

Société neuchâteloise de géographie
Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel



GÉO-REGARDS

REVUE NEUCHÂTELOISE DE GÉOGRAPHIE

L'HABITABILITÉ INATTENDUE

N° 9, 2016

GÉO-REGARDS

REVUE NEUCHÂTELOISE DE GÉOGRAPHIE

L'HABITABILITÉ INATTENDUE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE MARIE-CHRISTINE FOURNY

N° 9, 2016

**SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE DE GÉOGRAPHIE ET
INSTITUT DE GÉOGRAPHIE DE L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL**

ÉDITIONS ALPHIL-PRESSES UNIVERSITAIRES SUISSES

© Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2016

Case postale 5

CH-2002 Neuchâtel 2

www.aphil.ch

www.aphilrevues.ch

© Société neuchâteloise de géographie, www.s-n-g.ch

© Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel, www.unine.ch/geographie

Géo-Regards: revue neuchâteloise de géographie est une revue à comité de lecture issue de la fusion du *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie* et de *Géo-Regards: cahiers de l'Institut de géographie*. Elle est référencée par la Bibliographie Géographique Internationale, Francis et Scopus.

N° 9, 2016

DOI : 10.33055/Geo Regards.2016.009.01

ISSN 1662-8527

Abonnements L'adhésion à la Société neuchâteloise de géographie comprend l'abonnement à *Géo-Regards: revue neuchâteloise de géographie*.

Cotisations annuelles: membre ordinaire: 35.-; couple: 60.-; étudiant(e): 20.- Abonnement (sans adhésion): 33.-

Société neuchâteloise de géographie

Case postale 53

2006 Neuchâtel

www.s-n-g.ch

Vente directe et librairie Éditions Alphil-Presses universitaires suisses

Case postale 5

2002 Neuchâtel 2

commande@aphil.ch

Vente version électronique www.aphilrevues.ch

Rédacteur en chef Patrick Rérat (Université de Lausanne)

Comité scientifique et de rédaction Roger Besson (Uni. de Neuchâtel), Patrick Bottazzi (Bangor University), Antonio Da Cunha (Uni. de Lausanne), Frédéric Dobruszkes (Uni. libre de Bruxelles), Marion Ernwein (Uni. de Fribourg), Marie-Christine Fourny (Uni. Grenoble Alpes), Jean-Marie Halleux (Uni. de Liège), Hugues Jeannerat (Uni. de Neuchâtel), Francisco Klauser (Uni. de Neuchâtel), Laurent Matthey (Uni. de Genève), Étienne Piguet (Uni. de Neuchâtel), Raffaele Poli (Uni. de Neuchâtel), Martine Rebetez (Uni. de Neuchâtel), Jean Ruegg (Uni. de Lausanne), Joëlle Salomon Cavin (Uni. de Lausanne; responsable de la présentation des thèses), Ola Söderström (Uni. de Neuchâtel), Thierry Theurillat (Uni. of Hong Kong), Mathieu van Criekingen (Uni. libre de Bruxelles), Olivier Walther (Uni. of Southern Denmark)

Traduction des résumés Claude Fleischner, Hubert Rossel et les auteurs

Photographies de couverture Jennifer Buyck

Responsable d'édition Sandra Lena, Éditions Alphil-Presses universitaires suisses

ÉDITORIAL

L'HABITABILITÉ INATTENDUE.

ANALYSER, IDENTIFIER, PRODUIRE L'HABITABILITÉ DE LIEUX SANS QUALITÉS

La notion d'habiter, telle qu'elle est utilisée aujourd'hui, s'éloigne du référentiel de l'habitat ou des fonctions du logement, contenu par exemple dans la «*machine à habiter*» de Le Corbusier (1924), pour considérer les manières d'être et de faire dans l'espace, de se saisir de la distance et des ressources des milieux pour y réaliser nos besoins et nos attentes. L'habiter peut être défini comme un «*vivre avec l'espace*» (PINSON et THOMANN, 2002), c'est-à-dire une relation active impliquant pratiques, expériences, significations et affects, par laquelle nous assurons les conditions de notre existence matérielle et idéelle.

Le concept a été réinvesti avec une certaine force ces dernières années, notamment par les disciplines s'intéressant à l'espace et au territoire. O. Lazzarotti (2006) en fait la dimension centrale d'une «*science géographique possible*», L. Cailly (2007) un nouveau paradigme disciplinaire. Anthropologues, philosophes ou architectes en développent de «*nouveaux regards*» (LUSSAULT *et al.*, 2007). L'habiter a l'intérêt d'offrir un renouvellement de l'analyse des relations des individus et des sociétés à l'espace, permettant de réinterroger la question environnementale au travers des milieux de vie (MATHIEU, 2011), d'identifier la diversité croissante des territorialités dont rendent compte les modes d'habiter (CAILLY et DODIER, 2007; DODIER, 2009). Il s'ouvre à des approches pragmatiques et individualistes, intègre la mobilité dans le rapport à l'espace, donnant à voir l'habiter dans sa production et dans ses actes.

L'habitabilité, thème du dossier de ce numéro, s'inscrit dans cette filiation, tout en tentant d'éclairer plus particulièrement la dimension pragmatique de la relation à l'espace mise en jeu par l'habiter. Quelles sont les opérations qui permettent de prendre cette «*place*» que suppose l'habiter? Avec quelles modalités l'espace est-il saisi, travaillé? Quelles sont les conditions et les formes de la mise en relation? La notion d'habitabilité a été abordée de façon courante au travers du logement, mais dans une perspective normative qui a déterminé ce qu'elle n'était pas, sans pour autant en donner un contenu consistant: l'insalubrité est une limite à l'habitabilité (ELEB, 2015), mais le salubre ne suffit pas à définir l'habitable. L'habitabilité intègre des conditions de vivabilité, comme le montre son usage ancien en planétologie, mais aussi la capacité à accueillir et permettre le développement des modes de vie singuliers. Et si ce terme est aujourd'hui le plus fréquemment utilisé dans la conception automobile et en est devenu un argument marketing, c'est bien parce que l'habitable est devenu un lieu de vie, investi en symboles et en pratiques.

L’habitabilité suppose l’expression de soi, dans la complétude de son psychisme, dans la diversité de ses pratiques et la singularité de sa personnalité. Casellati (1997) le dit de manière expressive: «*le terme habitabilité signifie que nous vivons la ville comme des personnes réelles*»; des personnes réelles qui ne seraient pas assujetties à des rôles et des fonctions, mais reconnues dans leurs identités et leur singularité. L’habitabilité dès lors considère les rapports sensibles, émotionnels, à un lieu, et intègre les qualités d’esthétique, de confort, d’image, qui permettent de les activer. On peut dès lors l’opposer à l’aménagement fonctionnaliste, raisonnant en termes de types de modes de vie. Exprimant la subjectivité de l’individu, elle crée une relation faite d’intuition, ouvrant sur l’alternative, voire la subversion (Lucien Kroll)¹.

La notion conduit ainsi à dépasser l’analyse des formes et des normes dans la production d’espaces de vie (habitat) pour considérer la manière dont ils sont mobilisés, et investis (habités) pour permettre l’expression de spatialités singulières, individuelles ou collectives. Autrement dit, l’habitabilité met en jeu la dimension spatiale de la construction des identités. Elle conditionne la mise en relation d’un milieu écologique et de modes de vie, considérés comme des expressions pratiques de cultures, de politiques et d’idéologies, de besoins et de désirs. Adossée au concept de mode d’habiter, elle caractérise la qualité et le degré d’intégration liés aux différentes modalités des sociétés d’entrer en relation avec leurs lieux de vie, milieux, ou ressources (MATHIEU, 2011).

Cette notion a été l’objet central d’un programme de recherche récent² ainsi que du colloque qui lui a fait suite³. Ils ont permis de considérer la dimension territoriale de l’habitabilité, en ce qu’elle met en jeu notamment le rapport à l’autre et la construction d’un sens collectif de l’espace.

Une première version des articles de ce dossier a été présentée lors de ce colloque. Nous les avons rassemblés, non par la similitude de leurs approches ou de leurs thématiques mais en raison de l’originalité des espaces qui étaient considérés pour analyser l’habitabilité. Le périurbain, objet de critiques de tous ordres, le rural «profond» déserté par ses forces vives, les vides urbains délaissés, les espaces du transit éphémère constituent en effet des espaces considérés sans valeur ou non aménagés pour être habités. Ces lieux inattendus car souvent dénoncés ou traités en raison de leur non-habitabilité permettent alors de questionner les référentiels et les représentations normatives de ce qu’est l’habitable. Ils conduisent à confronter les discours et les images collectives avec les pratiques des habitants et les usages des espaces, dont les auteurs nous montrent qu’ils relèvent bien de l’habitabilité. L’inattendu fait surgir une dimension critique et réflexive implicite. Il révèle l’écart entre une approche spatialiste, qui conduit à affecter des qualités objectives à des espaces, et des approches habitantes considérant les pratiques, les relations sociales

¹ Manifeste de la réunion du G8: Symposium Internazionale sulle Politiche di Trasformazione Urbana Ecosostenibile, Padova, Italia, 2 marzo 2001. http://www.net.esa-paris.fr/~jacques_pochoy/sustainable/kroll-lucien.html

² Programme de recherche ANR Espace et Société (2010-2014), intitulé: «TerrHab, de l’habitabilité à la territorialité, et retour: à propos de périurbanités, d’individus et de collectifs en interaction».

³ Quatrièmes Rencontres scientifiques internationales de la Cité des Territoires «Habitable, vivable, désirable. Débats sur la condition territoriale», les 25-26-27 mars 2015, Grenoble.

et les processus de construction de relations. Il montre ainsi qu'il ne s'agit pas de lieux marginaux ou de faible qualité, mais avant tout des lieux dont on n'a pas su observer l'habitabilité.

Ne pouvant faire référence à des caractères d'habitabilité reconnus, l'analyse de ces différents espaces conduit à examiner le faire, dans et avec l'espace, développant une approche pragmatique dans la lignée des conceptions de l'habiter développées par Mathis Stock (2004, 2015) ou Michel Lussault (2007, 2013), entre autres. Elle révèle de ce point de vue des processus singuliers, en particulier dans l'articulation entre les dimensions individuelles et les dimensions collectives.

Tillous et Tremblay, en des terrains aussi différents que le métro parisien ou le rural québécois, montrent par exemple la fabrication d'une habitabilité collective dans la confrontation et/ou l'interaction des individus.

Pour Pierre-André Tremblay, l'habitabilité est une construction sociale, du sens et de l'appartenance. Il montre comment elle s'effectue de manière collective, dans un processus de créativité. L'espace considéré est ici celui d'une commune rurale en crise démographique et symbolique. La restauration de son habitabilité passe par la création de liens et l'établissement d'un pouvoir de décision partagé. Elle conduit également, par le débat et la réflexivité, à faire du territoire villageois un objet commun. La production d'habitabilité joue ici sur les potentialités relationnelles du territoire et des habitants. Le territoire mis en débat retrouve sens et peut de ce fait susciter un *désir* d'habiter. Inversement, la capacité des habitants à se l'approprier est activée, de manière individuelle par l'augmentation de la capacité d'action de chacun, de façon collective par la négociation. L'habitabilité telle que l'envisage Tremblay pourrait être rapprochée de la capabilité telle que l'entend A. Senn (1985), une capabilité relationnelle où le lieu acquiert une capacité à mobiliser et où l'action qu'il suscite augmente les possibilités d'une appropriation autonome.

Marion Tillous s'attache à montrer la conscience de l'autre dans cette figure archétypale de l'anonymat qu'est le métro. L'analyse empirique très fine des interactions met à jour la manière dont se jouent les relations à l'autre, dans des comportements de mobilité qui incorporent le regard – supposé – d'autrui, ou dans l'agencement des corps en mouvement. L'expression de soi est ici une expression corporelle. Une sociabilité propre est à l'œuvre, et construit un collectif toujours mouvant. L'habitabilité se réalise comme chez Tremblay par la négociation, mais une négociation permanente qui s'exprime dans les corps et les regards. Les observations de Marion Tillous révèlent les façons dont chacun *prend place*, mais aussi pour cela *laisse place* à l'autre.

Cette construction toujours renouvelée est à l'œuvre également dans les « fêtes du jardin », dont la description permet à Jennifer Buyck de montrer la double dimension temporelle et pragmatique de l'action. La réflexion se développe à partir de l'expérience originale de la ferme du bonheur, assemblage incongru de culture techno, agriculture bio, marge spatiale et émotions collectives. L'habitabilité de ce lieu est rendue par une approche et une écriture elles aussi aux marges des normes académiques, comme si ces manières inhabituelles de faire ne pouvaient être révélées que par des manières nouvelles de voir et de dire. L'auteure met en exergue le rôle de la fête, dans sa capacité à produire et transformer les relations, dans sa capacité aussi à subvertir leur caractère normatif pour les instituer autour du plaisir. La fête décrite

détourne les usages des lieux dans lesquels elle s’installe, tout en renouant avec la nature et en réinstallant une proximité de rapport à la nature dont rendent compte les activités « fermières ». La fête du jardin dans les interstices urbains instaure un autre régime d’habitabilité. Le type de relations mis en jeu, émotionnelles, expérientielles et sensibles, semble demander à être activé et éprouvé de manière permanente. L’espace saisi véritablement en tant que matériau de fabrication de sens sert à définir et construire une place politique. Jennifer Buyck conclut alors en appelant à d’autres pratiques d’aménagement, respectueuses de ce système de relations.

L’habitabilité périurbaine que décrivent Martine Berger, Monique Poulot, Claire Aragau et Lionel Rougé aborde avec un autre regard l’appropriation des espaces de nature et son rôle dans les pratiques habitantes. Les auteurs là encore s’inscrivent en faux des discours experts ou médiatiques sur ces espaces, pour prêter attention aux habitants. Leur approche se différencie des précédentes en analysant sur un temps long l’évolution de l’habitabilité. Elle permet de montrer le dépassement d’un centrage individualiste sur la résidence et la constitution d’un territoire collectif. Cette habitabilité élargie passe par l’activation des relations aux espaces naturels. Appréciés, pratiqués, éprouvés corporellement dans des activités ludiques, supports d’échanges sociaux, ils prennent sens et consistance. « L’environnement » n’est ainsi plus seulement décor, mais un lien à partir duquel se fabrique une habitabilité collective. Relayée par l’action publique et par la mise en place d’une offre de services diversifiée, elle conduit à une territorialité périurbaine spécifique, valorisée et installée dans la durée. L’habitabilité ainsi se mature, s’inscrit dans l’historicité du lieu, dans les trajectoires sociales et spatiales.

À l’issue de ces articles, l’habitabilité apparaît comme un processus relationnel. Elle associe la capacité d’un espace à être désiré, saisi, approprié et la capacité des humains à entrer en relation. Ce caractère relationnel fait que l’habitabilité représente à l’espace ce que l’empathie est à la personne : une capacité à éprouver des situations et des émotions, à entrer en résonance et répondre en apportant le confort approprié (RIFKIN, 2011). La qualité demandée à l’espace est celle de la malléabilité, laquelle permet l’empathie, offre des prises et des ressources de créativité et d’adaptation, à la fois outil et matériau avec lequel façonner des habiter(s) toujours en renouvellement.

MARIE-CHRISTINE FOURNY, UMR PACTE, Université Grenoble-Alpes
Marie-Christine.Fourny@univ-grenoble-alpes.fr

BIBLIOGRAPHIE

- CAILLY Laurent, 2008 : « Existe-t-il un mode d’habiter spécifiquement périurbain ? », *EspacesTemps.net*, Travaux, 13 mai 2008, <http://www.espacestemp.net/articles/mode-habiter-periurbain/>
- CAILLY Laurent, DODIER Rodolphe, 2007 : « La diversité des modes d’habiter périurbains dans les villes intermédiaires : différenciations sociales, démographiques et de genre », *Norois*, 205, 67-80.

- CASELLATI MAYOR Antonio, 1997: «The Nature of Livability», in CROWHURST LENNARD Suzanne H., VON UNGERN-STERNBERG Sven, LENNARD Henry L. (eds), *Making Cities Livable*, Carmel, USA: Gondolier Press.
- DODIER Rodolphe, 2009: *Individus et groupes sociaux dans l'espace, apports à partir de l'exemple des espaces périurbains*, HDR de géographie, Le Mans: Université du Maine.
- ELEB Monique, 2015: *Les 101 mots de l'habitat à l'usage de tous*, Paris: Archibooks.
- LAZAROTTI Olivier, 2006: *Habiter, la condition géographique*, Paris: Belin.
- LE CORBUSIER, 1924: *Urbanisme*, Paris: G. Crès.
- LUSSAULT Michel, 2013: *L'avènement du monde. Essai sur l'habitation humaine de la terre*, Paris: Seuil.
- LUSSAULT Michel, PAQUOT Thierry, YOUNES Chris, 2007: *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*, Paris: La Découverte.
- MATHIEU Nicole, 2011: «Le concept de mode d'habiter à l'épreuve du développement durable», in *Comptes rendus de l'Académie d'agriculture de France*, 4 (96), p. 41-54.
- PINSON Daniel, THOMANN Sandra, 2002: *La maison en ses territoires. De la villa à la ville diffuse*, Paris: L'Harmattan.
- RIFKIN Jeremy, 2011: *Une nouvelle conscience pour un monde en crise, vers une civilisation empathique*, Paris: Les Liens qui libèrent.
- SEN Amartya, 1985: *Commodities and Capabilities*, Oxford: Elsevier Science Publishers.
- STOCK Mathis, 2004: «L'habiter comme pratique des lieux géographiques», *EspacesTemps.net*, Travaux, 18 décembre 2004, <http://www.espacestems.net/articles/habiter-comme-pratique-des-lieux-geographiques/>
- STOCK Mathis, 2015: «Habiter comme "faire avec l'espace". Réflexions à partir des théories de la pratique», *Annales de Géographie*, 704 (4), p. 424-441.

INNOVATION SOCIALE EN MILIEU RURAL : L'EXEMPLE DE SAINT-CAMILLE (QUÉBEC)

PIERRE-ANDRÉ TREMBLAY, Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), Université du Québec à Chicoutimi
Pierre-andre.tremblay@uqac.ca

RÉSUMÉ

Dans un contexte de difficulté du milieu rural québécois, le village de Saint-Camille a réussi à renverser un déclin démographique presque centenaire. Il accueille une activité communautaire vigoureuse et développe des champs nouveaux d'activité économique. Cette communication explore deux pistes pour comprendre ce succès. La première est l'accent mis sur la gouvernance partagée, c'est-à-dire sur le développement de liens étroits entre les divers organismes publics locaux et la société civile. La deuxième piste est l'accent mis depuis trente ans sur la formation continue, l'apprentissage et l'imagination, au moyen d'activités favorisant une réflexivité organisée visible dans l'importance accordée aux activités culturelles. Ces deux pistes d'interprétation sont illustrées par les enseignements issus d'une recherche-action entreprise pendant plus de deux ans avec le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES.) Il en ressort que ce territoire microlocal qu'est le village de Saint-Camille a développé une façon innovatrice, c'est-à-dire nouvelle et appropriée, de concevoir le développement de la collectivité. En mettant l'accent sur la culture – au sens anthropologique – les leaders l'intègrent dans le temps long de son identité, mais aussi dans la dynamique des changements de la ruralité actuelle.

Mots clés : *Innovation sociale, réflexivité, gouvernance partagée, ruralité, Québec.*

INTRODUCTION

Henri Lefebvre aimait commencer ses conférences en citant Heidegger: «*L'homme habite en poète.*» Habiter un lieu n'est pas qu'une fonction simplement matérielle ou, pour autant, environnementale. L'exercice de la créativité,

l’activité symbolique, est aussi la façon typiquement humaine d’investir l’espace, c’est-à-dire celle sans laquelle tout le reste est impossible (FORDE, 1934; BOTEVA-COULAUD, 2013). La question est de savoir comment se produit cette construction sociale du sens et de l’appartenance. Ce texte en donne un exemple. Il présente les actions de développement d’un village québécois et montre comment elles impliquent une réinterprétation de la localité, de son histoire et de son ancrage dans l’espace local. J’insisterai sur les modalités politiques et organisationnelles de cette construction. La réalité ne s’y limite pas, mais ce sont celles qui ressortent avec le plus de clarté de deux ans de recherche-action de formation entreprise par une équipe de chercheurs du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) en partenariat avec la Corporation de développement du village de Saint-Camille. Le but de ce texte n’est donc pas de présenter une recette ni une solution miracle. Une étude de cas ne peut prétendre montrer comment s’enchaînent *nécessairement* les facteurs; au contraire, elle doit illustrer combien ceux-ci s’emboîtent de façon toujours particulière. Les illusions de causalité doivent céder le pas à l’admission de la sérendipité.

L’intérêt du cas de Saint-Camille n’est pas qu’il soit arrivé à régler tous les problèmes, mais dans l’illustration de l’*attitude* nécessaire à la recherche de solutions. Pour ce faire, je commencerai par donner quelques indications situant Saint-Camille dans son espace et son histoire. Après avoir indiqué quelle a été la méthode ayant mené aux informations recueillies, je présenterai les *Ateliers des savoirs partagés* qui en représentent le moment principal. J’insisterai ensuite sur deux dimensions qui me semblent au cœur de la pratique locale de développement. La première est l’accent mis sur la *gouvernance partagée*, c’est-à-dire sur le développement de liens étroits entre les divers organismes publics locaux et la société civile. La deuxième piste est l’accent mis depuis trente ans sur la formation continue, l’apprentissage et l’imagination, au moyen d’activités favorisant une *réflexivité* organisée visible dans l’importance accordée aux activités culturelles.

Mais d’abord, il faut situer la pertinence intellectuelle de ce cas¹.

Dans la compréhension du changement social, les collectivités rurales ont la mauvaise part. Changer, c’est-à-dire se moderniser, c’est-à-dire se développer, c’est-à-dire progresser, a toujours signifié, dans la tradition occidentale, passer de la campagne, ou du village, à la ville (GALLAND, 2008). Les villages sont stagnants – on serait tenté de le dire qu’ils le sont *par définition* – et le changement ne peut leur advenir que de l’extérieur, par un processus de diffusion. Dans les politiques keynésiennes, le développement régional a été la manifestation de cette hiérarchisation des espaces entre centre et périphérie. Plus qu’une localisation géographique, le centre est là où émergent les innovations, où elles s’institutionnalisent et, si elles se répandent à l’ensemble de la société, deviennent la norme (MOULAERT et JESSOP, 2012). À une époque postkeynésienne dominée par la mondialisation et la « nouvelle économie », cela ne change guère et on peut concevoir l’architectonique planétaire comme un

¹ Une version préliminaire de ce texte a été présentée aux Quatrièmes Rencontres scientifiques internationales de la Cité des territoires « Habitable, vivable, désirable. Débats sur la condition territoriale » (Grenoble, 25-27 mars 2015). Je remercie les participant-e-s à cette rencontre ainsi que deux évaluateurs anonymes pour leurs judicieux conseils.

réseau de villes mondiales (SASSEN, 2007, p. 97-128). Elles sont *là où ça se passe*, ce qui revient à dire qu'ailleurs, il ne se passe pas grand-chose.

Une conséquence en est la transformation de la signification de la localisation. Marc Augé (2007) a appelé «non-lieux» ces endroits qui pourraient se trouver n'importe où, dénués qu'ils sont de toute caractéristique particulière qui les ancrerait dans un espace identifiable parce que différent des autres. Cette absence d'ancrage découle et, en retour, favorise la mobilité qui est un des traits principaux de la mondialisation. Augé lie ce processus à l'individualisation, qui lui semble corrélative à la perte du sentiment d'appartenance communautaire. Sans nécessairement partager son évaluation plutôt négative du phénomène, on peut admettre son diagnostic : la mondialisation change le mode d'habiter, c'est-à-dire la façon d'investir socialement l'espace.

Elle le fait sous au moins deux angles. Le premier est qu'à la division entre centre et périphérie s'ajoute une dynamique de concentration dans les ensembles métropolitains qui condamne à la marginalisation les espaces dont les secteurs d'activité ne sont pas connectés aux circuits performants de la nouvelle économie². Ces deux fractures (centre/périphérie, secteurs connectés/secteurs déconnectés) peuvent mener, lorsqu'elles se combinent, à un appauvrissement des communautés, voire à leur relégation. Cela correspond assez bien à ce que le ministère québécois des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) avait appelé les communautés *dévitilisées* (MAMROT, 2008). Le deuxième angle est que l'espace devient structuré en réseaux plus qu'en surfaces. Les lieux particuliers doivent alors être abordés comme des nœuds, des points de rencontre, des croisements de personnes et de biens, autant que de symboles et d'information. Ces rencontres amèneront une transformation dans les systèmes d'acteurs ; ceux-ci ajusteront leurs actes et leurs discours en fonction de ceux des autres afin que puisse circuler le message, ce qu'on peut appeler une traduction (CALLON, 1986). Investir l'espace revient donc à se situer dans cette confluence et, sur le plan individuel, à considérer les trajectoires plus que les identités fixes. Pour comprendre cet investissement, on doit donc envisager ce qui se transforme, comment se produit la traduction, c'est-à-dire quels sont ses modalités et ses moyens.

Dans ce contexte, il n'est d'objet que changeant. Considéré sous l'angle des acteurs en présence, comprendre cet objet revient à interroger les façons de faire (les « méthodes ») développées pour faire face à ces changements, ce qui peut signifier s'y ajuster autant que les transformer. On est ici au plus près de la notion d'innovation sociale, c'est-à-dire « *une intervention initiée par des acteurs sociaux, pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier les relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles* » (KLEIN, LAVILLE et MOULAERT, 2014, p. 11-12). Cela peut se produire ailleurs que dans les centres et les « villes créatives » et est, en fait, une propriété généralisable à de multiples systèmes locaux, qu'ils soient urbains ou ruraux, centraux ou périphériques, ou un quelconque mélange de tout cela. Le reste de ce texte considérera une de ces localités située en milieu rural.

² FORREST Ray, 1999 : « The new landscape of precariousness », in MARSH Alex, KENNETT Patricia (dir.), *Homelessness. Exploring the new terrain*, Bristol : The Policy press, 17-36. Voir KLEIN et CHAMPAGNE (éd.), 2010, en particulier les pages 13-18.

CONTEXTE : SAINT-CAMILLE

Située à 35 km au nord-est de Sherbrooke, la municipalité de Saint-Camille fait partie de la région administrative de l’Estrie. La plus grande partie du territoire municipal (92 %) est incluse dans la zone agricole créée par la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (DUFRESNE, 2014). Seul le centre du village et la partie nord-est du territoire municipal ne font pas partie de cette zone. La majorité (60 %) du territoire de la municipalité est sous couvert forestier.

La fondation de la municipalité de Saint-Camille, en 1868, s’inscrit dans le processus québécois de colonisation de nouvelles terres. Au cours de la première grande phase de développement de Saint-Camille, qui culmine en 1910 avec un pic populationnel d’environ 1 100 résidents, nous observons une économie centrée sur elle-même ainsi qu’un développement sans grande accumulation de richesse. L’agriculture nourrit mal son monde et la population locale voit dans l’éducation et la préparation à d’autres activités une voie à emprunter. De plus, en raison d’une forte offre d’emplois en milieu urbain, un important exode se produit vers les grands centres urbains régionaux ou nationaux. Ce mouvement favorise un processus de vente de terres agricoles ou de terrains boisés. Il s’ensuit une concentration de la production dans de grandes unités, soutenue par la plupart des organisations du milieu de l’agriculture et, en particulier, par l’Union des producteurs agricoles (UPA), la principale instance regroupant les agriculteurs québécois.

La deuxième phase de développement atteint son plein potentiel après 1950. Elle voit une lente transformation de l’économie locale, de plus en plus intégrée à une logique développementale au service des grands centres urbains. On voit émerger un secteur manufacturier et commercial à faible valeur ajoutée, qui disparaîtra assez vite. Il a été récemment remplacé par un secteur tertiaire et des activités donnant une grande place à la culture. Les enjeux développementaux touchent à de multiples dimensions. L’exode de la population (le village compte moins de 600 personnes au début des années 1980) mène à la disparition de services de proximité essentiels à la vie du village (bureau de poste, station-service, magasin général et, peut-on prévoir, école primaire). La population vieillit et demande des services nouveaux plus adaptés à sa situation. Cet enjeu démographique est lié à un enjeu économique, au déclin des activités non agricoles et à la réduction du nombre de fermes et d’emplois dans l’agriculture. Cela mène à un enjeu territorial, car la diminution des activités fermières a comme conséquence que de nombreux secteurs, laissés en friche, se retrouvent à l’abandon. Toutes ces caractéristiques ne sont pas uniques au village de Saint-Camille. À des degrés divers, elles sont typiques d’une grande partie du territoire québécois (JEAN, 2007).

Vers le milieu des années soixante-dix, on vit apparaître diverses politiques publiques visant à protéger le territoire d’une désertification rampante. À la même époque, des résidents de Saint-Camille mettent sur pied une série d’initiatives pour lutter contre le déclin du village. Quatre organisations sont au cœur de ce changement. Entre 1977 et 1986, le groupe Les Entreprises bénévoles, un projet qui regroupe 11 personnes, achète le bâtiment de la Coopérative agricole afin de centraliser des

services et y localise la Caisse populaire³, le secrétariat de la municipalité, la mutuelle d'assurance, la caserne de pompiers, le bureau de poste, la bibliothèque et la Maison des jeunes. À peu près au même moment, la municipalité et la Caisse populaire locale Desjardins se liguent pour aménager le centre multifonctionnel, alors que la municipalité met sur pied le Parc municipal et la halte routière en 1983. Elle organise un Forum municipal qui vise à dynamiser la vie publique et à mobiliser les habitants dans l'identification des enjeux et des moyens de réaliser les solutions qui émergent de ces rencontres. On voit donc un dynamisme certain des institutions politiques locales.

Mais les difficultés persistent : en 1986, le magasin général est fermé et mis en vente. Des résidents du village s'associent alors pour profiter d'une mesure fiscale nouvelle favorisant la mise sur pied de corporations privées de capital de risque. Puisant dans leurs économies personnelles, ils fondent le Groupe du coin qui achète et rénove le bâtiment afin d'en faire un centre communautaire. Ce centre, appelé Le P'tit bonheur, est devenu le vaisseau amiral du développement. On y trouve des activités culturelles (salle de spectacle, salle d'exposition) et des locaux de réunion pour les diverses associations locales (celles-ci sont une trentaine vers 2010). Le Groupe du coin est une réunion d'investisseurs. Il n'a pas comme mission de gérer directement les entreprises emprunteuses et c'est pourquoi il a remis la responsabilité du P'tit bonheur à un OBNL indépendant. Cependant, il demeure au centre des activités : lorsque le centre communautaire connaît des difficultés financières, c'est le Groupe qui en reprend la direction, pour la redonner ensuite à un conseil d'administration indépendant.

La Corporation de développement est le quatrième organisme central dans la revitalisation de Saint-Camille. Elle est un exemple d'organisation hybride au cœur des projets du village. Son statut est celui d'un OBNL ; elle a donc un conseil d'administration indépendant. Son assemblée générale annuelle regroupe les 30 à 40 membres (tant individuels que corporatifs) et est en bonne partie consacrée aux échanges et aux discussions. Les idées de projet en émergent ou y sont testées. La Corporation est apparue peu de temps après la crise qui découla de la décision de Postes Canada de fermer le bureau de poste en 1986 et qui entraîna une forte mobilisation. Elle est étroitement liée à l'appareil municipal, dont elle représente le volet économique.

Un trait marquant de ces organisations est leur très fort degré d'interrelation. Leurs *memberships* se recoupent, elles partagent des locaux, montent ensemble des projets et les réalisent. Tout cela permet une circulation rapide de l'information, une mutualisation des expertises et des expériences, un jumelage des ressources financières, humaines et organisationnelles, qui facilitent l'atteinte de résultats.

MÉTHODOLOGIE

Le CRISES a depuis assez longtemps des liens avec le village. Des responsables de Saint-Camille ont donc pu facilement l'approcher afin de poursuivre la réflexion entamée lors du Laboratoire rural. Celui-ci faisait partie d'une volonté énoncée par le gouvernement du Québec de promouvoir la réflexion et l'innovation en milieu rural en accordant un financement à des expériences originales issues de la pratique

³ Il s'agit de l'instance locale du Mouvement coopératif Desjardins, la principale coopérative d'épargne et de crédit du Québec (www.desjardins.com).

de terrain (MAMROT, 2006). Ces laboratoires ruraux ont généralement servi à développer des activités ou des organisations, chacun devant produire une évaluation transmissible afin que les autres collectivités rurales puissent bénéficier de l'expérience. Saint-Camille fut original en ce que son Laboratoire avait comme objectif de « modéliser » le parcours du village depuis le milieu des années quatre-vingt. La question fondamentale était : qu'y a-t-il de particulier à Saint-Camille ? Comment faut-il comprendre son expérience ? De cette réflexion sortit un document (DUFRESNE, 2014) qui montra l'utilité d'un retour sur soi dans le diagnostic des situations et dans l'identification des objectifs. La Corporation de développement approcha ensuite le CRISES, dont quelques membres se montrèrent intéressés par cette expérience. Cette équipe décida de réaliser Les Ateliers des savoirs partagés, des activités de formation destinées aux résidents de Saint-Camille intéressés par les enjeux de développement.

LES ATELIERS DES SAVOIRS PARTAGÉS

La démarche des Ateliers est une bonne illustration de la façon dont les animateurs du village conçoivent leurs activités. Le maître d'œuvre en a été la Corporation de développement, qui fit des Ateliers une partie intégrante de sa planification, comme le Laboratoire rural l'avait été précédemment. Une petite équipe composée à parts égales d'universitaires et de résidents fut responsable de la gestion quotidienne. Les premières rencontres servirent à identifier la démarche pédagogique, les thèmes pertinents des formations, leur format, leur rythme. Ces thèmes étaient larges et touchaient à la plupart des dimensions du développement rural. Les activités de formation occupèrent la première année. Elles ont toutes été données en partenariat entre un universitaire (parfois deux) et un ou deux résidents. Ces équipes de formateurs devaient se mettre d'accord sur un contenu, se distribuer les responsabilités en fonction des expertises, organiser le déroulement des séances. Il est à noter que ces modalités pédagogiques reposaient sur la reconnaissance d'une compétence tant des chercheurs que des praticiens locaux. Il s'agissait de *partager* des savoirs, et cela devait d'abord se produire au sein des équipes pédagogiques. Le déroulement des séances s'éloignait lui aussi d'une approche classique : elles ressemblèrent beaucoup plus à des échanges entre praticiens qu'à des cours magistraux.

Tableau 1 : Déroulement des séances de la première année

| | |
|----------------------|--|
| JANVIER 2013 | La mobilisation sociale et le développement territorial |
| FÉVRIER 2013 | La culture : sentiment d'appartenance, identité territoriale et apprentissage |
| MARS 2013 | Le <i>leadership</i> partagé et le développement d'une vision |
| AVRIL 2013 | La gouvernance, la cohésion sociale et la participation |
| MAI 2013 | Le développement intégré en milieu rural |
| JUIN 2013 | Développement d'une communauté apprenante, formation et développement de la relève |
| MAI-JUIN 2013 | Évaluation et planification de la 2 ^e année |

Malgré une évaluation globalement positive, comme le démontre la stabilité de la participation, une certaine insatisfaction se manifesta pendant le déroulement de la première année. Les universitaires étaient parfois déçus de ne pouvoir présenter un contenu qui les satisfasse, le temps qui leur était dévolu ne le permettant pas. Les résidents participant aux ateliers se disaient heureux de recevoir un contenu intellectuel, mais ils lui reprochaient souvent d'être trop théorique.

Les animateurs de la Corporation proposèrent de nouvelles modalités qui furent discutées par l'ensemble de l'équipe. Les séances de formation furent remplacées par quatre ateliers, chacun travaillant sur une thématique particulière et faisant rapport du résultat de ses travaux à l'ensemble des participants (voir la figure 1). Ceux-ci étaient prévenus des dates et du sujet de ces séances par un appel dans divers moyens de communication : page web de la municipalité et des organisations du village, courriers électroniques, affichettes placées dans les endroits publics, etc. Les participants pouvaient donc varier, ce qui compliquait parfois les discussions. Un noyau d'une trentaine de personnes a participé à chacune de ces rencontres. Il s'agissait en général des animateurs ou des résidents les plus mobilisés et les plus préoccupés par l'avenir du village, souvent des responsables d'organisations. Les équipes des ateliers se sont rencontrées à un nombre variable de reprises selon la date de présentation du résultat de leurs travaux. Les travaux étaient dirigés par un résident, appuyé par un ou des universitaires. Ceux-ci se sont donc transformés en animateurs plus qu'en professeurs.

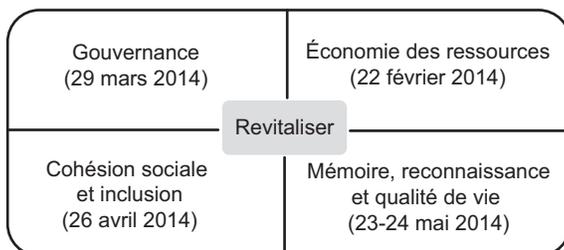


Figure 1 : Les ateliers de la deuxième année et les dates de présentation de leurs travaux.

L'atelier «Mémoire, reconnaissance et qualité de vie» est intéressant parce qu'il a été animé par celui qui est au cœur des activités de développement depuis vingt-cinq ans. Son objectif était de préparer un événement : une exposition de photographies sur le thème de l'échange intergénérationnel. Chaque photo mettait en vedette un-e aîné-e et un enfant, le premier donnant un objet au second, dans une symbolique de la transmission qui n'échappait à personne. L'âge médian des résidents du village étant de trente-sept ans et neuf mois, l'exposition devait comporter 38 photos, dont la moitié seraient prises par des adolescents du village après qu'ils auraient reçu une formation rapide en technique de photographie de portrait.

La préparation de ce projet demanda la participation de plusieurs organisations, un entrecroisement typique des activités de la Corporation de développement. La présidente de l'Association de l'Âge d'Or se chargea du recrutement des aîné-e-s, la Maison des jeunes et l'école de celui des photographes, tandis que la Corporation de

développement accepta qu’un de ses employés consacre quelques heures au suivi du projet. La liste et le recrutement des jeunes enfants devant être photographiés furent préparés par des membres de l’atelier. Le P’tit bonheur mit des locaux à la disposition de l’activité et de la tenue de l’exposition, la municipalité permit l’utilisation de l’église, qu’elle venait récemment d’acheter. De façon imprévue au départ, le regroupement des neuf communautés de Dégénécoro au Mali, avec lequel Saint-Camille entretient des liens depuis plusieurs années, eut vent de la tenue de l’exposition et suggéra d’y participer en envoyant, lui aussi, neuf photos. Il fallut trouver les sommes nécessaires à l’achat et à l’envoi d’une caméra appropriée à la prise de photos de grand format, aider les photographes maliens, etc., tâches pour lesquelles furent mobilisées des personnes de Saint-Camille intéressées par le développement international.

Tout cela avait un aspect financier. La municipalité accepta d’intégrer la prise de photos aux activités de la Fête nationale du Québec. Les membres de l’atelier firent le tour des commerçants du village pour leur demander de contribuer aux dépenses ce qui permettait aussi, selon les termes de l’animateur du projet de « *les faire se sentir parties prenantes de l’événement* », phrase qui montre que le processus de mobilisation était tout aussi important que la tenue de l’exposition finale.

Cette mécanique organisationnelle demande des qualités évidentes de planification, de gestion de projet et de mobilisation. Elle a été mise au service d’un message clair, mais qui ne fit jamais l’objet d’une énonciation théorique grandiloquente ; ses complexités affectives et symboliques apparurent au fur et à mesure que l’activité se mettait sur pied. Chaque participant à l’atelier voyait bien que la transmission de l’objet condensait l’idée de la continuité du village de Saint-Camille, de la transmission de l’identité et de l’appartenance d’une génération à l’autre, dans un ancrage où le temps et l’espace s’appellent mutuellement et où familles et communauté se conjuguent. Cette dimension est particulièrement sensible dans un contexte où arrivent au village des familles provenant de multiples horizons, généralement sans attache préalable au milieu local, voire même à la vie rurale ; se pose alors l’enjeu de la *cohésion sociale*, d’où l’existence d’un atelier explicitement consacré à cette question⁴. Au début du projet, les participants croyaient qu’il suffisait de transmettre un objet anodin, mais les personnes âgées sollicitées ne l’ont pas pris ainsi et se sont mises à chercher un objet *significatif*, ce qui montre bien le travail d’élaboration symbolique inhérent à l’idée de continuité identitaire⁵.

LES ENSEIGNEMENTS

À PROPOS DE LA GOUVERNANCE PARTAGÉE

On aura remarqué que les questions soulevées par l’atelier « Mémoire » recourent celles d’un autre atelier, celui de la cohésion sociale. Ce croisement est caractéristique de la mobilisation locale et se voit aussi dans les collaborations entre les

⁴ On peut ajouter que bon nombre de participants aux activités des Ateliers des savoirs partagés, qui sont souvent aussi des personnes actives dans les organisations locales, appartiennent à cette catégorie et sont souvent appelés des « néoruraux ». L’hypothèse raisonnable est qu’ils y trouvent l’occasion de développer un ancrage local.

⁵ Voir le site du Forum : <http://savoirspartages.info/>

diverses organisations locales. Certaines sont plus centrales que d'autres et exercent un *leadership* évident. La Corporation locale de développement, Le P'tit bonheur et, en sous-main, le Groupe du coin, sont des lieux d'émergence et de structuration des projets; toutes sont en communication étroite avec la municipalité. Celle-ci organise de fréquentes assemblées de discussion et de consultation, ce qui permet une circulation des idées entre organisations locales et de celles-ci vers la municipalité. Le maire actuel est d'ailleurs lui-même un ancien responsable d'organisation. De plus, c'est le maire qui représente la localité dans les instances régionales (MRC, par exemple) ou nationales (il siège au comité d'élaboration de la troisième Politique nationale de la ruralité) et il joue un rôle important dans les relations aux politiques et programmes nationaux. Ces relations s'accompagnent souvent d'une certaine délégation des responsabilités. C'est le cas de la Corporation de développement qui, tout en étant juridiquement indépendante, agit en pratique comme l'agent économique de la municipalité.

Il y a donc une porosité de la distinction entre l'appareil politique et la société civile locale qui, évidemment, ne l'abolit pas. La municipalité, qui reçoit ses tâches et responsabilités du code municipal québécois, demeure l'instance représentant le village de Saint-Camille auprès de sa population, auprès des autres municipalités et auprès du gouvernement du Québec. Il s'agit alors du village en tant qu'entité *politique*, mais dont l'existence ne se limite pas à cette dimension institutionnelle.

Un des facteurs qui permet cette reconnaissance mutuelle des responsabilités et qui explique en partie son efficacité est l'étroitesse des liens entre les dimensions privées et les dimensions publiques de la vie des personnes. En effet, la participation aux associations locales est une façon pour les nouveaux arrivants de créer des liens et des attaches. Ces organisations ne sont donc pas «que» politiques, mais servent aussi à la sociabilité. De même, elles ne sont pas «que» sociales, car elles ont des effets sur la vie collective et remplissent des fonctions que leur reconnaît, voire leur délègue, la municipalité. Elles peuvent aussi servir de tremplin vers une carrière politique: l'actuel maire, lui-même un nouvel arrivant, en est l'exemple.

Cette porosité est facilitée – ou rendue nécessaire – par la démographie locale: dans un village de 600 habitants, il est forcé que les rôles se confondent et que les liens soient «multiplex». Mais cette dimension structurelle, si on peut dire, est renforcée par le style de *leadership* exercé localement. Il faut en effet rappeler que le principal animateur, souvent désigné comme l'âme du renouveau camillois, exerce son activité depuis près de trente ans. Il a œuvré dans de multiples organisations; son expérience et son efficacité lui confèrent une autorité qui, pour être morale, n'en est pas moins extrêmement claire et généralement reconnue. De façon intéressante, il est issu d'une des plus vieilles familles locales (ce qui peut l'associer aux «anciens») et après avoir assez longtemps vécu à l'extérieur (ce qui peut en faire un «néo»), il a fait le choix de revenir faire sa vie sur place. D'avoir ainsi lié son destin à celui du village lui donne une crédibilité certaine. Son activité dans le chantier «Mémoire et qualité de vie» montre la différence entre un *leader* et un dirigeant; il suggère, interroge, propose, formule des idées et ne donne jamais d'ordres. Son *leadership* est discret et collaboratif, mais son impulsion est immanquable.

Cette illustration de la gouvernance collaborative telle que pratiquée à Saint-Camille montre comment se croisent de multiples dimensions mentionnées au

début de ce texte. Elle suggère que l'habitabilité d'un lieu – c'est-à-dire sa capacité à mobiliser un investissement social⁶ – bénéficiera d'un entrecroisement des organisations formelles, dans la mesure où il leur permet de se renforcer mutuellement. Un décrochage trop profond risquerait de mener à une perte de reconnaissance et de légitimité des unes et des autres, les organisations civiles étant vues comme incapables d'orienter efficacement la collectivité, les organisations politiques étant vues comme la chasse gardée d'un groupe n'ayant de compte à rendre qu'à lui-même. Symétriquement, il faut éviter qu'elles ne se confondent, car cela pourrait sérieusement affaiblir leur dimension démocratique, laquelle exige une clarté des règles et des formes institutionnelles (PALEY, 2002, p. 477). C'est donc leur interface qu'il faut aménager, ce qui se rapproche assez de ce que Caillé avait appelé un « *espace public primaire* » (CAILLÉ, 2000, p. 130).

La capacité à le faire demandera des qualités personnelles, mais il serait plus juste de penser le *leadership* comme une modalité, une façon d'établir des liens entre acteurs. Plus qu'un trait individuel (un « charisme »), le *leadership* est une pratique de mise en phase de réseaux, ce qui explique qu'on décrit souvent un leader comme quelqu'un se trouvant au bon endroit, au bon moment. En s'inspirant de Latour (2006), on pourrait concevoir le social comme un réseau de relations entre acteurs. En tant que pratique, habiter est circuler dans ces réseaux. Cela est généralement abordé sur le plan individuel, mais l'exemple de Saint-Camille montre que la pratique de l'habiter doit aussi être considérée sous l'angle de l'organisation collective, dont l'apparition la plus claire est un ensemble d'organisations plus ou moins formelles. Celles-ci *rendent visibles* les canaux de circulation et, par un effet de rétroaction, peuvent faciliter l'action sur soi de la communauté. La gouvernance partagée peut donc être vue comme une facette de la réflexivité sociale.

À PROPOS DE LA RÉFLEXIVITÉ

Elle est le second trait frappant de l'histoire récente de Saint-Camille révélé par l'expérience des Ateliers des savoirs partagés. Le but premier des Ateliers était en effet d'offrir un espace de pensée où les acteurs locaux, stimulés par le contact avec le milieu universitaire, pourraient repenser la situation actuelle du village, identifier les défis et imaginer des solutions, à charge ensuite de les mettre en application, une tâche en partie commencée lors de la deuxième année.

Ce n'était pas une pratique nouvelle. Elle s'inspire en bonne partie de l'expérience du cours en éthique appliquée qui avait été donné en 2000 par un professeur de l'Université de Sherbrooke qui était aussi un résident. C'est lors des séances de ce cours que le déclin démographique avait été identifié comme le principal problème du village. De même, le laboratoire rural proposé par la Corporation de développement lors de la deuxième Politique nationale de la ruralité avait comme but explicite de revenir sur l'expérience du village afin de chercher à comprendre sa pratique et d'en retirer les traits principaux – le terme était : la « modéliser ». Une telle démarche repose sur l'opinion qu'en comprenant ce qu'on fait, on risque de mieux le faire. Il y a là une mise à distance des politiques publiques, qu'il ne s'agit pas d'appliquer

⁶ Il s'agit évidemment de la différence entre *space* et *place* (AGNEW, 2011).

de façon mécanique, comme des « recettes »⁷. Au contraire, il faut les utiliser et, le cas échéant, ne pas craindre de les modifier afin de s'assurer de leur adéquation aux conditions locales, ce qui est une façon de s'inscrire dans le monde environnant et d'en faire un contexte pertinent. La première leçon est donc que si on peut modéliser l'expérience locale, il ne s'agit pas d'en faire un modèle à recopier. La seconde est que les politiques nationales doivent être ajustées en fonction des conditions locales particulières, ce qu'on peut appeler une « utilisation créative ». La troisième est qu'il faut savoir quelles sont ces conditions ou, si on préfère, savoir ce que le village a de particulier et ce qu'il a de semblable aux autres.

Un tel accent sur la réflexion montre l'importance accordée au développement des capacités, tant sur le plan individuel que sur celui de l'apprentissage collectif. Le modèle de développement intégré illustré par la figure 1 donne une idée de la largeur du spectre à couvrir, mais il est aussi un cadre théorique permettant d'organiser les informations sur le contexte.

Un aspect original, sans doute typique à Saint-Camille, est l'importance accordée à la culture et aux activités culturelles. Comme on l'a vu, un moment fort de l'histoire récente fut la création du centre culturel Le P'tit bonheur, à la fois lieu de rencontre et diffuseur culturel devenu et pensé dès le début comme un point focal des activités d'animation de la collectivité. Les spectacles et les services connexes (restaurant, bar) sont évidemment des sources de financement, mais c'est surtout la salle d'exposition à l'étage qui illustre ce dont il a été question à propos de l'atelier « Mémoire, reconnaissance et qualité de vie ». Les (nombreux) artistes locaux, mais aussi les enfants de l'école du village, y présentent leurs travaux et chaque mois de septembre est consacré à une exposition de photos. Tous ceux qui le désirent peuvent alors voir la productivité des résidents.

C'est, en quelque sorte, le village se montrant et se racontant au village. On est là dans la réflexivité pure : en se donnant une image de soi pour soi, on arrive à se situer dans le contexte qu'on contribue ainsi à définir. Il y a là comme un *monitoring* de la situation qui permet d'indiquer ce qui s'y trouve d'essentiel. Mettre l'accent sur l'intergénérationnel indique certes un aspect permanent de la vie collective, mais c'est aussi du même coup identifier un enjeu et donner un but à l'action collective. Cette insistance propose une définition de l'identité collective qui permet de l'ancrer dans un temps et un espace et, ainsi, de la fonder. Saint-Camille a une histoire, avec un début, une suite et donc un avenir.

Cet énoncé d'apparence ontologique est évidemment une construction symbolique. C'est dire qu'il n'est pas que descriptif, mais aussi performatif. Il fournit quelque chose approchant « l'identité narrative » de Ricœur (1988) : c'est en racontant une histoire que l'on devient sujet.

Mais il ne faut pas trop se reposer sur la notion d'identité, qui risque de finir dans la tautologie, $A = A$ étant la formule canonique de l'identité. En utilisant une métaphore un peu facile, on pourrait dire qu'il en est de la réflexivité en tant que pratique sociale comme de la réflexivité d'un miroir. Non seulement celle-ci n'est pas du même ordre que ce qui se reflète, mais le miroir, outil et lieu de la réflexion,

⁷ D'où l'ironie du site web des Ateliers des savoirs partagés : www.recitsrecettes.org

est aussi un filtre qui ne retient que certaines longueurs d’onde. Comme DONATI (2011) l’avait indiqué, cette sélection nous renseigne sur les vecteurs retenus, indique un choix et montre une orientation sans doute plus qu’elle ne donne un état de la chose en-soi.

CONCLUSION

En me basant sur une recherche-action de formation entreprise pendant deux ans avec la Corporation de développement de Saint-Camille, j’ai voulu proposer une interprétation de l’évolution récente du village. La question empirique fondamentale était de comprendre comment les animateurs du développement s’y prennent pour s’opposer aux tendances lourdes de la dévitalisation qui marquent une bonne partie du monde rural québécois. Sous l’angle théorique, cette question devient : quelles sont les pratiques innovantes mises en place ? Comment émergent-elles ? Comment interagissent-elles ?

Les réponses me semblent devoir être cherchées dans deux ensembles de pratiques. Le premier souligne l’importance des dimensions politiques dans ce qui rend un lieu habitable. La *gouvernance partagée* insiste sur les modalités particulières d’organisation du *leadership* local qui le distribuent dans un large réseau d’organisations plus ou moins formelles, interreliées et cherchant à maximiser la synergie de leurs actions. Cette gouvernance intègre les organisations de la « société civile locale » aux activités de l’appareil municipal, sans les absorber, et fait une large place aux consultations et aux moments de réflexion. Les boucles de rétroaction sont nombreuses et permettent la proximité entre les institutions politiques et la gouvernance collective.

Le deuxième ensemble relève de dimensions plus culturelles (au sens anthropologique : façon d’être dans le monde) et tient à la *réflexivité* qui est un trait marquant de la vie collective du village. On la voit dans l’importance accordée aux activités culturelles et à la culture (au sens étroit), comme à la promotion d’activités (des expositions de photographie, par exemple) et d’institutions (Le P’tit bonheur) qui représentent le village pour l’extérieur et pour le village lui-même. Mais on la voit aussi dans l’insistance mise sur la formation continue des résidents (cours formels ou non, séminaires, conférences, etc.) et à l’élaboration d’un effort pour modéliser le développement du village, dialoguer avec les localités environnantes et maintenir des liens avec des communautés éloignées. Toutes ces activités mettent de l’avant l’identité locale, vue comme une ressource, un trait positif et ouvert sur l’avenir, et non une compréhension passéiste de la situation actuelle.

Habiter n’est pas un état ou un simple comportement mais une action et, en tant que telle, elle est porteuse de sens. L’exemple de Saint-Camille montre comment ce sens – qui est fondamentalement celui de l’être-ensemble projeté dans le temps – demande des moyens et des ressources qui concernent pratiquement toutes les dimensions de la vie sociale. Mais le projet de « mode de vie villageois » par lequel on peut résumer les années récentes de Saint-Camille n’a pas de garantie de réalisation, car il participe d’un contexte qui ne le favorise guère. Sur le plan externe, les transformations structurales de l’économie québécoise continuent de favoriser l’exode vers grands centres ; sur le plan interne, les différenciations de la population du village découlant de l’arrivée de nouvelles familles risquent de fragiliser la cohésion de la

collectivité, comme le cas s'est présenté ailleurs (DOYON *et al.*, 2013). Rien n'est donc gagné mais, de cette incertitude, il ressort qu'on ne peut concevoir l'action de développement comme une simple obéissance aux «déterminations structurelles». Au contraire, elle est créativité, imagination et capacité à «habiter en poète».

BIBLIOGRAPHIE

- AGNEW James A., 2011 : «Space and Place», in AGNEW James A., LIVINGSTONE David (dir.), *The SAGE Handbook of Geographical Knowledge*, London : Sage, 316-330.
- AUGÉ Marc, 2007 : *Non-Lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris : Seuil.
- BOTEA-COULAUD Bianca, 2013 : «Mobilité et attachement : l'habiter et le chez soi. Expériences urbaines en contexte de crise industrielle à Jimbolia (Roumanie)», in DE RAPPER Gilles, SINTES Pierre, BARDHOSHI Nebi, *Social Practices and Local Configurations in the Balkans*, Tirana : UET Press.
- CAILLÉ Alain, 2000 : *Anthropologie du don*, Paris : La Découverte.
- CALLON Michel, 1986 : «Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs en baie de Saint-Brieuc», *L'année sociologique*, 86, 169-208.
- DIONNE Hugues, BEAUDRY Raymond, 1998 : *En quête d'une communauté locale : une mobilisation territoriale villageoise*, Trois-Pistoles & Rimouski : Éditions Trois-Pistoles & GRIDEQ.
- DOYON Mélanie, KLEIN Juan-Luis, VEILLETTE Louise, BRYANT Christopher, YORN Chadka, 2013 : «La néoruralité au Québec : facteur présentiel d'enrichissement collectif ou source d'embourgeoisement?», *Géographie, économie, société*, 15(1), 117-137.
- DONATI Paolo, 2011 : «Modernization and relational reflexivity», *International Review of Sociology*, v21 (1), 21-39.
- DUFRESNE Caroline, 2014 : «Une communauté apprenante, innovante et solidaire : le cas de Saint-Camille comme modèle porteur de développement rural», Mémoire (M.A.) en Études et interventions régionales, UQAC, Chicoutimi.
- FORDE Darryll C., 1934 : *Habitat, economy and society. A geographical introduction to ethnology*, New York : E.P. Dutton.
- GALLAND Olivier, LEMEL Yannick, 2008 : «Tradition vs. Modernity: The Continuing Dichotomy of Values in European Society», *Revue française de sociologie*, 49(5), 153-186.
- JEAN Bruno, 2007 : «Réussir le développement des milieux ruraux de faible densité : les enseignements des expériences québécoises», in BARTHE L. (éd.), *Habiter et vivre dans les campagnes à faible densité*, Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise-Pascal, 171-198.
- KLEIN Juan-Luis, CHAMPAGNE Christine (dir.), 2011 : *Les initiatives locales : un levier pour contrer la pauvreté*, Sillery : Presses de l'Université du Québec.
- KLEIN Juan-Luis, LAVILLE Jean-Louis, MOULAERT Frank, 2014 : «L'innovation sociale : repères introductifs», in KLEIN Juan-Luis, LAVILLE Jean-Louis, MOULAERT Frank (dir.), *L'innovation sociale*, Toulouse : Éditions Erès, 744.

- LATOUR Bruno, 2006 : *Changer de société. Refaire de la sociologie*, Paris : La Découverte.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMROT), 2006 : *Politique nationale de la ruralité. Une force pour tout le Québec*, 68 p.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMROT), 2008 : *Pour une plus grande prospérité et vitalité de nos municipalités. Plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées*, 60 p.
- MOULAERT Frank, JESSOP Bob, 2012 : «Theoretical Foundations for the Analysis of Socio-economic Development in Space», in MARTINELLI Franco, MOULAERT Frank, NOVY Allan (dir.), *Urban and Regional Development Trajectories in Contemporary Capitalism*, London : Routledge.
- PALEY Julia, 2002 : «Toward an Anthropology of Democracy», *Annual review of anthropology*, 31, 469-496.
- RICÉUR Paul, 1988 : «L'identité narrative», *Esprit*, juillet, 295-308.
- SASSEN Saskia, 2007 : *A sociology of globalization*, New York : Norton.

SOCIAL INNOVATION IN RURAL ENVIRONMENTS: A CASE STUDY OF SAINT-CAMILLE (QUÉBEC)

*In the difficult context of rural Quebec, the village of Saint-Camille has managed to reverse an almost century-old demographic decline and to host a strong community life, including new fields of economic activity. This paper explores two ways to understand that success. The first is the emphasis on shared governance, that is to say on the development of close ties between the various local government agencies and local civil society. The second understanding puts the emphasis on thirty years of continuous training, learning and promoting organized reflexivity, most evident in the importance given to cultural activities. These two paths of interpretation are illustrated by the lessons learned from two years of action-research realized by the Local Development Corporation and the Centre for Research on Social Innovations (CRISES). This research has shown that the microlocal territory that is the village of Saint-Camille has developed an innovative way to address local problems, that is to say a new and appropriate way to design community development. Local leaders' focus on culture – in the anthropological sense – put it into the *longue durée* of local identity, but also into the current dynamics of change of Québec rurality.*

Keywords : Social innovation, reflexivity, shared governance, rurality, Quebec.

SOZIALE INNOVATION IM LÄNDLICHEN RAUM AM BEISPIEL VON SAINT-CAMILLE (QUÉBEC)

Im schwierigen Kontext des ländlichen Raums in der Provinz Québec hat es das Dorf Saint-Camille geschafft, einen fast hundert Jahre alten Bevölkerungsrückgang umzukehren und dank einem entschlossenen gemeinschaftlichen Einsatz neue Wirtschaftsaktivitäten zu entwickeln. Dieser Beitrag präsentiert zwei Wege, um diesen Erfolg zu begreifen. Der Erste setzt den Schwerpunkt auf die gemeinsame Governance, d. h. die Entwicklung enger Beziehungen zwischen den lokalen Behörden und der Zivilgesellschaft. Zweitens wurde während über 30 Jahren dank Aktivitäten, die eine organisierte, sichtbare Reflexivität in der Bedeutung des kulturellen Geschehens fördern, der Schwerpunkt auf die Weiterbildung, die Lehre und die Fantasie gesetzt. Diese beiden Wege der Interpretation werden durch die Erfahrung aus der Forschung und Aktion nach einer mehr als zweijährigen Zusammenarbeit mit dem Forschungszentrum über soziale Innovationen (CRISES) veranschaulicht. Als Ergebnis geht hervor, dass auf dem Mikro-Lokalen Gebiet des Dorfes Sainte-Camille eine neue, innovative und geeignete Art und Weise die Entwicklung der Gemeinschaft zu begreifen, aufgezeigt werden konnte. Indem der Schwerpunkt auf die Kultur - in anthropologischem Sinne - gesetzt wird, wird sie von den Leadern langfristig in die Identität integriert, sowie auch in die wechselnde Dynamik der heutigen Ländlichkeit.

Stichwörter: Soziale Innovation, Reflexivität, Governance in Zusammenarbeit, Ländlichkeit, Québec.

HABITABILITÉ DU RÉSEAU DE MÉTRO PARISIEN : SUR LES PAS D'ISAAC JOSEPH, LE LONG DE L'ESPACE PUBLIC ET AU-DELÀ

MARION TILLOUS, Laboratoire d'études de genre et de sexualité (UMR 8238),
Université Paris 8, Vincennes Saint-Denis,
marion.tillous@univ-paris8.fr

RÉSUMÉ

Le lieu commun concernant le métro est justement qu'il n'est ni un lieu (mais un réseau), ni commun (les personnes qui en constituent la foule n'ont rien en commun et n'ont pas de lien entre elles), ce qui fait du métro notamment parisien un espace qui semble particulièrement inhabitable; il est perçu comme un univers dans lequel l'humanité des voyageurs est mise en doute. Or, cette image ne correspond pas avec les situations effectivement observées par nous dans le métro. Nous avons donc cherché comment décrire au plus juste ces situations, de façon à repenser l'aisance du voyageur au sein du réseau de transport collectif et à limiter le report vers l'usage de la voiture. L'intuition pragmatiste et interactionniste d'Isaac Joseph, sa façon de comprendre l'espace de mobilité comme un espace public support d'interactions sociales, sont utilement mises à profit pour identifier et décrire les sociabilités qui s'y déroulent entre voyageurs, et permettre de comprendre comment l'indifférence apparente même est en fait une marque de sociabilité. Notre propos est ici de démontrer, à partir d'entretiens semi-directifs et d'observation directe, comment le métro répond aux exigences de ce qui définit un espace public et qui constitue le substrat nécessaire à la constitution d'un territoire. Le propos de l'article est ainsi de démontrer la façon dont la notion d'habitabilité permet d'articuler celles d'espace public et de territoire.

Mots clés : Espace public, territoire, métro, inattention civile, méthodes qualitatives.

INTRODUCTION

Le métro est un espace qui, à Paris comme ailleurs, semble inhabitable en particulier parce qu'il paraît rendre impossible tout échange social. La proposition « dans

le métro, les gens ont l'air triste et ne se parlent pas» fait figure de lieu commun en France et dans son aire culturelle. Les discours artistiques relayent et entretiennent l'image d'un métro figure archétypale de l'anonymat des grandes villes et d'univers dans lequel l'humanité des voyageurs est mise en doute. Si habiter suppose d'entrer en interaction avec un lieu (spatial et social) jusqu'à se sentir concerné par ce qu'il y advient, alors les scènes figurant un métro vide ou peuplé d'une foule hagarde roulant de nuit, dans lequel peuvent avoir lieu courses-poursuites et assassinats sans que personne ne les remarque¹, dénoncent sans ambiguïté son impossible habitabilité². Or, cette image, mobilisée par un grand nombre de personnes interrogées dans le cadre d'entretiens semi-directifs, ne correspond pas avec les situations effectivement observées par nous dans le métro. Nous avons donc cherché comment décrire au plus juste ces situations, de façon à repenser l'aisance du voyageur au sein du réseau de transport collectif (TILLOUS, 2009).

L'intuition pragmatiste et interactionniste d'Isaac Joseph³, sa façon de comprendre l'espace de mobilité comme un espace public support d'interactions sociales, est utile pour identifier et décrire les sociabilités qui s'y déroulent entre voyageurs. Ce travail n'a pourtant pas été réalisé par Joseph⁴ dans le métro au contraire du bus (JOSEPH, 1987a) et bien évidemment de la rue (not. JOSEPH, 1984; JOSEPH, 1997). Joseph a en effet toujours abordé la question de l'expérience du voyageur depuis le réseau et les usages qui en sont faits (la gare comme monde d'intelligence distribuée, par exemple) (JOSEPH, 1999), et a réservé l'approche interactionniste à la question de la relation de service donc au point de vue de l'agent (JOSEPH, 1987b; JOSEPH, 2004). Nous proposerons donc d'effectuer cette articulation et de montrer comment les cadres de l'interaction en public se déploient pour le voyageur dans les espaces du métro, rendant les situations visibles et lisibles pour un observateur extérieur, et faisant de cet espace un espace public.

L'expérience du voyageur au sein du métro parisien a été plus directement abordée par l'un des doctorants d'Isaac Joseph, Éloi Le Mouël, en préalable d'une thèse portant sur le vécu des œuvres culturelles dans les espaces normalement dédiés au déplacement (LE MOUËL, 2006). Nous solliciterons ses travaux en fonction des besoins de l'analyse, au même titre que nos deux sources de données propres: les récits recueillis au

¹ Cf. *The Warriors*, 1979; *Kontroll*, 2003; *Collateral*, 2004.

² Pour le détail de l'analyse des discours artistiques relayant l'image d'un métro a-social, cf. TILLOUS, n.d.

³ «*La lecture de Simmel et de ses analyses microsociologiques de la conversation, ainsi que celle des sociologues de la première École de Chicago (Park, Burgess, etc.) et enfin celle de Goffman, ont achevé de convaincre Joseph qu'il fallait poser que "l'unité élémentaire des sciences sociales, c'est l'interaction"*» (JOSEPH, 2007, p. 13), reprenant ainsi le postulat d'un des pères fondateurs de l'interactionnisme symbolique, G. H. Mead. L'interactionnisme est avant tout une posture méthodologique. Elle recommande de prendre pour unité d'analyse ce qui se produit entre deux acteurs, la relation qui apparaît entre eux du fait de leurs actions réciproques et de leur capacité à observer ce qui se passe. Cette posture a une portée critique dans la mesure où elle permet de se défaire de certaines antinomies classiques en sciences sociales: l'individu contre la société, le sujet contre la structure, etc.» (CLOT-GOUDARD et TILLOUS, 2008, p. 108).

⁴ Ce qui était en fait son projet, comme en témoigne la recherche inaccomplie menée autour de la ligne 2 du métro parisien en comparaison avec la ligne 7 du métro new-yorkais (JOSEPH, 2003; TONNELAT *et al.*, 2007).

cours d'entretiens semi-directifs menés auprès des usagers de quatre pôles d'échange du réseau parisien entre 2005 et 2008 (TILLOUS, 2009) et de l'observation directe menée au cours de l'année 2010, sous la forme d'une description ethnographique de scènes observées dans le métro, et dans lesquelles nous nous sommes parfois trouvée engagée. Cette méthode nous a semblé pertinente dans la mesure où il s'agissait de mettre en évidence des interactions dans le cadre de l'espace public, c'est-à-dire qui se rendent visibles et lisibles aux yeux d'un observateur extérieur.

Nous proposons donc d'articuler notre article autour d'une typologie des grandes formes d'interactions qui se dégagent de notre enquête de terrain. Sa mise en œuvre doit beaucoup à la lecture des travaux d'Erving Goffman sur l'espace public (1959a; 1959b; 1963; 1967; 1974), de ceux de Stéphane Tonnelat sur le métro (TONNELAT, 2012; OCEJO et TONNELAT, 2013; TONNELAT, s.d.), ainsi qu'à l'ouvrage de référence de Lyn H. Lofland, *The Public Realm* (1998). Ce faisant, notre objectif est moins de contribuer à la connaissance de l'espace public que de montrer comment la reconnaissance du statut d'espace public suffit à remettre en cause l'inhabitabilité d'un espace. Les lecteurs de Marc Augé (1986; 2008) par exemple se demanderont peut-être quel est l'enjeu de démontrer en 2016 l'habitabilité du métro. Mais dans une perspective opérationnelle, l'image commune d'inhabitabilité qui l'entoure sert toujours de fondement à la possibilité d'une approche ergonomique (l'expérience du métro comme pure interaction homme-machine). Approche qui se traduit dans le cadre du programme «renouveau du métro» par exemple par le découpage d'un *parcours* voyageur en séquences, chacune appelant ensuite la mise en place d'équipements et de signalétiques utilisables par *le* voyageur «en toute autonomie» (RATP, 2014), c'est-à-dire comme s'il était parfaitement seul.

Reconnaître l'habitabilité de l'espace du métro, et à travers lui des réseaux et des espaces de mobilité, sert aussi de tête de pont pour interroger l'existence d'un territoire, ce que nous verrons en toute fin d'article. Espace public et territoire ne s'opposent pas, mais au contraire s'articulent l'un à l'autre autour de la notion d'habitabilité. Parler de territoire exclusivement à propos d'un espace privé reviendrait à cantonner cette notion à son usage éthologique et à réduire l'homme à l'animal. Le territoire est avant tout un espace public, dont l'habitabilité ne se restreint pas au social mais est étendue à l'espace.

LA CONSCIENCE DU REGARD

En public, l'interaction qui lie deux acteurs au cours d'une séquence d'action est exposée au regard d'un ensemble indéfini de personnes pour qui la situation doit être compréhensible de l'extérieur. Plus qu'une possibilité, c'est un devoir qui incombe aux acteurs de se soumettre aux règles de lisibilité et de visibilité, les deux piliers constitutifs du cadre de l'action en public. Pas question par exemple pour un passant de dissimuler un objet volumineux sous son manteau ou de se relever d'une chute sans en rendre la cause explicite («que ces bandes blanches deviennent glissantes quand il pleut...»). C'est ce qui conduit Erving Goffman (1959a; 1974, chap. 5) à envisager les cadres de l'action en public à la façon d'une scène théâtrale sur laquelle les acteurs doivent constamment agencer leurs actions de façon à ce qu'il soit, à tout moment, possible à un observateur extérieur de répondre à la question: «Que se passe-t-il ici?» (GOFFMAN, 1974).

L'existence d'un regard du public devient lisible dans les paroles ou la conduite des voyageurs lorsque celui-ci devient menaçant, c'est-à-dire quand l'acteur est pris dans une situation qui menace de lui faire perdre la «face». La «face» est le terme par lequel E. Goffman désigne la «*valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier*» (1967, p. 9). E. Le Mouël (2006) donne l'exemple d'une voyageuse dont le titre de transport ne fonctionne pas. Il s'agit probablement d'un abonnement car elle se refuse à le considérer comme invalide et à en acheter un autre. Si elle passe au-dessus du tripode de contrôle, il est probable que le public interprète sa ligne d'action comme une fraude, ce qui, pour une femme d'une quarantaine d'années, sera probablement perçu négativement. Elle doit donc donner à ce public les signes qui l'engagent à comprendre les cadres de la situation différemment : elle passe plusieurs fois de suite son titre pour le valider, manifeste verbalement son incompréhension et sa contrariété, puis passe par-dessus le tripode en continuant à grommeler. Elle évite ainsi de perdre la face, c'est-à-dire à la fois d'être gênée et d'embarrasser les autres voyageurs.

C'est la même préservation de la face qui est en jeu dans la situation observée par nous dans la salle d'échange métro / RER de la Gare du Nord et relatée ci-après :

Des personnes distribuent des tracts «Rayon d'Or». Elles portent devant elles des panières à la façon d'ouvreuses de cinéma ce qui laisse imaginer qu'elles distribuent des échantillons gratuits. De ce fait, les gens prennent volontiers ce qu'elles leur tendent, certains les remercient, d'autres s'approchent même pour recevoir quelque chose. Mais il ne s'agit que d'un tract et plusieurs voyageurs montrent une marque de déception.

Ces voyageurs qui jettent les tracts avec véhémence ou qui marquent fortement leur étonnement ont conscience qu'ils se sont laissé prendre à des cadres fabriqués et leur réaction forte ressort tout à la fois du mécontentement d'avoir perdu la face et de la volonté de la recouvrer en montrant qu'à présent ils ne sont plus dupes.

Un entretien réalisé auprès d'une personne âgée, Amélie, quatre-vingt-cinq ans, nous donne un exemple d'irruption du regard du public lorsque la situation devient potentiellement menaçante pour la préservation de sa «face». Amélie se refuse à emprunter le métro car elle a peur de tomber dans les escaliers. Dans cette chute, elle redoute tout autant la douleur (sa hanche est fragile, et elle devra sans doute retourner à l'hôpital) que la peur de l'humiliation : «Si je tombe, de quoi j'aurais l'air ?» Cette formulation rend explicite la peur d'Amélie d'être discréditée *aux yeux* des autres en cas de chute : le regard du public est un acteur à part entière dans cette scène imaginée et redoutée.

Il existe toutefois un autre type de situation au cours de laquelle le regard du public est lisible et cela sans que celui-ci ne soit menaçant : lorsque l'un des voyageurs se distingue des autres par son uniforme.

(Montparnasse, quai de la ligne 6, direction Étoile) Un officier en uniforme attend le métro ; il est debout, proche des voies. Derrière lui, un couple de personnes âgées (soixante-dix ans environ) le regarde et commente sans s'en cacher.

Par son costume, l'officier est devenu une personne publique, qui attire les regards, c'est-à-dire qui autorise que le regard du public se pose sur lui sans avoir à se détourner aussitôt. L'officier est pleinement exposé au public.

RENDRE SON ACTION ET SON STATUT EXPLICITES

Les voyageurs engagés dans leurs déplacements rencontrent en permanence le regard diffus du public plus ou moins relayé par celui d'acteurs précis, qui les oblige à rendre compte de leurs actions de manière théâtrale. E. Le Moël parle à ce propos, en s'inscrivant dans l'héritage direct d'I. Joseph et d'E. Goffman, de « *microdramas du quotidien* [qui] *forcent les acteurs à renouveler sans cesse leur gamme de justifications, alignements et réalignements* » (2006, p. 142). Il donne plusieurs exemples de microdramas, ou en d'autres termes de séquences théâtrales rapidement déroulées, au cours desquels les acteurs sont conduits à réajuster leur rôle selon les incidents qui adviennent (2006, p. 136-142) : telle femme rencontre une difficulté à enclencher son billet et réajuste la position de son corps pour se placer perpendiculairement au flux et *montrer* qu'elle ne veut plus y prendre part ; tel jeune homme ne trouve plus son billet alors qu'il se trouve devant les barrières de contrôle et *surjoue* le rôle du distrait, de la victime – d'une poche trop profonde –, du déboussolé.

Rendre son action explicite, c'est non seulement la rendre visible, mais également s'assurer qu'elle convient bien à la situation, qu'elle répond aux exigences de normalité définies par les cadres de la situation. L'observation suivante en donne un exemple :

(Montparnasse, couloir central reliant les deux pôles de la station). Deux femmes assez larges d'environ soixante-cinq ans discutent sur le tapis roulant. L'une d'elles commence à se reporter sur la gauche pour discuter plus confortablement. Je circulais jusque-là sur la gauche mais je me range derrière elles sur la droite pour voir comment les autres voyageurs vont leur adresser la parole. Sauf que l'homme qui me suivait m'a vue me reporter et commence par s'adresser à moi en riant : « Ça va être très compliqué ! » Je lui réponds par l'affirmative en souriant. Il leur demande simplement « Pardon, Mesdames » et la dame de gauche se range à nouveau.

L'observatrice, par son action, a rendu précaire la normalité de la démarche qui consiste à demander pardon aux personnes qui bloquent le passage du tapis roulant : l'homme qui la suit peut considérer qu'elle ne trouvera pas *normal* de demander pardon puisqu'elle-même ne l'a pas fait et s'est rangée derrière les deux dames. Il doit donc valider auprès de l'observatrice qui sert de témoin que son action est bien « normale » avant de l'engager tout à fait. Il ne fait pas qu'annoncer l'action qu'il s'apprête à faire, mais s'assure de son droit à la réaliser, droit que l'observatrice lui accorde en lui souriant.

La nécessité de faire « ce qu'il convient » de faire est verbalement exprimée au cours de l'interaction suivante :

(Gare du Nord, salle centrale d'échange RER-métro) Je m'approche de guichets désaffectés (recouverts d'une vitre sans tain) et m'y appuie pour ranger quelque chose dans ma sacoche. Je me retourne pour observer la situation, et

une femme qui était derrière moi s'approche comme pour prendre ma suite au guichet. N'y voyant personne, elle s'adresse à moi : « Qu'est-ce qu'on est censés faire ? », puis ajoute « Je voudrais prendre un billet ». Je lui demande sa destination. Elle me répond « Port-Royal sur le RER B ». Je lui indique alors l'ADUP⁵ le plus proche. Elle approuve : « Ah, d'accord, merci ».

La rupture de cadre provoqué par l'information contradictoire : « Cette jeune femme semble arrêtée devant un guichet comme si elle venait de réaliser une transaction, mais personne n'est visible derrière ce guichet », suscite chez la personne la demande d'une explicitation des cadres. Cette demande est verbalement exprimée par la question : « Qu'est-ce qu'on est censés faire ? », qui revient à demander : « Quels sont les cadres selon lesquels je suis censée agir ? ».

Les personnes engagées dans le cours d'une action doivent rendre explicites non seulement leur action, mais également leur statut et le degré de lien qui les unit aux autres personnes en présence. Ces signes du lien vont de la main tenue dans un couple et la bise échangée par deux amis avant de se séparer, à la revendication du jeune homme (Montparnasse, couloir central) assis sur la rampe du tapis roulant, qui tient son amie serrée contre lui entre ses bras et ses jambes, et qui regarde directement les personnes qui passent à côté d'eux.

MOTILITÉ COOPÉRATIVE

La motilité coopérative est le principe selon lequel la plupart des « unités véhiculaires », voitures, cycles ou même piétons, emploient constamment dans la circulation des procédés qui leur évitent de cogner les uns dans les autres. Ces procédés, et le fait qu'ils « *projetent une structure sur le comportement dans la rue* » ont été mis en évidence par E. Goffman (GOFFMAN, 1959b, chap. 2.II). L'expression « *motilité coopérative* » pour désigner cet ensemble de procédés est de L. H. Lofland (1998, p. 29).

Cette motilité coopérative est l'interaction sociale la plus immédiatement constatable pour un observateur extérieur. Il lui suffit de se poster à n'importe quel point très fréquenté du réseau, par exemple la station Gare du Nord pendant l'hyperpointe du matin, pour constater que les voyageurs ne se rentrent pas dedans, mais s'évitent, ralentissent ou accélèrent leur pas selon les besoins, anticipent les mouvements des autres voyageurs. Cette observation générale peut être aisément confirmée par différents exemples de situations :

(Gare de l'Est, quai de la ligne 5, direction Place d'Italie) Une rame de métro entre en station. Les voyageurs qui attendent sur le quai se mettent sur le côté des portes et laissent descendre les quelques voyageurs qui quittent la rame, avant de s'y engouffrer. Sur le quai, un homme chargé d'une valise, qui vient de sortir de la rame, se met sur le côté entre deux séries de sièges pour ne pas freiner les voyageurs plus rapides. Il attend que le quai se vide, puis il repart.

⁵ Appareil distributeur à l'usage du public : automate de vente des titres de transport au sein du réseau RATP.

Dans les couloirs, cette motilité coopérative est facilitée par le fait que les circulations suivent un sens dominant, et peuvent se répartir en deux flux distincts.

(Gare du Nord, couloir qui relie la station à La Chapelle) Les voyageurs se divisent en deux flux, l'un en direction de Gare du Nord, l'autre à destination de La Chapelle. Les voyageurs circulent sur la droite, à un rythme soutenu mais relativement identique pour tous. Personne n'est à l'arrêt, ni dans les couloirs, ni même sur les escaliers mécaniques. Je voudrais m'arrêter pour observer les personnes en présence, mais je ne trouve pas « d'alibi » : je n'ai pas de raison de ne pas être en mouvement.

Cette motilité coopérative est avant tout possible du fait d'une constante attention portée à l'autre. Cette attention est quelque chose qui s'apprend, comme en témoigne cette situation.

(Gare de Lyon, quai de la ligne 14) Un enfant de deux ou trois ans pousse une petite valise à roulettes bleue presque aussi grande que lui. Son image se réfléchit sur les parois des portes palières, ce qui semble beaucoup l'amuser. De ce fait, il ne voit pas qu'il fonce sur une jeune femme qui arrive en sens inverse et s'apprête à l'éviter. Sa mère le rappelle à l'ordre : « Regarde où tu vas ! » Il s'arrête net, regarde sa mère puis la jeune femme.

ÉCHANGES CONFIRMATIFS

E. Goffman remarque que toute prestation – don, service, attention – appelle une marque de gratitude. Il nomme « *échange confirmatif* » (GOFFMAN, 1959b, chap. 3) ces interactions qui lient la prestation à la gratitude, qu'il s'agisse d'assistance suivie d'un remerciement ou d'une simple salutation à laquelle la personne saluée répond.

La prestation peut être réalisée suite à une demande. La demande la plus courante au sein du métro est la demande de direction. L'observation suivante en donne un exemple :

(Châtelet-les-Halles, salle d'échange lignes 1-4-14) Un jeune homme s'approche d'une femme en marche vers la ligne 1. Il lui demande vraisemblablement sa direction car elle lui indique la direction de la Porte de Clignancourt en lui disant : « Ligne 4, 4 ». Il répond : « Merci, merci ! » et s'éloigne dans la direction indiquée.

Thierry, vingt-cinq ans, témoigne de la banalité pour lui de ce type d'interaction lorsqu'il explique à son interlocutrice qu'il préfère demander de l'aide aux personnes qui l'entoure plutôt que de tenter de comprendre la signalétique de sortie de station :

« Int. : Ces "gens", tu les choisis ou tu interrogues au hasard ?

Thierry : Je fais confiance. Je pose des questions quand je commence à trop m'énerver, je pose la question à la première personne qui passe à côté de moi. »

Mais la prestation peut aussi être réalisée sans que la personne à qui elle est destinée n'en fasse la demande.

(Bobigny, salle de vente) Un jeune homme de vingt-cinq ans environ passe la barrière de contrôle puis remarque une jeune femme du même âge en jupe courte et chaussures à talons qui téléphone de l'autre côté (hors contrôle). Il lui fait signe de s'approcher des portes battantes de sortie qu'il ouvre en faisant mine de sortir. Il lui permet ainsi très galamment de frauder, c'est-à-dire sans avoir à enjamber les tripodes. Elle le remercie et reprend son appel. Il file devant.

APPORTER DE L'AIDE AUX PERSONNES EN COPRÉSENCE

Si les échanges confirmatifs adviennent si régulièrement dans le métro comme dans la rue, c'est parce qu'ils sont soutenus par un autre principe de l'action en public que Lyn H. Lofland nomme la «*serviabilité restreinte*» (LOFLAND, 1998, p. 32). En public, lorsqu'une demande est formulée («*Quelle heure est-il?*» par exemple) ou qu'une personne semble manifestement avoir besoin d'assistance, il est normal – en d'autres termes, il entre dans les normes de l'action en public – de répondre à cette demande de manière «*restreinte*», c'est-à-dire sans s'appesantir ou tirer avantage de la situation. L'exemple donné plus haut en témoigne : le jeune homme aide la jeune femme à frauder mais part dès lors que celle-ci l'a remercié (au double sens du terme). Il est confirmé par celui-ci :

*(Bobigny, escalier de la gare routière) Une femme d'une trentaine d'années porte un chariot lourd. Elle s'apprête à descendre les escaliers mais semble embarrassée, d'autant que beaucoup de monde s'engage en même temps qu'elle dans l'escalier. Un homme de vingt/vingt-cinq ans attrape le bas de son chariot. Elle le gratifie d'un «*Merci, chéri!*». En bas de l'escalier, elle reprend «*Merci, mon amour!*». Il a des écouteurs et n'entend pas (ou ne veut pas entendre) et ne répond rien. Il s'éloigne.*

L'attitude du jeune homme n'est pas particulièrement avenante, mais il a apporté l'aide nécessaire à la femme encombrée d'un chariot.

Cette serviabilité est peu évoquée par les personnes interrogées, sans doute du fait de son caractère «*restreint*» : l'aide est vite apportée, la réponse est courte, l'interaction est vite oubliée. Seule Carole mentionne une aide apportée à un vieil homme qui venait de glisser sur le sol humide de la station Saint-Lazare (ligne 14) ; elle l'évoque surtout pour regretter ce qui est arrivé à ce vieil homme. Certains voyageurs mentionnent toutefois avoir bénéficié de cette aide, comme Ernestine, soixante-seize ans :

*«*Ernestine : je prends le métro en bout de ligne donc je trouve toujours une place assise, et puis comme je prends mon temps généralement, quand je vais, bon mettons à Clichy, je monte en 7 là-haut et puis si je n'ai pas de place, bah, j'attends le suivant et puis je suis assise. Au moins pour aller jusqu'à Opéra, bon, puis après généralement vous tombez sur des gens qui laissent la place aux personnes âgées. Au début, ça me choquait un peu, faut que je me mette dans la tête que je suis une personne âgée (elle rit).*»*

ÉCHANGES RÉPARATEURS

Aux «*échanges confirmatifs*» qu'il associe à des rituels positifs, E. Goffman oppose les «*échanges réparateurs*» (GOFFMAN, 1959b, chap. 4) de l'ordre du rituel négatif. Il remarque que «*toute infraction commise réclame un dialogue car l'offenseur doit fournir des explications et des assurances réparatrices et l'offensé faire un signe qui en montre l'acceptation et la suffisance*» (GOFFMAN, 1959b, p. 74). C'est dans cette interaction : «*infraction – excuse – acceptation de l'excuse*» que réside l'échange réparateur.

Les microdramas identifiés par E. Le Mouël montrent que dans le métro, la simple pause au cours du déplacement peut être assimilée à une infraction à la norme qui est de circuler, tout spécialement aux abords des barrières de contrôle. Si la pause ne gêne personne en particulier, elle demande *a minima* une explication théâtralisée : la posture change, les expressions ou les gestes permettent d'expliquer la pause. Si cet arrêt est brusque et gêne une personne en particulier, il donnera lieu à des excuses plus formelles (un mot, un geste de la main) qui appelleront une acceptation de la part de la personne gênée. C'est le cas par exemple dans l'observation suivante :

(Bobigny, salle de vente) Devant les guichets automatiques. L'un des guichets est occupé et devant l'autre se trouve un homme en train de secouer le bas de son pantalon. Une jeune fille de vingt ans environ lui demande s'il compte utiliser le guichet libre. Le temps qu'il comprenne sa question et lui réponde, une autre jeune fille s'installe au guichet. La première la foudroie du regard, et l'homme s'écarte en disant à voix basse : « Pardon ! ».

L'infraction peut également provenir d'une incompréhension des cadres de la situation. Dans l'exemple suivant, l'homme entre en infraction à la norme par confusion entre les barres destinées aux voyageurs et une tringle à rideaux.

(Dans le métro ligne 4) Deux femmes sont debout dans l'espace vide entre les sièges, l'une d'elles tient une barre en acier de type tringle à rideaux. En arrivant en station, le métro freine brusquement et un homme debout à côté d'elles se rattrape involontairement à la barre. Il s'excuse verbalement et sort. Elles échangent deux mots une fois l'homme parti, l'air indigné.

L'échange final entre les deux femmes se fait sur un ton d'indignation non pas parce que l'infraction était trop importante ou que l'homme ne s'est pas excusé, mais parce que celui-ci est parti trop rapidement après leur avoir présenté ses excuses pour leur laisser le temps de les accepter. L'échange réparateur n'a donc pas pu être mené à son terme.

L'INATTENTION CIVILE

Dernière des formes spécifiques de l'action en public, l'inattention civile est particulièrement sensible dans le métro, que ce soit au cours des observations ou dans les paroles des personnes interviewées. Cette forme de conduite «*consiste à montrer à autrui qu'on l'a bien vu et que l'on est attentif à sa présence (lui-même devant en faire autant) et, un instant plus tard, détourner l'attention pour lui faire comprendre qu'il n'est pas l'objet d'une curiosité ou d'une intention particulière.*

En faisant ce geste de courtoisie visuelle, le regard du premier peut croiser celui de l’autre, sans pour autant s’autoriser de “reconnaissance”. Lorsque l’échange se déroule dans la rue, entre deux passants, l’inattention civile prend parfois la forme suivante : on jette un œil sur autrui à environ deux mètres de lui ; pendant ce temps on se répartit par gestes les deux côtés de la rue, puis on baisse les yeux à son passage, comme pour une extinction des feux. C’est là peut-être le plus mineur des rituels interpersonnels, mais celui qui règle constamment nos échanges en sociétés» (GOFFMAN, 1963, p. 84)⁶.

(Châtelet-les-Halles, quai de la ligne 4, direction Porte d’Orléans) Un homme entre sur le quai depuis la ligne 1, donc par l’entrée qui se situe au milieu du quai. Son premier regard est pour la voie ferrée : il vérifie probablement que son train n’arrive pas. Son regard se porte ensuite sur la personne immédiatement à sa gauche, un jeune homme en train d’écouter de la musique. Il détourne les yeux puis regarde le bout du quai toujours vers la gauche, où il se dirige. Il s’arrête à mi-parcours et se retourne pour regarder le panneau annonçant le temps d’attente jusqu’au prochain train. Il attend, face aux voies.

L’inattention civile est aussi en cours à la fin d’une interaction : les deux personnes qui ne se connaissent pas vont rapidement détourner leur regard après un échange, par exemple de type confirmatif ou réparateur. Les deux exemples suivants illustrent bien ce fait, en même temps qu’ils montrent que l’inattention civile ne s’applique pas, ou moins, aux enfants.

(Gare de l’Est, quai de la ligne 5, direction Bobigny) Un groupe d’enfants de dix/douze ans attire l’attention et la sollicitude. Les adultes autour leur font face et ne leur tournent pas le dos. Deux petites filles regardent l’affiche annonçant un concert d’H. F. Thiéfaïne où celui-ci pose torse nu et s’exclament : « Ah, c’est moche ! » Deux femmes proches du groupe échangent alors un regard, esquissent un sourire, puis baissent les yeux et regardent dans le vide.

(Gare de Lyon, quai de la ligne 1, direction La Défense) L’homme qui pestait tout à l’heure dans la salle de vente descend avec sa valise en la faisant rouler d’une marche à l’autre. Cela fait beaucoup de bruit et une petite fille qui descend sa propre valise rose en la faisant rouler le regarde avec des yeux ronds. Le monsieur s’en rend compte et échange quelques mots avec l’enfant, puis regarde la mère puis regarde à nouveau devant lui.

Plusieurs des voyageurs interrogés font référence à ce «code» de conduite de manière très négative, c’est-à-dire en ne percevant que la dimension de réserve (les gens ne se parlent pas, ne se regardent pas) et non pas le regard permis par cet accord de réserve. L’entretien le plus explicite à ce titre est celui réalisé avec Jules. Son expérience est précieuse pour notre recherche dans la mesure où elle définit très finement l’existence d’un «code» d’ignorance entre voyageurs (extrait n° 1). Surtout, elle fait le lien entre ce code et différentes sources de malaise (manque d’aisance) qui affectent les voyageurs *in situ* (extrait n° 2).

⁶ Traduction proposée par Joseph à l’occasion de son article «Prises, réserves, épreuves» (JOSEPH, 1997, p. 137).

Extrait n° 1 « Jules [À propos des raisons qui l'ont poussé à abandonner l'usage des transports collectifs]: Et la deuxième raison majeure, c'est d'éviter le stress des transports en commun. Dans les grandes villes ou dans les zones urbaines, une majeure partie du stress ou de l'agression qu'on reçoit, elle est dans les transports en commun. Et moi, je voulais éviter ça.

Interviewer: Dans les "grandes villes" en général? Il y a d'autres personnes qui t'ont parlé de la même chose?

Jules: Non, mais c'est une sorte de ressenti commun. J'ai l'impression que c'est une sorte d'accord entre tout le monde que les transports en commun, c'est là où tu te fais vraiment agresser. Pas directement, mais il y a une agression indirecte du fait que personne ne se parle, qu'il y a des codes – à mon avis – de vie tacites dans le métro qui ne sont pas très sains.

Interviewer: Qu'est-ce que c'est que ces "codes"?

Jules: C'est que personne ne se parle jamais. Tout le monde s'ignore. Que pour ne pas déranger les gens, il faut les ignorer, il faut faire comme s'ils n'existaient pas. Et ça, c'est une violence. Tu ne regardes pas les gens dans les yeux, tu ne leur adresses pas la parole, même si tu as envie de leur dire quelque chose, tu ne leur dis pas.»

Dans ce premier extrait, Jules décrit en quoi consiste, *in situ*, en situation, le comportement d'ignorance mutuelle: pas de regard, pas de parole, tout se passe comme s'il n'y avait pas de place pour l'interaction. Il considère que ce comportement est répandu de façon tellement généralisée, tellement systématique qu'il peut être assimilé à un code. Or, ce code est à double tranchant: il permet aux «gens» de ne pas être «dérangés» en même temps qu'il est vécu comme une violence par les personnes, telles Jules, qui souhaiteraient le transgresser. Les termes «pas très sains» apportent un complément d'information sur la nature de cette violence: Jules suggère de cette façon que ce code serait né d'une perversion du comportement lié au cadre inhumain des «grandes villes». Il revient lui-même sur cette affirmation catégorique au cours de l'extrait n° 2: le phénomène ne touche pas les grandes villes dans leur ensemble, mais exclusivement les villes occidentales.

Extrait n° 2. « Jules: Alors que quand tu es comprimé dans un métro, tu es comprimé sur toi-même. On pourrait presque dire dans un sens que le corps est nié dans les transports en commun: tu dois faire attention à ne pas marcher sur les pieds des gens, tu dois faire attention à prendre le moins de place possible, tu dois faire attention à tout ça, ce qui fait que tu dois être dans un effacement de toi permanent. Alors que quand tu marches dans la rue ou quand tu es à vélo, tu occupes l'espace que ton corps occupe, sans te poser de question. Alors que l'espace que ton corps occupe quand tu es dans une rame de métro bondée il est remis en question constamment par les gens qui sont autour de toi, par... le mot à mon avis, c'est la "promiscuité". La promiscuité que tu as avec des gens que tu ne peux pas... auxquels tu ne peux pas t'adresser, avec lesquels tu ne peux pas avoir une relation... tu ne peux pas leur dire un mot, pour justement faire que cette promiscuité, là, se change en relation. D'où le blocage ou le barrage, d'où le stress, d'où la violence qu'il y a dans les transports en commun. »

D'autres voyageurs assimilent comme Jules l'inattention civile à une indifférence inébranlable à laquelle eux-mêmes doivent se conformer; ce qui engendre chez eux

des sources de malaise. Ernestine, citée plus haut à propos des places que les autres voyageurs lui cèdent dans le métro précise qu’elle n’en fera jamais la demande, pas plus qu’elle ne demandera son chemin; pourtant, le fait de s’adresser à d’autres personnes dans la rue lui pose moins de problèmes. Carole souffre quant à elle de devoir pousser les autres voyageurs pour pouvoir entrer dans le RER pendant l’hyperpointe du matin sans pouvoir leur adresser la parole.

Il semble que, dans les témoignages de ces deux femmes comme, finalement, dans celui de Jules, l’inattention polie est perçue de manière différente dans le métro que dans les autres espaces (la rue, le bus) parce qu’elle y prend des formes archétypales. Ce constat ne doit pas nous conduire à remettre en cause le fait qu’il y a bien échange de regards avant que ceux-ci ne se détournent et que l’interaction est bien présente au sein du métro, car les observations réalisées par E. Le Mouél comme par nous le confirment. Il nous permet en revanche de questionner l’assimilation complète des espaces du métro aux espaces publics urbains postulée par l’approche d’I. Joseph. Et de montrer que la spatialité propre du métro donne effectivement un cadre spécifique aux interactions sociales et en fait un espace public bien distinct de celui, habituellement fréquenté et étudié, de la rue.

CONCLUSION

Le résultat principal de cette revue des conduites d’exposition et d’évitement qui ont lieu dans le métro est que, même si le voyageur paraît évoluer au milieu de personnes qu’il ne connaît pas et qui ne lui sont pas même familières à la façon des habitants d’un quartier, il est constamment en interaction avec les personnes autour en positif (répondre à une question, s’excuser d’un signe de la main) comme en négatif (les éviter, leur laisser leur quant-à-soi). La réserve même est une marque du soin porté à la qualité de la coprésence. L’inattention civile, qui prend des formes archétypales dans l’espace du métro et conduit à donner une image du métro comme lieu a-social, est d’abord une marque de courtoisie, donc de sociabilité et finalement tout simplement de socialité⁷. «*L’idée que chacun est seul dans la foule, atome anonyme, est une vérité littéraire, mais ce n’est pas la vérité des scènes de rues réelles. Solitaire, l’individu peut l’être, mais aussi pourvu de parades toutes prêtes qu’un sourd-muet dans une réception*» (GOFFMAN, 1959b, p. 136-137)⁸.

L’analyse systématique des formes d’interaction qui ponctuent l’expérience du voyageur au sein du métro permet donc d’enfoncer un coin dans l’image d’inhabitabilité que renvoient discours artistiques et lieux communs. Ce qui paraît comme une forme d’indifférence spécifique au métro peut elle-même être comprise comme une forme de sociabilité dès lors qu’elle est replacée dans les cadres de l’espace public et

⁷ On distinguera la *socialité* comme existence d’interactions sociales qui définissent le lieu avant le rapport individuel à la machine de la *sociabilité* entendue comme interaction sociale placée sous le sceau de la civilité.

⁸ Cité par Joseph (1984, p. 42) qui utilise cet argument pour contester l’idée d’un «*anonymat des grandes villes*». Il ajoute: «*Une fois de plus, nous retrouvons Simmel: il faut arrêter de se plaindre de la superficialité des rapports sociaux. La grande ville n’est pas le décor d’une perte irrémédiable du sens. C’est un milieu où les identités se laissent lire en surface, où “le plus profond c’est la peau”*» (Deleuze, *Logique du Sens*, p. 126)».

sa spécificité dans le métro. Nous avons ainsi vu que (1) les actions qui se déroulent dans le métro sont en permanence exposées au regard du public. (2) Cela exige des personnes présentes de rendre explicite et lisible le cours de leur action. Grâce à ce principe central, des formes d’interactions sociales plus idéal-typiques peuvent être identifiées dans le métro comme (3) la motilité coopérative, (4) les échanges confirmatifs qui répondent par une marque de gratitude à toute prestation (don, service, attention), (5) l’aide apportée aux personnes les plus immédiatement proches, (6) les échanges réparateurs qui répondent, eux, par une excuse (appelant elle-même une acceptation explicite) à toute infraction, et (7) l’inattention civile. Cette dernière est celle où émerge le plus précisément la spécificité spatiale du métro, puisque la proximité contrainte et l’absence d’issue immédiate accentuent l’inattention qui paraît alors indifférence.

Cette spécificité spatiale, qui donne aux interactions en public bel et bien existantes une forme propre, produit une habitabilité hors norme. Cette habitabilité, tissée entre l’espace et le social, est de ce fait bel et bien celle d’un territoire. La notion d’habitabilité, d’abord examinée à travers celle d’espace public, nous conduit à l’articuler avec celle de territoire, ce qui fera l’objet d’un second article (TILLOUS, s.d.).

BIBLIOGRAPHIE

- AUGÉ Marc, 2008 : *Le métro revisité*, Paris : Seuil.
- AUGÉ Marc, 1986 : *Un ethnologue dans le métro*, Paris : Hachette.
- CLOT-GOUDARD Rémi, TILLOUS Marion, 2008 : « L’espace du réseau : du flux au territoire. Le tournant pragmatiste engagé par Isaac Joseph », *Tracés*, 15, 107-126.
- GOFFMAN Erving, 1959a : *La mise en scène de la vie quotidienne, Tome 1, La présentation de soi*, Paris : Minuit.
- GOFFMAN Erving, 1959b : *La mise en scène de la vie quotidienne, Tome 2, Les relations en public*, Paris : Minuit.
- GOFFMAN Erving, 1963 : *Behavior in Public Places : Notes on the Social Organization of Gatherings*, New York : Free Press of Glencoe.
- GOFFMAN ERVING, 1967 : *Les rites d’interaction*, Paris : Minuit.
- GOFFMAN ERVING, 1974 : *Les cadres de l’expérience*, Paris : Minuit.
- JOSEPH Isaac, 1984 : *Le passant considérable, essai sur la dispersion de l’espace public*, Paris : Librairie des Méridiens.
- JOSEPH Isaac, 1987a : *Bus – Réseaux – Territoires*, Paris : RATP, Département du développement, Unité prospective (rapport n° 20).
- JOSEPH Isaac, 1987b : *L’enjeu-station. La station de métro comme espace public*, Paris : RATP, Département du développement, Unité prospective (rapport n° 21).
- JOSEPH Isaac, 1997 : « Prises, réserves, épreuves », *Communications*, 65(1), 131-142.
- JOSEPH Isaac, 1999 : *Villes en gares*, La Tour d’Aigues : Éditions de L’Aube.
- JOSEPH Isaac, 2003 : *Continuités urbaines et seuils de la mobilité : le parcours de la ligne 2 du métro parisien entre la place de Clichy et Ménilmontant*, Projet de recherche.

- JOSEPH Isaac, 2004 : *Météor. Les métamorphoses du métro*, Paris : Economica.
- JOSEPH Isaac, 2007 : «Parcours : Simmel, l'écologie urbaine et Goffman», in CÉFAÏ Daniel, PASQUIER Dominique (éd.), *Les Sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris : PUF.
- LOFLAND Lyn H., 1998 : *The Public Realm: Exploring the City's Quintessential Social Territory*, New York : Aldine de Gruyter.
- LE MOUËL Éloi, 2006 : *La culture dans les espaces non dédiés. Le cas de la RATP : les figures de l'usager citoyen et de l'usager client comme horizons de l'espace public*, Nanterre : Université Paris 10 – Nanterre, sous la direction de I. Joseph et A. Milon.
- OCEJO Richard E., TONNELAT Stéphane, 2013 : «Subway diaries : How people experience and practice riding the train», *Ethnography*, 15(4), 493-515.
- RATP, 2014 : «Sur toute la ligne, cap sur le service !», *Dossier de presse, avril 2014*.
- TILLOUS Marion, s.d. : «Le métro comme territoire : à l'articulation entre l'espace public et l'espace familial», Flux (à paraître).
- TILLOUS Marion, 2009 : *Le voyageur au sein des espaces de mobilité : un individu face à une machine ou un être socialisé en interaction avec un territoire ? Les déterminants de l'aisance au cours du déplacement urbain*, Paris : Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne, Département de géographie – Aménagement, sous la direction de Francis Beaucire.
- TONNELAT Stéphane, JOLÉ Michèle, KORNBLUM William, 2007 : Vers une ethnographie coopérative. Trouver sa place dans la "ville en train de se faire.", in CÉFAÏ Daniel, SATURNO Carole (éd.), *Itinéraires d'un pragmatiste. Autour d'Isaac Joseph*, Paris : Economica.
- TONNELAT Stéphane, 2012 : «Confiance et émotions dans le métro de New York», in ESPINASSE Catherine, KAMINAGAÏ Yo, LE MOUËL Éloi (éd.), *Lieux et Liens, actes du colloque de Cerisy, 26 mai au 2 juin 2009 (tome 2)*, Paris : L'Harmattan, 201-228.
- TONNELAT Stéphane, s.d. : «Trust and emotions in the subway : a New York City experience», in TONNELAT Stéphane, KORNBLUM William (eds), *Becoming New-Yorkers on the 7 train (book proposal)*, New York : New York University Press.

INHABITING PARIS' METRO NETWORK : WALKING IN ISAAC JOSEPH'S FOOTSTEPS, ALONG THE PUBLIC SPACE AND BEYOND

The Paris metro is a space which is neither a place (but a network) nor common (individuals constituting the mob have nothing in common, nothing that links them), reason why it seems to be impossible to inhabit; it is seen as a world in which the humanity of the passengers is questioned. Yet this image doesn't match with the situations I have observed in the metro. For this reason, I have tried to discover how to best describe these situations, in order to get a new perspective on the passenger's sense of ease within the public transport network towards the goal of the limiting a modal shift to car usage. Isaac Joseph's pragmatist and interactionist approach, specifically his way to understand the space of mobility as a public space that supports social interactions, is useful for understanding how this apparent indifference is actually a sign of sociability. My intention here is to demonstrate, based on semi-structured interviews and direct observation, how the metro complies with the characteristics of the definition of a public space which is the first step towards the definition of a territory. The argument is that the notion of habitability helps to articulate those of public space and territory.

Keywords : Public space, territory, metro, civil inattention, qualitative methods.

BEWOHNBARKEIT DER PARISER MÉTRO: AUF DEN SPUREN DES ISAAC JOSEPH, DEM ÖFFENTLICHEN RAUM ENTLANG UND NOCH WEITER

Im allgemeinen Denken wird die Pariser "Métro" weder als ein Ort noch als allgemein betrachtet; es ist nicht ein Platz sondern ein Netz und die Leute, die die Menge bilden, haben nichts Gemeinsames und auch keine Verbindung zueinander. Daher ist die U-Bahn, namentlich die Pariser Métro, ein besonders unbewohnbar scheinender Raum, der wie ein Universum empfunden wird, in welchem die Menschheit in Frage gestellt wird. Dieses Bild entspricht aber nicht den Situationen, die wir tatsächlich in der Métro beobachtet haben. Wir haben deshalb versucht, diese Situationen genauestens zu beschreiben, um das Wohlsein des Reisenden im öffentlichen Verkehrsnetz neu zu überlegen und um den Umstieg aufs Auto zu begrenzen. Die pragmatische und interaktive Intuition von Isaac Joseph, seine Art, den Mobilitätsraum als ein öffentlicher, soziale Interaktionen unterstützender Raum zu begreifen, wird mit Nutzen eingesetzt, um die sich dort unter den Reisenden abwickelnden Soziabilitäten zu beschreiben und zu identifizieren, und weiterhin zu verstehen, wie sogar die scheinbare Gleichgültigkeit in der Tat ein Zeichen der Soziabilität ist. Dieser Beitrag beschreibt die Absicht, anhand von teilrichtungsgebenden Gesprächen und direkter Beobachtung zu zeigen, wie die Métro den Anforderungen entspricht, die einen öffentlichen Raum definieren und die die notwendige Grundlage zur Schaffung eines Territoriums bilden. Somit will im Beitrag gezeigt werden, wie der Begriff der Bewohnbarkeit das Zusammenspiel von öffentlichem Raum und Territorium ermöglicht.

Stichwörter: Öffentlicher Raum, Territorium, U-Bahn (Métro), zivile Unachtsamkeit, qualitative Methoden.

DE LA FÊTE COMME PROJET DE TERRITOIRE RÉFLEXIONS LIMINAIRES AUTOUR DE « LA FERME DU BONHEUR »

JENNIFER BUYCK, Institut d'urbanisme de Grenoble / UMR Pacte,
Université Grenoble Alpes
jennifer.buyck@univ-grenoble-alpes.fr

OLIVIER PERRIER, École nationale supérieure d'architecture de Lyon
olivier.perrier@lyon.archi.fr

RÉSUMÉ

Les expériences d'agriculture urbaine françaises – telles que développées dans les jardins partagés, les zones de cueillette, les fermes pédagogiques... – retranscrivent essentiellement un besoin des habitants, de citoyens notamment, de s'approprier (se réapproprier ?) des savoir-faire, des solidarités, ancrés dans un territoire dont ils ont perdu la maîtrise. Que se cache-t-il derrière ce désir agri-urbain ? Celui-ci ne saurait se réduire à une pure nécessité alimentaire, ni même se justifier par un simple discours de transition écologique. À l'heure actuelle, le véritable enjeu de ces pratiques semble bien plus reposer sur la reviviscence d'une certaine convivialité. Que seraient les jardins partagés sans leurs temps de fête, que seraient des fermes pédagogiques sans humanité, que seraient les temps de cueillette sans la cuisine et le repas qui les suivent ? Nous formulons ici l'hypothèse que de telles pratiques festives relèvent du désir, un désir habitant. Un désir d'habiter ? L'ambition de notre propos est en effet de relier la question du désir à celles de l'usage et de la fabrication des territoires contemporains par l'interrogation – historique, philosophique et politique – d'hétérochronies singulières, de fêtes aux jardins, incarnées ici par l'exemple emblématique de la « Ferme du Bonheur ». S'intéresser à l'émergence de ces pratiques permettra d'évoquer, voire de dévoiler, un projet d'infraterritorialisation ; car bien que ces pratiques puissent paraître anecdotiques, même résiduelles, elles n'en seraient pas moins révélatrices d'un nouveau paradigme des territoires contemporains.

Mots clés : Ferme du Bonheur, fête, infra-politique, projet, territoire.

INTRODUCTION

Les expériences d’agriculture urbaine françaises – telles que développées dans les jardins partagés, les zones de cueillette, les fermes pédagogiques... – retranscrivent essentiellement un besoin des habitants, de citoyens notamment, de s’approprier (se réapproprier?) des savoir-faire, des solidarités, ancrés dans un territoire dont ils ont perdu la maîtrise. Que se cache-t-il derrière ce désir agri-urbain? Celui-ci ne saurait se réduire à une pure nécessité alimentaire, ni même se justifier par un simple discours de transition écologique. À l’heure actuelle, le véritable enjeu de ces pratiques semble bien plus reposer sur la reviviscence d’une certaine convivialité (CAILLÉ, 2011). Que seraient les jardins partagés sans leurs temps de fête, que seraient des fermes pédagogiques sans humanités, que seraient les temps de cueillette sans la cuisine et le repas qui les suivent?

Nous formulons ici l’hypothèse que de telles pratiques festives relèvent du désir, un désir habitant. Un désir d’habiter? L’ambition de notre propos est en effet de relier la question du désir à celles de l’usage et de la fabrication des territoires contemporains par l’interrogation – historique, philosophique et politique – d’hétérochronies singulières, de fêtes aux jardins, incarnées ici par l’exemple emblématique de la « Ferme du Bonheur ». S’intéresser à l’émergence de ces pratiques permettra d’évoquer, voire de dévoiler, un projet d’infra-territorialisation; car bien que ces pratiques puissent paraître anecdotiques, même résiduelles, elles n’en seraient pas moins révélatrices d’une nouvelle compréhension des territoires contemporains.

L’exploration d’une telle thèse ne prendra bien entendu toute son ampleur qu’à l’étude précise d’exemples l’incarnant. Dans notre cas, nous partirons de l’exemple de la Ferme du Bonheur fondée par Roger des Prés, inscrit sur les listes électorales en tant qu’agriculteur de spectacles. Depuis presque vingt ans, la Ferme du Bonheur est installée en lisière du campus de la faculté de Nanterre, en banlieue parisienne. Les multiples activités qui s’y déroulent, les objectifs de ses animateurs, les divers obstacles sur le chemin de son développement, ses réussites, ses échecs et les joies qu’elle offre sont autant de caractéristiques inattendues façonnant ce lieu voué à l’agropoésie. Mais cette poésie du quotidien n’est pas simplement une fête, c’est aussi une lutte, celle pour qu’aucun territoire ne soit irrémédiablement considéré comme « désespéré » (MASBOUNGI, 2007). Nous nourrirons par ailleurs cette analyse d’objets hétéroclites et néanmoins connexes. Ces objets de discussion sont eux-mêmes issus de discours, s’inscrivent dans une histoire particulière. Mais tous tendent à présenter la fête comme expression voire projet de territoire.

En d’autres termes, notre approche repose sur l’interprétation de ces discours, c’est-à-dire sur une herméneutique sociologique dont l’ambition est de comprendre des phénomènes dans leur singularité (QUÉRÉ, 1999). Cette herméneutique est aussi entendue comme une « *herméneutique du sujet* » (FOUCAULT, 1982), au sens d’une forme de connaissance de soi, un souci de soi. Elle nous permet alors d’interroger l’éthique, soit la production de normes jusqu’alors cryptées, mais que le sujet – individuel ou social – fonde ou découvre, et par lesquelles il se découvre également. L’interprétation des discours liés à la fête nous permet ainsi de rendre explicite un projet de société qui ne l’est pas forcément et de mettre en

évidence le projet d'aménagement du territoire qu'il sous-entend. Pour ce faire, la Ferme du Bonheur ne sera pas considérée ici comme un terrain de recherche ordinaire dans lequel nous irions chercher la matérialisation dans le réel de considérations théoriques, ou même l'inverse (ANADON ; GUILLEMETTE, 2007). Sans présupposer une hiérarchie quelconque entre théorie et pratique, nous procéderons plutôt par abduction à partir d'une « *théorie compréhensive de la réalité qui permet de préparer le travail empirique et de réduire le champ à étudier* » (NUNEZ MOSCOSO, 2013). La place de l'hypothèse n'est pas *a priori* ; elle émerge de l'interprétation d'indices pour, ensuite, s'ouvrir vers une phase de vérification de cette hypothèse. La Ferme du Bonheur devient alors une matrice à partir de laquelle et avec laquelle raisonnent d'autres expériences pour faire émerger une hypothèse capable d'apaiser le « doute » face au « fait surprenant » (PIERCE, 2002, 2006) qu'est la fête au jardin.

Cet article poursuit trois objectifs : rendre explicite la portée créatrice des fêtes au jardin à partir de l'exemple matriciel de la Ferme du Bonheur, présenter le système de références propre aux acteurs de ces fêtes et montrer les politiques d'habiter sous-jacentes. Ces trois objectifs définissent les trois temps du présent article.

LA FERME DU BONHEUR : FOIRE AUX QUESTIONS

La présentation et l'analyse de la Ferme du Bonheur reposent sur différents matériaux collectés depuis dix ans par les auteurs. Il s'agit tout autant d'une observation et d'une participation régulière aux activités de la ferme que de la réalisation d'entretiens avec les acteurs de cette association tout comme d'une collecte systématique des éléments de communication (textes et affiches) diffusés par email ou sur le compte Facebook de la ferme. Cette première partie se fonde sur ces matériaux hétérogènes pour engager la découverte de la ferme, elle opère ensuite une digression pour dévoiler la portée des liens entre fête, agriculture et aménagement et se recentre ensuite sur la Ferme du Bonheur pour mettre en lumière les énergies créatrices spécifiques de ses fêtes comme projet de territoire.

La Ferme du Bonheur, un air de fête

La Ferme du Bonheur n'est pas une ferme comme les autres. Certes, elle s'organise autour d'une basse-cour, d'une étable et d'une écurie mais elle donne tout autant la part belle à un théâtre, une cuisine et une salle de bal. On y cultive et on y pratique bien l'élevage mais tout comme on organise des spectacles, des expositions et des fêtes : « *Je fais des fêtes techno, genre la bande à Manu le malin, avec deux kilos de son : Angoisse par rapport à toutes les cités voisines, mais pas une plainte. Par contre, certaines années, j'ai des pétitions contre mes paons. C'est vrai qu'une année, j'en ai eu quatorze* » (ROGER DES PRÉS, 2011).

L'expérience insolite de cette invention singulière, qui mêle agriculture, élevage, spectacles, plaisirs de la table et des rencontres, réinsertion sociale et création artistique dans un art de la fête est contée dans l'ouvrage de Roger des Prés, *La Ferme du Bonheur, reconquête d'un délaissé/Nanterre*, paru en 2007. On y découvre joies et déboires d'un lieu, de gens et de bêtes qui par leurs rencontres et les actions qu'ils suscitent génèrent un peu d'espoir.

«*Par les temps qui courent, c’est assez étonnant. Si des gens sont capables de dire de mon travail qu’il rend optimiste, je crois que j’ai tout lieu d’être reine d’Angleterre. En tout cas, en 2008, eut lieu l’avènement de cette sensation d’optimisme proférée par le public. Cela me suffit*» (ROGER DES PRÉS, 2011).

Mais que se joue-t-il derrière la palissade de La Ferme du Bonheur ? On ne nous parle pas tant d’anarchie, de trêve, de repos, de débauche ou de joie que d’optimisme, cet état d’esprit où le monde est perçu de manière positive. La Ferme du Bonheur, ses actions et ses fêtes permettraient-elles alors de donner à voir «le bon côté des choses», à considérer que des événements, même fâcheux, prendront quoi qu’il arrive une tournure positive ? L’optimisme, moteur de l’initiative, annoncerait ici le changement. Est-ce le propre de toute fête ?

***Thanksgiving* ou les ambiguïtés d’une célébration**

Pour tenter de répondre à cette interrogation ambitieuse ou plutôt pour déconstruire cette question par d’autres interrogations, asseyons-nous un instant à une table, celle dressée pour *Thanksgiving*. Aussi saugrenue que nous paraisse de prime abord cette mise en perspective de l’expérience libertaire de Nanterre avec la commémoration de la conquête américaine, *Thanksgiving*, au-delà d’un saut d’échelle temporelle et géographique bien réel, nous permet de mettre en place le potentiel jeu de relations entre la fête, l’agriculture et l’aménagement de territoire. L’Action de grâce, autre nom de cette fête, est traditionnellement célébrée en famille autour d’un dîner – copieusement joyeux – où trône une dinde, animal découvert par les premiers Européens dans le Nouveau Monde. Que se cache-t-il derrière cette dinde ?

Nous sommes en 1620. Les Pères pèlerins, soit une centaine de dissidents anglais, débarquent du *Mayflower* dans la baie de Plymouth, Massachusetts. Ils y fondent la Colonie de Plymouth. Mais les débuts de la colonisation sont bien difficiles et la moitié des arrivants succombent bientôt du scorbut. L’histoire raconte que ces derniers ne doivent leur salut qu’à l’intervention d’un autochtone nommé Squanto et de sa tribu, les Wampanoags. On leur offrit de la nourriture, puis on leur apprit à pêcher, chasser et même à cultiver du maïs.

À l’automne 1621, le gouverneur William Bradford décrète trois jours d’action de grâce pour célébrer la première récolte. Les colons invitent alors le chef des Wampanoags, Massasoit, et quatre-vingt-dix de ses hommes à venir partager un repas en guise de remerciement pour leur aide. Durant ce festin, des dindes – mets de choix des autochtones qui seuls les connaissent et les consomment – sont offertes. En 1623, à l’heure où l’agriculture communale est finalement remplacée par une agriculture de propriétaires privés, la célébration de *Thanksgiving* gagne de l’ampleur chez les Pères pèlerins car une pluie inattendue a rendu la moisson bien généreuse. Et d’année en année la fête enfle et boursoufle jusqu’à ce que le 3 octobre 1789 George Washington, président des États-Unis d’Amérique, crée le premier *Thanksgiving Day* :

«*Whereas it is the duty of all Nations to acknowledge the providence of Almighty God, to obey his will, to be grateful for his benefits, and humbly to implore his protection and favor – and whereas both Houses of Congress have*

by their joint Committee requested me to recommend to the People of the United States a day of public thanksgiving and prayer to be observed by acknowledging with grateful hearts the many signal favors of Almighty God especially by affording them an opportunity peaceably to establish a form of government for their safety and happiness»¹ (Washington, 1789).

Ainsi le premier jeudi après le 26^e jour de novembre devient alors fête nationale. Y sont célébrés non pas les Indiens et leur don initial mais la puissance de Dieu, qui est «*l'Auteur bienfaisant de tout ce qu'il y a eu, qu'il y a et qu'il y aura de bon*». L'union nationale vise à le remercier pour son soin et sa protection, mais aussi pour sa providence qui garantit tranquillité, union, et abondance. Par-delà ce rapport au sacré, *Thanksgiving*, en tant que fête nationale, est dès lors la consécration d'un territoire aménagé – au détriment d'un autre ? – car c'est bien «*the peaceable and rational manner, in which we have been enabled to establish constitutions of government for our safety and happiness, and particularly the national One now lately instituted*»² qui est célébrée (WASHINGTON, 1789). On vante le «bon gouvernement» et on sollicite indulgence et pardon face aux transgressions nationales – «*our national and other transgressions*» (WASHINGTON, 1789). La transgression, mal nécessaire à l'aménagement d'un territoire, n'est pas sans rappeler le triste sort des Amérindiens. On comprend dès lors pourquoi pour certains groupes amérindiens, leurs descendants et leurs soutiens, la dinde de *Thanksgiving* a du mal à passer. Ce jour représente pour eux le point de départ des guerres indiennes et la destruction de leur continent qui s'ensuivra. Sans qu'on y prenne garde, la fête a dérapé. Le don initial est devenu appropriation et aliénation ; l'action de grâce, coup de grâce.

La Ferme du Bonheur, lendemain de fête

Fort de cet exemple, on comprend très vite que la fête n'est pas un sujet aussi frivole qu'il n'y paraît. C'est en effet à l'aspect idéologique de la fête que nous touchons ici. On perçoit la tension entre don et célébration, deux aspects quelque peu contradictoires de la fête. Le lien entre fête et fabrique du territoire est tout aussi évident dans cette histoire. Le rapport au vivant, aux autres, aux lieux est refondu. Il s'agit d'une nouvelle donne. La fête est ici la célébration de l'achèvement d'un projet de territoire qui est tout autant fondation que disparition, appropriation comme réappropriation. En est-il de même à la Ferme du Bonheur ? De quel projet de territoire y parle-t-on ? L'analyse du contexte spatial dans lequel la ferme est imbriquée n'est pas éléments de réponse : «*La Ferme est donc enclavée. On ne peut pas en avoir une vision globale. C'est un peu la réponse à cet excès urbain.*

¹ «*Alors qu'il est du devoir de toutes les nations de reconnaître la providence de Dieu tout-puissant, d'obéir à sa volonté, d'être reconnaissantes pour ses bienfaits, et d'implorer humblement sa protection et sa faveur, et tandis que les deux Chambres du Congrès m'ont, par leur Comité mixte, demandé de recommander au peuple des États-Unis qu'un jour public d'action de grâce et de prières soit observé en reconnaissance aux nombreux signes de faveur de Dieu Tout-puissant, particulièrement en ayant donné au Peuple les moyens d'établir pacifiquement une forme de gouvernement pour sa sûreté et son bonheur [...]*» (WASHINGTON, 1789).

² «*Le pacifisme et la raison qui nous ont été conférés pour nous permettre d'établir des constitutions de gouvernement pour notre sûreté et notre bonheur, en particulier la Loi nationale récemment instituée [...]*» (WASHINGTON, 1789).

J’ignore ce que Nanterre évoque pour vous, mais il s’agit vraiment d’une ville où se concentrent les pires caricatures de l’urbanisme contemporain. [...] À cet excès urbain, on répond de fait – parce que nous sommes coincés – par un excès, une surdensification agropoétique» (ROGER DES PRÉS, 2011).

Roger des Prés lutte donc contre l’urbanisation contemporaine ; sa pensée, ses actions et ses fêtes – étroitement liées – en révèlent les absurdités. La visée territoriale est donc claire, on réfléchit à faire autrement en s’appuyant sur «*la culture sous toutes ces formes (théâtre, musique, danse, arts plastiques, cinéma...) mais aussi l’action sociale et la pédagogie... ou encore l’urbanisme, l’architecture, l’environnement, l’agriculture, l’écologie*» (ROGER DES PRÉS, 2007). Mais ce programme ambitieux ne s’arrête pas aux portes de la ferme. Dans le PRÉ (Parc rural expérimental), extension de la ferme où sont organisés toutes les semaines des dimanches au jardin, «*on parle non seulement de poésie, mais aussi d’urbanisme, c’est-à-dire d’immobilier, de déplacements, etc.*» (ROGER DES PRÉS, 2011). Même ambition, lorsque la Ferme du Bonheur investit les quartiers de grands ensembles avoisinants :

«Les lascars étaient là : “C’est des baltringues, mais j’ai envie d’y aller. Il y a la teuf. La bouffe est gratos. Mais il y a mon daron, je ne peux pas y aller.” Une fois les parents partis, les lascars venaient : “C’est quoi, ton truc ?” “Tu veux un thé à la menthe, mon cousin ?” Cela durait jusqu’à 4 heures du matin. Le lendemain, la vitre était brisée, ils s’étaient eux aussi accaparé cet espace. Donc, inconsciemment, même si le daron était là, comme l’espace était à eux, cela pouvait être comme à la maison. Ils sont obligés de supporter le daron dans le quatre-pièces, mais, là, c’était sous une tente de Gaulois inspirée des Berbères. Un lascar pouvait se retrouver avec son daron à qui il ne parlait plus depuis deux ans ou avec les joueurs de pétanque. Les pires, plus teigneux, ceux qui ne voulaient pas y aller, venaient le troisième jour» (ROGER DES PRÉS, 2011).

La critique et la révolte ne justifient pas pour autant l’optimisme dont on faisait état précédemment. C’est donc que la fête est aussi un laboratoire, un lieu qui s’invente, un temps qui se recompose. Une des qualités de la fête réside justement dans le dépassement de l’expression d’une révolte, dans son détournement et dans la production d’énergie créative. C’est ici que poétique de la fête et politique de la fête se rejoignent.

LA FÊTE COMME EXPRESSION ET PROJET DE TERRITOIRE : MISE EN TENSION HISTORIQUE

Les liens entre fête et territoire, qui font l’objet de cette deuxième partie, ont donné lieu à de nombreuses études. La dimension locale des territoires de la fête y est souvent relevée – la fête contribue à unifier et à identifier un lieu – mais ne s’oppose pas pour autant à une mise en relation de territoires dont le jeu d’échelles est riche d’enseignement (DI MÉO, 2011). La fête participe aussi à la représentation symbolique comme à la production de territoires (DI MÉO, 2005). Dans le prolongement de cette vision politique de la fête, nous nous proposons d’aborder une expérience singulière du très général «*festif dans la ville*» ceci nous permettant en retour de questionner les notions de «*ville festive*» (GRAVARI-BARBAS, 2009) et de «*ville événementielle*» (CHAUDOIR, 2007), pierres angulaires d’un aménagement

établi. En totale opposition avec cette vision de l'aménagement, la Ferme du Bonheur construit son discours sur d'autres références. Nous nous intéresserons ici à ces références mobilisées par les acteurs de la ferme, références elles-mêmes issues des sciences sociales. Certes ces acteurs n'en font pas une lecture académique mais leur approche – parfois politique ou poétique des textes – n'en reste pas moins un élément incontournable de leur prise de position et de leurs actions. Dans ce cadre, les rapports de la fête au politique seront tout d'abord abordés avant de préciser la relation entre fête et jardin et de terminer par les liens entre fête et travail.

La fête politique, c'est la fête à Rousseau

Pour Rousseau, rien ne vaut la fête : «*Est-il jouissance plus douce que de voir un peuple entier se livrer à la joie un jour de fête et tous les cœurs s'épanouir aux rayons suprêmes du plaisir qui passe rapidement mais vivement à travers les nuages de la vie ?*» (ROUSSEAU, 1967). Mais de quelle fête s'agit-il, sinon celle de tous les sens, celle du plaisir ? Une fête donc *a priori* purement esthétique, une expérience du sensible. Un sensible pas si étranger du politique pourtant car il y est bien question de liberté – de soi, de l'autre et de nous : «*La fête rêvée par Rousseau, c'est donc l'assemblée d'un peuple qui trouve dans sa présence ressentie de sa ferveur : les regards se rencontrent dans l'exaltation d'une liberté partagée. Chacun se sentant l'égal de chacun, la réciprocité devient la substance de la fête*» (STAROBINSKI, 1964).

La fête est en définitive pour Rousseau une remise en question de plusieurs aspects de la représentation. En premier lieu, celui faisant l'apogée de l'écriture. Cette dernière nous asservit. C'est elle, comme le rappelle Claude Lévi-Strauss, qui nous gouverne, qui dicte la loi, sa loi : «*Si mon hypothèse est exacte, il faut admettre que la fonction primaire de la communication écrite est de faciliter l'asservissement. L'emploi de l'écriture à des fins désintéressées, en vue de tirer des satisfactions intellectuelles et esthétiques, est un résultat secondaire, si même il ne se réduit pas le plus souvent à un moyen pour renforcer, justifier ou dissimuler l'autre. [...] Si l'écriture n'a pas suffi à consolider les connaissances, elle était peut-être indispensable pour affermir les dominations. Regardons plus près de nous : l'action systématique des États européens en faveur de l'instruction obligatoire, qui se développe au cours du XIX^e siècle, va de pair avec l'extension du service militaire et la prolétarisation. La lutte contre l'analphabétisme se confond ainsi avec le renforcement du contrôle des citoyens par le Pouvoir. Car il faut que tous sachent lire pour que ce dernier puisse dire : nul n'est censé ignorer la loi*» (LÉVI-STRAUSS, 2001).

Lors de la fête, pas besoin de loi. C'est même potentiellement la transgression de la loi. À bas la loi ? La parole se veut libérée, elle prend le dessus sur l'écriture. L'écart entre le dire et le faire se réduit : «*L'on célèbre l'avènement d'une transparence : les cœurs n'ont plus de secret, la communication ne rencontre plus d'obstacles*» (STAROBINSKI, 1964).

La critique de la représentation rousseauiste s'adresse aussi au spectacle, une critique qui sera reprise bien plus tard par Guy Debord (DEBORD, 1996). Aux spectateurs passifs, la fête préfère les acteurs actifs. La fête c'est non pas la suppression de la scène de théâtre mais celle du rideau. Tout le monde en scène sur scène : «*Puisque tous sont simultanément spectateurs et acteurs, c'en est fait de la distance*

qui s'interposait, au théâtre, entre le spectacle et l'assistance [...] On ne peut plus conserver le système de façades, d'écrans, de fictions, de masques séduisants qui en imposaient dans le monde de la culture aristocratique : désormais ils sont condamnés à disparaître, car ils sont éprouvés comme des éléments inertes, comme des obstacles malfaisants» (STAROBINSKI, 1964).

Une fois le rideau tombé, Rousseau envisage la fin de toute passivité, de toute aliénation. Pour ce faire, il va encore plus loin en évinçant le problème de la représentation politique. La fête n'a de sens que s'il s'agit d'une démocratie directe où s'interposent le moins possible d'intermédiaires entre le décideur et le peuple : *« Il arrivera que les démolitions révolutionnaires prennent des allures de fêtes, et que les fêtes de la Révolution fassent flamber les symboles accumulés de l'Ancien Régime. En faisant tomber la tête du roi, la guillotine détruit solennellement une grande image. Les cérémonies nationales à ciel ouvert tenteront de déployer des mouvements de masses, où le peuple aurait enfin l'occasion de se rencontrer lui-même et de se percevoir »* (STAROBINSKI, 1964).

La fête en tant que démocratie directe n'est pas sans ambiguïté. Au comble de sa dérive, elle peut renverser un système et en imposer un autre. La fête qui abolit toute loi finit par dicter la sienne.

La fête incarnée dans un territoire à partir de Foucault

Comment la fête se comporte-t-elle vis-à-vis du territoire ? On pourrait justement penser qu'à tant entrer dans la fête, on finit par s'en écarter. Il n'en est rien. C'est bien la notion de territoire, ses principes de fabrique, qui nous pousse à questionner conjointement la fête et la Ferme du Bonheur, ce jardin en plein cœur de la ville sauvage.

La Ferme du Bonheur en tant que jardin est une utopie et la Ferme du Bonheur en tant que fête une uchronie. On peut même supposer qu'interroger de pair chacun de ces phénomènes – le jardin, la fête – permettrait une meilleure appréhension de l'un comme de l'autre. Ainsi, par son emphase, la fête place le jardin sous la loupe d'un observateur. La fête au jardin, c'est le jardin en puissance.

Michel Foucault définit le jardin en ce sens. C'est un enclos, à la fois parcelle et totalité du monde, qui conjugue microcosme et macrocosme : *« Le jardin, c'est la plus petite parcelle du monde et puis c'est la totalité du monde. Le jardin, c'est, depuis le fond de l'Antiquité, une sorte d'hétérotopie heureuse et universalisante »* (FOUCAULT, 1984). On entend par hétérotopie le pouvoir de juxtaposer en un seul lieu réel plusieurs espaces, plusieurs emplacements qui sont en eux-mêmes incompatibles et contradictoires. Le jardin a l'ambition d'être une image et une représentation ordonnée du monde, un microcosme, une création opérée par l'homme à sa mesure. C'est un enclos : une entité découpée autonome dans le territoire rural ou urbain. À l'intérieur de ces limites, la nature est disposée de façon à servir l'homme. À l'intérieur de ces limites est contenu l'extérieur, la totalité du territoire. La fête au jardin, c'est la fête d'une utopie de territoire où les acteurs, moyens et finalités d'une fabrique rêvée, entrent dans la danse. Mais la fête peut vite devenir célébration. Il suffit qu'elle s'institue lentement et sûrement, bien que souvent sournoisement.

Une des formes contemporaines du jardin – sinon son expression contemporaine par excellence – est celle du jardin partagé. Ces jardins, souvent apparentés à des formes de résistance, sont pour la plupart d’entre eux une version édulcorée du *guerilla-gardening*, voire pour certains leur suite directe. Si, en Europe, le jardin partagé n’est pas une nécessité pour assurer la survie de ses jardiniers, il n’en est pas moins question de survie – sinon matérielle au moins idéologique, politique, morale. On pourrait faire le constat que chaque crise façonne son jardin. À la guerre, les *victory gardens*, à la dépossession du territoire par son aménagement progressif et intensif succèdent les *guerilla-gardens*. En témoigne le programme en ligne des *Prinzessinnengärten* berlinois, à la fois potagers urbains et lieux de convivialité : «*Prinzessinnengärten is a new urban place of learning. It is where locals can come together to experiment and discover more about organic food production, biodiversity and climate protection. The space will help them adapt to climate change and learn about healthy eating, sustainable living and a future-oriented urban lifestyle. With this project Nomadisch Grün intends to increase biological, social and cultural diversity in the neighbourhood and pioneer a new way of living together in the city.*»³

Un tel programme n’est pas sans rappeler celui de la Ferme du Bonheur ; résister par d’autres formes de partage, construire ensemble une nouvelle façon d’habiter et de fabriquer les territoires. Le partage, notion commune à la fête et à l’expression contemporaine du jardin, nous invite à revoir nos fondements tant économiques que politiques. En ce sens, ces fêtes – où se combine «*l’intérêt d’opérer avec le plaisir de coopérer*» (DESROCHE, 1975) – ont à voir avec le *potlatch*, un système de dons/contre-dons dans le cadre d’échanges non marchands. La fête, dépense pure dans sa vocation première, est aussi l’occasion d’une remise à plat des enjeux économiques et sociaux. C’est comme nous l’avons vu le début d’une nouvelle cristallisation de rapports sociaux. À la recherche d’une harmonie comme développée par Marcel Mauss (MAUSS, 2012) ? Ou dans le but de réduire à néant la part maudite de la croissance comme décrit par Georges Bataille (BATAILLE, 1967) ?

La fête travaillée et l’œuvre de Fourier

Ceci nous amène à nous poser une autre question, la fête et le travail sont-ils contradictoires ? Sont-ils toujours à dissocier ? L’un est-il forcément l’échappatoire de l’autre ? Si le travail repose sur une aspiration insatiable, tant au niveau individuel que collectif, à toujours plus de production matérielle (CAILLÉ, 2011) alors effectivement la fête se tient à l’écart de ce système, voire en est une contrepartie (CROZAT, 2009). Mais si, comme le propose Fourier, le travail n’a rien de dégradant

³ «*Prinzessinnengärten est un nouveau lieu urbain d’apprentissage où les locaux peuvent se rencontrer pour expérimenter et découvrir en matière de production d’alimentation biologique, de biodiversité et de protection du climat. Cet espace les aidera à s’adapter au changement climatique et à se former pour une alimentation saine, un habitat durable et un style de vie urbain tourné vers le futur. Avec ce projet Nomadisch Grün entend augmenter la diversité biologique, sociale et culturelle dans le quartier et ouvrir la voie d’une nouvelle façon de vivre ensemble dans la cité.*»

et appartient à la nature même de l’homme, alors le travail mobilise les énergies et nourrit les passions. C’est une véritable fête, elle procure satisfaction et participe à l’accomplissement de soi. C’est pour ça qu’il n’y a pas de temps morts au Phalanstère, on y travaille de 3 heures 30 à 22 heures. Les activités sont certes variées, personne ne fait le même geste. Tout le monde change continuellement de poste et chacun choisit son activité en fonction d’un principe d’attractivité. Car de «fête» à «attraction» il n’y a qu’un pas. Fourier l’écrira en diverses formules, mais l’idée sera toujours que *«notre tort n’est pas, comme nous l’avons cru, de trop désirer, mais de trop peu désirer»*. En ce sens, le travail est ici à la fête, l’on fête en travaillant et l’opposition entre fête et travail, qui n’est pas sans faire penser à celle entre loisir et emploi, tombe.

«Dans la journée type – j’essaie de me défendre qu’elle soit type –, une chose est claire: à la Ferme du Bonheur, il y a des animaux, ce qui est l’essentiel du travail. Il y a aussi la banlieue. Il s’agit de résister à la brutalité locale. Cela revient à charrier du caca. C’est le cas depuis dix-sept ans. On revient à “la poésie ou l’art d’utiliser les restes, d’utiliser la merde et vous la faire bouffer”. Donc j’essaie de me défendre le plus possible du quotidien. Il s’agit d’une structure culturelle. Il s’agit de gérer, d’accueillir des artistes, de créer des choses, d’administrer, de gérer techniquement» (ROGER DES PRÉS, 2011).

Pour Roger des Prés lui aussi, il faut lutter contre la routine du travail, maintenir une qualité d’être en fête, quotidiennement, de produire de la vie. C’est peut-être aussi ce à quoi pousse l’ouvrage de Bernard Stiegler sur le travail: *L’emploi est mort: vive le travail!* Selon lui, l’automatisation qui déferle sur tous les secteurs de l’économie mondiale signe la mort définitive de l’emploi. Loin de s’alarmer, il précise que l’emploi est cette activité privée de sens sanctionnée par un salaire. Une activité qui a justement détruit le travail, explique le philosophe. La fin de l’emploi serait alors l’occasion de réinventer le travail, de construire une économie contributive en lieu et place de l’actuelle *«économie de l’incurie»* (STIEGLER, 2015). Et si l’on redonnait sens à nos actions en redonnant sens à des lieux ?

«Monumentalité et vide. Les institutions appellent ces délaissés urbains des non-lieux ou des lieux de non-vie alors que même sur le site le plus pollué, c’est-à-dire l’extrême Est, lorsqu’on est proche de la Grande Arche – et que sur n’importe quel site hyperurbain, même surpollué –, il y a une petite feuille, une mousse, de la vie, du vivant. Sur cet espace hypervaste, d’un seul coup, le fait de poser trois pauvres biquettes a complétement transformé cet univers. D’un seul coup, ce grand axe, de vide et monumental, il devenait vivant. Et il fallait trois biquettes pour cela, soit 178 kilos» (ROGER DES PRÉS, 2011).

FÊTES ET INFRAPOLITIQUE DU TERRITOIRE : ENJEUX CONTEMPORAINS

Dans cette dernière partie, nous proposons d’interroger les enjeux contemporains de la fête, et ce notamment pour comprendre le projet politique d’aménagement porté par la Ferme du Bonheur. Cette analyse s’inscrit nécessairement dans la continuité

de la réflexion des sciences sociales sur le festif dans les sociétés contemporaines. La fête était notamment pour Jean Duvignaud « *ce moment privilégié, toujours attendu avec impatience, qui se trouve moins à l'intérieur du temps social qu'à ses marges... Aussi est-elle propice à la mise en relation de ce qu'il faut ordinairement séparer: les classes sociales, les sexes, les âges, voire les vivants et les morts, l'humain et le divin, le social et la nature* » (DUVIGNAUD, 1991). L'analyse des signes subtils – un jeu, une danse, un tabou, un tableau... donnent accès au sociologue « *aux terres encore indéchiffrées de l'expérience commune* » (DUVIGNAUD, 2007). C'est de cette manière qu'il entrevoit la fête comme moyen de contrer les agressions naturelles et par là même la possibilité d'harmoniser les relations de l'homme à la société, à la nature, au cosmos (DUVIGNAUD, 1991). Tout en nous inscrivant dans ces possibles recompositions nous souhaitons aussi questionner la ferme comme lieu de démocratie et ainsi poursuivre la thèse de Joëlle Zask qui par son examen des relations entre cultivateurs et terre cultivée démontre l'essor de valeurs démocratiques et la formation de citoyennetés intrinsèques aux pratiques agricoles à travers l'histoire (ZASK, 2016).

Pour ce faire, nous nous appuyerons ici sur une analyse des types de fêtes produites à la Ferme ; puis, nous présenterons ces fêtes comme partie intégrante d'une infrapolitique et ferons enfin de la fête une ruse permettant un écart à l'ordre établi, soit l'émergence d'autres usages et modes de fabrique des territoires.

La Ferme du Bonheur est de la fête

Si la fête semble faire partie des éléments incontournables de la Ferme du Bonheur, il reste cependant à en comprendre sa nature substantielle. Pour cela, intéressons-nous aux expressions formelles de ces fêtes. Entre insurrection poétique, action protéiforme et pensée en actes, comment s'organise une fête à la Ferme du Bonheur ?



Table d'hôtes, bals, spectacles, projections et expositions constituent une des facettes de la fête à la Ferme. Ce sont des formes conventionnelles d'échange qui deviennent par contre insolites de par leur localisation dans une ferme de banlieue. On joue sur un paradoxe: sortir à la ferme voir un spectacle. Le contenu est aussi choisi avec soin, ils ont tous une visée politique, voire même d'insurrection

poétique. On y parle des laissés-pour-compte et on fait le bilan ; *Romulus* interroge conjointement le devenir des Roms, Roumains, Romains, et autres Européens ; *Haled Kelkal* propose « une expérience de la banlieue » et l'exposition « *Où est-ce que t'en est mon gars ?* » pourrait résumer l'ensemble de la programmation. Leur localisation, leur accessibilité et leur contenu font de ces cérémonies du monde de la culture d'incroyables fêtes. Mais l'idée n'est pas non plus de s'en prendre au cérémonial. D'ailleurs, il est parfois clairement recherché comme lorsque l'on tue le cochon. Là où il n'y a plus de cérémonie dans le monde automatisé contemporain, la Ferme du Bonheur tente de redonner un peu de sens sinon de soin : « *Je ne tue pas n'importe comment un cochon tous les ans à Nanterre, entre des autoroutes, à côté du Conseil général des Hauts-de-Seine, de la Grande Arche de La Défense* » (ROGER DES PRÉS, 2011).



L'action protéiforme constitue pour nous un autre mode de faire. Il s'agit, à l'image du *Fautomnal*, de regrouper en un même événement des activités qui *a priori* n'ont rien à voir entre elles : une transhumance, des conférences, une exposition, du cinéma, un concert baroque, des techniques vernaculaires, des travaux des champs et une table d'hôtes. Toujours avec la même exigence de contenu, il s'agit en quelque sorte d'un programme condensé de la programmation annuelle de la Ferme où des ponts sont tendus entre les gens et les genres.



La fête à la Ferme du Bonheur réserve toujours son lot d'actions, c'est une pensée en actes comme les *Dimanches au jardin* où un espace délaissé se transforme progressivement en jardin partagé par le travail festif de bénévoles, de voisins, de passionnés, de badauds...



Le Noël clochard est aussi un bon exemple de cette nouvelle donne festive: «Amenez tous vos restes, même du foie gras, champagne, cadeaux... ou rien du tout c'est pas grave!». La diversité des formes de fêtes, leur évidente simplicité, leur calibration soignée et leurs éventuelles imbrications participent de la diffusion spatiale et temporelle de cette fête. La fête nous paraît à portée de main, presque quotidienne, communicative :

«En tout cas, à peine arrivés dans les cités avec un cheval et une calèche, nous étions squattés. Quand nous avons quitté la première cité pour aller dans la deuxième, il y avait trente mômes qui nous suivaient. On se mettait bien à droite sur la route. Trente mètres après, les mômes avaient squatté toute la route. Toutes les voitures s'arrêtaient. Les gens ne klaxonnaient pas et ne râlaient pas, mais ils s'étonnaient de voir des chèvres, des chevaux, des jeunes des banlieues. C'était une fête permanente qui durait deux cents mètres ou un kilomètre» (ROGER DES PRÉS, 2011).

La Ferme du Bonheur ou l'infrapolitique en fête

À Nanterre, depuis une vingtaine d'années, donc, Roger des Prés occupe artistiquement un espace délaissé. Grâce à sa détermination et son investissement hors-norme, en résultent une ferme, des jardins en expansion, des bêtes, des gens, des fêtes, donc des actes :

« Comment décrire cette Ferme du Bonheur, marginale, hors voire contre les normes (en tout genre), qui a créé de l'urbanisme (de l'urbanité) par le plus puissant, le plus libre des hasards. Et voilà bien le hic, écrire, c'est tout l'inverse de la Ferme du Bonheur : s'il fallait pondre un truisme, ce serait celui-là : assez de paroles, des actes ! » (ROGER DES PRÉS, 2007).

À l'aménagement du territoire, Roger des Prés oppose sa résistance. Son ambition : *« apprendre cette ville, résister à sa brutalité pour la transformer en poème »* (ROGER DES PRÉS, 2007). L'anthropologue américain James Scott qualifie ces formes discrètes de résistance d'« infrapolitique ». De la rumeur à l'humour en passant par l'attention oblique portée à la politique ou par des pratiques de consommation résistantes, les exemples ne manquent pas en matière de contournement ou de subversion des formes ordinaires de la domination sociale. Mise à l'épreuve des mobilisations, des relations de travail, des sociabilités associatives, la notion d'infrapolitique selon James C. Scott permet de saisir l'ensemble des résistances cachées non organisées :

« L'infrapolitique est, à n'en point douter, de la vraie politique. À maints égards, elle est conduite de façon plus entière, a de plus grands enjeux et doit surmonter de plus grandes difficultés pour parvenir à ses fins, que la vie politique des démocraties libérales. On gagne du vrai terrain, ou on en perd vraiment. Les armées sont défaites et les révolutions facilitées par les désertions de l'infrapolitique. De facto, les droits de propriété sont établis et remis en question. Les États sont confrontés à des crises fiscales ou budgétaires quand les petits stratagèmes accumulés par leurs sujets leur font perdre de la main-d'œuvre et des impôts. Des sous-cultures vantant la dignité et les rêves de vengeance voient le jour et prennent de l'ampleur » (SCOTT, 2009).

À première vue, on peut penser que l'infrapolitique est une forme élémentaire de politique et donc de fabrique du territoire – élémentaire, oui, dans le sens de fondamental. C'est la composante sans laquelle l'action politique élaborée et institutionnalisée n'existerait pas :

« Des discours contre-hégémoniques sont élaborés. Ainsi, comme nous l'avons montré précédemment, l'infrapolitique explore, éprouve et attaque constamment les limites de ce qui est permis. Le moindre relâchement dans la surveillance ou la répression, le moindre atermoiement, menace de se transformer en grève déclarée, les contes populaires d'agression oblique menacent de se transformer en mépris avoué et en défi frontal, et les rêves millénaristes menacent de se transformer en politique révolutionnaire » (SCOTT, 2009).

Fêtes entre non-aménagement et autre ménagement

L'action menée à la Ferme du Bonheur propose une alternative entre grève et révolution, son infrapolitique festive et territoriale va au plus près de ces « vies

minuscules» (LE BLANC, 2014) et pas seulement celles qui se rêvent insurrectionnelles. Comme une invitation à pousser les portes de la ferme, à entrer dans la danse, à participer à la fête, les mots du poète américain Walt Whitman «*Étranger qui passe, tu ne sais pas avec quel désir ardent je te regarde*» ont longtemps été inscrits sur la palissade ceinturant la ferme.

Tout autre est par exemple l'action des TerroirCamps. En faisant du «terroir» un camp, ne serait-ce que provisoire il s'agit d'un resserrement, d'une réduction, sur un format de rencontres ouvertes, participatives et conviviales permettant à une pluralité d'acteurs liés au territoire de faire connaissance afin d'échanger sur leurs initiatives et leurs approches respectives suivant le modèle des plateformes numériques. Ces échanges doivent permettre de produire de nouvelles idées, de nouveaux concepts et d'envisager de nouveaux projets plus participatifs. Cependant, le territoire bien que renommé terroir est ici un concept figé dans une idéologie (plus humblement une nostalgie) préexistante à l'événement. Mieux, à suivre l'élaboration théorique du concept de camp par Giorgio Agamben, on serait porté à soutenir que ce n'est qu'à travers une existence paradoxale que ce terroir est «bien campé». Le camp serait dans ce cas précis le lieu d'une exceptionalisation du terroir et donc son congé par excellence. C'est alors la pleine consécration du non-aménagement. On reste dans un confortable entre-soi et le territoire est plus un prétexte qu'une finalité.

La Ferme du Bonheur opère différemment, elle s'incarne profondément dans les lieux et participe activement de la réappropriation voire du réenchantement du territoire. Patrick Bouchain rappelle d'ailleurs combien on est «*surpris par l'enchantement avec lequel il (Roger des Prés) aménage un morceau de ville*» (BOUCHAIN, 2007).

Loin d'être un révolté coupé de tout et de tous, Roger des Prés, par son art de la fête, sa lutte effrénée pour la liberté, propose un autre ménagement du territoire. Reprenant pour soi des mots de Jean Genet, il ne cesse d'ailleurs de clamer : «*Si on veut comprendre quelque chose, pas grand-chose, au monde, il faut se débarrasser du ressentiment. J'ai encore un peu de ressentiment à l'égard de la société, mais de moins en moins. J'espère que, d'ici peu, je n'en aurai plus du tout. Au fond, je m'en fous. Quand j'écrivais "La poésie ou l'art d'utiliser les restes, d'utiliser la merde et vous la faire bouffer", j'avais encore du ressentiment. Maintenant, je n'en ai plus. Il y a quelque temps, j'étais contre vous. Aujourd'hui, je ne suis ni contre vous, ni pour vous, je suis en même temps que vous. Et mon problème est de faire quelque chose où nous soyons pris ensemble, vous comme moi*» (ROGER DES PRÉS, 2011).

CONCLUSION

Procédant par abduction, notre propos tend en définitive à démonter la portée créatrice des fêtes au jardin, notamment de celles de la Ferme du Bonheur. L'analyse du système de référence propre aux acteurs de ces fêtes – qui certes pourrait être prolongée – explicite la dimension politique, le rôle du jardin et le rapport au travail dans la tenue de ces fêtes. La nature en ville, sa présence comme ses usages, est révélée comme un des éléments fondateurs de ces fêtes, des fêtes dont nous avons voulu esquisser l'implicite politique d'habiter.

Aussi la friche urbaine agropoétiquement retournée par la fête post-punk de Roger des Prés ne se laisse subsumer ni en une universalisante fusion des cœurs et des volontés chère à Rousseau ni aux agrégats shootés des communautés festives techno. Plutôt, le désir d’aménager – c’est-à-dire ici de transformer qualitativement le monde vécu – fait émerger une dialectique inventive entre dénonciation critique et quête d’utopie. La rencontre des habitués et badauds de la ferme du Bonheur, de toutes ces subjectivités rebelles, qui résistent – quels que soient les moyens – à l’intégration dans un territoire vide de sens permet l’élaboration d’un espace public d’opposition, de confrontation, d’émulsion. Loin d’être un consensus, ce territoire devenu espace d’émancipation car façonné par ces fêtes infrapolitiques offre un nouveau partage du sensible et implique un permanent rééquilibrage. Cet espace public d’opposition est le fruit d’expériences vivantes, hétérogènes. En retour, il en assure la multiplication. Plutôt que de se concevoir autour d’un concept froid, il est le foyer d’une multitude relationnelle.

Loin d’avoir épuisé le sujet abordé, notre ambition est ici de formuler des questions de recherches, elles-mêmes suscitées par la rencontre surprenante d’un objet insolite. Imaginer l’aménageur en « fermier du bonheur » n’est-ce pas plaider pour une écoute attentive des pratiques citoyennes d’agro-urbanisme et plus largement de l’infrapolitique du territoire ? Aussi, cette étude pourrait-elle connaître un prolongement dans un questionnement des modalités d’émergence de la réflexivité politique et sociale pour éventuellement contribuer à une meilleure synchronisation de l’urbanisation spontanée et de l’urbanisme planifié. Ceci pourrait être interrogé comme condition nécessaire – mais sans doute non suffisante – pour garantir une meilleure prise en compte de la nature en ville. On pourrait également s’intéresser plus amplement aux limites du métalangage forgé par les institutions académiques et les politiques d’aménagement dans leur tendance forte à la dématérialisation. La culture pragmatique du jardin est-elle à même d’enrayer ce processus d’abstraction et ainsi de participer au ré-enchantement des territoires et de leur fabrique ?

BIBLIOGRAPHIE

- ANADON Marta, GUILLEMETTE François, 2007 : « La recherche qualitative est-elle nécessairement inductive ? », *Recherches Qualitatives*, 26-37.
- BATAILLE Georges, 1967 : *La Part maudite*, Paris : Minuit, 1^{re} publication, 1949, 232 p.
- BOUCHAIN Patrick, 2007 : « Préface », in ROGER DES PRÉS, *La Ferme du Bonheur, reconquête d’un délaissé / Nanterre*, Arles : Actes Sud, 5-7.
- CAILLÉ Alain, 2011 : *Pour un manifeste du convivialisme*, Le Bord de l’eau, 120 p.
- CHAUDOIR Philippe, 2007 : « La ville événementielle : temps de l’éphémère et espace festif », *Géocarrefour*, 82/3.
- CROZAT Dominique *et al.* (dir.), 2009 : *La fête au présent. Mutations des fêtes dans le temps des loisirs*, Paris : L’Harmattan, 418 p.
- DEBORD Guy, 1996 : *La société du spectacle*, Paris : Gallimard, 208 p.

- DES PRÉS Roger, 2007: *La Ferme du Bonheur, reconquête d'un délaissé / Nanterre*, Arles: Actes Sud, 151 p.
- DES PRÉS Roger, 2011: «L'absolue Culture, on n'est pas des bêtes!», regards sur l'expérience de la Ferme du Bonheur: entretien réalisé par Jennifer Buyck et Xavier Dousson, *Cahiers thématiques*, 11, 287-300.
- DESROCHE Henri, 1975: *La société festive, du fouriérisme écrit aux fouriérismes pratiqués*, Paris: Seuil, 414 p.
- DI MÉO Guy, 2005: «Le renouvellement des fêtes et des festivals, ses implications géographiques», *Annales de géographie*, Paris: Armand Colin, 227-243.
- DI MÉO Guy (dir.), 2011: *La géographie en fêtes*, Paris: Ophrys, 270 p.
- DUVIGNAUD Jean, 1991: *Fêtes et civilisations*, Arles: Actes Sud, 1^{re} publication 1973, 264 p.
- DUVIGNAUD Jean, 2007: *Le Don du rien, essai d'anthropologie de la fête*, Paris: Téraèdre, 1^{re} publication 1974, 215 p.
- FOUCAULT Michel, 1984: «Des espaces autres», in FOUCAULT Michel, *Dits et écrits*, Paris: Gallimard, 752-762.
- FOUCAULT Michel, 2001: *L'Herméneutique du sujet*, Paris: Gallimard & Seuil, 541 p.
- GRAVARI-BARBAS Maria, 2009: «La "ville festive" ou construire la ville contemporaine par l'événement», *Bulletin de l'Association de géographes français*, volume 86, 3, 279-290.
- LE BLANC Guillaume, 2014: *L'insurrection des vies minuscules*, Paris: Bayard, 152 p.
- LÉVI-STRAUSS Claude, 2001: *Tristes tropiques*, Paris: Pocket, 1^{re} publication 1955, 504 p.
- MASBOUNGI Ariella (dir.), 2007: *Aucun territoire n'est désespéré. Yves Lion, Grand Prix de l'urbanisme 2007*, Marseille: Parenthèses, 128 p.
- MAUSS Marcel, 2012: *Essai sur le don*, Paris: Presses universitaires de France, 1923, 1^{re} publication 1923-1924, 252 p.
- NUNEZ MOSCOSO Javier, 2013: «Et si l'on osait une épistémologie de la découverte?», in *La démarche abductive au service de l'analyse du travail enseignant. Penser l'éducation*, Laboratoire CIVIIC, 57-80.
- PEIRCE Charles Sanders, 2002: *Pragmatisme et pragmaticisme*, Paris: Éditions du Cerf, 492 p.
- PEIRCE Charles Sanders, 2006: *Écrits logiques*, volume 3, Paris: Éditions du Cerf, 400 p.
- QUÉRÉ Louis, 1999: *La sociologie à l'épreuve de l'herméneutique*, Paris: L'Harmattan, 226 p.
- ROUSSEAU Jean-Jacques, 1967, *Les rêveries du promeneur solitaire*, Genève: Librairie Droz, 1^{re} publication 1782, 193 p.
- SCOTT James C., 2009: *La Domination et les arts de la résistance. Fragments d'un discours subalterne*, Éditions Amsterdam, 1^{re} publication anglaise, 1990.
- STAROBINSKI Jean, 1964: *L'Invention de la liberté, 1700-1789*, Genève: Skira, 222 p.
- STIEGLER Bernard, 2015: *L'emploi est mort: vive le travail!*, entretien avec Ariel Kyrou, Paris: Mille et une nuits, 120 p.
- WASHINGTON Georges, 1789: «Thanksgiving Proclamation», New York: Library of Congress, <http://lcweb2.loc.gov/ammem/GW/gw004.html>
- ZASK Joëlle, 2016: *La démocratie aux champs*, Paris: La Découverte, 256 p.

THE PARTY AS A TERRITORIAL PROJECT. PRELIMINARY REFLECTIONS ON «LA FERME DU BONHEUR»

The experiences of French urban agriculture - as developed in community gardens, harvesting areas, educational farms,... - basically transcribe a need of residents, especially city dwellers, to connect (reconnect?) with the territory of which they have lost control. Is there something behind that agri-urban desire? For sure, it cannot be reduced to a pure food need, or even be justified by a simple ecological transition speech. In fact, the real challenges of these practices much seem to claim the revival of some conviviality. What would be community gardens without their festive times, what would be educational farms without humanities, what would be harvest times without the cooking and the meals that always follow? We formulate the hypothesis that such practices come under desire, a desire of residents. A desire to reside? The ambition of this paper will be to link the issue of desire with that of the use and the fabrication of contemporary territories by questioning – historically, philosophically and politically – a singular “heterochrony”: the garden party at the emblematic example of the “Ferme du Bonheur”. We will examine the emergence of this desire related to these gardens, these practices, to finally discuss, even disclose, a project of infraterritorialisation highlighted by these festivals; because although these practices may seem anecdotal, even residual, they are nonetheless indicative of a new paradigm of contemporary territories.

Keywords : Ferme du Bonheur, party, infra-politics, project, territory.

DIE FEIER ALS TERRITORIUMSPROJEKT – EINFÜHRENDE ÜBERLEGUNGEN ZUM THEMA “LA FERME DU BONHEUR”

Die sich in Gemüsegärten, in Erntezonen, in pädagogischen Bauernhöfen entwickelnden Erfahrungen in der urbanen Landwirtschaft Frankreichs deuten für die Bewohner, d. h. für die Städte und Städterinnen, hauptsächlich auf die Notwendigkeit sich auf einem nicht mehr beherrschten Territorium, ein Know-how und eine gewisse Solidarität (wieder?) anzueignen. Was verbirgt sich hinter diesem Wunsch nach urbaner Landwirtschaft? Es handelt sich bestimmt nicht nur um den reinen Bedarf an Lebensmitteln und auch nicht um eine einfache Rechtfertigung der ökologischen Wende. Was heute mit diesem Verhalten inszeniert wird, beruht eher auf dem Wiederbeleben eines einigermaßen besseren Zusammenlebens. Was wären die Gemeinschaftsgärten ohne Fest und Feier, was wären die pädagogischen Bauernhöfe ohne menschliches Befinden, was wäre die gemeinschaftliche Ernte ohne das darauffolgende Kochen und Essen? Es wird hier die Hypothese formuliert, dass diese Feierlichkeiten einem Wunsch – einem Wunsch nach Wohnbarkeit? – entsprechen. Wir möchten also die Frage des Wunsches mit jenen des Gebrauchs und der Herstellung der zeitgenössischen Territorien verbinden, indem man sich historisch, philosophisch und politisch die Frage der eigenartigen Heterochronien, der Feiern in den Gärten, die zum Beispiel symbolträchtig durch «La Ferme du Bonheur» verkörpert werden, stellt. Wenn man sich für das Eintreten dieser Praktiken interessiert, wird es möglich, ein Infra-Territorialisierungs-Projekt zu schildern, es sogar zu enthüllen; denn obwohl diese Praktiken anekdotisch, sogar als Überbleibsel, scheinen können, wären sie jedoch den Ausdruck eines neuen Paradigma der zeitgenössischen Territorien.

Stichwörter: Ferme du Bonheur, Feier, Infra-Politik, Projekt, Territorium.

L'HABITABILITÉ PÉRIURBAINE DANS LES PRATIQUES HABITANTES : DE L'HABITABILITÉ RESTREINTE AU PAVILLON À L'HABITABILITÉ ÉLARGIE

MARTINE BERGER, Prodig, Université Paris 1
martine.berger95@orange.fr

MONIQUE POULOT, LAVUE-Mosaïques, Université Paris 10
mpoulotmoreau@parisnanterre.fr

CLAIRE ARAGAU, LAVUE-Mosaïques, Université Paris 10
claire.aragau@parisnanterre.fr

LIONEL ROUGÉ, ESO, Université de Caen Normandie
lionel.rouge@unicaen.fr

RÉSUMÉ

Cet article analyse, à l'échelle d'un secteur où se superposent diverses strates du processus de périurbanisation, les variations et les modalités de l'habitabilité de ces espaces. Nous étudierons les ressorts du passage d'une habitabilité envisagée d'abord par les périurbains comme essentiellement tournée autour du logement-pavillon vers une approche élargie à l'ensemble du territoire périurbain. Dans un second temps nous proposerons quelques figures composites de cette habitabilité périurbaine contemporaine dans ces espaces périurbains aujourd'hui pluriels.

Mots clés : Habitabilité, périurbain, pavillon, pratiques, région parisienne, ville-campagne.

Depuis près d'un demi-siècle qu'ils se sont développés en France, les espaces périurbains et les modes d'habiter qui les accompagnent ont fait l'objet d'un double discours sur leur habitabilité, entendue comme l'ensemble des relations et des manières d'être et de faire que les ménages mettent en œuvre afin de trouver et de prendre place dans un espace (LUSSAULT, 2009).

D'un côté, les espaces périurbains suscitent un discours stigmatisant, repousser. Pour une partie de l'opinion, qu'il s'agisse de ménages habitant en ville

et n’envisageant pas de la quitter, d’une partie des décideurs publics ou des chercheurs académiques, le périurbain n’est ni désirable ni soutenable. Cette opinion repose entre autres sur l’idée d’éloignement, d’isolement, voire de captivité (ROUGÉ, 2005); de budgets temps fortement contraints par les navettes quotidiennes, d’où un appauvrissement, un repli (LÉVY, 2001), une canalisation des contacts, avec de plus la perspective d’être « scotché » pour des années au même endroit, avec de lourdes contraintes financières réduisant les loisirs, un accès restreint aux ressources de la culture. Certains mettent en avant la pauvreté d’un environnement réduit aux seules fonctions résidentielles, la trop grande homogénéité sociodémographique des voisinages et le risque d’alignement des comportements sur des modèles, voire de conformisme. Pour les thuriféraires du modèle, habiter le périurbain contribue à la fois à augmenter exagérément ses distances et budgets (y compris temps) de déplacements et à réduire la diversité de ses contacts et de ses horizons de mobilité.

À cela s’oppose, de la part de ceux qui s’y installent, un discours sur leur forte désirabilité, d’autant qu’il s’agit à plus de 80 % de ménages propriétaires, engageant un lourd investissement financier (en Île-de-France tout particulièrement), dans la durée et difficilement réversible. Interrogés alors qu’ils sont pour nombre d’entre eux en phase d’accession, les ménages ont donc souvent tendance à mettre en avant les seuls éléments positifs de leurs choix résidentiels. Symbole d’un modèle familial que ne remet pas en cause l’évolution des structures des ménages¹, les espaces pavillonnaires périurbains sont considérés par leurs habitants comme synonymes d’amélioration du confort spatial et d’un choix économique rationnel par rapport au paiement d’un loyer à fonds perdus. Sont aussi valorisés l’environnement calme et aéré du quartier, sa moindre densité, voire un voisinage plus homogène socialement (BERGER, 2008). Interrogés à la fin des années 1980² sur les inconvénients du logement actuel et les avantages perdus lors du déménagement, les pavillonnaires franciliens mettaient en avant l’éloignement des commerces et de leurs lieux de travail, mais aussi des changements de mode de vie tels que la réduction des sorties, dont il est difficile de dire si elle relevait de contraintes financières, de l’arrivée d’enfants ou de leur nouvelle localisation. Cependant, leur degré de satisfaction à l’égard de leur logement était particulièrement élevé : à Saint-Quentin-en-Yvelines, 4 ménages sur 10 considéraient leurs conditions de logement très satisfaisantes, alors qu’ils n’étaient que 1 sur 3 parmi les propriétaires d’appartements, et moins de 1 sur 10 parmi les locataires en immeuble collectif.

Cette opposition entre deux types de discours (repoussoir/désirable), particulièrement forte jusque dans les années 2000, n’a pas disparu, mais les contenus se sont quelque peu modifiés. Dans ces inflexions, une part relève sans doute de l’évolution des modèles (DUBOIS-TAINE et CHALAS, 1997 ; PINSON et THOMANN, 2002 ;

¹ Une proportion croissante des couples franciliens ayant des enfants réside en maison individuelle : ils étaient 28 % en 1975, ils sont 43 % en 2006. Dans le même temps, la part des familles monoparentales augmente dans les couronnes périurbaines, ainsi que celle des couples dont les enfants ont décohabité.

² Enquêtes réalisées en 1989, avec le concours de la Direction régionale de l’INSEE, auprès de ménages propriétaires de pavillons : 133 à Saint-Quentin-en-Yvelines, et 159 dans l’Essonne (à Linas, Montlhéry, Longpont et Marcoussis).

SIEVERTS, 2004), une autre tient à celle des habitants et de leurs pratiques et la dernière aux nouvelles modalités de l'action publique locale. L'évolution des modèles vers une prise en compte de la durabilité tend à renforcer les arguments de ceux qui récusent l'habitabilité du (des) mode(s) de vie périurbain(s) : consommation excessive d'espace (de bonnes terres agricoles), d'une énergie de plus en plus rare et coûteuse (DESJARDINS, 2011 ; PLATEAU, 2008 ; POUYANNE, 2004) ; coût des réseaux et de la dispersion des équipements (GUENGANT, 1992), face à des ressources publiques de plus en plus rares. Mais de leur côté, les ménages périurbains ont l'impression de se comporter comme de bons élèves (DESJARDINS et METTETAL, 2012), tant dans leurs pratiques de mobilité (leurs budgets sont serrés, ils comptent plus que d'autres et regroupent leurs déplacements) que dans leurs pratiques domestiques, insistant souvent sur leur proximité à la nature, leur recours à l'offre locale de produits en circuits courts. Sans parler de « l'effet barbecue », souligné par J.-P. Orfeuil (ORFEUIL et SOLEYRET, 2002 ; MASSOT et ORFEUIL, 2007).

L'objectif de cet article est d'analyser, à l'échelle d'un secteur où se superposent diverses strates du processus de périurbanisation (des années 1960 à nos jours), les variations et les modalités de l'habitabilité de ces espaces : les différents espaces envisagés traduisent la diversité des tissus périurbains en fonction de leur distance aux pôles d'emploi urbains et de leur accessibilité, celle de leurs aménités paysagères et de leur valorisation foncière, mais aussi celle de l'ancienneté des développements résidentiels et de l'évolution des sociétés locales. Il s'agit notamment de caractériser les capacités des ménages, en s'émancipant de la sphère pavillonnaire, à faire territoire : par un ajustement des pratiques quotidiennes et par la modification de leurs représentations (espaces publics, morphologies à travers leurs qualités matérielles et sensibles) (HUCY, 2011). Ces ajustements sont plus ou moins pris en charge par les élus dont l'action participe aussi de cette habitabilité élargie. Nous examinerons dans un premier temps les ressorts du passage d'une habitabilité envisagée d'abord par les périurbains comme essentiellement tournée autour du logement-pavillon vers une approche élargie à l'ensemble du territoire périurbain. Dans un second temps, nous proposerons quelques figures composites – non exhaustives – de cette habitabilité périurbaine contemporaine dans le sens d'une approche plus distanciée avec ces espaces aujourd'hui pluriels (CAILLY, 2013).

Notre propos s'appuie sur des travaux menés depuis plus de vingt ans dans le périurbain ouest francilien (BERGER *et al.* 2008 ; BONNIN-OLIVEIRA *et al.* 2012 ; POULOT *et al.* 2014). Dans ce quadrant ouest qui correspond à une terre de périurbanisation ancienne, associée à des processus de maturité périurbaine (BERGER *et al.* 2014), plusieurs secteurs ont fait l'objet d'enquêtes auprès de ménages et d'élus, depuis des espaces situés en contact avec l'agglomération parisienne jusqu'à des zones de confins dans l'Eure en passant par des communes du Parc naturel régional du Vexin et de la communauté de communes du Pays Houdanais (ARAGAU et ROUGÉ, 2013). La répartition des terrains d'enquête, situés dans un rayon de 30 à 100 km du centre du pôle parisien (cf. carte 1), permet de mettre en lumière les effets de contextes locaux distincts, liés à l'histoire du développement urbain, à la variété des profils socio-économiques, comme à la diversité des contacts paysagers.



Carte 1 : Des marges de l'agglomération parisienne aux petites communes rurales : des terrains d'enquête dans l'Ouest francilien.

UNE HABITABILITÉ QUI N'A CESSÉ DE S'AFFIRMER ET DE S'ÉTENDRE À DE NOUVEAUX OBJETS

LA PROPRIÉTÉ PAVILLONNAIRE : FONDEMENT PREMIER DE L'HABITABILITÉ PÉRIURBAINE

Dans des enquêtes que nous avons menées en Île-de-France à la fin des années 1980 et au début des années 1990, soit une vingtaine d'années après l'apparition des premiers lotissements périurbains, et une dizaine d'années après la mise en place des principaux dispositifs facilitant l'accès à la propriété, les arguments mis en avant par les ménages choisissant d'acquérir un pavillon en Grande couronne, étaient essentiellement d'ordre économique et relevaient du type de logement, très peu de son environnement. Pour eux, la désidérabilité du périurbain reposait pour une large part sur un calcul économique : un bon rapport qualité-prix du logement, en termes d'investissement et de surface disponible. La présence d'un jardin venait au second plan, son entretien étant parfois considéré comme une charge qu'on acceptait sans qu'elle soit réellement souhaitée, et dont les plus aisés s'affranchissaient souvent en recourant aux services de professionnels. Comme l'a

montré P. Frileux (2013) à propos des habitants d'un quartier de Marne-La-Vallée, le choix d'un pavillon est à la fois celui d'un quartier aéré et vert, en réaction contre la densité et le béton des banlieues, le jardin personnel n'étant qu'un des éléments de l'environnement du quartier, une annexe de la maison plébiscitée, isolée, non mitoyenne et spacieuse. Entre en ligne de compte une dimension d'appropriation, la haie constituant un élément essentiel de ce processus, en ce qu'elle marque les limites et ancre la maison dans un territoire, l'incorpore dans un paysage. C'est, pour certains, l'accès à un espace de nature et de créativité personnelle, mais ce comportement est loin d'être général, la plantation et l'entretien de la haie étant souvent ressentis comme des contraintes lourdes par des habitants qui n'ont pas hérité de savoir-faire en matière de jardinage.

Pour beaucoup de ménages, acheter un pavillon périurbain signifie d'abord changer de segment dans le marché du logement métropolitain, en s'installant dans un nouveau type d'espace dont la contiguïté avec l'agglomération efface quelque peu la double rupture que représentent l'accession à la propriété et l'installation dans une maison individuelle. Les ménages qui vont alors habiter dans le périurbain se considèrent rarement comme des pionniers. Peut-être est-ce dû pour partie à des spécificités franciliennes : les années 1970 à 1990 ont été marquées par un transfert massif des classes moyennes banlieusardes quittant les grands ensembles de première couronne, pour un périurbain encore très proche, très « balisé », compte tenu de la part exceptionnellement élevée, en Île-de-France, des lotissements et des pavillons vendus clés en main, et de l'importance de l'offre pavillonnaire dans les villes nouvelles (BERGER, 2004). Celles-ci ont pu jouer, à certains égards, le rôle d'espaces de transition, d'apprentissage de nouvelles formes d'imbrication du bâti et des espaces ouverts, répondant à une demande de densités intermédiaires. Les pavillonnaires périurbains sont alors majoritairement des ex-urbains qui ont connu dans leur enfance, voire au-delà, la crise du logement, et sont en quête de plus d'espace. Ils se voient offrir à des coûts acceptables, dans un contexte de forte inflation, des produits relativement standardisés, à un moment où les emplois aussi se desserrent.

Ce désir de maison – peut-être plus que de périurbain – structure encore certaines des migrations récentes. Pour ces ménages, le projet résidentiel est toujours synonyme de promotion sociale et le passage à l'acte s'opère avec l'arrivée d'enfants. Ils vont alors trouver des opportunités dans les lisières les plus rurales de l'Île-de-France, voire plus loin dans les départements bordiers, en fonction de leurs ressources financières.

« Il faut sortir de la petite couronne pour avoir une jolie maison, j'aurais voulu rester en ville. » (Femme en couple, trente-sept ans, trois enfants, Jumeauville, Yvelines, entretien 2013)

« Je ne me suis jamais dit : tiens je vais habiter à Saint-André – c'étaient les prix des terrains... ; pour les enfants c'était mieux, on était en HLM, c'était pas La Courneuve non plus, mais à un moment il y avait des jeunes qui gueulaient... » (Homme en couple, quarante ans, deux enfants, Saint-André-de-l'Eure, Eure, entretien 2013)

VERS UNE HABITABILITÉ ÉLARGIE : DES TERRITOIRES PÉRIURBAINS DEVENUS HABITABLES

Aujourd'hui, les enquêtes auprès des ménages périurbains révèlent un intérêt plus profond pour un environnement vert, qu'on a appris à connaître, à fréquenter, à apprécier. L'imbrication d'espaces bâtis et d'espaces ouverts, spécifique des configurations périurbaines et forme visible de l'hybridation ville-campagne, apparaît désormais plus fortement valorisée et l'attachement à ces espaces ouverts semble jouer un rôle croissant dans les logiques d'installation et les territorialités des habitants. Peu présents dans les choix des premiers habitants du périurbain ou seulement comme «cadre de vue» et encore pour certaines catégories socio-professionnelles, les espaces ouverts sont devenus un «cadre de vie» que l'on souhaite conserver et nombre de pratiques habitantes y sont désormais attachées (POULOT, 2013). Dans ce processus d'appropriation, il est possible de dégager trois postures qui se chevauchent, la dernière paraissant désormais l'emporter partout : celle de la mise à distance tant des espaces ouverts que de la ville (le ni... ni...), celle de l'appropriation ou de la reconnaissance (assumer l'entre-deux), celle enfin de la transaction, pour aller vers une invention de cet entre-deux particulièrement désirable (POULOT *et al.*, 2014).

Les enquêtes révèlent en effet une familiarité des habitants aux espaces ouverts environnants, les intégrant de plus en plus dans leur rythme de vie. Ils s'inscrivent dans les parcours du quotidien, notamment en voiture, mais aussi dans les moments de loisir, plus souvent réalisés en modes doux. Ils ne sont donc pas seulement parcourus dans les mobilités contraintes mais recherchés pour les repères, les ralentissements, les «respirations» qu'ils offrent et qui participent de la réassurance périurbaine. Ils s'imposent ainsi comme une ressource locale reconnue, appréhendée par tous les sens et susceptible d'apporter bien-être et satisfaction.

«Tout est à portée de pieds, c'est vivre dans l'instant présent peut-être. Ici on sait ce que c'est les saisons.» (Homme, Cormeilles-en-Vexin, Val-d'Oise)

«Mon grand plaisir, pas de stress, pas d'embouteillage, pas de klaxon ; par les routes de campagne, mon grand plaisir c'est de compter les lièvres que je vois, regarder, et je m'en lasse pas, je suis très branché nature, je ne suis pas fleuriste par hasard quand même ! Voilà, je ne peux pas m'empêcher de ralentir pour voir dans un bois ce qu'il s'y passe, bon, ce sont des choses qui me branchent, je suis d'une formation horticole, j'aime les végétaux c'est mon truc donc ici je me sens vraiment dans mon élément !» (Homme, Marines, Val-d'Oise)

Le jardin, notamment, n'est plus une contrainte mais revient systématiquement dans les évocations de la vie périurbaine. Il est expérimentation et formalisation de ce mode de vie mi-ville/mi-campagne, voire lieu du retour à la terre par le biais du potager. Permettant de (re)tisser un lien entre un milieu de vie et les hommes, il est propice à une acculturation mutuelle entre des pratiques et des socialisations urbaines, et des pratiques et des socialisations rurales :

«On a un petit jardin qui fait 350 m² donc quand on a envie d'aller dehors, c'est plutôt le jardin. L'été on y est beaucoup, il y a le potager, on a notre coin de nature à domicile, on n'a pas forcément le besoin de sortir.» (Femme, Marines)

«Je cultive des herbes ; persil, ciboulette, menthe, estragon... et si j'en ai, j'en donne. De même que j'en récupère, d'ailleurs. Je prends aussi des citrons à côté. Ces échanges, ça crée du lien.» (Femme, retraitée, Guerville, Yvelines)

Surtout, nombre d'habitants font le lien entre les espaces ouverts de proximité et d'autres lieux de promenades et de loisirs, en y incluant des sites touristiques plus éloignés, des petites villes patrimoniales proches. La fréquentation des espaces ouverts locaux est donc intégrée dans des pratiques plus larges, pratiques de loisirs pour l'essentiel. La comparaison avec les forêts ou bois urbains, voire les grands jardins publics, dessine clairement les contours de l'appropriation en cours :

«Le chemin des crêtes juste au-dessus. C'est un chemin rural où on domine tout Jumeauville. On le prend très fréquemment. On appelle ça le cône de vision parce qu'on a la vue sur le village. C'est joli comme vue à n'importe quelle saison, mais sous la neige c'est chouette. On va dans la vallée de l'Eure et en Normandie deux à trois fois par an. Parfois aussi la forêt de Rambouillet, normalement c'est deux à trois fois par an, mais là ça fait un bail qu'on n'y est pas allé. On y fait des pique-niques. On va aussi dans la forêt d'Évecquemont, on y ramasse des châtaignes.» (Femme, Jumeauville)

La ville-campagne est ainsi en train d'advenir dans les pratiques habitantes avec des effets de mise en négociation du maintien ou non d'espaces ouverts reconnus pleins de sens et de valeurs, au point d'autoriser aussi une revalorisation des pleins et des centralités locales. Cette hybridation de plus en plus assumée, voire maîtrisée, entre espaces ouverts et bâtis vient ainsi donner aux espaces de nature toute leur place dans les logiques d'affirmation ou de distinction des territoires périurbains.

«On a la chance d'être dans une région vraiment protégée. Nous, on veut éviter d'avoir un espace d'urbanisation continue comme au nord de la Seine... Il ne faut pas être trop passéiste, mais il faut préserver cette notion de villages séparés par la campagne. C'est très important que l'évolution soit maîtrisée. Il y a un très gros risque avec la création d'une voie pour relier les OIN³ de Mantes et de Saint-Quentin, cela détruirait notre paysage. Notre zone est privilégiée et donc il faudrait faire passer la route dans une zone moins bâtie. À Maule il y a un patrimoine bâti et paysager à préserver. Chaque village recèle des trésors : lavoirs, églises, fermes. C'est ce petit patrimoine qui fait la richesse du pays. Jumeauville par exemple est très typée ; il y a des pignons en façade et toutes ces fermes à très grandes portes qui permettaient de faire passer les carrioles, on appelle ça des boutrous. Il faut en parler et secouer l'indifférence, il faut que les gens prennent conscience de leur environnement, qu'ils voient plus loin que leur maison individuelle.» (Femme, Jumeauville)

«On achète des produits dans les fermes de temps en temps, environ une fois par mois à la Ferme du Logis. On y va pour faire la cueillette ou acheter du poulet et de la pintade, ou encore à la Ferme du Noyer Galant pour les œufs ou les pommes de terre. Ce sont bien sûr des présences positives. On échange parfois avec les voisins, une salade par ci, des tomates par là. Sinon on échange plutôt des plants de fleurs.» (Femme, Jumeauville)

³ Opération d'Intérêt National.

NOUVELLES TERRITORIALITÉS, APPRENTISSAGE DE LA PROXIMITÉ ET PROCESSUS D’ANCRAGE : QUAND LE DÉSIRABLE DEVIENT HABITABLE

Comment rendre compte de ce changement de discours, de la part des ménages périurbains, sur l’hybridation ville-campagne désormais vécue par nombre d’entre eux comme étant au cœur de l’habitabilité des espaces où ils ont choisi de s’installer ? Un plus grand nombre d’entre eux résident désormais plus loin de la ville dense, en 2^e ou 3^e couronne périurbaine. Ils viennent aussi plus souvent des franges de l’agglomération : dans les nouveaux installés, la part des originaires de Paris *intra-muros* et des banlieusards ayant quitté la Petite couronne a fortement régressé. Mais surtout les périurbains sont installés depuis plus longtemps : dans l’ensemble de la zone que nous avons étudiée (deux départements franciliens, les Yvelines et le Val-d’Oise, et la couronne de cantons qui les borde hors Île-de-France), les propriétaires de pavillons sont installés dans leur logement depuis dix-huit ans en moyenne, la moitié d’entre eux depuis plus de quinze ans, un sur quatre depuis plus de vingt-cinq ans. Une fois la maison prise en main, appropriée, le jardin joue le rôle de passerelle pour appréhender l’environnement proche, le voisinage mais aussi la commune dans laquelle s’organise la vie sociale et, au-delà, le territoire de vie. Ce territoire éprouvé et pratiqué devient ressource pour le quotidien, les services et les loisirs. Les nouveaux périurbains sont moins souvent « parachutés » ; ils profitent aussi des retours sur expérience de proches ou de collègues de travail plus anciennement installés.

Au temps des transferts massifs vers un parc neuf standardisé a succédé un mouvement de diffusion vers des communes souvent plus rurales (en relation aussi avec l’assouplissement des conditions d’accession dans le parc ancien : baisse des droits de mutation, nouvelles conditions de prêts pour l’achat de logements anciens moins restrictives en termes de volume des travaux, qui peuvent plus facilement être échelonnés). Le contact avec la part rurale du périurbain s’effectue dans un contexte d’imbrication plus fine, qui se trouve valorisée. D’autres arguments d’habitabilité se font jour dans le discours des périurbains, qui renvoient à d’autres modes de contact ville-campagne. Des solidarités territoriales se mettent en place, prenant des formes spécifiques au sein de communes encore largement rurales dans leur aspect paysager, caractérisées par des « densités dispersées » (BRÈS et MARIOLLE, 2009). De surcroît les espaces périurbains se densifient et s’équipent, rendant possible un ancrage local à l’occasion des déplacements quotidiens, avec une valorisation de la proximité, de l’insertion dans un environnement à taille humaine. On choisit plus souvent d’habiter le périurbain pour ce qu’il offre en termes d’environnement, et non parce qu’il est proche de la ville, de ses emplois et de ses services. Parmi les nouveaux installés, la part des catégories aisées, plus sensibles aux qualités paysagères et plus à même d’en payer le prix, a fortement augmenté (BERGER, ARAGAU et ROUGÉ, 2014). Ainsi émergent des formes alternatives de consommation et des lieux de publicisation et de rencontre autour d’espaces ouverts ou par le biais d’espaces publics réaménagés et remobilisant les traces rurales.

Parallèlement, le discours sur l’habitabilité « sociale » du périurbain, la possibilité de choisir ses voisins, est largement porté par ceux qui se désignent souvent eux-mêmes comme les « petits moyens » (CARTIER *et al.*, 2008). Nombre d’entre eux ont côtoyé les cités, sinon partagé les mêmes immeubles. Tel habitant de Pacy-sur-Eure déclare : « dans le lotissement on a tous le même profil, on vient tous du même milieu socioculturel, c’est plus facile. » (Femme seule avec deux enfants, infirmière hospitalière, Pacy-sur-Eure, Eure)

L'installation périurbaine témoigne encore d'un parcours d'ascension sociale. Elle est d'autant plus désirable et désirée par d'anciens habitants de Mantes-La-Jolie ou des Mureaux qu'elle permet d'élever ses enfants dans des conditions jugées plus acceptables mais le périurbain devient aussi désirable pour des habitants aux profils sociodémographiques plus diversifiés. Ce sont de jeunes décohabitants, des familles monoparentales, des retraités d'autant que le parc de logements montre des évolutions dans ses morphologies et ses statuts d'occupation, face à un désir d'ancrage des premières générations périurbaines.

Une telle consolidation de ces territoires périurbains suppose de la part des collectivités locales des politiques en faveur de l'accueil de populations aujourd'hui plus diverses, le maintien d'un certain niveau de services ou d'équipements, l'aménagement d'espaces publics propices à l'amélioration de l'habitabilité des lieux. Autant d'actions permettant aux ménages de s'affranchir, au quotidien, des grands centres urbains et de vivre bien dans ces territoires.

«Alors nous, déjà on a transformé deux logements en rez-de-chaussée en commerces, là [...] Moi, mon rêve, ça serait que tous les rez-de-chaussée de la place soient des commerces; toujours pareil, moi j'ai une idée en tête, c'est qu'il faut faire battre le cœur; alors elle est bonne, elle n'est pas bonne, j'en sais rien mais il faut que le cœur, il respire pour que le reste du village, il respire. Et le cœur d'un village, ça ne respire pas par des maisons aussi belles soient-elles ou avec des gens aussi sympas soient-ils, ça respire parce qu'il y a des gens qui viennent chercher, faire leurs courses, qui viennent se rencontrer, qui ont un but, qu'il y ait une activité. Donc il faut le consolider.» (Maire d'Orgerus, Yvelines)

«On a acheté un petit bout de terrain, sur la grande route, là. La commune est coincée entre l'Eure et le plateau, et là on réussit à acheter une sangle de 3 mètres pour faire une liaison douce et toutes les petites maisons derrière. Les gens vont pouvoir aller au centre-ville sans avoir à prendre la voiture en longeant l'Eure, et du coup ça limite le stationnement dans la rue principale et sur le parking de la mairie.» (Maire de Ménilles, Eure)

LES FIGURES D'UNE HABITABILITÉ PÉRIURBAINE COMPOSITE

Dans cette tension sans cesse revisitée entre habitabilité restreinte au pavillon et habitabilité élargie, nous avons perçu, sur nos terrains franciliens, une «montée en qualité» de ces espaces, par intensification des valeurs d'usage économique, sociale, esthétique, le développement de démarches de projet et le dessin de visions communes. Ces supports d'intensité, revendiqués par les habitants, participent tous à des degrés divers et selon des agencements différenciés «du tissu constructif» (DA CUNHA et KAISER, 2009) de l'habitabilité périurbaine. En effet, cette habitabilité se conjugue au pluriel à l'image d'un périurbain lui-même devenu pluriel (CAILLY, 2013). Les effets de contextes apparaissent particulièrement importants, redoublant les logiques de couronnes et/ou de quadrants, croisant les histoires déjà longues et complexes de ces constructions territoriales. L'Ouest francilien offre ainsi, au prisme de la tension entre habitabilité restreinte et habitabilité élargie, trois figures dominantes.

VERS UN DÉPASSEMENT PROGRESSIF DE L’HABITABILITÉ RESTREINTE ?

Cette figure correspond pour une bonne part, avec des nuances, aux espaces périurbains situés dans l’Eure. Autour de Saint-André-de-l’Eure, dans des espaces à l’apparence encore très rurale et éloignés, en distance comme en temps, de l’agglomération parisienne, des ménages plutôt modestes, venus souvent du parc social des communes de la vallée de Seine, trouvent là une manière d’accéder au projet de la maison individuelle en propriété. Le vécu de ces périurbains, souvent récemment installés et très endettés, est fortement contraint, soumis à des mobilités quotidiennes éprouvantes accentuées par les ruptures tarifaires de sortie de zone francilienne – au risque parfois de situations de captivité. Dans le secteur de Pacy-sur-Eure/Vernon, la présence d’un chapelet de petites villes, à la fois gares et pôles d’emploi, oriente les mobilités tant vers la vallée de la Seine (de Mantes-la-Jolie à Rouen), que vers Évreux ou Paris. Malgré cet éclatement apparent des horizons quotidiens, les ménages enquêtés, quels que soient leur âge, leur position sociale ou leur composition familiale, affirment avoir trouvé, à côté d’un logement plus confortable et d’un environnement social plus conforme à leurs attentes, un bon équilibre entre les ressources de la ville et celles de la campagne, dans un environnement dont ils construisent progressivement les contours. Au-delà d’un espace-dortoir se dessinent peu à peu des territoires de proximité autour de bourgs et de petites villes dont l’offre en commerces et en services s’étoffe progressivement, répondant aux besoins essentiels de populations qui cherchent à limiter les distances et les coûts de leurs déplacements autres que leurs navettes vers des pôles d’emplois souvent éloignés. En contrepoint aux contraintes souvent lourdes des mobilités domicile-travail, les ménages aspirent à une meilleure insertion dans un tissu local en construction, dont ils apprennent à connaître et apprécier les ressources.

Dans cette quête d’ancrage, de regroupement de leurs déplacements pour en maîtriser les coûts, ils sont accompagnés par des élus prêts à intervenir pour enrichir l’offre locale de commerces et services :

« On a eu un phénomène récent, c’est le départ du médecin, où, là, après plus d’un an de recherche... on avait trois petites maisons et on a décidé d’en faire un cabinet médical. Sachant cela, des médecins, de Pacy d’ailleurs, sont venus me voir en me disant : on vient pas à un mais à deux, et puis après, à trois. En fait on a transformé cette maison en un groupe médical. J’attends pas les aides de l’ARS, j’ai dit, on y va. La supérette qui marchait pas très bien, on a transformé le local et il y a 310 m² qui ont été repris par une épicerie en liaison courte et ça marche du feu de Dieu. Du fait qu’on ait fait un cabinet médical, j’ai été contacté par une kiné, qui s’est installée fin octobre ; elle me dit : je bosse jusqu’à 20 heures ; et là elle a une collègue qui va arriver et donc elles cherchent une maison pour s’installer toutes les deux. On a trois infirmières qui se sont installées et j’ai un podologue qui cherche à s’implanter. Donc il y a vraiment une dynamique qui s’est créée parce qu’on a été le catalyseur. » (Maire de Ménilles)

« On a aussi un marché tous les vendredis, et par rapport à deux-trois ans, il monte en puissance, ça fonctionne bien et je suis content [...] Certaines communes affrètent un bus ce jour-là pour que la population puisse y venir. De notre côté aussi on envisage de mettre en place un ramassage dans les différents hameaux. Le déplacement, c’est une des problématiques essentielles. Il y

a une offre qui est proposée pour le jour du marché, ce qui permet aussi à des personnes d'en profiter pour régler d'autres affaires, la pharmacie ou autre ; mais il n'y a pas de ligne régulière et il va falloir qu'on y vienne au niveau de la Communauté de communes. Ce qui est important, c'est que ça permettrait de maintenir ou de développer des services et d'éviter que les gens aillent à Dreux ou Évreux. » (Maire de Saint-André-de-l'Eure)

L'HABITABILITÉ RÊVÉE DE LA VILLE-CAMPAGNE

Deux secteurs ouest-franciliens, autour de la Plaine de Versailles ou encore dans le Parc naturel régional du Vexin, s'apparentent à cette figure. Dans ces environnements bien préservés et dont l'évolution a toujours été maîtrisée, les catégories socioprofessionnelles plus aisées financièrement dominant – et ce parfois depuis longtemps, du fait d'un développement ancien de la villégiature. Ici l'hybridation entre espaces ouverts et bâti résidentiel, le « rural » et l'« urbain », s'est faite progressivement et l'agriculture a été, très tôt, envisagée comme un rempart à une trop forte urbanisation. Dans cette construction d'une ville-campagne recherchée et fortement valorisée par une population de cadres, l'offre pavillonnaire comme la revalorisation du parc villageois ancien ont intégré le souci d'une qualité du bâti et des enjeux paysagers.

Les habitants de la Plaine de Versailles et du plateau des Alluets-le-Roi, situés dans le prolongement des belles banlieues de l'Ouest parisien dont certains sont issus, ont plébiscité un tissu mixte de moyenne densité mêlant résidences et espaces ouverts, aux portes de l'agglomération, avec une bonne accessibilité aux ressources de la ville, même si la qualité et la diversité de l'offre commerciale et des équipements des bourgs sont à même de satisfaire les exigences d'une clientèle « à l'aise ». L'habitabilité rêvée y renvoie souvent au modèle des *suburbs* de la Nouvelle-Angleterre et à ses *greens* que certains lotissements ne se privent pas de copier. Les ménages résidant dans le Vexin semblent quant à eux plus soucieux de tenir leur résidence à distance de la ville, même si la plupart d'entre eux y travaillent, et sont plus sensibles aux qualités d'un cadre agricole et campagnard, dont les exploitations de grande agriculture assurent le maintien. Réoccupant et rénovant le parc villageois, ils sont soucieux de limiter la dimension des rares lotissements et de contrôler leur intégration aux trames paysagères héritées.

Dans ces deux secteurs, habitants, élus et associations (notamment l'Association patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets – APPVPA) s'attachent à promouvoir une habitabilité fortement paysagère : la protection l'emporte, voire la fermeture, dans des logiques de club (CHARMES, 2011) ou d'entre soi.

« Franchement, je pense que le Parc du Vexin fait bien son boulot, moi j'ai rien à dire. Il préserve à peu près tout, les bâtiments sont retapés, y a rien à dire. Enfin pour nous c'est bien ! D'ailleurs en face, les vignes devront faire tout le coteau, c'est une bonne solution pour protéger. Mais ça va être très long... y en a pour vingt ans. Mais c'est sympa, ça ramène un peu d'insectes, de faune... » (Femme, Marines)

« Il y a un espace préservé "au bout du monde" comme on dit, un endroit préservé entre Épône et Aubergenville, une réserve naturelle ; depuis deux ans on

ne peut plus y aller parce que les gens ne faisaient pas attention, donc ça s’est dégradé et on ne peut plus y aller... J’espère qu’ils feront un peu plus de cultures. On est très attachés à ce que ça reste agricole. On fait préemption sur les terrains agricoles pour les garder et pour les laisser en espaces verts. Je souhaite de la biodiversité dans les cultures. Je pense qu’il faut préserver toute la vallée de la Mauldre. Ils sont en train de tout dégrader. Il y a l’usine de stockage de gaz qu’ils agrandissent vers la Mauldre, ils détruisent tout. Dans certains coins comme dans les hauts de Mareil, avant on ne voyait que des maisons, maintenant les arbres ont poussé et on ne voit plus que la nature, c’est ça qu’il faut préserver. Il faut de l’urbanisation mais en conservant ces vues. L’association de défense des sites, l’ACIME [Association culturelle pour l’information de Maule et de ses environs], la municipalité, avec le comité environnement durable et les équipes d’éco-gardes mises en place par le Conseil général s’occupent de ça. On est aussi entrés dans l’APPVPA et il y a un énorme cahier des charges pour une politique environnementale commune avec la signalétique des chemins de Versailles à ici. Tout ça, ce sont des organismes qui nous permettent de préserver.» (Élu, Maule, Yvelines)

L’HABITABILITÉ ASSUMÉE DE LA VILLE-CAMPAGNE

Cette dernière figure, dont le secteur autour de Houdan constitue un exemple, se caractérise par le projet de construire une habitabilité périurbaine assumée sinon autonome, offrant à ses habitants l’essentiel des services de la ville sans renier ses aménités rurales, en s’appuyant sur un semis de petits pôles secondaires bien équipés dont le développement est soutenu par des élus porteurs d’une vision prospective du territoire. Ce territoire de projet, fondé sur une structure intercommunale relativement ancienne et faisant consensus, présente encore des fragilités, les dernières élections municipales révélant çà et là des désaccords entre les projets d’élus et leurs électeurs plus soucieux de maintenir les équilibres sociodémographiques actuels. Mais des logiques de transactions sont en marche, l’interterritorial fonctionne : en témoignent la construction d’une offre de commerces et de services dont la répartition est réfléchie à l’échelle de l’ensemble de l’intercommunalité, ou la mise en place de services communs de mobilité privilégiant les modes doux. La situation périphérique est acceptée et assumée dans le sens où les inconvénients n’en sont guère ressentis au quotidien ; les microcentralités sont renforcées et disposées de manière réfléchie sur l’ensemble du territoire intercommunal, pour desservir et encadrer des communes moins dynamiques mais garantes du maintien de la ruralité, de la qualité de vie et de celle des paysages :

«Ici le week-end, c’est bondé, il y a la queue dehors chez le boulanger et chez le boucher. Ils viennent aussi discuter, ils viennent chercher deux baguettes, ils y passent la matinée. Ils discutent avec Pierre, Paul ou Jacques, ils vont chercher le journal, ils rediscutent avec un autre. C’est vraiment la vie de village.» (Maire d’Orgerus)

Dans cette situation périphérique assumée, la recherche de la ville-campagne signifie notamment «économiser la terre, je ne vends des terrains dans la zone industrielle que si on a comme critère, qu’on puisse globalement être à 25/30 emplois

pour un hectare » (Maire de Houdan, Yvelines), mais aussi promouvoir les mobilités douces pour relier les microcentralités. Ces continuités sont aussi bien liées à l'aménagement des bords de rivières qu'à des prérogatives locales en adéquation avec la réalisation d'une charte paysagère :

« Et puis, condamner les habitants de Houdan à venir à pied ou à vélo, puisque j'ai fait une espèce de périphérique cyclable qui rejoint le centre-ville. Donc, il y a toujours la possibilité de venir à vélo ou à pied. Donc, condamner les Houdanais à ne pas prendre leur voiture, pour que les gens de l'extérieur puissent venir à vélo ou en voiture pour faire le marché. » (Élu, Houdan)

Ce type de réseau aide à retisser une trame urbaine très fragmentée ; il accompagne la hausse des mobilités de proximité tout en soulignant les éléments structurants des paysages périurbains alternant fortes et faibles densités, c'est-à-dire combinant ville et villages en densification et forte présence des espaces de nature.

Les enquêtes auprès des ménages comme des élus mettent ainsi en évidence la diversité des formes de l'habitabilité des espaces périurbains en Île-de-France et sur ses marges. Les pratiques quotidiennes de leurs habitants comme les représentations dont ils sont porteurs révèlent des effets de distance (réelle, souhaitée ou regrettée) aux ressources de la ville. Elles témoignent aussi d'*habitus* renvoyant à des identités sociales souvent redoublées par une ancienneté inégale d'installation. Il serait cependant trop simpliste d'opposer la représentation d'une habitabilité périurbaine élargie portée par des cadres souvent installés de plus longue date et plus près du front urbain, très attachés au maintien des privilèges paysagers d'une certaine ruralité créatrice de valeur et de distinction, à celle plus tâtonnante de périurbains plus récemment arrivés, plus loin de la ville, avec moins de ressources et découvrant un nouvel environnement où ils cherchent leur place. Les entretiens montrent que l'ancrage dans ces espaces hybrides se construit dans la durée, et que les représentations de leurs habitants évoluent au fil du temps, tout comme les communes où ils se sont installés.

Parfois décrits comme transitoires, les espaces périurbains, loin d'être figés, font ainsi la preuve d'une capacité à se transformer et à faire naître des sociabilités qui contribuent fortement à l'ancrage de leurs habitants. Ils laissent entrevoir les *« potentiels collectifs de cette ville au large »* (VANIER, 2015). Ils enrichissent et renouvellent ainsi leur attractivité et leur habitabilité, disposent de ressources pour fixer des populations dont les mobilités s'organisent de plus en plus souvent dans des espaces de proximité. Cet ancrage territorial croissant concerne aussi bien la cible classique de l'offre pavillonnaire périurbaine, les couples ayant des enfants, que d'anciens habitants aujourd'hui retraités souhaitant vieillir sur place, et de jeunes décohabitants attachés aux lieux de leur enfance. Il témoigne d'un désir de venir ou de rester vivre dans des communes périurbaines, en prenant appui sur des proximités familiales, des solidarités de voisinage, la sécurité de l'accession à la propriété. Les espaces périurbains passent ainsi progressivement du statut d'espace-dortoir à celui d'espace de vie avec une position résidentielle désirable et désirée, d'un éloignement subi de la ville à une distance assumée.

BIBLIOGRAPHIE

- ARAGAU Claire, ROUGÉ Lionel, 2013: «Du désir d'autonomisation à une maturité périurbaine: quel cheminement intercommunal? Le cas de l'Ouest francilien», in BA ABDOUL Hameth, LOMBARD Jérôme (éd.), *Dynamiques de développement et enjeux de gouvernance territoriale*, Paris: L'Harmattan, 41-53.
- BERGER Martine, 2004: *Les périurbains de Paris. De la ville dense à la métropole éclatée*, Paris: CNRS Éditions, 317 p. +cédérom.
- BERGER Martine, 2008: «Pavillonnaires franciliens: d'une forme urbaine à des territoires quotidiens?», *Strates*, 14, 119-134.
- BERGER Martine, ROUGÉ Lionel, THOMANN Sandra, THOUZELLIER Christiane (éd.), 2008: *Viellir en pavillon: mobilités et immobilités des personnes âgées dans l'espace périurbain*, PUCA, LADYSS, LISST-Cieu, CIRTA, 225 p.
- BERGER Martine, ARAGAU Claire, ROUGÉ Lionel, 2014: «Vers une maturité des territoires périurbains?», *ÉchoGéo* [en ligne], 27/2014, mis en ligne le 2 avril 2014. URL: <http://echogeo.revues.org/13683>.
- BONNIN-OLIVEIRA Séverine, JAILLET Marie-Christine, BERGER Martine (éd.), 2012: *Les «pôles secondaires» dans la réorganisation des mobilités: Maturité et durabilité des espaces périurbains?* PUCA, LISST-Cieu, LADYSS, ESO, MRTE, GECKO, 210 p.
- BRÈS Antoine, MARIOLLE Béatrice, 2009: «De la ville de la courte distance à la ville polycentrique: densifier à partir des gares», *Transports urbains*, 115, 5 p.
- CAILLY Laurent, 2013: «L'âge du périurbain pluriel», in COLLECTIF, «Périurbain. Territoires, réseaux, temporalités. Actes du colloque d'Amiens», *Cahiers du patrimoine*, 102, 20-28.
- CARTIER Marie, COUTANT Isabelle, MASLET Olivier, SIBLOT Yasmine, 2008: *La France des «petits moyens». Enquête sur la banlieue pavillonnaire*, Paris: La Découverte, 324 p.
- CHARMES Éric, 2011: *La ville émiétée, Essai sur la clubbisation de la vie urbaine*, Paris: PUF, 288 p.
- DA CUNHA Antonio, KAISER Christian, 2009: «Densité, centralité et qualité urbaine: la notion d'intensité, outil pour une gestion adaptative des formes urbaines?», *Urbia*, 9, 13-56. URL: http://my.unil.ch/serval/document/BIB_22FD787FF302.pdf
- DESJARDINS Xavier, 2011: «Pour l'atténuation du changement climatique, quelle est la contribution possible de l'aménagement du territoire?», *Cybergeo: European Journal of Geography* [en ligne], Aménagement, Urbanisme, document 523, mis en ligne le 22 mars 2011, URL: <http://cybergeo.revues.org.gate3.inist.fr/23531>
- DESJARDINS Xavier, METTETAL Lucile, 2012: «L'habiter périurbain face à l'enjeu énergétique», *Flux*, 89/90, 46-57.
- DUBOIS-TAINE Geneviève, CHALAS Yves, 1997: *La ville émergente*, Paris: Éditions de l'Aube, 284 p.
- FRILEUX Pauline, 2013: *Le bocage pavillonnaire. Une ethnologie de la haie*, Grâne: Créaphis, 288 p.
- GUENGANT Alain, 1992: *Les coûts de la croissance périurbaine: l'exemple de l'agglomération rennaise*, Paris: ADEF, 155 p.
- HUCY Wandrille, 2011: «L'habitabilité des milieux urbains: un objet au croisement des disciplines», in MATHIEU Nicole, GUERMOND Yves (éd.), *La ville durable du politique au scientifique*, Paris: Quae, 237-260.

- LÉVY Jacques, 2001: «Habiter l'espace avec, sans et contre les autres», in PINSON Daniel, THOMANN Sandra, *La maison en ses territoires, de la villa à la ville diffuse*, Paris: L'Harmattan, 5-10.
- LUSSAULT Michel, 2009: *De la lutte des classes à la lutte des places*, Paris: Grasset, 221 p.
- MASSOT Marie-Hélène, ORFEUIL Jean-Pierre, 2007: «La consommation énergétique doit-elle réguler la ville ou les véhicules? Mobilités urbaines et réalisme écologique», *Annales de la recherche urbaine*, 103, 18-29.
- ORFEUIL Jean-Pierre, SOLEYRET Danièle, 2002: «Quelles interactions entre les marchés de la mobilité à courte et à longue distance?», *Recherche Transports Sécurité*, 76, 208-221.
- PINSON Daniel, THOMANN Sandra, 2002: *La maison en ses territoires. De la villa à la ville diffuse*, Paris: L'Harmattan, 191 p.
- PLATEAU Claire, 2008: «Localisation résidentielle et émission des gaz à effet de serre en Île-de-France», *Les Cahiers de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France*, 147, 169-173.
- POULOT Monique, 2013: «Du vert dans le périurbain». *EspacesTemps.net*, 6 mai 2013, URL: <http://www.espacestems.net/articles/du-vert-dans-le-periurbain-les-espaces-ouverts-une-hybridation-de-lespace-public-2/>
- POULOT Monique, ROUYRES Thérèse, 2007: «Refaire campagne en Île-de-France», *Noroi*, 2007/1, 61-71.
- POULOT Monique, ARAGAU Claire, 2012: «Habiter en périurbain ou réinventer la qualité de la ville», *Historiens & Géographes*, dossier «Façons d'habiter les territoires de la ville aujourd'hui», 419, 115-126.
- POULOT Monique, ROUGÉ Lionel, ARAGAU Claire, METETAL Lucile, 2015: «Les espaces ouverts dans la fabrique périurbaine: vers l'affirmation de logiques de transaction dans les nouvelles recompositions socio-spatiales», *Urbia*, 17, 33-50.
- POULOT Monique, ARAGAU Claire, BERGER Martine, ROUGÉ Lionel, METTETAL Lucile (éd.), 2014: *Les territoires périurbains: de l'hybridation à l'intensité*, PUCA, LAVUE-Mosaïques, PRODIG, ESO, IAU, 320 p.
- POUYANNE Guillaume, 2004: «Des avantages comparatifs de la ville compacte à l'interaction forme urbaine-mobilité. Méthodologie et premiers résultats.», *Les Cahiers scientifiques du transport*, 45, 49-82.
- ROUGÉ Lionel, 2005: «Les «captifs» du périurbain. Voyage chez les ménages modestes installés en lointaine périphérie», in CAPRON Guénola, GUÉTAT-BERNARD Hélène, CORTÈS Geneviève (éd.), *Liens et lieux de la mobilité*, Paris: Belin, 129-144.
- SIEVERTS Thomas, 2004: *Entre-ville, une lecture de la Zwischenstadt*, Marseille: Parenthèses, 190 p.
- VANIER Martin, 2015: «La ville au large: les potentiels collectifs de la faible densité», *Urbia*, 17, 19-32.

HABITABILITY PERI-URBAN DWELLERS IN PRACTICE : FROM THE HABITABILITY RESTRICTED TO THE HOUSE TO THE ENLARGE HABITABILITY

This article analyses variations and modalities of livability of suburban spaces through a sector where several layers of suburbanization are superimposed. At first, we will study the transition from a livability mainly focused on the suburban house to an extended vision of suburban space. Then, we will present some mixed figures (a non comprehensive review) of this current suburban livability in diverse periurban spaces.

Keywords: *Livability, suburban, suburban house, practices, Île-de-France, country-city.*

DER PERIURBANE WOHNRAUM IN DER SIEDLUNGSPRAXIS: VON DER EINGESCHRÄNKTEN BEWOHNBARKEIT ZUM EINFAMILIENHAUS MIT ERWEITERTER BEWOHNBARKEIT

Anhand eines maßgebenden Raums mit verschiedenen übereinanderliegenden Schichten des Unbanisierungsprozesses wird eine Analyse über die Variationen und Modalitäten der Wohnbarkeit dieser Gebiete geführt. Erforscht werden die Übergänge von einer Wohnbarkeit, die von den periurbanen Siedlern zuerst als hauptsächlich auf das Einfamilienhaus-Wohnen in Betracht gezogen wird, sich aber dann auf das gesamte periurbane Gebiet ausdehnt. In einer zweiten Phase zeigen wir einige bunte Figuren dieser zeitgenössischen periurbanen Wohnbarkeit in den heute plural gewordenen periurbanen Gebieten.

Stichwörter: *Wohnbarkeit, periurbaner Raum, Einfamilienhaus, Gewohnheiten, Region Paris, Stadt-Land.*

CONTRIBUTIONS HORS THÈME

LES ORIGINES COLONIALES DE L'ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS SUISSES DE GÉOGRAPHIE (1870-1880)

FABIO ROSSINELLI, Université de Lausanne
Fabio.Rossinelli@unil.ch

RÉSUMÉ

Le développement international des sciences géographiques, au XIX^e siècle, suit les ambitions expansionnistes de la bourgeoisie européenne. La Suisse, dans ce contexte, ne fait pas exception. Le présent article reconstitue les origines de l'Association des sociétés suisses de géographie (1881) tout en montrant leurs liens avec l'impérialisme colonial.

Mots clés : Impérialisme, géographie, histoire coloniale, Suisse, associations géographiques.

INTRODUCTION

Au XIX^e siècle, les empires d'Europe se partagent le monde en même temps qu'ils achèvent l'exploration de la sphère terrestre. Ce processus de découverte et d'appropriation du globe par les puissances européennes est accompagné de l'essor de la géographie, discipline qui se développe et s'institutionnalise au sein de nombreuses sociétés géographiques surgissant à la même époque. De caractère bourgeois, ces sociétés se situent dans les principales villes d'Europe – comme Paris, Berlin et Londres – et donnent vie, dès les années 1820, à un mouvement géographique qui connaît son apogée au tournant du siècle, avec l'existence simultanée d'au moins une centaine d'associations éparpillées dans le monde (BUTLIN, 2009, p. 275-324).

Si l'émergence relativement rapide des sociétés de géographie peut s'expliquer par la montée des empires et leur expansion, la question de savoir quelles sont les raisons qui poussent la bourgeoisie helvétique à participer à ce mouvement – en créant sept sociétés dans la seconde moitié du XIX^e siècle¹ – demeure actuelle-

¹ Respectivement à Genève (1858), Berne (1873), Saint-Gall (1878), Herisau (1881), Aarau (1884), Neuchâtel (1885) et Zurich (1897).

ment très peu creusée. Parmi les rares contributions existantes, il y a un courant qui voit dans les associations géographiques helvétiques le reflet d’un impérialisme suisse s’inscrivant dans le sillage des grandes puissances coloniales (BÜCHI, 2006; ROSSINELLI, 2013) et un autre qui tend à relier la mise en place de ces sociétés à l’action individuelle de leurs fondateurs (HAGEN, 2003; JUD, 1989; REUBI, 2011), faisant quelque peu abstraction du contexte impérialiste international – que les milieux bourgeois du pays contribuent à développer (DAVID; ETEMAD, 1998) – au sein duquel s’insère l’avancement des sciences.

Ces études aux approches différentes ont en commun d’aborder l’une ou l’autre des associations géographiques cantonales, mais sans en analyser les interrelations. Dès lors, la création en 1881 de l’Association des sociétés suisses de géographie (ASSG) n’a pas retenu beaucoup d’attention². Or, sa mise en place soulève plusieurs questions. Pourquoi et comment ce projet voit-il le jour? Quels sont les acteurs impliqués? Pour la promotion de quels intérêts? En essayant de répondre à ces questions, mon propos est de comprendre dans quelle mesure la fondation de l’ASSG relève d’une dynamique impérialiste, c’est-à-dire d’une volonté de la bourgeoisie helvétique de participer à l’expansion européenne outre-mer.

Le présent article s’insère dans le cadre théorique qui envisage la géographie en tant que dispositif nécessaire à l’exercice du pouvoir, que ce soit au niveau économique, social, politique ou militaire (LACOSTE, 1976). D’où l’importance accordée à cette discipline à l’époque coloniale non seulement par les milieux dirigeants – publics et privés – des grandes puissances (HARLEY, 1988; HUDSON, 1977), mais également par ceux de la Suisse (MINDER, 2011, p. 36-49; ZANGGER, 2011, p. 348-380).

L’ESSOR DU MOUVEMENT ASSOCIATIF DE LA GÉOGRAPHIE EN SUISSE DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XIX^E SIÈCLE

Avant d’entrer dans le vif du sujet, il me semble judicieux d’évoquer l’émergence des trois premières sociétés géographiques suisses (celles qui fonderont l’ASSG) ainsi que leur mise en réseau. Cela aidera à mieux comprendre, par la suite, les dynamiques à l’origine de la fondation de l’ASSG.

Je commence donc par la Société de géographie de Genève (SGG), qui est la première association géographique helvétique à voir le jour. Fondée en 1858 par l’entrepreneur Henry Bouthillier de Beaumont, elle regroupe des patriciens genevois issus du monde de la science et de la finance ayant des fortes relations avec l’étranger³. L’outre-mer retient tout de suite une grande attention au sein de la SGG. L’étude de certains objets, tels la géographie commerciale aux États-Unis, engendre des placements en capitaux de la part de ses membres, qui spéculent par exemple sur les bénéfices des chemins de fer américains via les maisons de banque reliées à la société. D’autres études, n’ayant pas forcément la même portée économique, participent à la construction d’un discours impérialiste basé sur les théories raciales occidentales en vigueur au XIX^e siècle. La SGG s’inscrit donc pleinement

² Seule Ruth Hagen donne quelques indications à ce propos (HAGEN, 2003, p. 54-55).

³ Par exemple le naturaliste Henri de Saussure, le botaniste Edmond Boissier ou encore l’homme d’affaires (et cofondateur du Comité international de la Croix-Rouge) Henry Dunant.

dans la lignée des associations géographiques appartenant aux empires coloniaux (ROSSINELLI, 2013).

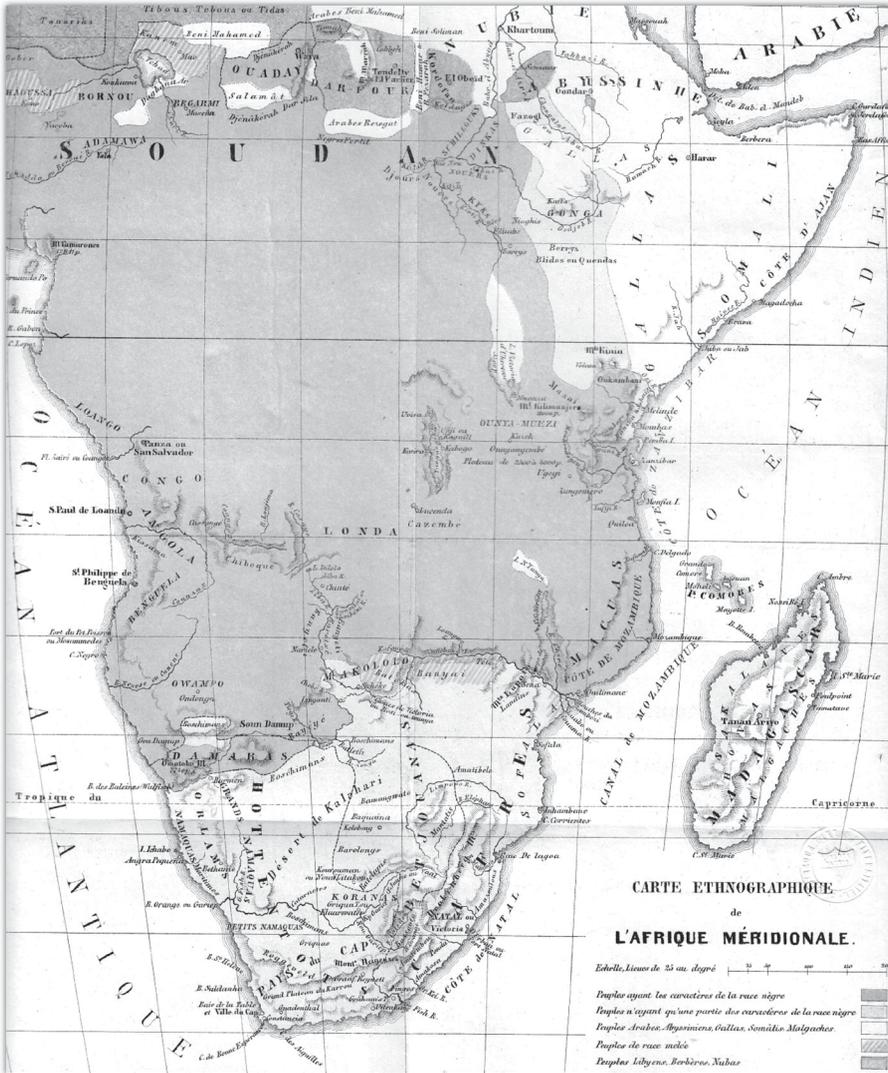


Figure 1: Carte raciale de l'Afrique méridionale, dessinée par le géographe Paul Chaix et publiée en 1860 dans le premier volume du *Globe* (revue de la SGG). Elle accompagne un travail du même auteur intitulé «Étude sur l'ethnographie de l'Afrique».

Le nombre des sociétés de géographie augmente en Europe durant les années 1870. La Suisse ne fait pas exception, car, durant la décennie où le capitalisme européen

s’approche de sa première crise structurelle (menant les États industrialisés à rivaliser les uns contre les autres pour la recherche et l’acquisition de nouveaux débouchés outre-mer), deux nouvelles associations géographiques voient le jour en Suisse⁴.

La première de ces deux nouvelles sociétés est la Geographische Gesellschaft in Bern (GGB), mise sur pied en 1873 dans la capitale du pays par un cercle de personnalités incluant des hauts fonctionnaires, des banquiers et des professeurs⁵. Ayant des relais au sein du pouvoir fédéral, la GGB réussit à obtenir de la Confédération une subvention pour représenter la Suisse au congrès international de géographie de Paris de 1875. Ses liens avec la SGG se renforcent en 1877, suite à l’adhésion de cette dernière à un projet international de colonisation de l’Afrique centrale : l’Association internationale africaine (AIA). Il s’agit d’une organisation fondée une année plus tôt par Léopold II, roi des Belges, dans le but d’explorer et de coloniser la vaste région centrafricaine entourant le fleuve Congo, cela au nom du progrès de la science et de la lutte antiesclavagiste. Les milieux d’études géographiques européens sont alors invités par le monarque belge à s’associer à l’AIA pour qu’ils participent, par leur soutien matériel et intellectuel, à la pénétration occidentale en Afrique centrale (WESSELING, 1996, p. 103-178).

La constitution de l’AIA entraîne un vif intérêt chez la SGG, qui, en avril 1877, fonde à Genève un organe helvétique de soutien au projet léopoldien : le Comité national suisse pour l’exploration et la civilisation de l’Afrique centrale (CNS)⁶. Ce dernier attire en son sein des dizaines d’adhérents issus des hautes sphères politiques, économiques et culturelles du pays⁷, et revitalise en même temps la GGB, qui, suite à la démission de certains de ses dirigeants, avait entre-temps failli se dissoudre. Or, c’est précisément à la GGB que la SGG demande d’organiser un congrès africaniste dans la capitale fédérale pour le compte du CNS. Ce congrès a lieu à mi-novembre 1877 et déclenche une querelle menant à la création d’une nouvelle société de géographie : l’Ostschweizerische geographisch-commercielle Gesellschaft (OGCG) de Saint-Gall.

Durant le congrès en question, le cartographe Friedrich Müllhaupt von Steiger, secrétaire de la GGB, propose aux membres du CNS de garder en Suisse une partie des fonds recueillis pour soutenir l’AIA à Bruxelles. Le but de cette opération est de promouvoir des projets nationaux d’expansion commerciale en Afrique centrale,

⁴ La recherche de marchés ou de colonies outre-mer (censée résoudre la crise en Europe) stimule le développement des sociétés géographiques, qui, au XIX^e siècle, sont des vecteurs parmi d’autres de l’expansion coloniale européenne (ROSSINELLI, 2013, p. 15-21). Or, la mise sur pied de deux sociétés en Suisse durant les années 1870 – l’une à Berne, l’autre à Saint-Gall – me semble relever moins de la conjoncture économique nationale, pas encore engloutie par les effets de la crise (HUMAIR, 2004, p. 345), que de l’ensemble du contexte impérialiste international, touchant à la fois des aspects sociaux, politiques et culturels (HOBBSAWM, 1989).

⁵ Par exemple Johann Luzius Lütcher, vice-chancelier de la Confédération (1872-1877), Vinzenz von Ernst, fondateur de la Bank von Ernst (1869), Hans Heinrich Müllhaupt, collaborateur du général Dufour au Bureau topographique fédéral (dès 1844) ou encore Albert Schaffter, professeur universitaire et premier président de la GGB (1873-1875).

⁶ Le CNS a publié un recueil de ses statuts, lettres et procès-verbaux en 1879 : *Documents officiels. 1876, 1877, 1878, 1879*, Genève : Schuchardt.

⁷ Par exemple Aimé Humbert-Droz (diplomate fédéral radical), Albert Mousson (physicien, professeur à l’école polytechnique fédérale) ou encore Édouard Desor (géologue, politicien radical).

ou dans d'autres régions d'outre-mer. Or, malgré l'appui d'Arnold Mettler-Tobler, important homme d'affaires saint-gallois, la proposition de Müllhaupt von Steiger est combattue par la grande majorité des dirigeants du CNS et finalement refusée.

Ce refus entraîne une série de conséquences. Avant tout, Mettler-Tobler regroupe autour de lui des grands marchands et industriels de la Suisse orientale pour constituer une section saint-galloise du CNS. Fin novembre 1877, fort de ce nouvel appui, il prend contact avec la direction du CNS à Genève et relance la proposition de créer un fonds pour l'expansion commerciale helvétique⁸. Les dirigeants du CNS restent cependant sur leurs positions, à savoir que tout l'argent recueilli doit être versé à Bruxelles. Or, face à ce barrage, Mettler-Tobler, sous l'impulsion de Müllhaupt von Steiger, sonde le terrain à Saint-Gall pour créer une société de géographie spécifiquement commerciale, susceptible de lancer des projets expansionnistes en Afrique indépendamment de la volonté du CNS. C'est ainsi qu'en janvier 1878 l'OGCG est mise sur pied⁹.

La création de l'OGCG peut donc être comprise en tant que conséquence du désaccord qui s'est produit au sein du CNS. Alors que le patronat saint-gallois, soutenu par le secrétaire de la GGB, proposait une stratégie visant à obtenir un profit commercial en Afrique centrale, la SGG dégageait un horizon beaucoup plus large, aspirant à intensifier les relations financières, diplomatiques et juridiques avec le roi des Belges pour s'impliquer de manière durable à son «*entreprise grandiose et féconde*»¹⁰ (HUMBERT, 2015 ; ROSSINELLI, 2013, p. 78-98). Quant à l'OGCG, celle-ci ancrera dans les statuts sociétaires son appui au CNS et lancera en même temps, pour son propre compte, des projets lucratifs en terres africaines (HAGEN, 2003, p. 48-52). Ainsi, l'affaire des fonds du CNS à destination de l'AIA semble être l'embryon non seulement de la création de l'OGCG, mais également de la mise en réseau des sociétés suisses de géographie.

LES DÉBATS AUTOUR DE LA FORMATION D'UNE SOCIÉTÉ SUISSE DE GÉOGRAPHIE (1878-1879)

Mi-août 1878, la SGG, la GGB et l'OGCG se retrouvent à Berne pour constituer la section géographique du Congrès national des sciences naturelles. À cette occasion, Bouthillier de Beaumont fait le point de la situation sur les activités du CNS et plus généralement sur l'avancement de l'exploration européenne au cœur de l'Afrique, tandis que Müllhaupt von Steiger lance l'idée de constituer une «*schweizerische Association zur Pflege der geographischen Wissenschaften*». Le rapport du congrès ne fournit pas d'autres détails, mais mentionne une «*lebhaft*

⁸ Les archives de la SGG conservent une dizaine de lettres – allant de novembre 1877 à juillet 1878 – où Henry Bouthillier de Beaumont et Arnold Mettler-Tobler débattent sur la question. Cf. Bibliothèque de Genève (BGE), ms. fr. 8004/5, 8005/1 et 8005/5.

⁹ Parmi les fondateurs de l'OGCG, on trouve également – à côté de grands capitalistes comme Josef Ulrich Künzle-Steger et Bernhard Scherrer-Engler – quelques intellectuels, tels que le professeur K. Caspar Amrein-Bühler.

¹⁰ MOYNIER Gustave, 1877 : « Rapport au Comité national suisse pour l'exploration et la civilisation de l'Afrique », *Le Globe*, 16, 203.

Diskussion» ayant suivi la proposition du cartographe bernois et aboutissant à la décision d’étudier la chose plus en profondeur¹¹.

Suite à cette rencontre, un premier projet de «*Gründung und Organisation einer schweizerischen geographischen Gesellschaft*», rédigé par Müllhaupt von Steiger, est présenté à la GGB en septembre 1878 juste après une séance du professeur Theophil Studer sur les expéditions belges en Afrique centrale¹².

Il s’agit essentiellement d’une ébauche statutaire, que la GGB fait parvenir à l’OGCG et à la SGG¹³. Selon le projet en question, la «*société nationale suisse de géographie*» se divise en sections régionales ou cantonales, tout en laissant la possibilité aux différentes organisations patronales de rejoindre l’association en gardant leur autonomie. L’«*assemblée générale*», chargée de nommer le «*comité central*» et de valider ses choix, se base sur un système de représentation proportionnelle : «*un délégué par cinquante membres actifs*». Parmi les buts sociétaux, le «*développement des entreprises commerciales et industrielles de la Suisse dans toutes les parties du monde*» occupe une place prioritaire. Le texte parle également de «*participation directe ou indirecte à tout voyage [outre-mer]*», d’«*études des nouvelles voies de communication ou débouchés*», d’«*émigration et colonisation*», de «*correspondance avec les sociétés de géographie, les consuls*» et de «*rappports avec les missions*». Le travail à réaliser est divisé en catégories, à chacune desquelles correspond un «*bureau*» dirigé par le «*comité central*». On trouve ainsi un «*bureau des explorations et des voies commerciales*» (buts : «*relations avec les voyageurs ; étude des voies de communication existantes, en projet ou à créer ; relations avec les consuls suisses à l’étranger*»), un «*bureau d’exploitation*» (buts : «*signalement des richesses naturelles des pays étrangers, la manière d’exploiter ; signalement des débouchés au commerce et à l’industrie ; géographie agricole et économique ; signalement des produits suisses qui peuvent avoir des débouchés*») et un «*bureau de civilisation*» (buts : «*signalement des contrées propres à être civilisées*»). La mise en place d’une «*exposition permanente de tout objet [conforme] aux buts de la société*» clôt finalement le projet statutaire.

Bref, que l’on parle d’«*exploration*», de «*colonisation*», d’«*exploitation*» ou encore de «*civilisation*» (ce dernier terme désignant la soumission des peuples d’outre-mer au système socioculturel occidental ainsi qu’à son régime de production capitaliste), on retrouve, dans ce projet, tous les éléments constituant l’impérialisme des puissances européennes du XIX^e siècle (MIÈGE, 1973, p. 143-172). Même l’«*exposition permanente*», dans ce cadre, représente un outil expansionniste, dont

¹¹ LEUZINGER Rudolf, 1878 : «*Geographische Section. Sitzungen den 12. und 13. August 1878 im Jura-Bern-Bahn-Gebäude*», *Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschende Gesellschaft*, 61, 145-146.

¹² GGB, 1878-1879 : *Jahresbericht der Geographischen Gesellschaft in Bern* 1, 14, procès-verbal (PV) 7 septembre 1879.

¹³ BGE, ms. fr. 8021/7. *Projet pour la fondation d’une Société nationale suisse de géographie*, document sans date et sans auteur. Dans le même dossier, il existe un autre *contre-projet de statuts [pour] créer en Suisse une société générale de géographie dans le but de répandre cette science et de la développer dans ses différentes branches scientifiques, commerciales, missionnaires et colonisatrices*, dont je n’ai pas réussi à identifier l’auteur.

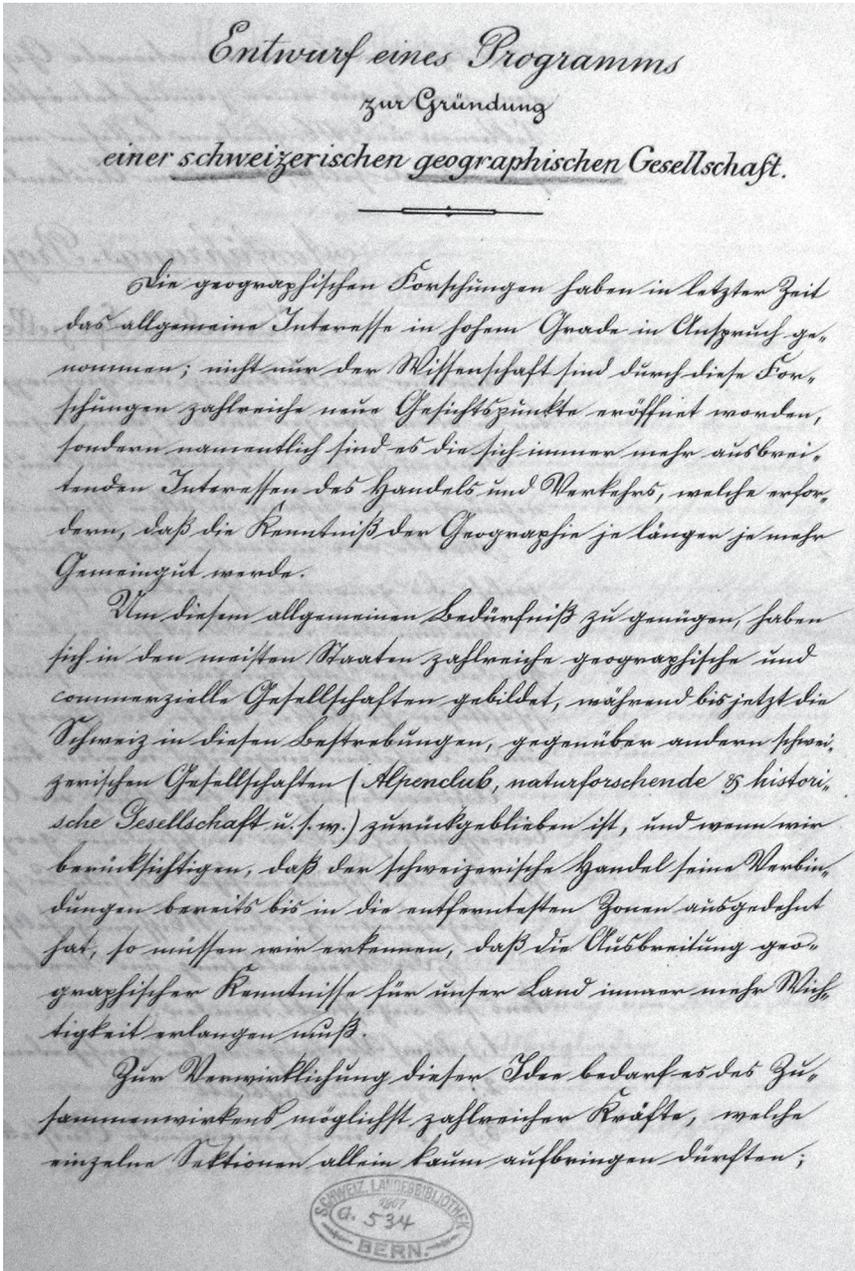


Figure 2: Première des sept pages du projet de création de la société géographique helvétique tel que l'a présenté le cartographe Friedrich Müllhaupt von Steiger à la GGB durant la séance du 7 septembre 1878. Manuscrit conservé aux archives de la Bibliothèque nationale suisse de Berne (cote: V Schweiz 1285).

l’utilité avait déjà été théorisée en 1843 par le célèbre savant allemand Philipp Franz von Siebold¹⁴ (DEBLUË, 2015).

Transmis à Genève en septembre 1878, le projet proposé par Müllhaupt von Steiger suscite quelques discussions au sein du comité directeur de la SGG¹⁵. La critique principale porte sur sa longueur : en particulier les visées commerciales seraient trop détaillées¹⁶. Un autre enjeu, qui n’est pas mentionné dans les procès-verbaux, me semble pourtant essentiel pour Genève, à savoir le maintien de la prépondérance de la SGG dans le milieu associatif suisse de la géographie. Si la SGG est la principale association géographique du pays, ses effectifs sont en revanche inférieurs par rapport à ceux de la GGB et de l’OGCG. L’acceptation du projet présenté par Müllhaupt von Steiger mettrait à mal la SGG, car il la réduirait – avec un poids décisionnel proportionnel à son nombre d’adhérents – à simple section genevoise d’une société plus grande¹⁷.

En octobre 1878, une commission interne à la SGG est chargée d’élaborer un contre-projet¹⁸. Rédigé par le juriste Gustave Moynier¹⁹, le contre-projet en question expose des buts sociétaires raccourcis (« *étude de la géographie tant au point de vue scientifique que dans ses rapports avec le commerce, la colonisation, les missions* ») et précise le rôle que Genève doit jouer au sein de la « *société suisse de géographie* » (ou « *association géographique suisse* », comme noté au crayon). La future section genevoise devrait constituer le « *comité exécutif permanent* » gérant toutes les affaires de ladite société : finances, publications, bibliothèque et relations extérieures²⁰.

Le contre-projet genevois est reçu avec un certain scepticisme à Berne, d’autant plus que la SGG décline l’invitation de la GGB de se rendre dans la capitale fédérale pour une discussion conjointe avec l’OGCG²¹. L’entretien bernois a quand même lieu (sans la SGG) en décembre 1878²². À cette occasion, la délégation saint-galloise²³ propose une ébauche statutaire inspirée de la Société helvétique des sciences naturelles où les différentes associations cantonales gardent leur indépendance²⁴.

¹⁴ VON SIEBOLD Philipp Franz, 1843 : *Lettre sur l’utilité des musées ethnographiques*, Paris : Duprat, 18 (« *Il est temps, ou jamais, pour les capitales des empires de l’Europe civilisée qui possèdent des colonies ou qui se proposent d’en fonder, de créer dans leur sein des musées de géographie et d’ethnographie, dont l’existence est une condition de rigueur à la réussite de leurs entreprises* »).

¹⁵ BGE, ms. fr. 7995/15. « Procès-verbaux des séances du Bureau », PV 4 octobre 1878.

¹⁶ BGE, ms. fr. 7995/15. « Procès-verbaux des séances du Bureau », PV 22 octobre 1878.

¹⁷ Voir le point du projet statutaire de Müllhaupt von Steiger relatif à l’« *assemblée générale* ».

¹⁸ BGE, ms. fr. 7995/15. « Procès-verbaux des séances du Bureau », PV 22 octobre 1878.

¹⁹ Aristocrate genevois, Gustave Moynier est l’un des représentants majeurs de la philanthropie suisse au XIX^e siècle. Sous l’égide de la lutte antiesclavagiste, il joue un rôle très important dans le projet colonial de Léopold II. Cf. WIRZ, 1998.

²⁰ BGE, ms. fr. 8021/7. *Projet de statut pour la Société suisse de géographie* (document sans date et sans auteur).

²¹ Archives de l’Historisches und Völkerkundemuseum de Saint-Gall (HVSG), sans cote. Lettre de Friedrich Müllhaupt von Steiger, 21 novembre 1878 (destinataire inconnu).

²² Le 2 décembre. Cf. HVSG, sans cote. Lettre de Friedrich Müllhaupt von Steiger à Bernhard Scherrer-Engler, 22 novembre 1878.

²³ Composée du conseiller national radical Johann Rudolf Moser-Naef et du colonel fédéral August von Gonzenbach.

²⁴ BGE, ms. fr. 7995/15. « Procès-verbaux des séances du Bureau », PV 21 décembre 1878.

Bonne solution, en l'occurrence, pour éviter d'engager un nouveau bras de fer avec Genève (après l'affaire des fonds du CNS) qui serait susceptible de mettre en danger la réalisation de l'ensemble du projet. Les délégations de la GGB et de l'OGCG décident alors d'adopter la proposition saint-galloise et de relancer sur cette base la négociation avec la SGG²⁵.

L'occasion de renégocier avec cette dernière se présente lors du Congrès national des sciences naturelles à Saint-Gall, en août 1879, où les sociétés suisses de géographie, comme l'année précédente, constituent la section géographique. Ce congrès suit de quelques semaines la réunion du CNS tenue à Neuchâtel ainsi que la première parution de la revue mensuelle de Gustave Moynier consacrée aux activités de l'AIA : *L'Afrique explorée et civilisée*. À l'ordre du jour dudit congrès, il y a la question de savoir «*quels avantages aurait la création d'une société suisse de géographie*», à côté d'autres points sur la formation de «*colonies et stations commerciales suisses*»²⁶. Or, comme cela a été le cas en 1878, le rapport du congrès de 1879 se limite à signaler qu'une discussion sur «*die Vereinigung der drei geographischen Gesellschaften von Genf, Bern und St. Gallen*» a eu lieu, cela après un exposé du professeur Eugène Delessert concernant le CNS, l'AIA et l'exploration en Afrique centrale. Mais, encore une fois, aucun accord n'est trouvé avec la délégation genevoise²⁷.

Comment expliquer la réticence constante de la SGG à l'égard de ce projet ? Active depuis vingt ans, sa renommée et ses relais à l'échelle internationale lui confèrent une position hégémonique en Suisse, la rendant relativement peu intéressée à mettre sur pied une association commune avec la GGB et l'OGCG, surtout si celle-ci, au-delà de sa structure plus ou moins centralisée, poursuit des buts jugés trop commerciaux alors que le patronat du commerce et de l'industrie n'est que très faiblement représenté au sein de la SGG. Cette différence d'intérêts n'est d'ailleurs pas nouvelle : elle s'était déjà manifestée lorsqu'il s'agissait, dans le cadre du CNS, d'organiser les modalités de transmission des fonds suisses à Bruxelles. À propos des difficultés liées à l'établissement d'une société suisse de géographie, une question intéressante serait de savoir dans quelle mesure le colonialisme – avec sa portée idéologique – interpelle les identités culturelles romandes et alémaniques dans la tentative de consolider l'unité nationale au point de vue politique et géographique. Faute d'espace, je ne pourrai pas développer cet aspect ici.

DE BRUXELLES À BERNE. LA MISE SUR PIED DE L'ASSG (1879-1881)

On l'aura certainement remarqué, la présence belgo-léopoldienne est forte dans l'histoire initiale des associations géographiques helvétiques. Non seulement dans le cadre du CNS, mais également dans celui des discussions au sujet de l'union

²⁵ GGB, (1878-1879) : *Jahresbericht der Geographischen Gesellschaft in Bern* 1, 15, PV 2 janvier 1879.

²⁶ HVSG, sans cote. Lettre de Friedrich Müllhaupt von Steiger à Arnold Mettler-Tobler, 9 avril 1879.

²⁷ LEUZINGER Rudolf, 1879 : «*Geographische Section. Sitzungen den 11. und 12. August 1879 im Realschulgebäude*» in *Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschende Gesellschaft* 62, 91-92.

des associations géographiques suisses. Ces discussions sont souvent accompagnées de l'évocation des dernières avancées exploratrices en Afrique centrale, qui sont l'affaire de l'AIA. La séance de mi-décembre 1879 de la GGB est à ce propos parlante. À cette occasion, le vice-président Studer présente des nouvelles provenant du cœur de l'Afrique et Müllhaupt von Steiger fait un compte rendu du déroulement du Congrès international de géographie commerciale tenu à Bruxelles au mois de septembre. Cette dernière intervention engendre une discussion débouchant sur la conclusion que « *der Kreierung einer schweizerischen geographischen Gesellschaft baldigst verwirklicht werden* »²⁸.

Pour comprendre le lien entre la relance de l'initiative de création d'une association géographique centrale et le congrès bruxellois de septembre 1879, il faut jeter un coup d'œil aux résolutions prises à la fin de ce dernier²⁹. Deux, en particulier, semblent intéresser la GGB, mais également l'OGCG, représentée à Bruxelles par son secrétaire Amrein-Bühler. La première résolution demande aux différentes associations actives dans l'exploitation économique d'outre-mer de déléguer la représentation de leurs intérêts à des acteurs spécialement mandatés, afin de simplifier la coordination nationale et internationale des démarches expansionnistes. L'autre concerne l'efficacité communicative des consulats à l'étranger : on demande, entre autres, que dans leurs correspondances « *les informations commerciales soient l'objet d'un développement précis et pratique* »³⁰. Si la première résolution se rapporte à l'idée de créer en Suisse une association générale représentant de manière centralisée les intérêts des sociétés géographiques du pays, la seconde relève directement des compétences gouvernementales. Il s'agit, dans les deux cas, de questions très actuelles en terres helvétiques.

À propos des consulats suisses à l'étranger, ceux-ci, au dernier quart du XIX^e siècle, font l'objet de plusieurs critiques de la part des milieux capitalistes du pays. La révision de 1875 du règlement consulaire de 1851 ne semble pas avoir apporté les améliorations espérées : pour des raisons qu'il serait trop long d'énumérer ici, la transmission de renseignements économiques demeure lente et lacunaire. Même l'Union suisse du commerce et de l'industrie (USCI), soit le directoire patronal helvétique, s'en plaint auprès du Conseil fédéral en mars 1880 (SCHNYDER, 2004, p. 55).

En profitant de l'actualité de la question consulaire, l'OGCG élabore alors une proposition de réforme qu'elle adresse au Département du commerce et de l'agriculture, dirigé par le conseiller fédéral radical Numa Droz. Dans celle-ci, transmise à Berne en juillet 1880, l'accent est mis sur le fait que la Suisse, pour faire face à la concurrence économique internationale, doit non seulement repenser les modalités de rédaction des rapports consulaires mais également accélérer et systématiser l'échange d'informations entre les consuls et les milieux d'affaires. Pour ce faire, l'OGCG propose la création d'un organe central – un bureau dirigé ou subventionné

²⁸ GGB, 1879-1880: *Jahresbericht der Geographischen Gesellschaft in Bern* 2, 11-12, PV 12 décembre 1879.

²⁹ DU FIEF Jean, 1879: « Résolutions et vœux présentés par les sections et adoptés en séance générale du Congrès », *Bulletin de la Société royale belge de géographie*, 3, 625-630.

³⁰ DU FIEF Jean, 1879: « Résolutions et vœux... », 627.

par la Confédération – ayant pour but, d'un côté, de recueillir, cataloguer et partager les renseignements provenant des consulats suisses à l'étranger, et, de l'autre, de travailler avec les sociétés commerciales, industrielles et géographiques du pays afin de compléter et faire circuler le matériel informatif au sein des cercles intéressés³¹.

Suite à la réception de cette proposition, Droz entre en contact avec le milieu des sociétés suisses de géographie. Il le fait en passant par la GGB, dont il devient membre effectif dès octobre 1880³². Le mois d'après, Droz convoque à Berne tous les dirigeants sociétaires pour discuter de la possibilité d'améliorer le système consulaire helvétique à l'étranger et l'éventualité d'«*Errichtung eines Bureau*» fonctionnant comme «*Bindeglied zwischen den schweizer. Handels-, Industrie- und Geographischen Vereinen*»³³. Le rendez-vous est fixé au Palais fédéral pour le 26 janvier 1881 à 15 heures, à la suite duquel, à 20 h 30, une autre réunion est prévue, cette fois-ci au sein de la GGB³⁴.

Les deux réunions se déroulent en présence d'une délégation de l'USCI. Si la première aborde les problématiques consulaires proprement dites³⁵, la seconde, quant à elle, est consacrée à la création «*einer Vereinigung der schweizerischen geographischen, kommerziellen und industriellen Gesellschaften*»³⁶. Suite à une longue discussion quant au nom et aux buts que cette association devrait avoir, la décision est prise de l'orienter uniquement vers la géographie. Comme Droz l'avait rappelé lors de la première réunion, «*cette science est le guide du commerce*» car «*elle montre les chemins qu'il doit suivre*»³⁷. Quelques minutes après minuit, la «*Vereinigung der schweizerischen geographischen Gesellschaften – Association des sociétés suisses de géographie*» voit finalement le jour³⁸.

Le terrain à Berne semble donc avoir été préparé par les sociétés de géographie alémaniques pour adopter les résolutions internationales de Bruxelles mentionnées plus haut. En faisant appel à Droz pour traiter la question consulaire (concrétisée, l'année d'après, dans de nouvelles directives fédérales aux consulats)³⁹, l'OGCG et

³¹ Archives fédérales de Berne (AFB), E2 1000/44 1191. Lettre de Bernhard Scherrer-Engler et Josef Ulrich Künzle-Steger à Numa Droz, 29 juillet 1880.

³² GGB, 1880-1881: *Jahresbericht der Geographischen Gesellschaft in Bern* 3, II et VI, PV 23 septembre 1880 et 28 octobre 1880.

³³ AFB, E2 1000/44 1191. Lettre de Numa Droz aux sociétés suisses de géographie, 17 novembre 1880.

³⁴ GGB, 1880-1881: *Jahresbericht der Geographischen Gesellschaft in Bern* 3, XVII, PV 20 janvier 1881.

³⁵ AFB, E2 1000/44 1191, PV 26 janvier 1881. Cf. également la brochure officielle, publiée en 1881: *Procès-verbal de la conférence convoquée par le Département fédéral du commerce et de l'agriculture au sujet de l'organisation des consulats suisses, du 26 janvier 1881*, Berne: Collin.

³⁶ GGB, 1880-1881: *Jahresbericht der Geographischen Gesellschaft in Bern* 3, XX, PV 26 janvier 1881.

³⁷ AFB, E2 1000/44 1191, PV 26 janvier 1881.

³⁸ GGB, 1880-1881: *Jahresbericht der Geographischen Gesellschaft in Bern* 3, XXI-XXII, PV 26 janvier 1881.

³⁹ BAVIER Simeon, SCHATZMANN Hans, 1882: «*Circulaire du Conseil Fédéral à tous les consulats suisses concernant les rapports consulaires annuels (du 6 janvier 1882)*», *Feuille fédérale*, 1 (1), 5-10.

la GGB parviennent non seulement à mieux intégrer la Suisse aux efforts expansionnistes européens outre-mer (Droz lui-même prononcera un discours allant dans ce sens lors de l’ouverture du congrès international de géographie de Berne en 1891)⁴⁰, mais également à dépasser l’« obstacle » genevois dans la mise en place d’un organe central des sociétés géographiques suisses.

STRUCTURE ET ACTIVITÉS DE L’ASSG DURANT SON PREMIER DEMI-SIÈCLE D’EXISTENCE

À l’issue de la seconde réunion du 26 janvier 1881, l’ASSG est enfin mise sur pied. Les statuts adoptés sont inspirés par l’ébauche saint-galloise de décembre 1878. Selon ces derniers, l’ASSG, dépourvue de bureaux et de secrétariat central, organise tous les deux ans une assemblée générale (dans le règlement du 26 janvier 1881, on parle de réunions annuelles ; ce point sera toutefois modifié le 9 juin 1881)⁴¹. Lors de ces rendez-vous, au-delà du traitement des questions à l’ordre du jour, la direction de l’ASSG passe tour à tour d’une société à l’autre, qui se charge de la diriger jusqu’à l’assemblée suivante. Concernant les buts sociétaux, ceux-ci se limitent à évoquer le « *progrès de la science, du commerce et des explorations* ». Aucune mention n’est faite à propos de la colonisation, ni même de la géographie. Cette généralisation des objectifs permet d’établir un socle minimum entre les différentes sociétés suisses de géographie, chacune s’organisant selon ses propres statuts.

La formule statutaire adoptée par l’ASSG garantit donc l’indépendance des sociétés suisses de géographie, facteur indispensable pour obtenir l’approbation et l’adhésion de la SGG. Cela n’empêchera toutefois pas que, jusqu’à la première décennie du xx^e siècle, les épiscopales bernoises et saint-galloises essayeront sans cesse de donner un caractère centralisateur à l’ASSG, suscitant l’ire de Genève. Sur ce point, comme sur beaucoup d’autres (concernant par exemple l’utilisation des fonds du CNS après la dissolution de l’AIA en 1885), les tensions seront palpables, surtout avec l’admission, au sein de l’ASSG, des nouvelles sociétés d’Aarau, de Neuchâtel et de Zurich⁴², mais n’empêcheront pas la réalisation de plusieurs projets communs.

Tout au long des années 1880, l’ASSG sera interpellée par le Conseil fédéral afin d’élaborer les lignes directrices de la défense et de l’extension des intérêts économiques suisses outre-mer, par exemple dans le cas de la « motion Geigy » portant sur la création des chambres de commerce à l’étranger (1883) ou encore dans celui de la « motion Gobat » au sujet de la fondation d’un réseau de musées industriels (1888). Avec son expertise en matière géographique, la Confédération créera, en 1888, le Bureau fédéral de l’émigration (organe relié au Département des affaires étrangères), qui sera dirigé dès le début par deux membres très importants des associations géographiques bernoise et argovienne : Jakob Dreifuss et

⁴⁰ 1892: *Compte rendu du V^e Congrès international des sciences géographiques tenu à Berne du 10 au 14 août 1891*, Berne: Schmid, Francke & Cie, 39-40.

⁴¹ Le délai de deux ans n’est pas rigide. Dans la période initiale 1881-1884, par exemple, les congrès sont annuels ; en revanche, l’intervalle de trois ans de 1890-1893 est une conséquence du Congrès international de Berne organisé en 1891.

⁴² La société d’Herisau, par contre, ne participe que très rarement aux activités de l’ASSG.

STATUTS

de

L'Association des Sociétés suisses de Géographie.

Art. 1. Les Sociétés suisses de Géographie et les autres Sociétés suisses poursuivant le même but, qui ont adhéré aux présents statuts, unissent leurs efforts en vue du progrès de la science, du commerce et des explorations.

Art. 2. Les Assemblées générales ordinaires auront lieu régulièrement tous les deux ans, au mois d'août ou de septembre, alternativement au siège de l'administration en charge (*Vorort*).

Art. 3. L'administration en charge gère les affaires courantes de l'Association. Elle est compétente pour convoquer les Sociétés ou leurs délégués en Assemblées extraordinaires.

Art. 4. Tout membre de l'Association doit faire partie d'une des Sociétés adhérentes.

Art. 5. Les dépenses courantes de l'Association sont supportées par la Société au siège de laquelle a lieu la réunion, sauf recours par elle à la décision de l'Assemblée pour ses frais extraordinaires.

Pour les frais de réceptions à l'occasion de l'Assemblée générale, les participants pourront être mis à contribution.

Art. 6. Les propositions de modification aux présents statuts doivent être soumises par écrit aux Sociétés adhérentes avant d'être présentées à l'Assemblée générale.

Figure 3: Statuts de l'Association des sociétés suisses de géographie, adoptés dans la séance de fondation du 26 janvier 1881 et mis à jour le 9 juin 1881. Document conservé aux archives de la Bibliothèque cantonale de Genève (cote : ms. fr. 7995/2).

Ludwig Karrer. Entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e, l’ASSG, subventionnée par la Confédération, participera également à la construction d’une identité culturelle unitaire de la Suisse (cela au travers de productions géographiques telles que le manuel scolaire de William Rosier ou encore la monographie nationale de Johann Jakob Fröh) visant à développer, conformément à l’essor des nationalismes européens et en dépit de la fragmentation linguistico-religieuse du pays, un sentiment d’appartenance à la nation.

Les quelques exemples que je viens de mentionner attestent que l’histoire de l’ASSG reste encore à faire, autant pour ses activités et son importance effective au XIX^e siècle que pour son évolution au XX^e siècle dans le sillage du développement international des sciences géographiques et de leurs institutions. Cette association existe encore aujourd’hui⁴³. Au moins sur papier, elle présente une certaine continuité avec le passé : dans ses statuts, en effet, on retrouve à peu près les mêmes fonctions qu’elle pratiquait à l’époque coloniale, à savoir la « [représentation des] *intérêts de la géographie aux plans de la recherche, de l’enseignement, de la pratique et auprès de l’opinion publique* » et le « [maintien du] *contact avec les autorités en prenant position lors de procédures de consultation* », entre autres sur « *des questions d’économie régionale et touchant au Tiers-Monde* »⁴⁴. Ce qui soulève la question de savoir dans quelle mesure les buts de l’ASSG auraient changé au fil du temps en raison du processus d’académisation de la discipline géographique, et dans quelle mesure, au contraire, la mise à jour de ces mêmes objectifs ne serait qu’une adaptation au contexte économique-politique contemporain, ce dernier ayant changé plus sur la forme que sur le fond.

EN GUISE DE CONCLUSION

Comme on l’a vu, le succès – voire la survie – des sociétés de géographie en Suisse, au XIX^e siècle, dépend essentiellement des possibilités coloniales qui leur sont ouvertes, ou qu’elles essayent de s’ouvrir. À ce propos, le cas du projet léopoldien en Afrique centrale est plutôt parlant : la fondation du CNS (organe officiel de l’adhésion helvétique à l’AIA) par la SGG relance la vie interne de la GGB et stimule la création de l’OGCG. Ensuite, dans le sillage de cette opération, émerge l’idée de mettre sur pied une association nationale de géographie.

Pour comprendre la genèse de la fondation de l’ASSG, qui n’est pas une suite « naturelle » de l’intensification des contacts entre les sociétés suisses de géographie, il faut peut-être partir de son principal promoteur : le cartographe Friedrich Müllhaupt von Steiger⁴⁵. Il est difficile de saisir dans quelle mesure le secrétaire de la GGB

⁴³ Elle s’appelle Association suisse de géographie. Site web officiel : www.swissgeography.ch.

⁴⁴ Les passages statutaires mentionnés sont extraits du statut du 1^{er} janvier 1989 (révisé le 15 novembre 1996 et le 9 novembre 2001). Cf. « Statuts » in www.swissgeography.ch/fr/about/statuten.php, page consultée le 15 décembre 2015.

⁴⁵ C’est le fils de Hans Heinrich Müllhaupt, ce dernier étant membre fondateur de la GGB et graveur à l’Office fédéral de topographie du général Guillaume Henri Dufour. Cf. GRAF Johann Heinrich, 1897 : « Die geographische Gesellschaft in Bern 1873-1898. Ein Rückblick gelegentlich der Feier des 25jährigen Bestehens der Gesellschaft », *Jahresbericht der Geographische Gesellschaft von Bern*, 16, 3.

est le véritable initiateur du projet de création de l'ASSG plutôt qu'un simple exécutant. Sa position de relais entre les associations géographiques d'un côté et les milieux entrepreneuriaux suisses-orientaux de l'autre (ces derniers représentant une importante branche de l'industrie textile du pays, l'une des plus exportatrices au XIX^e siècle) semble plutôt soutenir la seconde hypothèse. Dans ce cas, le patronat alémanique – bien plus que Müllhaupt von Steiger – pourrait être à l'origine de la déviation des fonds du CNS (automne 1877), de la fondation de l'OGCG (hiver 1877-1878) et de l'idée de mettre en place l'ASSG (été 1878). Le but conjoint de ces trois démarches, en effet, est de favoriser l'expansion commerciale helvétique dans le monde tout en s'associant au mouvement impérialiste européen. La GGB et son secrétaire, en appuyant ces visées, joueraient alors plutôt le rôle d'intermédiaires, d'abord avec les dirigeants genevois du CNS, ensuite avec le pouvoir fédéral à Berne. Faute de documentation disponible, cette hypothèse ne peut pas pour l'instant être confirmée.

Ce qui est certain, en revanche, c'est que le Conseil fédéral (ou, en tout cas, l'un de ses membres: Numa Droz), répondant à l'appel des sociétés géographiques alémaniques sur la réforme consulaire et sur la nécessité d'instaurer un organe réunissant les intérêts de la science, du commerce et de l'industrie, contribue à débloquer la stagnation instaurée entre le duo GGB-OGCG et la SGG au sujet de création de l'ASSG. Même si le rôle précis du chef du Département du commerce et de l'agriculture – devenu rapidement membre de la GGB – reste à cerner⁴⁶, son intervention, avec la présence de l'USCI, rend tout de même compte de l'importance accordée par les milieux dirigeants helvétiques à la mise en place d'un organe central regroupant les sociétés suisses de géographie, avec qui pouvoir élaborer, de manière formelle ou informelle, les diverses possibilités de mettre la discipline géographique à leur service. La consultation de groupes d'intérêt et d'associations privées d'envergure nationale à qui pouvoir déléguer des tâches d'ordre public est d'ailleurs une pratique récurrente, voire structurante, de l'État helvétique au XIX^e siècle (JOST, 1991) – et l'ASSG, dans ce contexte, ne fait pas exception.

Pour reprendre le propos avancé en début d'article, et sans la prétention d'étendre cette esquisse de conclusion au-delà de la période étudiée, il me semble que le défrichage des origines de l'ASSG confirme le lien très étroit – mais non harmonieux ni dépourvu de contradictions – entre l'essor du milieu associatif de la géographie en Suisse, son organisation au niveau national et l'ambition participative de la bourgeoisie helvétique à l'impérialisme colonial européen, ce dernier étant caractérisé non seulement par la recherche de nouveaux débouchés économiques, mais également par des visions politiques, scientifiques et religieuses (qu'on retrouve dans les premiers projets de fondation de l'ASSG) menant les différentes puissances impériales à établir leur domination dans les régions d'outre-mer (HOBSBAWM, 1989, p. 79-114).

⁴⁶ Des recherches ultérieures sont actuellement en cours dans le cadre de ma thèse de doctorat en histoire contemporaine à l'Université de Lausanne.

LISTE DES ABRÉVIATIONS⁴⁷

| | |
|------|--|
| AIA | Association internationale africaine |
| ASSG | Association des sociétés suisses de géographie |
| CNS | Comité national suisse pour l'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale |
| GGB | Geographische Gesellschaft in Bern |
| OGCG | Ostschweizerische geographisch-kommerzielle Gesellschaft [in St. Gallen] |
| SGG | Société de géographie de Genève |
| USCI | Union suisse du commerce et de l'industrie |

BIBLIOGRAPHIE

Sources primaires

Les sources primaires utilisées pour la rédaction de cet article (fonds d'archives, publications, etc.) sont ponctuellement référencées en bas de page.

Littérature scientifique

- BÜCHI Alexander, 2006: «“Aargauer Kolonialherren”. Die “Mittelschweizerische Geographisch-Commercielle Gesellschaft in Aarau” im Zeitalter des Imperialismus», in SCHÜRPF Markus (Hrsg.), *Fernschau. Global. Ein Fotomuseum erklärt die Welt (1885-1905)*, Baden: hier + jetzt, 28-35.
- BUTLIN Robin, 2009: *Geographies of empire. European empires and colonies c. 1880-1960*, Cambridge: University Press.
- DAVID Thomas, ETEMAD Bouda, 1998: «Un impérialisme suisse?», *Traverse*, 4 (2), 7-16.
- DEBLUË Claire-Lise, 2015: *Exposer pour exporter. Culture visuelle et expansion commerciale en Suisse (1908-1939)*, Neuchâtel: Alphil.
- HAGEN Ruth, 2003: *Expeditionen in den «dunklen Kontinent». Die geografischen Gesellschaften der Schweiz und die wissenschaftliche Erforschung Afrikas*, mémoire sous la direction de Brigitte Studer, Berne.
- HARLEY John Brian, 1988: «Maps, knowledge and power», in COSGROVE Denis, DANIELS Stephen (eds), *The Iconography of Landscape. Essays on the symbolic representation, design and use of past environments*, Cambridge: University Press, 277-312.
- HOBBSBAWM Eric, 1989: *L'ère des empires. 1875-1914*, Paris: Fayard.
- HUDSON Brian, 1977: «The new geography and the new imperialism: 1870-1918», *Antipode*, 9 (2), 12-19.
- HUMAIR Cédric, 2004: *Développement économique et État central (1815-1914). Un siècle de politique douanière suisse au service des élites*, Berne: Lang.

⁴⁷ Tout acronyme apparaissant dans le texte est explicité lors de sa première apparition.

- HUMBERT Mathieu, 2015: «L'expansionnisme suisse en Afrique subsaharienne au cours du XIX^e siècle. Un aperçu», *Annuaire suisse d'histoire économique et sociale*, 29, 145-161.
- JOST Hans Ulrich, 1991: «Sociabilité, faits associatifs et vie politique en Suisse au XIX^e siècle», *Annuaire suisse d'histoire économique et sociale*, 9, 7-29.
- JUD Peter, 1989: «100 Jahre Geographisch-Ethnographische Gesellschaft Zürich», *Geographica Helvetica*, 44 (3), 113-151.
- LACOSTE Yves, 1976: *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*, Paris: Maspero.
- MIÈGE Jean-Louis, 1973: *Expansion européenne et décolonisation de 1870 à nos jours*, Paris: PUF.
- MINDER Patrick, 2011: *La Suisse coloniale. Les représentations de l'Afrique et des Africains en Suisse au temps des colonies (1880-1939)*, Berne: Peter Lang.
- REUBI Serge, 2011: «La Société neuchâteloise de géographie: de la géographie commerciale à la géographie vidalienne», in RÉRAT Patrick, PIGUET Étienne (éd.), *La «pensée du monde». Une société de géographie à la Belle Époque*, Neuchâtel: Alphil, 309-329.
- ROSSINELLI Fabio, 2013: *La Société de géographie de Genève et l'impérialisme suisse (1858-1914)*, mémoire sous la direction de Sébastien Guex, Lausanne.
- SCHNYDER Matthias, 2004: «Das schweizerisches Konsularwesen in Raum und Zeit», *Politorbis*, 36 (2), 5-68.
- WESSELING Henri, 1996: *Le partage de l'Afrique. 1880-1914*, Paris: Denoël.
- WIRZ Albert, 1998: «Die humanitäre Schweiz im Spannungsfeld zwischen Philanthropie und Kolonialismus: Gustave Moynier, Afrika und das IKRK», *Traverse*, 2, 95-111.
- ZANGGER Andreas, 2011: *Koloniale Schweiz Ein Stück Globalgeschichte zwischen Europa und Südostasien (1860-1930)*, Bielefeld: Transcript.

THE COLONIAL ORIGINS OF THE ASSOCIATION OF SWISS GEOGRAPHICAL SOCIETIES (1870-1880)

The international development of the geographical science in the 19th century accompanied the expansionist ambitions of the European bourgeoisie. In all this, Switzerland was no exception. This article reconstructs the origins of the Association of Swiss Geographical Societies (1881) showing their links with the colonial imperialism.

Keywords: *Imperialism, geography, colonial history, Switzerland, geographical associations.*

DIE KOLONIALISTISCHE URSPRÜNGE DES VERBANDES SCHWEIZERISCHER GEOGRAPHISCHER GESELLSCHAFTEN (1870-1880)

Auf die Expansionsbestrebungen der europäischen Bourgeoisie folgt im 19. Jahrhundert die internationale Entwicklung der geografischen Wissenschaften. Die Schweiz ist in diesem Zusammenhang keine Ausnahme. Der vorliegende Artikel rekonstruiert die Ursprünge des Verbandes Schweizerischer Geografischer Gesellschaften (1881) und zeigt deren Verknüpfung mit dem kolonialen Imperialismus auf.

Stichwörter: *Imperialismus, Geographie, Kolonialgeschichte, Schweiz, Geografische Gesellschaften.*

LE ORIGINI COLONIALI DELL'ASSOCIAZIONE DELLE SOCIETÀ SVIZZERE DI GEOGRAFIA (1870-1880)

Lo sviluppo internazionale delle scienze geografiche, nell'Ottocento, accompagna le ambizioni espansionistiche della borghesia europea. La Svizzera, in questo contesto, non fa eccezione. Il presente articolo ricostituisce le origini dell'Associazione delle società svizzere di geografia (1881) mostrando i loro legami con l'imperialismo coloniale.

Parole-chiave: *Imperialismo, geografia, storia coloniale, Svizzera, società geografiche.*

VERS UNE « GÉOGRAPHIE ENVIRONNEMENTALE » DES FLEUVES : RAPPROCHER *POLITICAL ECOLOGY* ET MÉSOLOGIE ?

FLORE LAFAYE DE MICHEAUX, Institut de géographie
et durabilité, Université de Lausanne,
flore.lafayedemicheaux@unil.ch

CHRISTIAN KULL, Institut de géographie et durabilité,
Université de Lausanne,
christian.kull@unil.ch

RÉSUMÉ

Comment revisiter l'approche intégrée des cours d'eau dans le contexte de l'Anthropocène, pour une meilleure appréhension des enjeux environnementaux, politiques et sociaux autour d'un fleuve ? Cet article propose de bâtir un nouveau cadre théorique au sein des approches post-positivistes en géographie. Il démontre l'intérêt de rapprocher la political ecology et la mésologie d'A. Berque, à la lumière d'un questionnement de l'« objet » fleuve et suite à l'analyse de travaux ciblés de la « political ecology of water ».

Mots clés : Fleuve, anthropocène, political ecology, mésologie, cycle hydrosocial.

Les auteurs tiennent à remercier vivement Gabrielle Bouleau et les deux relecteurs anonymes pour leurs commentaires précieux.

INTRODUCTION

Alors que les débats se poursuivent sur la caractérisation d'une période géologique nouvelle, l'Anthropocène, marquée par l'empreinte humaine sur la terre, une large partie des géosciences se trouvent interpellées par l'accélération des transformations physiques, tant en amplitude qu'en rythme, observées depuis le milieu du xx^e siècle, qu'il s'agisse d'imperméabilisation des sols, d'extraction des ressources, de remodelage des vallées fluviales ou encore de changement climatique.

Convaincus que la géographie est concernée au premier chef et en réaction à «l'écologistisme» médiatisé de certains géographes français (qui affirment la capacité de la technique à répondre aux enjeux), les auteurs de l'ouvrage *Manifeste pour une géographie environnementale* (CHARTIER et RODARY, 2016) appellent à une prise en compte institutionnelle de «l'impact environnemental» sur la discipline. Proposant une démarche scientifique «qui cherche efficacement à être au plus proche du monde dans lequel nous vivons» (p. 15), tout en «poursuivant des processus engagés dès la fondation de la discipline» (p. 30), ces auteurs souhaitent voir réinterpréter les orientations épistémologiques, les buts et les pratiques de la géographie dans le contexte contemporain; selon leurs termes, «l'irruption de l'«environnement» a des conséquences qui nous paraissent définitives pour la discipline géographique» (p. 15).

La géographie environnementale que propose cet ouvrage collectif revendique une position engagée, non surplombante dans l'approche des problèmes environnementaux; en cela, elle rejoint explicitement la *political ecology*. Ce courant d'inspiration radicale et critique s'est notamment mobilisé pour dénoncer le jeu de dupes d'une écologie prétendue apolitique, qui n'interrogeait en réalité ni ses rapports au pouvoir ni la subjectivité de ses résultats (ROBBINS, 2012).

Questionnés par notre expérience de la gestion de l'eau et notamment celle des cours d'eau, nous souhaitons revisiter l'approche dite intégrée des fleuves et des rivières¹ grâce à l'emploi d'une perspective postpositiviste explicite. À cet effet, nous proposons de prendre au sérieux l'appel du manifeste de Denis Chartier et Estienne Rodary et de proposer dans cet article un nouveau cadre théorique pour une «géographie environnementale des fleuves». S'écartant volontairement de l'approche par bassin versant, notre entreprise a pour but de repenser une «géographie des fleuves» afin de mieux saisir comment la matérialité ainsi que l'idée du fleuve opèrent dans la société et selon quels enjeux, notamment écologiques et politiques.

Pour bâtir ce cadre, nous nous attacherons, dans une première partie, à questionner «l'objet» fleuve². À cet effet, nous balaierons l'histoire de l'étude des fleuves, qui permettra de retracer l'évolution des représentations «académiques» d'un fleuve. Nous justifierons alors l'intérêt de retenir un cadre non dualiste pour quitter la perspective réductrice moderne, suivant en cela les réflexions ontologiques développées en *cultural geography*, en particulier depuis la diffusion de l'*Actor-Network-Theory*. Dans une seconde partie, nous présenterons et analyserons les propositions de la *political ecology*, notamment les travaux spécifiquement menés autour des cours d'eau, ainsi que leurs limites. Nous montrerons en discussion que le couplage de la *political ecology* avec l'ontologie d'inspiration phénoménologique proposée

¹ Cette terminologie fait référence à l'IWRM (Integrated Water Resources Management) ou Gestion intégrée des ressources en eau, désormais une référence internationale pour la gestion de l'eau. Ses principes directeurs initiaux (*Dublin Statement*, janvier 1992) ont fait place à une approche plus technique et moins politique, s'appuyant sur la notion de «*planning cycles*» (Global Water Partnership website), introduits notamment au sein de la Directive-cadre européenne sur l'eau, CE, 2000.

² La distinction entre fleuve et rivière n'est pas traitée dans le présent article. Elle pourra faire l'objet d'investigations ultérieures.

par Augustin Berque, la mésologie (BERQUE, 2014), établit un cadre théorique prometteur pour une nouvelle « géographie des fleuves ».

L'ÉVOLUTION DE L'ÉTUDE DES FLEUVES ET RÉFLEXIONS SUR L'« OBJET » FLEUVE

Pour mieux appréhender l'« objet » fleuve, nous souhaitons parcourir l'évolution des représentations attachées aux fleuves, en suivant particulièrement les regards « savants » ou scientifiques. Pour ce faire, nous dressons une brève histoire de l'étude des fleuves. Nous faisons le choix d'une approche schématique qui met en avant le lien entre sciences et objectifs assignés, entre outil de connaissance et stratégie de connaissance.

Un tel détour historique rend compte de l'épaisseur de la catégorie mais aussi des effets de construction sociale qui prédéterminent un regard sur le fleuve. Nous empruntons ce raisonnement à Jamie Linton qui dans son ouvrage *What is water?* (LINTON, 2010) présente « l'histoire d'une abstraction moderne », afin de révéler les visions hégémoniques de l'eau. Comme lui, nous proposons de retenir trois phases schématiques : la phase prémoderne, la phase moderne et la phase postmoderne³.

LA PHASE PRÉMODERNE : LA CONNAISSANCE ACCOMPAGNE LA DÉPENDANCE AU FLEUVE

Cette phase englobe l'Antiquité ainsi que toute la période médiévale et s'achève, selon l'usage, à la Renaissance. Afin de ne pas se limiter aux références gréco-latines, nous faisons usage de l'œuvre *La civilisation et les grands fleuves historiques*, de Léon Metchnikoff, secrétaire scientifique et proche d'Élisée Reclus⁴. Cet ouvrage⁵, publié en 1889 par Élisée Reclus et préfacé par lui, présente une analyse des relations fleuve-société au sein des civilisations égyptiennes, mésopotamiennes, indiennes et chinoises, développées dans l'Antiquité autour des grands fleuves tels le Nil, le Tigre et l'Euphrate, l'Indus et le Gange ainsi que le Yangtze.

Dans cet ouvrage, de nombreux exemples tirés d'écrits anciens ou de découvertes archéologiques mettent en évidence l'importance, à la période antique, du fleuve en tant que pourvoyeur d'eau et de sédiments fertiles pour l'agriculture, source

³ L'expression « postmoderne » est à prendre au sens large, et regroupe l'ensemble des approches critiques, parfois contradictoires, qui se sont imposées dans les années 1980 et qui ont en commun de s'opposer à l'approche positiviste. Cette proposition rejoint celle de Mark Moberg au sujet de l'anthropologie (MOBERG, 2013) ou celle de Steven Flusty pour la *cultural geography* (FLUSTY, 2005).

⁴ Léon Metchnikoff faisait partie du cercle des géographes anarchistes russes autour d'Élisée Reclus, avec Kropotkine et certains autres (PELLETIER, 2013) ; il était également professeur à l'Académie de Neuchâtel. Son discours d'ouverture des travaux de la Société neuchâteloise de géographie, publié dans le *Bulletin de la SNG* en 1885 a fait l'objet de commentaires publiés récemment par Patrick Rérat et Étienne Pigué (RÉRAT et PIGUÉ, 2011).

⁵ Dans cet ouvrage, Léon Metchnikoff défend la thèse que ces civilisations isolées se sont développées grâce aux fleuves, véritables « éducateurs des peuples », par le développement d'une solidarité et l'organisation de travaux collectifs qu'imposent les contraintes fortes de ces milieux.

de nourriture des hommes et du bétail. Sans doute à ce titre les fleuves sont-ils divinisés, comme en Égypte ancienne ou en Inde, ainsi qu'en témoigne l'hymne au Nil retrouvé sur le papyrus dit Sellier, traduit par Gérard Maspéro: «*Se lève-t-il [le Nil], la terre est remplie d'allégresse, tout ventre se réjouit, tout être a reçu sa nourriture, toute dent broie*» (METCHNIKOFF, 1889, p. 211).

Durant cette période, la connaissance des fleuves est rarement développée pour elle-même, y compris dans les géographies grecques en dépit du paradigme idéaliste. À titre d'exemple, l'hydrographie développée par le grec Strabon dans sa *Géographie* a pour but de délimiter les territoires et les peuples et de présenter les lignes de force de l'espace anatolien, selon l'analyse de Carole Rottier (ROTTIER, 2010).

L'approche est en outre principalement descriptive; les tentatives d'explication, comme celles de l'auteur latin Sénèque dans ses *Questions naturelles*, face notamment à l'effroi généré par les crues violentes, se heurtent à des mystères indéchiffrables concernant l'origine des fleuves. Cependant, l'unité «fleuve» entre sa source et son delta est déjà conceptualisée, comme en témoigne la *Géographie* de Ptolémée, datée du II^e siècle de notre ère (voir figure 1).

Aussi la stratégie de connaissance vise-t-elle principalement à accompagner la dépendance au fleuve, dans un rapport d'*accommodation*, comme le suggère Élisée Reclus (préface à METCHNIKOFF, 1889). De façon individuelle ou collective, il s'agit de tirer le meilleur bénéfice du fleuve et de tenter de minimiser ses destructions (les offrandes au fleuve divinisé pourraient en être une modalité), sans remettre en question le lien de dépendance de la société au fleuve. En outre, la connaissance disponible semble annexée à la *trilogie* principale *eau-croyance-pouvoir* relevée par le géographe Pierre Gentelle dans ses travaux sur les vestiges archéologiques d'infrastructures de l'eau (GENTELLE, 2003). La tradition scolastique du Moyen Âge ne semble pas avoir bouleversé ces rapports; selon Jamie Linton, elle s'est plutôt désintéressée de ces questions (LINTON, 2010).

LA PHASE MODERNE : UNE MISE À DISTANCE ENTRE HOMMES ET FLEUVES

La rupture principale dans l'évolution de la «science des fleuves» apparaît après la Renaissance, avec l'essor en Occident des mathématiques et de la physique à qui les esprits modernes ordonnent d'expliquer le monde, indépendamment des religions et de leur caractère transcendant. On pourrait schématiser cette période selon une nouvelle *trilogie eau-science-pouvoir*, en remplaçant le terme «croyance» par celui de «science» dans la *trilogie* précitée. Sur le plan philosophique, le dualisme nature-société est acté et contribue également à une mise à distance conceptuelle entre hommes et fleuves.

En outre, selon le paradigme moderne, grâce aux nouveaux outils scientifiques, les fleuves doivent désormais se soumettre aux activités humaines. Les besoins militaires, ainsi que le développement de technologies testées lors des Grandes Explorations enclenchent le développement d'une hydrographie élaborée. La clarification au XVII^e siècle des grandes étapes du cycle hydrologique (évaporation, condensation, précipitation, infiltration, ruissellement) élucide définitivement la question de l'origine des fleuves (LINTON, 2010). Par la suite, l'étude des fleuves



Figure 1 : Carte établie au 15^e siècle d'après la Géographie de Ptolémée (WIKIPÉDIA, 2016).

suit une voie identique à celle de la géographie physique, mue par des impératifs utilitaires et stratégiques, comme ceux liés au projet colonial. On assiste en outre à une spécialisation croissante des sciences et à l’apparition progressive de disciplines telles l’hydraulique, l’hydrologie, la sédimentologie, l’hydrogéologie, aux côtés de celles qui scrutent la qualité des eaux et leur écologie.

La volonté de rendre compte mathématiquement de la réalité afin de la maîtriser, ainsi que la complexité rencontrée par les ingénieurs dans la sphère appliquée (dimensionnement d’ouvrages d’ampleur nationale comme les grands barrages) conduisent à fractionner les problèmes pour réduire les facteurs considérés et minimiser l’erreur des modélisations mathématiques (PARDÉ, 1959). Les dimensions sociales des problèmes traités par les « scientifiques des fleuves » sont écartées, notamment la question des impacts anthropiques sur le fleuve. L’humain ne figure pas dans l’objet d’étude.

Néanmoins, l’un de ces scientifiques, Maurice Pardé, professeur à l’École supérieure d’hydrologie de Grenoble, semble en prendre conscience et formule à la fin des années 1940 une « science des fleuves » ou « potamologie » qui veut recréer une unité de connaissance globale autour des fleuves. Elle se compose essentiellement de deux branches de « sciences dures », l’hydrologie fluviale et la dynamique fluviale, et se réfère abondamment à l’algèbre et aux calculs de probabilité, mais elle intègre dans les facteurs de l’hydrologie fluviale, l’étude des « travaux humains ». Dans l’introduction de son ouvrage non achevé *L’abondance moyenne annuelle des rivières*, Maurice Pardé indique en effet que :

« Les explications relatives à la Potamologie doivent invoquer largement et donc bien connaître tous les facteurs géographiques naturels [...] et de plus en plus maintenant, les causes artificielles, c’est-à-dire introduites par l’homme » (PARDÉ, 1994 dans *Les Cahiers de la Revue de géographie alpine*, 12, 42).

LA PHASE POSTMODERNE⁶ : LA RELATION FLEUVE-SOCIÉTÉ RÉINTERROGÉE

À partir des années 1960, les sciences environnementales, dont l’essor est suscité par l’écologie militante, visent à corriger la cécité des approches scientifiques précédentes vis-à-vis des impacts anthropiques sur l’environnement. De nouveaux champs d’études, comme l’écotoxicologie ou l’indication biologique⁷ pour les cours d’eau, sont explorés par la communauté scientifique dans le but d’affiner les diagnostics. Ces recherches sont en général soutenues par les sphères techniques et publiques en charge de la gestion des ressources en eau car l’utilisation de ces connaissances actualisées contribue à les légitimer.

⁶ Voir note précédente en bas de page pour la justification de ce terme (note 3).

⁷ Cette science a pour objet la mise au point et le suivi d’indicateurs environnementaux qui reposent sur l’analyse des compositions, des fonctions, ou de l’état d’espèces vivantes sélectionnées. Ces indicateurs biologiques présentent l’intérêt de refléter les effets combinés des différentes pressions anthropiques qui s’exercent sur les milieux, à la différence de simples indicateurs physico-chimiques.

Cependant, en parallèle de ce mouvement pour « plus de sciences », une critique de la rationalité et de l'approche scientifique moderne se développe significativement dans les années 1980 au sein de divers courants postmodernistes. La remise en question de l'hégémonie de l'interprétation « scientifique » du monde est à l'origine d'une rupture de paradigme en ce qui concerne la « science des fleuves », même si cohabitent aujourd'hui approches scientifiques et approches critiques.

Suivant Bruno Latour, les scientifiques font l'objet d'études ethnographiques ; la production du savoir scientifique se trouve déconstruite. Plus radicalement, la prétendue objectivité de la science moderne et son caractère apolitique sont dénoncés. Les dimensions du langage, du pouvoir, des normes et des pratiques sociales se raccrochent aux objets scientifiques qui ne peuvent plus être étudiés dans les mêmes termes. Ce sont désormais les relations entre humains et non humains, les agencements, les hybrides qui sont considérés (LATOUR, 1991). Bruce Braun reprend le terme de « *non-modern ontologies* » pour qualifier l'ensemble des travaux anglo-saxons, notamment en géographie, qui adoptent ce cadre car il ne s'agit plus d'une rupture épistémologique, mais ontologique (BRAUN, 2008). En effet, ces théories supposent un monde où les frontières de « ce qui est », notamment entre humains et non-humains, ne sont non plus fixes comme dans la « Constitution moderne », mais en perpétuelle recombinaison, suivant le concept de « réseaux » de la théorie de l'acteur-réseau (LATOUR, 1991).

Cette nouvelle « ère ontologique » réinterroge la relation nature-culture ou société-environnement. La principale critique portée aux approches dualistes nature-culture est leur myopie relative à la réalité du rapport entre hommes et choses. En conséquence, les propriétés que fixent, aux uns et aux autres, les travaux académiques dualistes sont des illusions qui affectent leurs résultats. Karen Bakker et Gavin Bridge montrent à l'inverse comment la nouvelle approche enrichit la géographie des ressources ; les actions propres des ressources, par exemple celles d'amplification ou de résistance aux projets humains, sont désormais intégrées (BAKKER et BRIDGE, 2006).

Ces *non-modern ontologies* imprègnent également les travaux récents d'*emotional ecology* (SMITH, 2013), ceux de *political ecology of emotion* (SULTANA, 2015) ou encore le courant de *political ecology of water* (voir partie suivante). Celui-ci explore les multiples facettes du « cycle hydrosocial » qui met en évidence la relation dialectique qualifiée d'*interne* entre eau et société (LINTON et BUDDS, 2014).

Dans une même veine ontologique, mais selon une conceptualisation différente qui s'appuie sur une vision phénoménologique⁸, le géophilosophe français Augustin Berque a élaboré ce qu'il nomme la mésologie⁹ ou l'étude des milieux.

⁸ Cette approche conçoit le monde ainsi : « *objets et sujets s'interpénètrent pour former un monde géographique qui n'est accessible que par l'expérience vécue* » (PRADEAU, 2013, article « Phénoménologie »), ou encore, selon les mots d'Éric Dardel : « *entre l'Homme et la Terre, se noue et demeure une sorte de complicité dans l'être* » (DARDEL, 1952, p. 8).

⁹ Ce terme ne doit pas être pris au sens de la mésologie développée par un disciple d'Auguste Comte, Charles Robin, au XIX^e siècle, à l'épistémologie positiviste et déterministe (BERQUE, 2014).

Comme nous le verrons dans la suite de cet article, cette proposition paraît particulièrement adaptée pour saisir l’épaisseur du rapport société-fleuve.

QUE CONCLURE AU SUJET DE L’ « OBJET » FLEUVE ?

L’analyse des différents regards portés sur les fleuves en tant qu’objets de connaissance au cours de l’histoire permet d’éclairer la richesse de « l’objet » fleuve, voire s’il reste un objet. Ces réflexions nous conduisent à proposer une typologie non exhaustive de représentations du fleuve que nous listons ci-après. L’ordre dans lequel nous les présentons est signifiant : il suit le développement historique des sciences et vise à montrer l’enrichissement progressif de la notion de fleuve qui en résulte.

Ces représentations, fruits d’interprétations scientifiques diverses du fleuve, se sont parfois succédé dans le temps ou à l’inverse peuvent coexister dans des périodes similaires malgré leurs contradictions, à l’image des représentations sociales nécessairement plurielles (aujourd’hui coexistent par exemple en Inde la représentation du fleuve Gange en tant que divinité et celle d’un espace de loisir où se pratique le rafting).

Ces représentations se rapportent donc chacune à un regard « académique » sur le fleuve en tant que :

1. axe, que l’on reporte sur une carte (hydrographie dès la période antique) ;
2. élément de la croûte terrestre, avec son lit mineur relativement bien perceptible dans le paysage malgré ses variations saisonnières ou interannuelles, son lit majeur (sa vallée), ou encore, plus récemment, son bassin versant (géographie physique) ;
3. quantité d’eau qui coule (il s’agit du sens littéral du grec « *potamos* », traduit en français par fleuve). Dans cette représentation, la quantité de sédiments transportés par le fleuve est souvent négligée, non sans conséquence (envasement incontrôlé des barrages, modification des flux sédimentaires qui aggrave l’érosion côtière) (hydrologie) ;
4. écosystème (siège de processus biogéochimiques et vivants), potentiellement transformé par les activités humaines (écologie) ;
5. milieu. Celui-ci est explicatif des traits de la société humaine qui y évolue (mésologie positiviste) ;
6. construction historique et sociale, simultanément matérielle et pensée, modelée par certaines activités humaines et modelant en retour les pratiques, les structures et les liens politiques (concept du cycle hydrosocial en *political ecology of water*) ;
7. actant. Doué d’une capacité d’action évidente (destruction de digues, fertilisation des sols) bien que dénué d’intention, il s’intègre continuellement à des réseaux (ontologie non moderne de l’acteur-réseau) ;
8. réalité trajective, c’est-à-dire ni objective ni subjective, simultanément physique, écologique et interprétation humaine, à l’image de l’« *écoumène* » (mésologie d’Augustin Berque (BERQUE, 2014, 2016).

Nous terminons sur cette représentation car elle porte en effet les réflexions sur le « milieu », ici le fleuve, plus loin que celle de « l’actant ». Ces résultats seront repris et détaillés dans la discussion.

VERS UNE GÉOGRAPHIE ENVIRONNEMENTALE DES FLEUVES : QUE NOUS ENSEIGNE LA *POLITICAL ECOLOGY* ?

La première partie nous a permis d'enrichir la notion de «fleuve» dans la perspective de bâtir une «géographie environnementale des fleuves». Dans cette deuxième partie, nous tentons de dessiner les contours d'une telle approche grâce à l'analyse de la littérature de *political ecology* consacrée aux fleuves.

POURQUOI LA *POLITICAL ECOLOGY* ?

Denis Chartier et Estienne Rodary ont formulé dans leur ouvrage sept positionnements théoriques qu'ils qualifient d'essentiels à la construction d'une géographie environnementale. Celle-ci doit présenter les caractères suivants : une *géographie cosmopolitique* (poser explicitement la question politique), une *géographie postdéterministe* (reconnaître le rôle réel des contraintes ou des opportunités «naturelles»), une *géographie d'un Monde rugueux* (appréhender et intégrer sur le plan conceptuel tant les particularités – «rugosités» – que les phénomènes globaux), une *géographie située* (approfondir la réflexivité du chercheur, situer le contexte de la production scientifique), une *géographie de la justice* (révéler les injustices sociales et environnementales), une *géographie sensible* (accorder une ouverture aux perceptions, aux récits et aux savoirs non rationnels), une *géographie du lâcher-prise* (se déprendre de la volonté de maîtrise de l'espace et des territoires) (CHARTIER ET RODARY, 2016, p. 31-43).

Ces principes, directement inspirés de la *political ecology* (à laquelle ces auteurs se rattachent explicitement) pour les cinq premiers d'entre eux, en élargissent la philosophie d'investigation selon la dimension sensible et celle du lâcher-prise. Comme en *political ecology*, l'accent est mis par ces auteurs sur la nécessité d'«*extensions appliquées*» dans l'approche académique pour répondre à «*une volonté d'action*» (CHARTIER ET RODARY, 2016, p. 15). Nous avons donc choisi d'investiguer, au sein de la *political ecology*, les travaux qui se concentrent sur la thématique eau.

PRÉSENTATION DU COURANT DE *POLITICAL ECOLOGY* OF WATER

Deux auteurs, Alex Loftus et David Blanchon, ont réalisé chacun une synthèse du courant de *political ecology of water* (LOFTUS, 2009; BLANCHON, 2016). Alex Loftus étudie davantage les contenus, tandis que Blanchon établit la filiation et les emprunts théoriques de la discipline.

L'expression «*political ecology of water*» est empruntée à Alex Loftus, tandis que David Blanchon préfère évoquer ce courant sous l'appellation «*radical political ecology*». Tous deux s'accordent sur le fait que les questions de justice d'accès à la ressource en eau sont l'objet principal de ces recherches. Selon Alex Loftus, le caractère commun le plus affirmé du courant est «*le désir de politiser les environnements de manière à pouvoir les transformer*» (LOFTUS, 2009, p. 954, traduction libre), conformément à l'approche «*hatchet and seed*» – critiquer mais aussi contribuer aux solutions – proposée par Paul Robbins pour la *political ecology* (ROBBINS, 2012).

Initié par le géographe Erik Swyngedouw à la fin des années 1990, ce courant s'est développé au Royaume-Uni puis aux USA, grâce à Maria Kaika, Karen Bakker et Jamie Linton. Les théories sous-jacentes sont principalement l'écomarxisme, à la suite de David Harvey et de Noel Castree, et la sociologie de l'acteur-réseau, malgré les difficultés d'ordre épistémologique d'un tel rapprochement (BLANCHON, 2016).

Ainsi que l'indique David Blanchon, ce courant assure une relecture des thèmes traditionnels de l'eau, en adoptant une critique « radicale » (critique du mode de production capitaliste), ainsi qu'une critique des approches « naturelles » de l'eau, qui méconnaissent sa dimension de construction sociale. Les études de cas mettent en évidence le caractère construit des situations de sécheresse, et les jeux de pouvoir autour de l'approvisionnement en eau potable des villes, notamment ceux liés à la privatisation des services de l'eau. Ce deuxième thème est d'ailleurs le seul que retient Alex Loftus dans son entreprise de « *repenser les political ecologies de l'eau* » (LOFTUS, 2009).

Cependant, la question du statut de l'eau est également un chantier théorique important de ce courant (BLANCHON, 2016). De nouveaux outils conceptuels sont proposés comme le *cycle hydrosocial* (BAKKER, 2000; SWYNGEDOUW, 2002; LINTON et BUDDS, 2014). Ce concept se démarque du cycle hydrologique pour rendre compte de la relation dialectique (qualifiée progressivement par les auteurs d'interne) entre eau et société; il invite à réinterpréter les discours et les représentations de l'eau, pour en révéler notamment les ressorts politiques ou les effets d'injustice sociale (LINTON et BUDDS, 2014).

Ces travaux ont essaimé au-delà de la sphère anglophone. Des auteurs francophones tels François Molle, Gabrielle Bouleau, Sara Fernandez, Olivier Graefe, David Blanchon ont développé depuis les années 2000 des travaux dans le domaine de l'eau se référant explicitement à la *political ecology*, mais présentant un caractère « *clairement moins radical* » que l'approche anglophone (BLANCHON, 2016, p. 272). Ces travaux questionnent principalement les non-dits (par exemple, le choix des échelles) ou les angles morts des politiques publiques menées dans le domaine de l'eau.

Les travaux de ce courant peuvent être ainsi rapportés à trois catégories d'intentions, qui parfois se cumulent: une approche « philosophique », attachée à clarifier les représentations et le statut de l'eau, une approche « politique » qui vise à dénoncer le capitalisme, les injustices sociales ou les mesures antidémocratiques, avec une dimension parfois militante et enfin une approche « appliquée ». Celle-ci met en évidence les contradictions ou les biais inhérents aux pratiques de gouvernance et de gestion de l'eau, notamment celles menées à l'échelle des bassins des grands fleuves que nous étudierons plus particulièrement dans la sous-partie suivante.

LES TRAVAUX DE *POLITICAL ECOLOGY* RELATIFS AUX FLEUVES : DES APPROCHES ORIENTÉES GOUVERNANCE, SAVOIR ET ÉCHELLES

Nous avons vu précédemment que la recherche en *political ecology of water* a surtout étudié les services d'adduction d'eau en milieu urbain. En effet, les processus de « marchandisation » de l'eau urbaine, notamment en Grande-Bretagne, avaient

fait fortement réagir la composante néomarxiste de la *political ecology*. Seule une minorité des travaux en *political ecology of water* (une quinzaine à notre connaissance)¹⁰ ont ainsi pris pour objet d'étude un fleuve ou son bassin versant.

Nous allons ici présenter succinctement ces travaux à travers leurs principales caractéristiques, avant de dégager en discussion une esquisse de «géographie environnementale». Une première observation s'impose: seuls quelques grands fleuves ont été étudiés selon cette approche, notamment le Mékong qui a fait l'objet du plus grand nombre de travaux (au moins 6), par exemple ceux de Bakker (1999), Sneddon et Fox (2006) et Matthews (2012).

Les travaux recensés se rapportent tous, au moins en partie, à l'approche «appliquée» telle qu'établie dans la sous-partie précédente. Les questions ontologiques (BAKKER, 1999; BOULEAU, 2014) ou politiques (ALATOUT, 2012; BOURBLANC et BLANCHON, 2014; GRAEFE, 2011; NORMAN et BAKKER, 2009; SNEDDON et FOX, 2006; TVEDT, 2011) se rattachent à des réflexions relatives à la gouvernance et aux modes de gestion des eaux.

À travers le choix des fleuves, la plupart des travaux questionnent les échelles ou encore les mesures de «*rescaling*» (notamment BOURBLANC et BLANCHON, 2014; NORMAN et BAKKER, 2009; SNEDDON et FOX, 2006; VOGEL, 2012). L'usage hégémonique du concept de bassin versant, par ailleurs promu par les organisations internationales, la Commission européenne et de nombreux États, y est souvent critiqué, rejoignant les travaux d'Olivier Graefe ou de François Molle sur ce thème (GRAEFE, 2011; MOLLE, 2009). Ces travaux se rattachent ainsi aux recherches en «*politics of scale*» (RANGAN et KULL, 2009; SWYNGEDOUW et HEYNE, 2003) et visent à révéler la construction sociale des échelles, abusivement présentées comme données.

Ces travaux se concentrent, avec succès, sur une thématique classique de *political ecology*: la répartition sociale des bénéfices et des coûts, au sein des périmètres emboîtés de la gestion des fleuves (notamment MOLLE, 2005; MATTHEWS, 2012; VOGEL, 2012). Les enjeux propres au contexte dictent les axes d'études retenus, par exemple ceux de l'hydroélectricité (Mékong), de la modernisation agricole (Chao Phraya: MOLLE, 2005), des politiques ségrégationnistes (fleuves d'Afrique du Sud: BOURBLANC et BLANCHON, 2014), colonialistes (Nil: TVEDT, 2011) ou nationalistes (Jourdain: ALATOUT, 2012). Les narrations propres à chacun des fleuves assignent donc à l'analyse la sélection des aspects géopolitiques, économiques, législatifs ou encore l'attention relative portée aux divers acteurs. Institutions, groupes politiques, producteurs, scientifiques, mouvements militants, etc. sont plus ou moins scrutés, compte tenu de leurs rôles respectifs dans la production du savoir, les représentations politiques, les décisions publiques ou enfin l'attribution concrète des accès à l'eau.

Néanmoins, les dimensions proprement matérielles et écologiques du fleuve sont peu exploitées. Nous rejoignons en cela la critique formulée par les travaux qui réinvestissent la dimension matérielle («*bodily*» ou encore *feminist geographies* notamment). Pourtant, deux travaux se distinguent à ce titre: celui de Garry Peterson,

¹⁰ La référence à la *political ecology* n'est pas toujours explicitée, mais ces textes se réfèrent aux concepts clés de la discipline comme l'«*hydrosocial cycle*» ou encore aux auteurs tels Erik Swyngedouw, Karen Bakker ou Jamie Linton.

mené sur la rivière Columbia (États-Unis), qui suggère de modéliser le fonctionnement d'un fleuve dans son contexte sociopolitique à l'image d'un écosystème dans son environnement (PETERSON, 2000). L'étude de cas présentée ne retient cependant que l'espèce saumon comme représentative de l'écologie du fleuve, sans que ce choix ne soit justifié. Elle perpétue également une juxtaposition des aspects écologiques d'un côté et sociopolitiques de l'autre (ontologie dualiste), relevant d'une approche de *social-ecological systems* (BERKES *et al.*, 2003). La seconde étude qui fait exception est la recherche menée par Gabrielle Bouleau sur le Rhône et la Seine, dans laquelle les indicateurs biologiques retenus pour chacun des fleuves sont détaillés et leurs choix, questionnés, révélant une coproduction entre science et fleuve (BOULEAU, 2014).

En outre, les registres sensibles et émotionnels sont absents de ces travaux. Un constat similaire a conduit des géographes à réinvestir la dimension émotionnelle qui traverse le monde, soit au sein de leur objet d'études comme Farhana Sultana lorsqu'elle explore le «travail émotionnel» de femmes au Bangladesh qui doivent négocier chaque jour l'accès à une eau saine (SULTANA, 2015), soit au sein même de la pratique ou de l'éthique du chercheur (CHARTIER et RODARY, 2016; SMITH, 2013).

Enfin, si les représentations ou les imaginaires de l'eau sont parfois évoqués dans les narrations autour des fleuves (ALATOUT, 2012; BAKKER, 1999; BOULEAU, 2014; MOLLE, 2005; SNEDDON et FOX, 2006), ces aspects n'y sont en général pas développés. Les dimensions symboliques, éthiques et religieuses qui pourraient s'y rapporter ne font pas l'objet d'analyses spécifiques; or, ces liens, ces attachements sont susceptibles de jouer un rôle significatif dans le «*champ stratégique des relations de pouvoir*» (FOUCAULT, 2001), au travers d'actions individuelles ou collectives¹¹.

DISCUSSION : LES CONTOURS D'UNE GÉOGRAPHIE ENVIRONNEMENTALE DES FLEUVES

Grâce à l'analyse menée précédemment, nous confirmons la pertinence de la *political ecology* pour une «géographie environnementale des fleuves», à travers l'explicitation des savoirs mobilisés et des discours dominants, l'analyse des «*politics of scale*» ainsi que la dénonciation des injustices sociales, environnementales ou des mesures antidémocratiques, dans la gestion des fleuves.

Cependant, à la lumière des rapports société-fleuve dégagés au long de la première partie de l'article, ces recherches ont tendance à négliger deux questions *a priori* significatives, notamment au regard d'autres ressources en eau (nappe souterraine, réservoir, canal, réseau d'irrigation) fondamentalement plus homogènes et moins «civilisationnelles», selon la proposition de Léon Metchnikoff:

¹¹ Une littérature récente semble y prêter désormais attention. Nous pouvons signaler l'article de Suzanne Dallman qui relate les liens spirituels et émotionnels entre la tribu Winnemem Wintu et ses espaces sacrés résiduels, menacés par l'extension du barrage Shasta en Californie (DALLMAN *et al.*, 2013). Ces liens, perçus comme inséparables de l'identité et de la mémoire de la tribu, sont à l'origine de sa lutte – d'ordre plutôt symbolique – contre ce projet. Une anthropologue américaine a également publié en mai 2017 un livre explorant la *political ecology* des barrages sur le Gange amont avec une attention centrale au rôle de la foi hindoue dans les mouvements locaux (DREW, 2017).

- dans quelle mesure l'hétérogénéité physique et écologique du cours d'un fleuve intervient dans la co-construction société-fleuve ;
- comment les registres émotionnels, symboliques et idéologiques autour d'un fleuve agissent dans le cycle hydrosocial.

Pour bâtir une véritable «géographie environnementale des fleuves», nous pensons ainsi qu'il convient, dans le cycle hydrosocial, de porter simultanément l'attention aux éléments matériels d'un fleuve ainsi qu'aux émotions, symboles et interprétations qui lui sont intrinsèquement attachés, en tant que milieu humain. Dans ce qui suit, nous examinerons plus particulièrement ce deuxième aspect.

Symboles, émotions et interprétations émergent des rapports sensibles entre individus et fleuve mais aussi des représentations collectives, des systèmes de préférences et de valeurs, voire des religions et des idéologies. L'importance des idéologies a d'ailleurs été soulignée par Erik Swyngedouw dans son analyse du «rêve hydrosocial» de Franco pour l'Espagne (SWYNGEDOUW, 2007) ou autour des «imaginaires géopolitiques» du Jourdain, par Samer Alatout (ALATOUT, 2012). La question religieuse est également prégnante dans certains contextes. Elle est par exemple indissociable du Gange en Inde; elle apparaît comme un levier politique pour l'actuel gouvernement nationaliste hindou à travers le programme de restauration du fleuve, «Namami Gange Programme» (voir figure 2) et comme un déclencheur pour la mobilisation de certains opposants (mouvement Ganga Ahvaan).



Figure 2: Promotion du programme national «Namami Gange Programme» (NATIONAL MISSION CLEAN GANGA website, 2016).

Cependant, pour aller au-delà d’une lecture en surface des phénomènes d’attachement et de mobilisation identitaires liés au fleuve, ou encore pour approfondir les liens complexes entre dimensions matérielles (perceptions, pratiques) et dimensions conceptuelles (représentations, valeurs, éthiques et idéologies) dans les rapports fleuve/société, nous proposons d’enrichir la *political ecology* avec la mésologie d’Augustin Berque. Il convient de noter que les études de cas en mésologie sont rares, le cadre théorique n’ayant été consolidé que récemment (BERQUE, 2014). La réflexion d’A. Berque est cependant née de son terrain principal, le Japon (BERQUE, 1986) et de son étude approfondie des paysages ruraux de Hokkaidô, dans laquelle il fait intervenir des analyses linguistiques avancées.

La mésologie appartient explicitement aux ontologies non-dualistes : « *la mésologie n’est rien de moins qu’une remise en cause des fondements du paradigme occidental moderne classique qui a séparé objet et sujet* » (BERQUE, 2014, p. 67). Nous défendons néanmoins la compatibilité des épistémologies de la mésologie et de la *political ecology* (comme entre *Actor-Network-Theory* et *political ecology*) dans la mesure où cette dernière est davantage une communauté de pratiques qu’une discipline à l’épistémologie fixée (ROBBINS, 2012 ; BRAUN, 2008).

C’est à travers ses concepts de « milieu », de trajection et de « processus éco-techno-symboliques » que la mésologie nous paraît remarquablement compléter la *political ecology*. Le milieu, selon A. Berque, est engendré par la relation entre fleuve et homme/société. Cependant, ces deux pôles ne sont plus les pôles abstraits modernes objet/sujet mais deux réalités « trajectées » l’une dans l’autre. La réalité du milieu n’est ni objective ni subjective, mais simultanément physique, écologique et interprétation humaine, à l’image de l’« *écoumène* » (BERQUE, 2014, 2016).

La « trajection » désigne la relation, nécessairement historique, de transformation réciproque et incessante, en va-et-vient, entre milieu et société humaine (BERQUE, 2014). Le mécanisme principal de la trajection est l’interprétation humaine du « *donné environnemental* » (*Umgebung*), « *par les sens, par l’action, par la pensée* » (BERQUE, 2014, p. 60) qui devient milieu (ou plus largement, monde au sens de Umwelt), puis qui est à nouveau réinterprété de façon itérative. Les milieux humains deviennent en quelque sorte « de plus en plus humains » au fil des interprétations successives, et l’ensemble de ces processus itératifs forme des « *chaînes trajectives* » (BERQUE, 2014, p. 73).

Enfin, la proposition de « processus éco-techno-symboliques » nous intéresse car elle fait la synthèse des dimensions simultanément matérielles et conceptuelles de la relation entre l’homme et son milieu. D’une part, elle reconnaît l’interdépendance de ces dimensions, comme le détaille A. Berque à propos du « corps qui pense » et de l’importance de la « carnalité du monde » dans la pensée (BERQUE, 2016, p. 312-313). Elle introduit d’autre part un accent sur la dimension symbolique, au-delà des dimensions rationnelles du cognitif. A. Berque insiste sur ce point quand il évoque deux processus à l’œuvre dans l’interprétation humaine : les chaînes causales et les métaphores (BERQUE, 1986). Ces dernières ont par exemple le pouvoir de flouter la temporalité, réactivant le passé ou anticipant sur des possibilités, avec des conséquences sur le présent, donc de s’extraire tout à fait des chaînes causales ou chaînes logiques. A. Berque écrit ainsi : « *la réalité du milieu est à la fois présente, passée et possible* » (BERQUE, 1986, p. 151).

L’intérêt de la mésologie pour une géographie environnementale des fleuves réside dans l’importance accordée simultanément aux sens (perceptions), aux actions (pratiques) et à la pensée (chaînes causales et métaphores), avec une attention aux

expressions émiques (le langage local par exemple), mais aussi aux valeurs, aux symboles et aux idéologies. Cette insistance sur la gamme complète de l'interprétation humaine nous semble absente de la notion de cycle hydrosocial, telle que théorisée par Jamie Linton et Jessica Budds (LINTON et BUDDS, 2014). Pourtant, cette attention est capitale pour saisir la pleine texture du rapport société-fleuve, dont nous avons démontré la richesse au long de ce texte.

En outre, la mésologie invite la géographie à «*embrayer sur l'ontologie*» (BERQUE, 2014, p. 47) comme le pratiquent les *politics of ontology* en anthropologie. Ces approches récentes entendent notamment investiguer les multiples potentialités des formes d'existence instituées par les pratiques, ou encore «*how things could be*», dans la perspective d'une «*permanente décolonisation de la pensée*» (HOLBRAAD, PEDERSON et VIVEIROS DE CASTRO, 2014).

Enfin, parce que l'homme est «trajecté» dans son milieu et réciproquement, A. Berque propose une «*éthique de l'écoumène*» qui n'absolutise ni le milieu, ni l'homme mais les considère simultanément (BERQUE, 2014). Cette proposition nous semble particulièrement intéressante à développer dans le contexte actuel du double mouvement de «spiritualisation de l'écologie» et «d'écologisation des spiritualités/religions» que l'on peut observer¹², qui soulève de nouvelles questions éthiques et politiques.

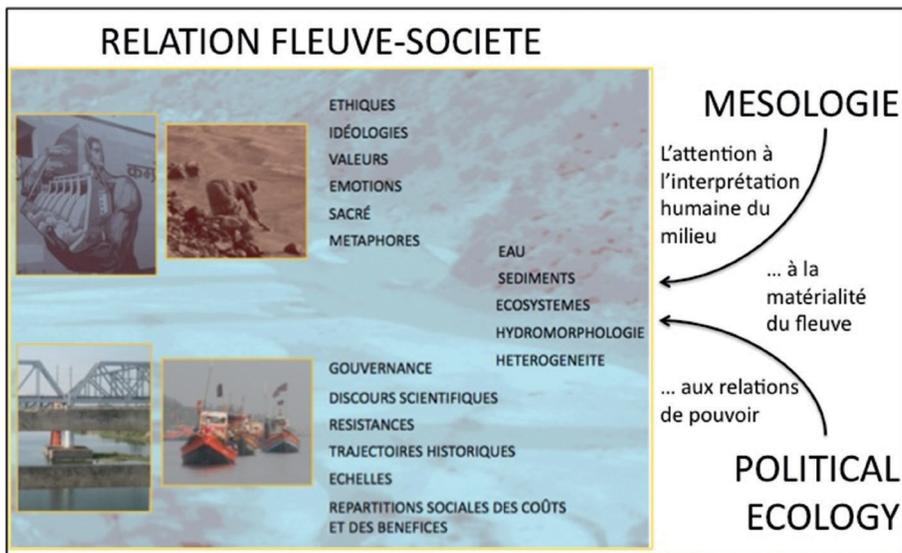


Figure 3: Combiner mésologie et political ecology pour une nouvelle géographie des fleuves.

¹² Ce sujet a fait l'objet d'un colloque à l'Université de Lausanne les 10-11 avril 2017 («Vers une spiritualisation de l'écologie?»), organisé par l'Institut de sciences sociales des religions contemporaines, où il a été notamment question de «*Greening of religion(s)*» et de «*Religion of Greening*» (Adrian Ivakhiv, professeur, Université du Vermont, USA). L'encyclique Laudato Si de 2015, les cérémonies indigènes rituelles qui inaugurent les négociations internationales sur la biodiversité ou encore les réseaux émergents de la «transition intérieure» en Suisse en sont diverses manifestations, détaillées au cours du colloque.

CONCLUSION

Dans cet article, nous avons souhaité montrer la pertinence d’associer la mésologie aux approches de *political ecology* dans l’étude des relations fleuve-société, afin d’approfondir l’appréhension des enjeux écologiques et de pouvoir, liés à la gestion des fleuves.

À travers le panorama historique de l’étude des fleuves, nous avons dégagé un mouvement de balancier entre mise à distance (époque moderne) et dépendance (époques prémoderne et postmoderne), sur le plan conceptuel, entre fleuve et société. Il est intéressant de rapprocher ces observations des propos d’Élisée Reclus au sujet des dynamiques entre milieu et société dans sa préface à l’ouvrage de Léon Metchnikoff. Selon lui, ceux-ci relèveraient à *la fois* d’une distanciation et d’un rapprochement :

« Dans ces rapports [entre milieu et société], qui sont la civilisation toute entière, l’homme apprend deux choses, d’ordre contradictoire en apparence : d’une part, il se dégage de la domination absolue de certaines conditions du milieu, d’autre part, il accroît indéfiniment les points de contact avec la nature, et mille choses qui lui étaient jadis inutiles lui sont devenues aujourd’hui nécessaires » (METCHNIKOFF, 1889, p. 21).

L’identification de ce double mouvement dans la relation homme-fleuve nous semble particulièrement valide. Il préfigure les aménagements colossaux des vallées fluviales au xx^e siècle mais aussi les opérations de « restauration écologique des cours d’eau » qui « manufacturent » les milieux. Nous y lisons également la pluralité des attachements émotionnels et symboliques, voire identitaires, au fleuve. Ces « attachements » peuvent osciller entre indifférence et fusion affective et engendrent une gamme variée de pratiques, de la domination par les aménagements à la vénération rituelle de l’eau du fleuve divinisé.

À ce titre, cette proposition renforce notre volonté d’opérationnaliser l’étude des interprétations éco-techno-symboliques liées aux fleuves pour en dégager les implications sociales et politiques. Une nouvelle « *political ecology* des fleuves » devrait selon nous s’emparer de ce champ d’investigation. Nous nous y attacherons, et notamment autour du fleuve Gange.



Figure 4: Aux sources du Gange, à proximité du glacier Gaumukh (FLDM, 2016).

BIBLIOGRAPHIE

- ALATOUT Samer, 2012: «Hydro-imaginaries and the Political Geography of the Jordan River», in DAVIS Diana K., BURKE Edmund (eds), *Environmental Imaginaries of the Middle East and North Africa*, Athens, Ohio: Ohio University Press, 218-245.
- BAKKER Karen, 1999: «The politics of hydropower: developing the Mekong», *Political Geography*, 18, 209-232.
- BAKKER Karen, 2000: «Privatizing Water, Producing Scarcity: The Yorkshire Drought of 1995», *Economic Geography*, 76.1, 4-27.
- BAKKER Karen, BRIDGE Gavin, 2006: «Material worlds? Resource geographies and the “matter of nature”», *Progress in Human Geography*, 30, 5-27.
- BERQUE Augustin, 1986: *Le sauvage et l'artifice: les Japonais devant la nature*, Paris: Gallimard, Bibliothèque des sciences humaines.
- BERQUE Augustin, 2014: *La mésologie, pourquoi et pour quoi faire*, Nanterre: Presses universitaires de Paris Ouest.
- BERQUE Augustin, 2016: *Écoumène: introduction à l'étude des milieux humains*, Paris: Belin.
- BERKES Fikret, COLDING Johan, FOLKE Carl, 2003: *Navigating social-ecological systems: building resilience for complexity and change*, Cambridge & New York: Cambridge University Press.
- BLANCHON David, 2016: «Radical Political Ecology et Water studies», in CHARTIER Denis, RODARY Estienne (éd.), *Manifeste pour une géographie environnementale: géographie, écologie, politique*, Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 255-274.
- BOULEAU Gabrielle, 2014: «The Co-Production of Science and Waterscapes: The Case of the Seine and the Rhône Rivers, France», *Geoforum*, 57, 248-257.
- BOURBLANC Magalie, BLANCHON David, 2014: «The challenges of rescaling South African water resources management: Catchment Management Agencies and interbasin transfers», *Journal of Hydrology*, 519, 2381-2391.
- BRAUN Bruce, 2008: «Nature and Culture: On the Career of a False Problem», in DUNCAN James S., JOHNSON Nuala Christina, SCHEIN Richard H. (eds), *A Companion to Cultural Geography*, Malden, MA, USA: Blackwell Publishing Ltd, 151-179.
- CHARTIER Denis, RODARY Estienne, 2016: *Manifeste pour une géographie environnementale: géographie, écologie, politique*, Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- DARDEL Éric, 1952: *L'homme et la terre: nature de la réalité géographique*, Paris: Presses universitaires de France.
- DALLMAN Suzanne *et al.*, 2013: «Political Ecology of Emotion and Sacred Space: The Winnemem Wintu Struggles with California Water Policy», *Emotion, Space and Society* 6, 33-43.
- DREW Georgina, 2017: *River dialogues: Hindu faith and the political ecology of dams on the sacred Ganga*, Tucson: The University of Arizona Press.
- FOUCAULT Michel *et al.*, 2001: *L'herméneutique du sujet: cours au Collège de France, 1981-1982*, Paris: Gallimard & Seuil.
- HOLBRAAD Martin, PEDERSEN MORTEN Axel, VIVEIROS DE CASTRO Eduardo, 2014 (13 janvier): «The Politics of Ontology: Anthropological Positions» Theorizing the Contemporary, *Cultural Anthropology website*.

- GENTELLE Pierre, 2003 : *Traces d'eau : un géographe chez les archéologues*, Paris : Belin.
- GRAEFE Olivier, 2011 : « River Basins as New Environmental Regions ? The Depoliticization of Water Management », *Procedia – Social and Behavioral Sciences*, 14, 24-27.
- LATOUR Bruno, 1991 : *Nous n'avons jamais été modernes : essai d'anthropologie symétrique*, Paris : La Découverte.
- LINTON Jamie, 2010 : *What is water? The history of a modern abstraction*, Vancouver : UBC Press.
- LINTON Jamie, BUDDS Jessica, 2014 : « The Hydrosocial Cycle: Defining and Mobilizing a Relational-Dialectical Approach to Water », *Geoforum*, 57, 170-180.
- LOFTUS Alex, 2009 : « Rethinking Political Ecologies of Water », *Third World Quarterly*, 30(5), 953-968.
- MATTHEWS Nathaniel, 2012 : « Water grabbing in the Mekong basin – An analysis of the winners and losers of Thailand's hydropower development in Lao PDR », *Water Alternatives*, 5(2), 392-411.
- METCHNIKOFF Léon, 1889 : *La civilisation et les grands fleuves historiques*, Paris : Hachette.
- MOBERG Mark, 2013 : *Engaging anthropological theory: a social and political history*, London & New York : Routledge.
- MOLLE François, 2005 (décembre) : *Elements for a Political Ecology of River Basins Development : The Case of the Chao Phraya River Basin, Thailand*, in 4th Conference of the International Water History Association, Paris.
- MOLLE François, 2009 : « River-basin planning and management: The social life of a concept », *Geoforum*, 40.3, 484-494.
- NORMAN Emma S., BAKKER Karen, 2009 : « Transgressing Scales: Water Governance Across the Canada–U.S. Borderland », *Annals of the Association of American Geographers*, 99(1), 99-117.
- PARDÉ Maurice, 1994 : *In Potamologie d'hier et d'aujourd'hui : aménagements et cours d'eau : Actes des journées hydrologiques, centenaire Maurice Parde, Grenoble, 22-24 septembre 1993*, Grenoble : Institut de géographie.
- PARDÉ Maurice, 1959 : « Les moyens et l'esprit de la potamologie », *Revue canadienne de Géographie*, XIII, 1-2, 3-4.
- PELLETIER Philippe, 2013 : *Géographie et anarchie. Reclus, Kropotkine, Metchnikoff, Chaucre* : Éditions du Monde libertaire & Éditions libertaires.
- PETERSON Garry, 2000 : « Political ecology and ecological resilience: An integration of human and ecological dynamics », *Ecological Economics*, 35, 323-336.
- PRADEAU Jean-François, 2013 : « Phénoménologie », in LÉVY Jacques, LUSSAULT Michel, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin.
- RANGAN HariPriya, KULL Christian, 2009 : « What makes ecology "political"?: rethinking "scale" in political ecology », *Progress in Human Geography*, 33(1), 28-45.
- RÉRAT Patrick, PIGUET Étienne (éd.), 2011 : *La « pensée du monde » : une société de géographie à la Belle Époque*, Neuchâtel : Éditions Alphil-Presses universitaires suisses.
- ROBBINS Paul, 2012 : *Political ecology: a critical introduction*, Chichester, West Sussex : J. Wiley & Sons.
- ROTTIER Carole, 2010 (avril) : *Le rôle des fleuves dans la description de l'espace anatolien par Strabon*, contribution au colloque des Rencontres anatoliennes dédiées à l'étude des Fleuves d'Asie Mineure, Université d'Artois, France.

- SMITH Mick, 2013: «Earthly Passion(s): Essays towards an Emotional Ecology», *Emotion Space And Society*, 6, 1-3.
- SNEDDON Chris, FOX Coleen, 2006: «Rethinking Transboundary Waters: A Critical Hydropolitics of the Mekong Basin», *Political Geography*, 25(2), 181-202.
- SULTANA Farhana, 2015: «Emotional Political Ecology», in BRYANT Raymond: *The International Handbook of Political Ecology*, Cheltenham: Edward Elgar Publishing, 633-645.
- SWYNGEDOUW Erik, 2007: «Technonatural Revolutions: The Scalar Politics of Franco's Hydro-Social Dream for Spain, 1939-1975», *Transactions of the Institute of British Geographers*, 32(1), 9-28.
- SWYNGEDOUW Erik et HEYNEN Nikolas C., 2003: «Urban Political Ecology, Justice and the Politics of Scale», *Antipode*, 35.5, 898-918.
- TVEDT Terje, 2011: «Hydrology and Empire: The Nile, Water Imperialism and the Partition of Africa», *The Journal of Imperial and Commonwealth History*, 39(2), 173-194.
- VOGEL Eve, 2012: «Parcelling out the watershed: The recurring consequences of organising Columbia river management within a basin-based territory», *Water Alternatives*, 5, 161-190.

COMBINING POLITICAL ECOLOGY AND MESOLOGIE FOR A NEW GEOGRAPHY OF RIVERS?

How shall one rethink the integrated management of river basins in the context of the Anthropocene? The authors suggest a new theoretical framework based on post-positivist geographies for a deeper understanding of environmental, political and social conflicts related to rivers. Thanks to ontological explorations of the object “river” and to a review of river case studies that use a political ecology of water approach, they confirm the potential of combining political ecology with A. Berque’s “mesology”.

Keywords: River, anthropocene, political ecology, mesology, hydrosocial cycle.

IN RICHTUNG EINER NEUEN “UMWELTGEOGRAFIE” DER FLÜSSE: KANN MAN POLITISCHE ÖKOLOGIE UND MESOLOGIE VERBINDEN?

Wie kann oder soll man den integrierten Problemansatz der Flüsse im Kontext des Anthropozäns neu interpretieren, um die ökologischen, politischen und sozialen Herausforderungen im Zusammenhang mit einem Fluss zu begreifen? Die Autoren schlagen mit einer post-positivistischen geografischen Vorgehensweise den Aufbau eines neuen theoretischen Rahmens vor. Eine Annäherung zwischen Political Ecology und der Mesologie von A. Berque im Lichte einer Fragestellung über das «Objekt» Fluss und als Folge auf die gezielten Arbeiten der «Political Ecology of Water» wird hier dargelegt.

Stichwörter: Fluss, Anthropozän, politische Ökologie, Mesologie, soziohydrologischer Kreislauf.

ENTRE LE PLEIN ET LE VIDE : LES ESPACES-TEMPS QUOTIDIENS DES JEUNES PATIENTS SOUFFRANT DE TROUBLES PSYCHOTIQUES EN MILIEU URBAIN

ZOÉ CODELUPPI, Université de Neuchâtel, Institut de géographie
zoe.codeluppi@unine.ch

RÉSUMÉ

L'article cherche à mieux comprendre les pratiques spatiales de jeunes patients souffrant de troubles psychotiques en milieu urbain. Sur la base d'une ethnographie menée dans une institution thérapeutique à Lausanne (Suisse), l'étude met en évidence la diversité des trajectoires spatiales des patients, combinant une pluralité d'espaces de rétablissement institutionnels, privés mais aussi publics aux propriétés matérielles, relationnelles et affectives variées. La pratique de ces lieux varie en fonction de l'intensité des troubles. La recherche souligne également la fonction médiatrice des espaces publics urbains permettant de réguler l'intensité des symptômes psychotiques.

Mots clés : *Milieu urbain, psychose, espaces de rétablissement, espace public, ethnographie.*

INTRODUCTION

« Tom est un jeune patient souffrant de schizophrénie qui fréquente l'institution thérapeutique depuis quelques mois. Pendant les premières semaines après son hospitalisation, Tom reste très souvent seul, en retrait dans son refuge principal, un carré de gazon devant l'institution. Toutefois, après quelques semaines, il se rapproche des autres patients et participe aux activités. Comme la plupart de ses camarades qui ont aussi vécu un épisode psychotique récent, Tom reconquiert progressivement son environnement spatial et social. Souvent la reconquête débute dans l'institution et elle s'élargit ensuite à la ville tout entière. » (Extrait des notes de terrain, juin 2016)

Les pratiques spatiales de Tom sont caractéristiques des trajectoires observées auprès de jeunes patients psychotiques¹ dans le cadre d’un travail de terrain mené dans une institution thérapeutique lausannoise. La façon dont ces patients occupent l’espace n’est pas le fruit du hasard. Le processus de reconquête de l’espace dépend de la manifestation et de l’intensité des symptômes psychotiques. Les pratiques spatiales des patients varient donc en fonction de la temporalité des troubles. Suivant l’intensité des troubles, les patients fréquentent l’espace institutionnel composé de l’ensemble des lieux de soins formels ou plutôt des espaces thérapeutiques informels urbains du quotidien. La symptomatologie des patients influence leurs trajectoires spatiales. Mais, plutôt que de se focaliser sur les éléments de l’environnement qui intensifient les troubles, l’article examine le rôle de l’espace urbain dans la régulation et la dissipation des symptômes.

Cet article contribue au champ de la géographie de la santé mentale qui s’intéresse aux expériences spatiales de personnes avec des troubles psychiques. L’analyse propose de réfléchir au rôle de la temporalité des troubles dans les pratiques spatiales des patients dans un contexte européen, peu étudié jusqu’à présent. La recherche dans ce domaine traite en effet essentiellement de l’expérience des espaces de soins dans des contextes britanniques et nord-américains (PHILO et WOLCH, 2001 ; PHILO, 2005 ; PARR, 2006).

Un vaste pan de littérature en sciences sociales traite de la dimension temporelle des espaces de rétablissement. Cependant, les références aux périodes de troubles sont floues et peu détaillées. La période de rétablissement en particulier ne fait pas l’objet de définitions et de descriptions précises, car elle s’inscrit dans le temps long, marqué par l’incertitude des rechutes. De façon générale cependant, le rétablissement peut être défini comme le processus progressif d’autonomisation spatiale et sociale entrepris par les patients. Il s’accompagne généralement d’une stabilisation des symptômes et de la capacité à les contrôler (KLAUSNER, 2015).

De même, les analyses portant sur les espaces de soins en sciences sociales sont partielles. La plupart de ces études s’intéressent en effet à la pratique des espaces institutionnels de rétablissement et des espaces privés des patients (MCGRATH *et al.*, 2015 ; EVERED, 2016). Le rôle de l’espace public dans les trajectoires des patients et dans la médiation des symptômes est en revanche peu analysé (EVERED, 2016). Les espaces de rétablissement désignent les différents lieux de soins formels et informels s’inscrivant dans le processus d’autonomisation des patients.

L’article a comme objectif d’élargir la réflexion portant sur les espaces de rétablissement en géographie de la santé mentale, en cherchant à saisir plus finement le rôle joué par le facteur temporel dans le processus de rétablissement de jeunes patients psychotiques. Dans cette optique, l’article vise dans un premier temps, à rendre compte avec précision de la grande pluralité et diversité des espaces urbains

¹ La psychose est un trouble mental qui se caractérise par une perte de contact avec la réalité. Il existe différents troubles psychotiques, dont la schizophrénie ou le trouble bipolaire par exemple. Dans le cadre de cette étude, nous avons inclus l’ensemble des jeunes patients souffrant de schizophrénie. Ce trouble se traduit par des distorsions de la pensée, des perceptions, des émotions, du langage et du comportement.

(institutionnels, privés, publics) fréquentés par les patients au cours de leur période de rémission après la sortie d'hôpital.

Dans un deuxième temps, l'objectif de l'étude est de mettre en évidence la façon dont l'espace urbain participe activement à la stabilisation des patients. L'analyse met en exergue la façon dont les espaces de rétablissement institutionnels et publics agissent comme régulateurs ou médiateurs de symptômes des patients dont les expériences sensorielles, relationnelles et affectives sont particulièrement exacerbées.

L'article conclut en interrogeant la pratique actuelle des espaces institutionnels par les patients en montrant les bénéfices d'une approche plus souple et multifonctionnelle des lieux de soins.

La recherche s'appuie sur différentes études menées plus largement en sciences sociales sur les pratiques spatio-temporelles de patients psychotiques dans les différentes phases de leur rétablissement (ESTROFF, 1985; DUFF, 2014; KLAUSNER, 2015; EVERED, 2016).

ÉTAT DE L'ART

L'intérêt porté aux pratiques spatiales et urbaines des patients ne peut se comprendre sans un examen préalable du rapport très particulier entretenu par les personnes souffrant de troubles psychotiques avec la ville. Le milieu urbain² joue un rôle dans le développement des psychoses comme le montre à ce sujet la littérature en psychiatrie (KELLY *et al.*, 2010; VASSOS *et al.*, 2012). L'étude pionnière de Faris et Dunham pointait déjà en 1939 la prévalence deux fois plus élevée que la moyenne de cas de schizophrénie dans le centre de la ville de Chicago.

Depuis, d'autres recherches ont montré que le risque de développer des troubles psychotiques est plus élevé en ville, même si actuellement la nature des liens demeure peu claire (VAN OS, 2004; KIRKBRIDE *et al.*, 2007; KELLY *et al.*, 2010; VASSOS *et al.*, 2012). La corrélation entre l'exposition à l'environnement urbain et le développement de troubles de la schizophrénie demeure vérifiée après contrôle des variables potentiellement explicatives, telles que la consommation de cannabis, le statut social et économique ou l'appartenance à une minorité ethnique (KELLY *et al.*, 2010; VASSOS *et al.*, 2012).

Plusieurs études montrent par ailleurs la forte sensibilité que développent ces patients aux stimulations de l'environnement, expérimentant fréquemment une intensification des symptômes en milieu urbain (KAPUR, 2003; VAN OS *et al.*, 2010).

Environnement et psychose en géographie de la santé mentale

Les années 1960 marquent véritablement l'émergence de la géographie de la santé mentale en tant que champ de recherche. Les premières études, essentiellement quantitatives, portent sur les logiques de localisation des patients et des équipements thérapeutiques (GIGGS, 1973; DEAN, 1977; DEAR et JAMES, 1981). Dans le contexte de la désinstitutionnalisation des années 1970, marqué par l'abandon du

² Dans le cadre de cette analyse, le milieu urbain fait référence aux zones du centre-ville à forte densité humaine et bâtie.

modèle asilaire³, les études basculent progressivement vers des analyses plus qualitatives des espaces de soins. Celles-ci s’intéressent désormais aux effets spatiaux et sociaux engendrés par la relocalisation des lieux de traitement dans la communauté en ville (PHILO, 2005 ; DEAR *et al.*, 1975). Dès les années 1980, la recherche en géographie de la santé mentale délaisse les analyses sociospatiales à l’échelle régionale, au profit d’études à l’échelle du quartier portant sur les pratiques, les représentations et les expériences des patients (PHILO, 2005 ; PARR, 2002). Bien qu’un nombre croissant de recherches s’intéressent aux espaces formels et informels de rétablissement en milieu urbain, la littérature en géographie de la santé mentale ne traite que partiellement de la façon dont ils sont pratiqués et expérimentés par les patients (PARR, 2006 ; MILLIGAN *et al.*, 2010). Le rôle de la temporalité des troubles dans l’expérience spatiale des patients est particulièrement peu étudié, bien qu’il influence considérablement leurs pratiques. Par ailleurs, les analyses des lieux de soins demeurent limitées et n’incluent pas les espaces publics (PARR, 2008). Enfin, cette littérature porte essentiellement sur les contextes nord-américains et britanniques (PHILO, 2005 ; CHEVALLEY, 2006). C’est pourquoi, dans le but de mieux saisir l’expérience des espaces de rétablissement en fonction des différentes temporalités des troubles, l’article mobilise également d’autres champs de recherche en sciences sociales, tels que la psychologie sociale, la sociologie, l’anthropologie sociale ou encore l’ethnographie.

L’espace-temps du rétablissement en sciences sociales

Dans les années 1990, plusieurs recherches s’intéressent aux caractéristiques sociales, matérielles, symboliques et psychologiques des espaces de rétablissement (GESLER, 1992 ; PARR et BUTLER, 1999). Ces différentes études traitent des effets thérapeutiques des lieux de soins institutionnels, tels que les hôpitaux psychiatriques, mais aussi des espaces plus informels tels que des centres d’accueil ou des hôpitaux de jour (CONRADSON, 2003). Ces études intègrent progressivement le milieu urbain dans leurs analyses des espaces de soins et de rétablissement quotidiens (PARR, 2008 ; EVERED, 2016 ; CORINS *et al.*, 2002). Des études plus récentes en psychologie, en sociologie ou encore en anthropologie s’intéressent à la dimension médiatrice des espaces de rétablissement dans les temporalités de crises de différents troubles psychiques (McGRATH *et al.*, 2015 ; DUFF, 2012a ; 2012b ; BISTER *et al.*, 2015). Ces analyses mettent en évidence la manière dont les espaces thérapeutiques permettent de neutraliser ou d’atténuer les états de stress ou d’anxiété des patients. La majeure partie de cette recherche se focalise sur les espaces sensoriellement et socialement peu stimulants. Peu d’études s’intéressent en effet aux lieux publics actifs et à leur fonction régulatrice dans la gestion des symptômes (DUFF, 2012b).

Trois études particulièrement pertinentes pour notre analyse sont discutées ci-dessous. Chacune d’entre elles permet d’ étoffer la compréhension des pratiques

³ Le modèle asilaire désigne l’organisation spatiale des soins ayant prédominé depuis le XIX^e siècle jusqu’au milieu du XX^e siècle en Europe et en Amérique du Nord. Les hôpitaux psychiatriques, connus alors sous le nom d’asiles sont les lieux exclusifs de la prise en charge psychiatrique. Ces espaces imperméables et à l’écart de la société sont en réalité des lieux d’exclusion spatiale et sociale. Les patients sont jugés incurables et enfermés en masse à vie dans des conditions insalubres, et subissent des traitements d’une grande violence.

urbaines des patients et leur évolution progressive tout au long de la période de rétablissement.

Duff (2012b) développe la notion d'*enabling spaces* qui permet d'enrichir la notion d'espace de rétablissement. À travers ce concept, l'auteur met en évidence la façon dont les propriétés matérielles, sociales et affectives des espaces de rétablissement en milieu urbain servent de véritables supports aux patients psychotiques. Les différentes caractéristiques de ces espaces se traduisent sous la forme de potentialités matérielles, relationnelles ou affectives dont peuvent se saisir les patients et qui participent activement à la rémission de leurs symptômes. Les potentialités matérielles se traduisent par l'appropriation de lieux ou d'objets particuliers dans des contextes institutionnels, privés ou publics. Les potentialités relationnelles désignent des configurations sociales propices à l'échange et à la création de contact. Enfin, les potentialités affectives se caractérisent par des événements ou des situations expérimentés comme stimulants, gratifiants ou fortifiants par les patients, avec un impact bénéfique sur leur humeur. Ces espaces de rétablissement sont à la fois produits et vécus par les patients. Ces derniers ont une capacité à agir sur leur environnement spatial, social et affectif, mais ils sont également contraints par certaines caractéristiques intrinsèques à l'environnement (LEFÈVRE, 1968 ; MARTIN, 2006). Cependant, même si l'analyse de Duff a le mérite de mieux caractériser les espaces de rétablissement, la relation entre ces derniers et la temporalité des troubles n'est que partiellement traitée.

Dans une perspective plus spatio-temporelle, l'étude de Bister *et al.*, (2015) met en évidence la façon dont les patients psychotiques pratiquent les espaces urbains en période de crise ou de forte vulnérabilité. L'analyse souligne la progressive reconquête sociale, spatiale et affective de patients psychotiques pendant et après leur hospitalisation. La recherche se base sur un petit échantillon de patients ayant expérimenté un ou plusieurs épisodes psychotiques et qui sont en voie de stabilisation. La reconquête est souvent initiée dans des espaces retirés, en marge de la communauté conférant protection et sécurité. Les patients étendent ensuite leurs trajectoires vers d'autres espaces plus actifs du point de vue sensoriel et social. Cette étude met plutôt en évidence le rôle protecteur et isolant des espaces de rétablissement. Bien qu'associant espace et temporalité des troubles, l'analyse traite essentiellement de l'expérience des espaces institutionnels de soins. Le rôle des institutions thérapeutiques en tant que régulateur et gestionnaire des symptômes y est souligné. Le rôle des espaces informels de soins et en particulier dans l'espace public demeure par contre peu étudié.

À ce propos, un vaste pan de littérature en sciences sociales met en évidence les difficultés rencontrées par les patients dans l'espace public, notamment en termes d'accessibilité spatiale et sociale (GLEESON *et al.*, 2001 ; KITCHIN, 1998). Peu d'études ont en revanche été menées sur le rôle des espaces publics dans le processus de rétablissement des patients qui offrent notamment des opportunités de rencontres et d'expériences sensorielles nouvelles (DUFF, 2014 ; McGRATH *et al.*, 2015 ; PARR, 1997).

Une étude plus récente menée par McGrath *et al.*, (2015) en psychologie sociale et environnementale souligne le rôle bénéfique des espaces publics urbains dans le rétablissement des patients. Cette analyse met en exergue la façon dont l'espace

public en tant qu’environnement actif et stimulant régule et atténue les symptômes des patients. Les places publiques, les rues animées du centre-ville ou encore les parcs sont autant d’espaces de médiation des symptômes.

Ainsi, à travers l’étude des pratiques spatio-temporelles de jeunes patients psychotiques en voie d’autonomisation, l’article vise à mettre en lumière la manière dont les espaces urbains sont expérimentés dans leur processus de rétablissement. Dans cette perspective, une attention particulière est portée aux espaces publics régulateurs de symptômes qui médiatisent la sensibilité exacerbée des patients à l’environnement.

MÉTHODOLOGIE

La recherche mobilise plusieurs méthodes qualitatives complémentaires. L’analyse se base essentiellement sur une ethnographie du quotidien de seize jeunes patients dans une institution thérapeutique à Lausanne. L’analyse se focalise sur des patients proches de leur premier épisode psychotique, dans le but de saisir de façon la plus précise et fidèle possible les circonstances d’émergence de leurs troubles. Ces patients appartiennent au programme lausannois de traitement et intervention dans la phase précoce des troubles psychotiques (TIPP). Tous ont vécu un premier épisode psychotique datant de moins de trois ans et ils sont âgés entre dix-huit et trente ans. Ces patients habitent sur l’arc lémanique entre Vevey et Genève. La moitié d’entre eux vivent en ville de Lausanne ou dans des communes suburbaines proches. Notre échantillon de patients comporte 80 % d’hommes et 20 % de femmes.

Le travail de terrain s’est déroulé sur une période de trois mois, d’avril à juin 2016. Il a permis une immersion complète dans le quotidien des patients et dans l’organisation et le fonctionnement de l’institution. Cela s’est traduit par la participation régulière aux activités organisées par les soignants et à la vie communautaire de l’institution. Cet espace de soins atypique est précurseur de la période de désinstitutionnalisation de la psychiatrie en Suisse. Il est situé au cœur de la ville de Lausanne et il fait office d’hôpital de jour pour des jeunes patients récemment sortis d’hospitalisation. L’objectif est d’assurer un accompagnement à la fois individuel et collectif permettant d’accroître l’autonomisation des patients.

Le choix de la démarche ethnographique a été motivé par deux raisons principales. D’une part, l’immersion dans le quotidien des patients permet d’avoir un accès plus immédiat et *in situ* à l’expérience des patients, et d’établir un lien de confiance avec eux. D’autre part, cette méthode basée sur l’observation offre un moyen de remédier aux difficultés dialogiques et verbales rencontrées par les patients psychotiques (DUFF, 2014; DAVIDSON, 2003; LYSAKER et LYSAKER, 2008). Ainsi, l’observation participante apporte une plus grande richesse d’analyse et elle contribue à une meilleure compréhension des pratiques spatiales des patients. Les observations ethnographiques ont été complétées ultérieurement par cinq entretiens et deux *focus groups* avec les soignants et les patients qui avaient pour objectif de saisir les pratiques spatio-temporelles des patients.

RÉSULTATS

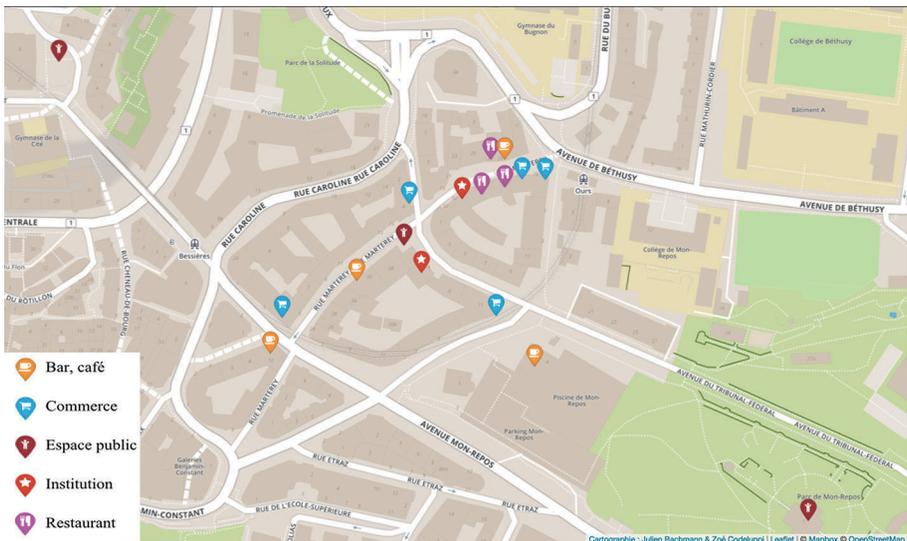
Les résultats de l’analyse mettent en évidence deux aspects majeurs, caractéristiques des pratiques urbaines des patients. D’une part, les patients utilisent une

constellation d’espaces aux intensités sensorielles, interactionnelles et affectives variées qui sont mobilisés différemment selon la temporalité de leurs troubles. L’analyse distingue les lieux actifs du plein et les lieux apaisants du vide qui jouent un rôle important dans le processus de rétablissement des patients.

D’autre part, les patients recherchent activement des espaces de régulation des symptômes dans leurs trajectoires urbaines quotidiennes. Ces lieux, qu’ils soient institutionnels ou non, privés ou publics, actifs ou calmes font office de refuge et permettent d’atténuer temporairement la manifestation des symptômes. L’espace public se révèle capital dans la médiatisation de l’intensité des troubles des patients, tout particulièrement du point de vue relationnel et affectif.

Une constellation d’espaces de rétablissement

Les patients identifient une pluralité d’espaces thérapeutiques s’organisant en réseau autour de l’institution qui constitue le lieu de vie central. Les points d’ancrage sont à la fois privés et publics, intérieurs et extérieurs, institutionnels et urbains. Parmi ceux-ci figurent les bâtiments de l’institution, le lieu d’habitation, mais également des parcs, des cafés ou encore des kiosques. Ces lieux propices au bien-être des patients s’inscrivent dans leurs trajectoires quotidiennes de rétablissement. Ces espaces ont un effet sécurisant et protecteur, mais aussi stimulant et social auprès des patients et leur confèrent un équilibre sensoriel et affectif. À ce propos, deux types d’espaces peuvent être distingués : l’un est institutionnel, alors que l’autre est informel et situé hors institution en milieu urbain. L’intensité de fréquentation de ces lieux est déterminée par chaque patient et par sa symptomatologie. Les espaces institutionnels et informels sont tous deux fréquentés à différentes intensités tout au long de la période post-hospitalisation.



Carte 1 : Espaces fréquentés par les patients (CODELUPPI, novembre 2016).

L’espace institutionnel

Les espaces de l’institution à disposition des patients sont multiples. Ils comprennent des salles d’activités, mais aussi une salle à manger et une cuisine, une petite bibliothèque, une cour intérieure et plusieurs espaces interstitiels, tels que des couloirs par exemple. Certains de ces endroits possèdent des conditions strictes d’utilisation, fixées par l’institution, en raison des activités qui y sont organisées. D’autres lieux sont plus souples du point de vue de leur utilisation. Certains endroits sont utilisés plus fréquemment avec l’augmentation des symptômes, comme c’est le cas de Yoan par exemple :

« Yoan est un jeune patient très sociable et très impliqué dans les diverses activités de l’institution. Il aime bien discuter avec les soignants et avec d’autres patients. Mais, depuis quelques semaines, Yoan ne s’implique plus autant dans les activités ou dans les conversations. Il se retire fréquemment dans des recoins de l’institution peu fréquentés, dans lesquels il reste seul pendant des heures à pianoter sur son ordinateur ou à lire sur une table, face à la porte d’entrée. Il affectionne tout particulièrement la petite bibliothèque située dans une des ailes du bâtiment. C’est un espace un peu en retrait, dénué de fenêtres et très calme. Parfois, il y a un peu de passage, parfois non. Cela ne semble pas déranger le patient. Lors d’une discussion qui a lieu un autre jour, Yoan m’explique la raison pour laquelle il aime se rendre dans ce lieu. Il apprécie la tranquillité de cet endroit qui lui permet de réfléchir. Il m’explique également qu’il évite les stimulations sensorielles et plus particulièrement la présence d’autrui lorsqu’il ne se sent pas bien, comme c’est le cas actuellement. » (Extrait des notes de terrain, mai 2016)

L’espace urbain

Les espaces informels de soins situés hors de l’institution s’inscrivent aussi dans les trajectoires quotidiennes des patients. Les patients fréquentent des lieux publics situés à proximité de l’institution, tels que certains cafés, bistros et kiosques. Les petits centres commerciaux sont également appréciés. Ces endroits sont à la fois familiers et actifs et ils apportent différentes stimulations qui sont vécues comme revigorantes et distrayantes. Parfois, la présence d’amis ou de camarades peut constituer une motivation supplémentaire dans la fréquentation de ces espaces plus stimulants. Ces lieux hors institution sont propices à la participation active ou passive des patients à la vie communautaire. Gabriel, par exemple, explique ce qu’il aime faire pendant sa pause de midi hebdomadaire hors institution avec ses copains :

« Une fois par semaine, j’ai le droit de manger dehors. Souvent, on va tous ensemble avec les copains dans le petit resto juste derrière l’institut qui fait des plats à emporter. C’est bon et c’est pas cher. On aime bien aller là, ça change de l’institut, y a d’autres gens et on voit un peu autre chose... Et si, par exemple, y en a un dans le groupe qui se sent pas bien ce jour-là... ben souvent il nous accompagne quand même... et si ça va pas il part avant » (Extrait d’entretien avec Gabriel, mai 2016)

Les deux types d’espaces décrits se caractérisent par leur potentiel sensoriel, relationnel et affectif propice au rétablissement. Les espaces hors institution génèrent plus de sollicitations que les espaces institutionnels plus apaisants. Dans la suite de

l'analyse, il s'agit de détailler ces deux types d'espaces du point de vue de leur intensité afin de mieux saisir le rôle qu'ils jouent dans le processus de rétablissement.

Une hypersensibilité à l'environnement

L'expérience des patients psychotiques se caractérise par une dérégulation de la capacité à filtrer les stimulations externes et à les dissocier des pensées plus personnelles (KAPUR, 2003 ; VAN OS *et al.*, 2010). Les patients portent une attention souvent excessive aux sollicitations produites dans l'environnement et ils se sentent parfois submergés par elles. Le ressenti des stimulations du milieu urbain varie en fonction de la force des symptômes. Dans le but de qualifier les espaces aux intensités sensorielles, relationnelles et affectives variées, nous proposons de distinguer deux nouvelles notions : les espaces du « vide » et les espaces du « plein » qui agissent comme régulateurs de ces expériences de surcharge.

Les espaces du « vide » et les espaces du « plein » : des régulateurs de symptômes

Les espaces du « vide » se caractérisent par une faible intensité de stimulations permettant de neutraliser ou de médiatiser les charges affectives et sensorielles (McGRATH *et al.*, 2015 ; EVERED, 2016). Ces endroits sont souvent – mais pas uniquement – fréquentés en période de crise ou lorsque les troubles se manifestent fréquemment chez les patients. Les patients privilégient des lieux d'invisibilité, protégés des différentes sollicitations, propices au recouvrement d'un équilibre sensoriel, relationnel et affectif. Ces refuges isolants sont qualifiés de « sas » par certains patients. Ils offrent une protection aux stimulations de l'environnement telles que la lumière, le bruit, et ils participent à réguler les interactions sociales et affectives des patients. Un grand nombre de ces lieux du « vide » se trouvent au sein de l'institution de soins ou à proximité de celle-ci. Les patients fréquentent également des espaces publics à faible intensité sensorielle, tels que certains parcs ou encore des endroits retirés, en marge de l'activité, dans des cafés ou de petits kiosques. Les patients cherchent à se distancier spatialement, socialement et sensoriellement des endroits dynamiques et des interactions sociales. Ces lieux souvent familiers leur confèrent la sensation de contrôler leur environnement, tout en apportant sécurité et protection (McGRATH *et al.*, 2013, 2015 ; DUFF *et al.*, 2012b ; KLAUSNER, 2015).

Ces espaces en retrait favorisent, par ailleurs, un sentiment de cohérence et de clarté dans l'expérience du patient, participant à reconstituer un sens du soi (EVERED, 2016).

Le récit des pratiques spatiales et sociales de Patrick montre la manière dont les patients s'approprient des espaces publics du « vide » et les érigent en refuges lorsque les symptômes se manifestent. Ces lieux jouent un rôle de médiateur permettant d'atténuer l'intensité des troubles (KLAUSNER, 2015 ; BISTER *et al.*, 2016) :

« En ville j'aime bien m'arrêter parfois dans les églises... ce sont des endroits calmes... un peu à l'écart... ça me permet de me calmer... de retrouver mes esprits... mais aussi de réfléchir à moi... Je vais souvent à la cathédrale quand je me sens pas bien... ou quand j'ai besoin d'être seul. » (Extrait d'entretien, avril 2016)



Figure 1 : Un espace public du vide situé à côté de l’institution (CODELUPPI, août 2016).

Toutefois, les personnes avec lesquelles nous avons collaboré ne cherchent pas exclusivement à se mettre en retrait. Ainsi, certains patients fréquentent aussi des espaces dynamiques, sensoriellement et socialement. Ces espaces du « plein », très actifs, sont aussi fréquentés en période de crise. Ces lieux contribuent à la régulation des symptômes des patients, dans la mesure où ils apportent des sources de distraction sensorielles, affectives et sociales aux patients. Ils permettent d’atténuer ou de bloquer les symptômes. Ces lieux de médiation sont des espaces publics, des places, des cafés, des bistros ou encore des rues piétonnes du centre-ville. Pour Nathan par exemple, les centres commerciaux animés procurent du bien-être :

« Quand je vais pas bien, j’aime bien aller au centre commercial... j’aime bien l’animation... tous ces gens qui font leurs courses... il y a aussi les différents produits... ça fait rêver et en même temps ça occupe l’esprit. Sinon j’aime bien aussi la rue de Bourg, je m’y promène parfois les week-ends, y a plein de choses à regarder... j’aime bien... » (Extrait d’entretien, mai 2016)

La fréquentation des espaces du « plein » s’accroît avec l’apaisement et parfois la disparition des symptômes chez les patients. Cela s’accompagne par un processus de (re)découverte des lieux propices à l’expérience sociale, sensorielle et affective.



Figure 2: La rue de Bourg, un espace du plein (CODELUPPI, août 2016).

Malgré une vulnérabilité toujours omniprésente, ces stimulations procurent du bien-être aux patients et elles ont un effet stabilisateur sur les symptômes. La participation accrue à la communauté offre de nouvelles opportunités de rencontres et d'expériences (BISTER *et al.*, 2015 ; KLAUSNER, 2015). Celles-ci peuvent parfois être

sensoriellement, affectivement et socialement intenses comme pour Mike dans sa pratique hebdomadaire de la piscine municipale. Ses performances physiques lui offrent l’opportunité de créer une relation affective bénéfique avec d’autres jeunes gens dans un espace public.

«Mike est un jeune patient fréquentant l’institution thérapeutique quelques jours par semaine seulement. Il participe notamment à l’activité piscine organisée par une soignante de l’Institution. Dans le cadre de cette activité, Mike a établi un lien avec une équipe d’étudiants universitaires venant s’entraîner aux plongeoirs tous les mercredis à la piscine. Par son statut de patient et grâce à une négociation avec les entraîneurs et les maîtres-nageurs, Mike a un accès aux plongeoirs qui d’habitude sont réservés aux groupes. Les entraîneurs et les étudiants l’ont intégré au groupe à tel point qu’ils le coachent lui aussi lors de ses plongeoirs lui permettant d’acquérir une plus grande confiance en lui. Mike ne loupe jamais l’activité piscine, il aime beaucoup cette activité qui lui permet de s’intégrer à un autre groupe de jeunes grâce à ses performances physiques en plongeon qui lui confèrent une certaine reconnaissance sociale par la valorisation de ses capacités sportives.» (Extrait des notes de terrain, juin 2016)

Ainsi, contrairement aux affirmations dominantes dans la littérature, l’analyse met en évidence le rôle important que jouent les espaces, tant institutionnels ou privés que publics, dans le processus de rémission des patients (KLAUSNER, 2015 ; DUFF, 2014 ; EVERED, 2016). Les patients naviguent continuellement entre les espaces du « vide » et les espaces du « plein » qu’ils combinent en fonction de leurs besoins. Ce sont des espaces perméables du point de vue de leurs pratiques et de leurs usages dans la régulation des symptômes.

DISCUSSION

Cet article avait pour objectif principal de cerner les pratiques spatiotemporelles de jeunes patients psychotiques en période de rétablissement post-hospitalisation, peu étudiées dans la littérature (KLAUSNER, 2015 ; EVERED, 2016). En se basant sur un terrain ethnographique de trois mois, mené dans une institution thérapeutique lausannoise, il s’agissait de montrer le rôle des espaces urbains dans la régulation des troubles psychotiques. L’analyse visait également à mettre en évidence le rôle des espaces publics dans les trajectoires de rétablissement des patients, qui a fait l’objet de peu d’études jusqu’à présent (MCGRATH *et al.*, 2015).

Les résultats mettent en évidence la diversité d’espaces urbains fréquentés par les patients. Ces lieux, aussi bien privés que publics, institutionnels qu’informels, aident les patients à réguler ou à stabiliser leurs symptômes. Les patients fréquentent tant des espaces apaisants du « vide » que les espaces stimulants du « plein », propices à la médiatisation des troubles. Les espaces publics, tels que des places, des parcs ou encore des édifices publics libres d’accès jouent un rôle important dans les pratiques spatiales des patients. Ces lieux font tant office de refuge favorable au repos que d’espace de distraction, propice aux interactions sociales. Ces multiples espaces constituent de véritables supports au rétablissement des patients psychotiques. Ces *enabling spaces* possèdent des propriétés matérielles, sociales et affectives aidant à la stabilisation et à la rémission des symptômes (DUFF, 2012b).

Le milieu urbain joue donc un rôle indéniable dans le processus de rétablissement des patients. L'appropriation des différents lieux s'inscrit dans un processus de reconquête progressive de la ville dans lequel les patients modulent leurs trajectoires spatiales, en choisissant les configurations spatiales les plus adaptées à leurs besoins (KLAUSNER, 2015). Parmi celles-ci, aussi bien les espaces informels qu'institutionnels du milieu urbain occupent une place importante dans les pratiques de rétablissement. L'espace public en particulier est très investi et apprécié par les patients, tout au long de leur processus de rémission. Par sa dimension appropriable, flexible et perméable, le lieu public peut être converti pour différents usages et adapté à leurs besoins. Par ailleurs, les espaces publics confèrent aux patients la possibilité d'être acteurs de leurs pratiques spatiales. Dans cette même perspective, instaurer des espaces multifonctionnels et modulables dans les institutions thérapeutiques permettrait d'offrir des possibilités d'appropriations variées aux patients et adaptables en fonction de leurs besoins. Les patients pourraient par conséquent participer plus activement à leur processus de rétablissement.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier les patients et les soignants de l'institution thérapeutique lausannoise pour leur accueil, leur disponibilité, ainsi que les précieux retours et discussions tout au long du terrain. Je remercie également Julien Bachmann pour son aide dans la réalisation des supports cartographiques.

BIBLIOGRAPHIE

- BISTER Milena, KLAUSNER Martina, NIEWÖHNER Jörg, 2016: *The cosmopolitics of "niching". Rendering the city habitable along infrastructures of mental health care. Urban Cosmopolitics. Agencements, assemblies, atmospheres*, London: Routledge.
- CHEVALLEY Céline, 2016: «Paysage de la santé mentale lausannoise: état des lieux de ses espaces et de ses visions de soins de 1960 à nos jours», mémoire de maîtrise, Neuchâtel: Université de Neuchâtel.
- CORIN Ellen E., 2002: «Se rétablir après une crise psychotique: ouvrir une voie? Retrouver sa voix?», *Santé mentale au Québec*, 27(1), 65-82.
- DAVIDSON Larry, 2003: *Living Outside Mental Illness: Qualitative Studies of Recovery in Schizophrenia*, New York: NYU Press.
- DUFF Cameron, JACOBS Keith *et al.*, 2012a: «The role of informal community resources in supporting stable housing for young people recovering from mental illness: key issues for housing policy-makers and practitioners», AHURI Final Report, 199, Melbourne: Australian Housing and Urban Research Institute.
- DUFF Cameron, 2012b: «Exploring the role of "enabling places" in promoting recovery from mental illness: A qualitative test of a relational model», *Health & place*, 18(6), 1388-1395.
- DUFF Cameron, 2014: *Assemblages of health: Deleuze's Empiricism and the Ethology of Life*, Berlin: Springer.
- EVERED Elizabeth, 2016: «The role of the urban landscape in restoring mental health in Sheffield, UK: service user perspectives», *Landscape Research*, 41(6), 678-694.

- ESTROFF Sue E., 1985: *Making it crazy: an ethnography of psychiatric clients in an American community*, London: University of California Press.
- FARIS Robert E. Lee, DUNHAM Henry Warren, 1939: *Mental disorders in urban areas: an ecological study of schizophrenia and other psychoses*, Oxford, England: University Chicago Press, 270.
- GLEESON Brendan, KEARNS Robin, 2001: «Remoralising landscapes of care», *Environment and planning D: Society and Space*, 19(1), 61-80.
- KAPUR Shitij, 2003: «Psychosis as a state of aberrant salience: a framework linking biology, phenomenology, and pharmacology in schizophrenia», *American journal of Psychiatry*.
- KELLY Brendan D., O’CALLAGHAN Eadbhard, WADDINGTON John L. *et al.*, 2010: «Schizophrenia and the city: A review of literature and prospective study of psychosis and urbanicity in Ireland», *Schizophrenia research*, vol. 116, 1, 75-89.
- KLAUSNER Martina, 2015: *Choreografien psychiatrischer Praxis: eine ethnografische Studie zum Alltag in der Psychiatrie*, Bielefeld: transcript Verlag.
- KORPELA Kalevi M., YLÉN Matti *et al.*, 2009: «Stability of self-reported favourite places and place attachment over a 10-month period», *Journal of Environmental Psychology*, 29.1, 95-100.
- LEFEBVRE Henri, 1974: «La production de l’espace», *L’Homme et la société*, 31(1), 15-32.
- LYSAKER Paul, LYSAKER John, 2008: *Schizophrenia and the fate of the self*, Oxford: University Press Oxford.
- MARTIN Jean-Yves, 2006: «Une géographie critique de l’espace du quotidien. L’actualité mondialisée de la pensée spatiale d’Henri Lefebvre», *Articulo-Journal of Urban Research*, 2.
- MILLIGAN Christine, WILES Janine, 2010: «Landscapes of care», *Progress in Human Geography*, vol. 34, 6, 736-754.
- MCGRATH Laura, REAVEY Paula, 2015: «Seeking fluid possibility and solid ground: Space and movement in mental health service users’ experiences of crisis», *Social Science & Medicine*, 128, 115-125.
- MCGRATH Laura, REAVEY Paula, 2016: «Zip me up, and cool me down: Molar narratives and molecular intensities in “helicopter” mental health services», *Health & place*, 38, 61-69.
- PARR Hester, 2002: «Medical geography: diagnosing the body in medical and health geography, 1999-2000», *Progress in Human Geography*, 26(2), 240-251.
- PARR Hester, PHILO Chris, BURNS Nicola, 2004: «Social geographies of rural mental health: experiencing inclusions and exclusions», *Transactions of the Institute of British Geographers*, 29(4), 401-419.
- PARR Hester, 2006: «Mental health, the arts and belongings», *Transactions of the Institute of British Geographers*, 31(2), 150-166.
- PARR Hester, 2008: *Mental Health and Social Space: Towards Inclusionary Geographies?*, Oxford, UK: Blackwell publishing Ltd.
- PHILO Chris, WOLCH Jennifer, 2001: «The “three waves” of research in mental health geography: a review and critical commentary», *Epidemiologia e psichiatria sociale*, 10(04), 230-244.
- PHILO Chris, 2005: «The geography of mental health: an established field?», *Current Opinion in Psychiatry*, 18(5), 585-591.

- SÖDERSTRÖM Ola, EMPSON Lilith A. *et al.*, 2016: «Unpacking “the City”: an experience-based approach to the role of urban living in psychosis», *Health & place*, 42, 104-110.
- VAN OS Jim, KENIS Gunter *et al.*, 2010: «The environment and schizophrenia», *Nature*, vol. 468, 7321, 203-212.
- VASSOS Evangelos, PEDERSEN Carsten B., MURRAY Robin M. *et al.*, 2012: «Meta-analysis of the association of urbanicity with schizophrenia», *Schizophrenia Bulletin*, vol. 38, 6, 1118-1123.

EXPERIENCING INCENTIVE AND SOOTHING PLACES : EVERYDAY SPACE-TIMES OF YOUNG PSYCHOTIC PEOPLE IN LAUSANNE

The article aims to provide a better understanding of space-times of young psychotic patients. Based on an ethnography in a therapeutic institution in Lausanne, the research points out patients' various spaces of recovery, including institutional, private, as well as public places. These spaces are made of numerous material, relational and affective features. Furthermore, the study shows how patients modulate their spatial trajectories according to the intensity of their disorder. Finally, the article discusses the regulatory role of public space on patients' psychotic symptoms.

Keywords: *Urban milieu, psychosis, spaces of recovery, public space, ethnography.*

AKTIVE UND BERUHIGENDE ORTE EXPERIMENTIEREN: ALLTÄGLICHE RAUMZEITEN VON JUNGEN PSYCHOTISCHEN PATIENTEN IN LAUSANNE

Der Artikel befasst sich mit der Problematik der räumlichen Verhaltensweise junger Patientinnen und Patienten, die unter psychotischen Störungen leiden. Eine ethnographische Feldforschung in einer therapeutischen Einrichtung in Lausanne zeigt die Vielfalt an Erholungsräumen für die Patientinnen und Patienten. Diese können sowohl institutionell als auch öffentlich oder privat sein. Erholungsräume bestehen aus besonderen materiellen, sozialen und affektiven Eigenschaften. Die Studie zeigt auch, wie Patientinnen und Patienten je nach Intensität ihrer Krankheit ihre Wege in der Stadt gestalten. Zum Schluss wird die Rolle des öffentlichen Raums bei der Symptomen-Behandlung besprochen.

Stichwörter: *Städtisches Umfeld, Psychose, Erholungsräume, Öffentlicher Raum, Ethnographie.*

LA BAISSÉ DU PERMIS DE CONDUIRE CHEZ LES JEUNES ADULTES : SIMPLE REPORT OU DÉSAMOUR DE LA VOITURE ?

PATRICK RÉRAT, Institut de géographie et durabilité,
Université de Lausanne
patrick.rerat@unil.ch

STÉPHANIE VINCENT-GESLIN, Institut d'urbanisme de Lyon ;
Laboratoire Aménagement Économie Transports ; Bureau Mobil'Homme
stephanie.vincent-geslin@univ-lyon2.fr

GIANLUIGI GIACOMEL, Institut de géographie et durabilité,
Université de Lausanne
gianluigi.giacomel@unil.ch

ANTONIO MARTIN, Institut de géographie et durabilité,
Université de Lausanne
antonio.martin@unil.ch

DANIEL BAEHLER, Institut de géographie et durabilité,
Université de Lausanne
daniel.baehler@unil.ch

RÉSUMÉ

À l'instar de plusieurs pays occidentaux, la proportion de jeunes adultes titulaires d'un permis de conduire a diminué en Suisse (de plus de 70 % en 2000 à moins de 60 % en 2010). Cet article aborde ce phénomène en conceptualisant tout d'abord le permis de conduire comme un ensemble de règles, un droit de participer au système automobile et un rite de passage. La propension à obtenir le permis de conduire et son évolution sont ensuite analysées sur la base des Microrecensements mobilité et transports 2000 et 2010. Les résultats montrent que cette baisse s'explique en majeure partie par un report de l'âge d'obtention du permis et non par un renoncement définitif. Ce report semble moins dû à une complexification des règles ou à une augmentation des coûts mais davantage à un rapport plus fonctionnel et utilitaire à la voiture.

Mots clés : *Permis de conduire, voiture, automobilité, mobilité, jeunes adultes.*

INTRODUCTION

Le xx^e siècle a été, selon certains auteurs, le siècle de la voiture, tant son impact a été considérable sur de multiples dimensions de la société comme les modes de vie et l’organisation de l’espace (URRY, 2004). Elle s’est progressivement diffusée jusqu’à constituer un « système automobile », soit un assemblage de technologies, de réglementations, d’infrastructures mais également de politiques d’aménagement du territoire, de différents marchés, de pratiques, de significations et de symboles (DENNIS et URRY, 2009). La notion de dépendance automobile a ainsi été proposée pour montrer que la domination de la voiture dans la société, le territoire, les déplacements, construit un système qui renforce encore sa domination aux dépens des personnes qui en sont exclues (DUPUY, 1995).

Cette domination a affronté de premières oppositions dans les années 1970 avec la prise de conscience de certains problèmes tels que les accidents, la congestion des centres et de leurs voies d’accès, la consommation de ressources, différentes pollutions et la surconsommation d’espace public au détriment des autres modes et d’autres usages (NEWMAN et KENWORTHY, 1999; WALKS, 2014). Depuis une quinzaine d’années, des chercheurs ont identifié certaines évolutions – ou « signaux faibles » – qui montreraient un « *peak car* », soit une saturation puis un déclin de la possession et de l’utilisation de la voiture par personne dans les pays industrialisés (GOODWIN et VAN DENDER, 2013).

Un phénomène a particulièrement retenu l’attention : la diminution de la part de jeunes adultes titulaires du permis de conduire. Alors qu’il paraissait un passage obligé pour une large majorité de jeunes, plusieurs études ont mis en lumière cette baisse en Suède et en Norvège dès le milieu des années 1980, puis au Royaume-Uni, en Australie, en France, aux États-Unis, etc. (DELBOSC et CURRIE, 2013; HJORTHOL, 2016). La Suisse n’échappe pas à ce phénomène : la proportion de jeunes de 18 à 24 ans titulaires du permis de conduire est passée de 71,6 %, en 2000 à 59,4 % en 2010 (OFS et ARE, 2012)¹.

Ces chiffres ont eu un écho particulier et sont fréquemment cités, notamment par des observateurs qui les ont interprétés comme un retournement de tendance dans les aspirations de mobilité des jeunes générations. Toutefois, ces chiffres n’ont pas fait l’objet d’une analyse précise en particulier dans le cas suisse. Quels facteurs expliquent la propension des jeunes à passer leur permis de conduire ? La diminution touche-t-elle l’ensemble de cette classe d’âge ? Comment expliquer cette baisse ? Quelles en sont les implications pour les pratiques de mobilité ? C’est à ces questions qu’entend répondre cet article.

Dans la prochaine section, l’article conceptualise le permis de conduire en discutant les trois grandes significations auxquelles il renvoie. Sur la base d’une revue de la littérature, il propose un système d’hypothèses relatif à la baisse de la

¹ Pendant la même période, la proportion reste stable chez les 25 à 44 ans (89,8 % vs. 88,9 %) et augmentent parmi les 45 à 64 ans (85,2 % vs. 89,9 %). L’évolution la plus marquée concerne les personnes de plus de 65 ans (51,8 % vs. 63,1 %) en raison de l’arrivée dans ces tranches d’âge de générations de femmes qui ont eu davantage accès à la voiture que les précédentes. Précisons que de légers écarts existent entre ces chiffres et ceux communiqués par l’OFS et l’ARE en raison de méthodes de pondération différentes (voir note 6).

proportion de jeunes titulaires d'un permis. La partie empirique repose sur l'analyse des Microrecensements mobilité et transports 2000 et 2010. Sur cette base sont discutés les facteurs explicatifs et les implications de ce phénomène.

DISCUSSION THÉORIQUE

QU'EST-CE QUE LE PERMIS DE CONDUIRE ?

La question paraît triviale. Le permis de conduire va de soi pour une majorité de la population des pays européens². Il a été ce document en papier (dont la couleur a donné le surnom ; le « bleu » en Suisse) qui a récemment pris le format d'une carte de crédit rose. Toutefois, derrière son apparente banalité, le permis de conduire renvoie à trois grandes significations qu'il est nécessaire de prendre en compte pour en comprendre l'évolution : un ensemble de règles, le droit de conduire et un rite de passage.

Un ensemble de règles

Le permis de conduire apparaît à la fin du XIX^e siècle. Un certificat de capacité est délivré à Paris dès 1893 et dans toute la France dès 1899 (ROUX, 2012). Si le permis de conduire n'est longtemps qu'un simple acte administratif, les États fixent progressivement des critères (âge minimum) et des règles (examens) dans le but d'améliorer la sécurité routière. Ces exigences impliquent également certains coûts (examens, cours, formalités administratives). Le permis atteste donc de compétences sanctionnées par l'État ; il est comparable en ce sens à un titre scolaire. Toutefois, contrairement à ce dernier, l'impact du permis et ses incidences dépassent largement l'individu et la formation a pour but de responsabiliser les futurs conducteurs. Le processus d'apprentissage constitue un moment privilégié de l'acquisition de connaissances, d'attitudes et de réflexes de nature à prévenir les comportements à risque (BERTRAND, 2005). De cette manière, la conduite automobile devient un enchaînement d'actes qui doivent être automatisés. Le non-respect du Code de la route se traduit par une sanction entraînant, en cas d'infractions graves, la suspension – provisoire ou définitive – du permis.

Le droit de conduire

Comme son nom l'indique, le permis de conduire donne le droit de conduire une voiture ; il est ainsi le premier pas obligatoire pour participer au système de mobilité dominant qui s'est construit autour de la voiture (URRY, 2004) alors que ceux qui ne possèdent pas ce document en sont exclus (à moins de conduire illégalement) (DUPUY, 1995). Son importance dépend également du contexte et de facteurs favorables ou contraignants tels que la structure territoriale, la répartition des activités, l'offre de transport, etc. Cela explique certains débats – en France notamment (BERTRAND, 2005) – portant sur la facilitation de l'accès au permis de conduire et le droit à la mobilité, ce dernier pouvant être nécessaire pour l'insertion professionnelle et sociale (AVRILLIER, HIVERT et KRAMARZ, 2010).

² Des différences de genre ont toutefois longtemps perduré dans l'obtention du permis (BLUM, 2004 ; DEMOLI, 2014).

Un rite de passage

Le permis de conduire est rapidement devenu davantage qu’un simple document administratif. Il est également le révélateur de relations de genre, de classe, de génération (BLUM, 2004) mais aussi d’origine³. Il a ainsi endossé différentes significations et une forte dimension symbolique. Le permis de conduire constitue un rite de passage vers l’âge adulte, un synonyme d’indépendance, de liberté, d’autonomie et d’accès au marché du travail. L’apprentissage de la conduite est une étape fortement normée pour les jeunes dès 18 ans, quels que soient les milieux sociaux (VINCENT-GESLIN, 2010). Selon Bertrand (2005, 25), il est « *un rendez-vous entre le jeune citoyen et ses responsabilités vis-à-vis de la société* » et l’un « *des derniers “rites” institutionnalisés de passage dans le “monde des adultes” à l’image de l’obtention de la majorité légale et du droit d’être inscrit sur les listes électorales* ». Qui plus est, à la différence de ces derniers, il demande des démarches proactives de la part des jeunes.

LES HYPOTHÈSES QUANT À LA PROPENSION DES JEUNES À OBTENIR LE PERMIS DE CONDUIRE

Les trois significations du permis ont été prises comme grille de lecture pour analyser la littérature existante à ce sujet. Dans une première étape, il s’agit de déterminer l’influence de certaines variables dans la propension des jeunes à obtenir le permis de conduire (perspective synchronique). Dans un deuxième temps, il s’agit d’identifier les mécanismes susceptibles d’expliquer l’évolution de ce phénomène (perspective diachronique).

Les modifications des règles d’obtention du permis – en termes de cours ou d’examens par exemple – en augmentent également le coût. Cet argument économique est mis en avant par plusieurs travaux et parfois même comme raison principale (BERG, 2001 ; NOBLE, 2005 ; WILLIAMS, 2011). Plus largement, la baisse du permis de conduire est concomitante dans certains pays à la crise économique et les fluctuations des prix du pétrole au milieu des années 2000. Le chômage des jeunes accentue les difficultés d’accès économiques à l’automobile et implique également un moindre besoin de se déplacer (DAVIS, DUTZIK et BAXANDALL, 2012). Toutefois, si le contexte économique dégradé depuis le milieu des années 2000 joue très certainement un rôle, l’influence des contraintes financières est complexe à évaluer (DELBOSC et CURRIE, 2013) et la baisse de la possession du permis de conduire n’est pas apparue de manière simultanée dans les différents pays.

Pour ce qui est du droit de conduire ou de participer au système automobile, plusieurs auteurs ont souligné l’attractivité croissante des transports en commun, de la marche, du vélo. L’utilisation de la voiture ferait quant à elle face à la saturation croissante du réseau routier et aux difficultés de stationnement (VINCENT-GESLIN *et al.*, 2017).

³ À titre d’exemple, un documentaire tourné avec des moniteurs d’auto-école suisses et des élèves-conducteurs étrangers a illustré le rôle du permis de conduire comme un des passages obligés de l’entrée dans la société helvétique (BRON, 1999).

Tableau 1 : Facteurs explicatifs potentiels de la propension variable des jeunes adultes à obtenir le permis de conduire

| SIGNIFICATIONS DU PERMIS DE CONDUIRE | FACTEURS EXPLICATIFS | MÉCANISMES (PERSPECTIVE SYNCHRONIQUE) | MÉCANISMES (PERSPECTIVE DIACHRONIQUE) |
|---|---|---|--|
| Ensemble de règles | Règles et critères | Durée d'apprentissage (disponibilité d'une voiture, d'un accompagnant, priorité, etc.) | Complexité croissante comme frein (report ou abandon) |
| | Accessibilité financière | Accessibilité en fonction du revenu | Coûts croissants comme frein (report ou abandon) |
| Droit de conduire | Localisation résidentielle | Importance variable de la voiture selon les contextes résidentiels | Augmentation de la part de jeunes vivant en ville (réurbanisation) |
| | Alternatives à la voiture individuelle | Attractivité des transports publics et de la mobilité douce | Développement des alternatives et amélioration de leur image Facilitation de l'usage des transports publics, de la mobilité douce, du covoiturage grâce aux TIC |
| | Technologies de l'information de la communication (TIC) | TIC comme substitution de la mobilité physique | Usage croissant des <i>smartphones</i> Priorisation des TIC par rapport à l'automobilité |
| Rite de passage | Parcours de vie | Étape du parcours de vie pendant laquelle la voiture n'est pas nécessaire (études, sans enfant, etc.) | Transition plus longue vers l'âge adulte, allongement de la jeunesse |
| | Valeurs et attitudes | Image de la voiture Conscience environnementale | Perte de statut de la voiture Conscience environnementale plus développée Arbitrage financier et temporel défavorable à la voiture |

Ces tendances font écho au fait que, parallèlement, les villes font l’objet d’un regain d’attractivité résidentielle (réurbanisation) en particulier auprès des jeunes actifs (RÉRAT, 2016). Ces espaces sont précisément ceux où la voiture est la moins dominante en raison de l’efficacité et de l’attractivité des moyens de transport alternatifs mais aussi de la régulation de la circulation automobile (accès limité, stationnement payant, etc.). Ne pas avoir besoin de voiture pour se déplacer est un argument pour ne pas avoir de permis (BERG, 2001 ; NOBLE, 2005 ; WILLIAMS, 2011) et les jeunes concernés se déplacent davantage à pied, à vélo ou en transports publics que la moyenne (DAVIS, DUTZIK et BAXANDALL, 2012 ; KUHNIMHOF *et al.*, 2012).

Le rôle des technologies de l’information et de la communication (TIC) a également été mentionné par certains auteurs qui estiment qu’elles pourraient se substituer à la mobilité physique (SIVAK et SCHOETTLE 2011). Ce point de vue a été réfuté par d’autres (VINE, LATINOPOULOS et POLAK, 2013) qui montrent au contraire une relation plus complexe entre les deux phénomènes : si les télécommunications croissent rapidement et concernent de plus en plus d’interactions, le volume de mobilité physique continue d’augmenter (MOKHTARIAN, 2008). De surcroît, si cette relation existait, pourquoi ne toucherait-elle que la voiture et non les autres types de mobilités ?

D’autres auteurs interprètent différemment les liens entre TIC et diminution de l’attractivité de la voiture chez les jeunes. Pour Bertrand (2005, 15), il y aurait pour les jeunes un décalage ou « *une vive tension entre la facilité pour accéder au monde (grâce à la technologie : Internet, téléphonie mobile, télévision, mais aussi grâce aux transports tels que le TGV et l’avion) et un ressenti d’une réelle difficulté à se contraindre à certaines normes et réglementations dans leur espace de vie immédiat, local et domestique* ». L’usage des transports publics s’articule plus facilement avec les objets connectés, notamment le *smartphone*, ce qui permet de valoriser les temps de déplacements (DAVIS, DUTZIK et BAXANDALL, 2012). D’autres auteurs posent même l’hypothèse que les technologies de communication seraient en passe de remplacer la voiture comme symbole de statut social chez les jeunes (DELBOSC et CURRIE, 2013), d’où un plus grand investissement dans les technologies de communication que dans la voiture.

Ce dernier point renvoie à l’hypothèse de la perte d’importance du permis de conduire comme rite de passage. L’autonomisation vis-à-vis des parents et les contacts avec les pairs passeraient moins par une mobilité physique et l’automobilité mais davantage par les réseaux sociaux et internet. Ensuite, la transition vers l’âge adulte s’est complexifiée et la phase de jeunesse s’étend sur une période de plus en plus longue (GALLAND, 2011). Une plus grande proportion de jeunes accède aux études supérieures : ils entrent sur le marché du travail et fondent une famille plus tardivement. Ils ressentiraient moins la nécessité d’obtenir le permis rapidement.

Les jeunes procéderaient à des arbitrages – en termes de ressources financières et temporelles – défavorables au permis (SCHOETTLE et SIVAK, 2014). D’autres éléments rituels remplaceraient, au moins partiellement, le statut symbolique du permis comme marqueur de passage. Il s’agirait, comme mentionné, de l’achat de

smartphones mais aussi d'expériences telles que les voyages à l'étranger ou les années sabbatiques. Les stages et expériences professionnelles apparaîtraient davantage indispensables pour s'insérer dans un marché du travail instable (VINCENT-GESLIN *et al.*, 2017). Enfin, des valeurs émergentes diminueraient l'attrait de la voiture, en particulier une conscience environnementale plus aiguisée (DELBOSC et CURRIE, 2013 ; SIVAK et SCHOETTLE, 2013) et une représentation plus fonctionnelle et utilitaire de la voiture (BERG, 2001).

Les éléments discutés ici constituent autant d'hypothèses quant à la propension variable des jeunes à obtenir le permis de conduire et au déclin observé ces dernières années.

CONTEXTE ET DÉMARCHE DE RECHERCHE

LE PERMIS DE CONDUIRE EN SUISSE

En Suisse, l'obtention du permis requiert plusieurs étapes administratives et pédagogiques (tableau 2). Une formation aux premiers secours précède l'inscription à un examen théorique sur le Code de la route. Un permis d'élève conducteur est ensuite délivré pour vingt-quatre mois, durée pendant laquelle la personne apprend à conduire avec des accompagnateurs (professionnels ou non). Une formation en auto-école n'est pas obligatoire, mais un minimum de huit leçons est fortement recommandé. Il est également nécessaire de suivre un cours de théorie de la circulation sensibilisant aux dangers de la route. Lorsque l'élève-conducteur se sent prêt, il peut passer l'examen pratique. En cas de réussite, il reçoit un permis de conduire à l'essai (c'est ce permis qui est pris en compte dans les statistiques officielles). Pendant trois ans, il peut conduire seul mais est soumis à une application plus stricte de la législation routière (prolongation de la période probatoire en cas d'infraction grave). Après avoir suivi deux dernières journées de formation (circuit et route), un permis à durée indéterminée est délivré.

Un budget standard est difficile à établir. Les tarifs varient entre cantons mais surtout entre personnes car le poste le plus important est constitué par le nombre d'heures effectuées avec un moniteur d'auto-école. En consultant des sites spécialisés, différents budgets-types ont été identifiés. Pour des parcours sans échec, ils oscillent entre 2 690 francs (quinze heures avec moniteur) et 3 800 (vingt-cinq heures)⁴. La période étudiée a été marquée par l'instauration, en décembre 2005, du cours dit de deux phases (pour un coût de 700 francs) et du permis à l'essai. Des moniteurs d'auto-école que nous avons rencontrés ont indiqué que le prix des leçons n'avait peu ou pas augmenté ces dernières années.

⁴ Le premier budget a été réalisé par la RTS (www.rts.ch/info/suisse/7219558-pres-de-600-millions-depenses-en-dix-ans-pour-valider-les-permis-de-conduire.html, consulté le 23 novembre 2016), le deuxième par le site ch.ch (www.ch.ch/fr/permis-de-conduire, consulté le 23 novembre 2016) et l'Association transports et environnement (<http://www.ate.ch/services/permis-de-conduire>, consulté le 23 novembre 2016).

Tableau 2 : Étapes de la formation au permis de conduire en Suisse
 (source : www.ch.ch / www.rts.ch / www.ate.ch)

| ÉTAPES | NOUVEAUX CONDUCTEURS | TITULAIRES D’UN PERMIS DE MOTO LÉGÈRE (CATÉGORIE A1) | ESTIMATION DES COÛTS |
|---|---|--|---|
| Premiers secours (dès 1977) | Cours de sauveteur (10 heures) | (déjà suivi) | 100-200 francs |
| Formulaire de requête | Formulaire nécessaire à l’obtention du permis d’élève conducteur. Au plus tôt deux mois avant le 18 ^e anniversaire. | Idem | Env. 50 francs (formulaire, photos, test d’acuité visuelle) |
| Examen théorique | Examen testant les connaissances du Code de la route (50 questions à choix multiples). | (déjà acquis) | 30-80 francs |
| Permis d’élève conducteur | Valable 24 mois | Idem | 50-100 francs |
| Apprentissage pratique | Conduite accompagnée avec un professionnel (moniteur d’auto-école) ou un accompagnateur (personne de plus de 23 ans et titulaire du permis de conduire depuis plus de 3 ans). Pas de critère officiel de nombre d’heures. | Idem | 80-90 francs par leçon de 45 ou 50 minutes. Les budgets types portent sur une moyenne de 15, 20 ou 25 leçons. |
| Cours de sensibilisation au trafic (dès 1991) | Cours auprès du moniteur d’auto-école (8 heures) | (déjà suivi) | 200-280 francs |
| Examen pratique | Inscription par le moniteur d’auto-école. Examen de 60 minutes | Idem | 120-130 francs |
| Permis de conduire à l’essai (dès 2005) | Période probatoire de trois ans | Idem | 30-35 francs |
| Formation en deux phases (dès 2005) | Cours de deux jours | Idem | 700 francs |
| Permis de conduire définitif | | | 45 francs |

MÉTHODOLOGIE

Cet article recourt au Microrecensement mobilité et transports (MRMT), une enquête téléphonique réalisée périodiquement sur l'ensemble d'une année par l'Office fédéral de la statistique (OFS) et l'Office fédéral du développement territorial (ARE)⁵. De cette base est extraite la variable à expliquer: posséder ou non le permis de conduire une voiture. Cette variable est dichotomique, le MRMT ne distinguant pas si les personnes qui n'ont pas de permis sont en train d'apprendre (et disposent d'un permis d'élève conducteur) ou non.

Les jeunes adultes sont définis, comme dans l'analyse des MRMT (OFS et ARE, 2012) par la tranche d'âge de 18 (l'âge minimum pour obtenir le permis) à 24 ans. Parmi cette classe d'âge, la proportion de détenteurs d'un permis atteint un maximum en 2000 avec 71,5 %, soit légèrement plus qu'en 1994 (70,7 %). Elle décroît ensuite à 62,1 % en 2005 et 59,4 % en 2010⁶.

La possession du permis a été croisée – par une régression logistique – avec différentes variables explicatives potentielles disponibles dans les MRMT 2000 et 2010: (1) l'âge (soit l'année du MRMT moins l'année de naissance, ce qui peut occasionner un décalage et notamment une sous-estimation parmi les plus jeunes), (2) le genre, (3) le contexte résidentiel⁷, (4) le type de ménage⁸, (5) le revenu du ménage (par tranche de 2 000 CHF), (6) la possession du permis pour les deux-roues moteur et (7) la possession d'un abonnement annuel de transports en commun (qu'il soit urbain, régional ou national).

Une source supplémentaire est une enquête par questionnaire mené en 2016 avec des étudiants de l'Université de Lausanne et portant sur les choix modaux et le permis de conduire. Vingt groupes d'étudiants l'ont chacun fait remplir à une trentaine de jeunes de 18 à 24 ans en assurant une diversité de profils (genre, statut d'activité, etc.). De nature exploratoire, cette démarche n'en demeure pas moins intéressante par le nombre de jeunes interrogés (n = 665) et par le fait qu'elle pose des questions directement en lien avec la problématique.

⁵ En 1994, 16 570 ménages ont été interrogés, soit un total de 18 020 personnes de 6 ans et plus. Les effectifs ont régulièrement augmenté pour les MRMT de 2000 (27 918 ménages, 29 407 personnes), 2005 (31 950 et 33 390) et 2010 (59 971 et 62 868).

⁶ Ces chiffres sont différents de ceux communiqués officiellement (70,7 %, 68,8 %, 62,7 % et 58,7 %) (OFS et ARE, 2012) en raison de méthodes de pondération différentes. L'OFS et l'ARE prennent en compte les personnes interrogées et les membres de leur ménage en leur appliquant un facteur de pondération lié aux ménages. Nous utilisons quant à nous les données des seules personnes interrogées en leur appliquant un facteur de pondération individuel (les autres membres du ménage ne sont en effet pas suffisamment documentés pour être traités dans les régressions logistiques présentées ici).

⁷ Il s'agit de la typologie des communes de l'OFS (2012) retravaillée en cinq types pour des questions d'effectif: les centres grands et moyens, les petits centres, le suburbain métropolitain (couronnes suburbaines des grands centres), le suburbain non métropolitain et périurbain (autres couronnes) ainsi que le rural.

⁸ Cette variable a été créée à partir de la taille des ménages et la présence d'enfant(s) ou d'adolescent(s) mais sans connaître précisément la position des jeunes de 18 à 24 ans. Dans les familles avec enfants, certains jeunes ne sont pas les enfants mais les parents. Ces cas sont toutefois minoritaires comme le montrent notamment les valeurs très proches de celles enregistrées pour les familles avec adolescents (cf. infra).

Ces sources présentent certaines limites. Les MRMT permettent de constater l’évolution de la propension à obtenir le permis en fonction de certaines caractéristiques des individus. Ils ne permettent toutefois pas de déterminer la signification et la causalité de ces relations. Quant à l’enquête par questionnaire, elle constitue une photographie à un instant précis seulement. Ces deux regards permettent néanmoins de pallier en partie l’absence de la source idéale qui serait une analyse longitudinale (suivre une génération et son comportement dans le temps) et répétée (comparer des générations successives).

RÉSULTATS EMPIRIQUES

LES DÉTERMINANTS DE L’OBTENTION DU PERMIS DE CONDUIRE (2010)

Une régression logistique (tableau 3) a été utilisée pour mesurer l’influence propre de chaque variable explicative (caractéristiques des jeunes adultes, ménages et contextes résidentiels) sur la possession ou non du permis⁹.

La variable qui a le plus de poids est l’âge. D’importantes différences sont observées parmi les 18-24 ans et l’effet d’âge est marqué. Par rapport à la catégorie de référence (24 ans), la probabilité d’avoir le permis est bien plus faible chez les 18 ans (- 94.1 %) mais aussi chez les 19 et 20 ans (- 72 % et - 50 %). La différence n’est pas significative pour les personnes de 21 ans, ce qui pourrait montrer l’existence d’un certain seuil. De manière quelque peu surprenante, la probabilité est plus élevée parmi les 22 et 23 ans que pour les 24 ans. Au-delà d’un effet d’échantillonnage, une hypothèse serait l’impact du nouveau système de permis instauré en 2005 qui aurait eu un impact – limité dans le temps – auprès de certains jeunes adultes.

Globalement, les hommes possèdent davantage le permis que les femmes (63,2 % vs. 55,2 %). Toutefois, en prenant en compte simultanément l’ensemble des variables, le genre n’est plus significatif (alors qu’il l’était en 2000). L’effet du genre disparaît dans le modèle lorsque la possession d’un permis de conduire un deux-roues moteur est intégrée. La socialisation à la mobilité motorisée, qui touche davantage les hommes, apparaît comme un facteur discriminant – le deuxième en termes de poids explicatif. Avoir franchi certaines étapes administratives (tableau 2) et être familier avec la conduite motorisée rendent les démarches plus faciles et l’automobilité plus attractive.

Le troisième facteur est la possession d’un abonnement de transports en commun : ceux qui ne disposent pas d’un permis de conduire ont trois fois plus de chances d’avoir un abonnement. La relation de causalité peut toutefois être circulaire : ne pas avoir de permis de conduire rend d’autant plus nécessaire l’accès aux transports en

⁹ L’influence de chaque variable est mesurée par les odd-ratios qui expriment de combien la chance d’avoir le permis de conduire est multipliée quand une modalité donnée est respectée en comparaison avec une modalité de référence (« réf. »). Si l’odd-ratio est supérieur à 1, la chance augmente ; s’il est inférieur à 1, la chance diminue. Pour chaque odd-ratio, un test de significativité est réalisé. La méthode descendante selon les rapports de vraisemblance a été appliquée. Certaines variables non discriminantes ont été éliminées (statut civil, région linguistique).

Tableau 3 : Analyse de régression logistique de la propension des jeunes adultes à posséder leur permis de conduire, 2010 (source : Microrecensement mobilité et transports)

| VARIABLES | MODALITÉS | ODD RATIO | SIGNIFICATIVITÉ |
|------------------------------------|---|-----------|-----------------|
| Âge | 18 ans | .059 | *** |
| | 19 ans | .279 | *** |
| | 20 ans | .496 | ** |
| | 21 ans | .738 | n.s. |
| | 22 ans | 1.249 | *** |
| | 23 ans | 1.561 | *** |
| | 24 ans | Réf. | |
| Genre | Femme | Réf. | |
| | Homme | .973 | n.s. |
| Contexte résidentiel | Grand centre et centre moyen | Réf. | *** |
| | Petit centre | 2.167 | *** |
| | Suburbain métropolitain | 1.240 | * |
| | Suburbain non métropolitain et périurbain | 1.834 | *** |
| | Rural | 4.023 | *** |
| Type de ménage | Ménage d'adultes | Réf. | *** |
| | Couple sans enfant | 1.089 | n.s. |
| | Personne vivant seule | 1.228 | n.s. |
| | Famille avec enfants | .367 | *** |
| | Famille avec adolescents | .804 | ** |
| Revenu (tranches de 2 000 CHF) | Revenu du ménage | 1.190 | *** |
| Permis deux-roues motorisés | Oui | Réf. | |
| | Non | .132 | *** |
| Abonnement de transports en commun | Oui | Réf. | |
| | Non | 3.037 | *** |
| | Constante | 4.387 | *** |

Note: $R^2 = .292$ (COX et SNELL), $.397$ (NAGELKERKE). Model $X^2(18) = 1459.04^{**}$.

n.s. = non significatif; * $p < 0.1$; ** $p < 0.05$; *** $p < 0.01$

commun et, inversement, posséder un abonnement rend moins nécessaire le recours à l’automobilité.

En quatrième rang apparaissent les contextes résidentiels qui se caractérisent par une attractivité variable des différents moyens de transport. Les jeunes vivant dans les villes, grandes ou moyennes, ont moins le permis que les autres. Cette relation s’explique par l’efficacité de la mobilité douce et des transports publics dans les zones centrales, et par la place moindre accordée à la voiture et des taux de motorisation plus faibles. Ce dernier point augmente la probabilité de grandir dans un ménage sans voiture et de ne pas y être socialisé. Vivre dans les couronnes des aires métropolitaines ou dans les couronnes suburbaines et périurbaines augmente la probabilité de détenir un permis de 24 % et 83 %. La différence est beaucoup plus marquée avec les petits centres régionaux (+ 117 %) et surtout avec les communes rurales (+ 302 %) où l’accès à la voiture demeure important.

Le niveau de revenu du ménage a une influence également. Pour chaque tranche supplémentaire de 2 000 CHF, la probabilité de posséder le permis croît de 19 %. Ce résultat montre une certaine sensibilité au prix.

Le dernier facteur significatif est le type de ménages. Selon Delbosc et Currie (2013), vivre avec les parents permettrait aux jeunes de dégager plus facilement les ressources financières nécessaires et augmenterait la probabilité d’avoir à disposition une voiture et un accompagnant pour l’apprentissage. En Suisse, les jeunes ayant accédé à l’autonomie résidentielle ont au contraire plus fréquemment le permis que ceux qui vivent avec leurs parents (– 20 % pour les ménages avec adolescents et – 63 % pour ceux avec enfants). Un effet de sélection est à l’œuvre : les jeunes qui partent du foyer parental recherchent davantage l’indépendance et doivent faire face à plus de responsabilités. L’obtention du permis est plus importante pour eux et ils ont peut-être accéléré le processus d’apprentissage en prévision de leur décohabitation et de la fin de la possibilité de bénéficier de « parents-taxis » et de conditions d’apprentissage favorables.

L’ÉVOLUTION DU PERMIS DE CONDUIRE PAR CATÉGORIE (2000-2010)

Entre 2000 et 2010 (tableau 4), la proportion de jeunes de 18 à 24 ans titulaires d’un permis passe de 71,5 % à 59,4 % (moins 12,1 points de pourcentage). Si la diminution touche l’ensemble des modalités, des différences notables apparaissent (entre – 1,8 et – 21,8).

La diminution la plus marquée concerne les jeunes de 18 ans. L’intensité du recul décroît avec l’âge pour passer sous la barre des 12 points dès 21 ans. Cette évolution montre en premier lieu un effet d’âge – une partie des jeunes adultes obtiennent leur permis plus tardivement qu’avant – et, de manière secondaire, un effet de génération – la proportion de détenteurs du permis se stabilisant à un seuil inférieur en 2010 qu’en 2000 (-7 pour les 24 ans).

En termes de genre, une baisse légèrement plus importante touche les hommes (– 12,9 vs. – 1,5) si bien que l’écart se resserre et que le genre n’est plus une variable discriminante en 2010 (cf. supra).

Tableau 4 : Proportion de jeunes adultes possédant le permis de conduire, 2000-2010 (source : Microrecensement mobilité et transports)

| VARIABLES | MODALITÉS | % DE DÉTENTEURS D'UN PERMIS (2000) | % DE DÉTENTEURS D'UN PERMIS (2010) | DIFFÉRENCE EN POINTS DE POURCENTAGE (2000-2010) |
|----------------------|---|------------------------------------|------------------------------------|---|
| Âge | 18 ans | 37,6 % | 15,8 % | - 21,8 |
| | 19 ans | 63,7 % | 45,9 % | - 17,9 |
| | 20 ans | 74,7 % | 61,9 % | - 12,8 |
| | 21 ans | 81,6 % | 70,5 % | - 11,1 |
| | 22 ans | 85,6 % | 76,5 % | - 9,1 |
| | 23 ans | 84,8 % | 83,1 % | - 1,8 |
| | 24 ans | 83,2 % | 76,3 % | - 7,0 |
| Genre | Homme | 76,1 % | 63,2 % | - 12,9 |
| | Femme | 66,7 % | 55,2 % | - 11,5 |
| Contexte résidentiel | Grand centre et centre moyen | 62,8 % | 48,9 % | - 13,9 |
| | Petit centre | 77,5 % | 63,8 % | - 13,6 |
| | Suburbain métropolitain | 67,0 % | 52,1 % | - 15,0 |
| | Suburbain non métropolitain et périurbain | 73,6 % | 62,7 % | - 10,9 |
| | Rural | 78,0 % | 70,2 % | - 7,8 |
| Type de ménage | Couple | 73,3 % | 65,4 % | - 7,9 |
| | Personne vivant seule | 75,4 % | 71,6 % | - 3,8 |
| | Famille avec jeunes enfants | 64,1 % | 49,5 % | - 14,6 |
| | Famille avec adolescents | 68,8 % | 48,8 % | - 20,0 |
| | Ménages d'adultes | 73,0 % | 63,4 % | - 9,6 |

| VARIABLES | MODALITÉS | % DE DÉTENTEURS D'UN PERMIS (2000) | % DE DÉTENTEURS D'UN PERMIS (2010) | DIFFÉRENCE EN POINTS DE POURCENTAGE (2000-2010) |
|-------------------------------------|--------------------|------------------------------------|------------------------------------|---|
| Revenu | Moins de 2 000 CHF | 70,1 % | 50,3 % | - 19,8 |
| | 2 000-4 000 CHF | 73,5 % | 53,6 % | - 19,9 |
| | 4 001-6 000 CHF | 70,1 % | 59,4 % | - 10,7 |
| | 6 001-8 000 CHF | 67,2 % | 56,5 % | - 10,7 |
| | 8 001-10 000 CHF | 74,7 % | 63,1 % | - 11,6 |
| | Plus de 10 000 CHF | 77,8 % | 69,0 % | - 8,7 |
| Permis deux-roues motorisés | Oui | 91,4 % | 89,1 % | - 2,3 |
| | Non | 68,4 % | 54,4 % | - 14,1 |
| Abo. de transports en commun | Oui | 62,5 % | 50,4 % | - 12,1 |
| | Non | 83,7 % | 80,3 % | - 3,5 |
| TOTAL | | 71,5 % | 59,4 % | - 12,1 |

L'influence des variables reflétant le rôle des autres moyens de déplacement se renforce. Ainsi, la diminution concerne tous les contextes résidentiels mais davantage les centres urbains et les couronnes des grandes villes que les zones rurales et les communes périurbaines. Il en est de même pour les détenteurs d'abonnement de transport en commun (- 12,1 contre - 3,5 pour les autres). L'inverse est constaté pour les détenteurs d'un permis pour deux-roues motorisés (- 2,3 contre - 14,1).

Pour ce qui est des types de ménage, un décalage apparaît entre les jeunes vivant dans des ménages non familiaux (personnes vivant seules, en couple, en colocation) ou avec leurs parents. Les premiers enregistrent des reculs inférieurs à la moyenne au contraire des seconds qui connaissent une baisse marquée: - 14,6% pour les personnes vivant dans des ménages avec de jeunes enfants et - 20,0% pour les ménages avec adolescents.

Finalement, la baisse est plus marquée pour les bas revenus (- 20 points pour les ménages déclarant un revenu de 4 000 francs ou moins) que pour les autres (- 10 points à l'exception de la catégorie supérieure qui affiche un recul de 8,7 points).

DISCUSSION

Dans cette partie, nous revenons sur les trois significations du permis de conduire et les hypothèses expliquant la baisse de la proportion des jeunes adultes qui en sont titulaires.

La complexification des règles relatives au permis de conduire a-t-elle eu un impact dans le cas de la Suisse ? Deux éléments vont dans cette direction. D'une part, la baisse concerne essentiellement les plus jeunes mais n'est pas définitive, un effet de rattrapage étant constaté. D'autre part, chaque modalité étudiée enregistre une diminution y compris les jeunes vivant dans les communes rurales (ce qui s'expliquerait par un phénomène de portée générale). Quant à l'augmentation des coûts, elle explique le fait que l'accès au permis est moins fréquent dans les ménages à bas revenu et que l'écart se creuse avec le temps.

D'autres éléments au contraire relativisent l'argument des règles et des coûts. Premièrement, la baisse de la proportion de titulaires d'un permis parmi les jeunes décline depuis le tournant des années 2000, soit avant les nouvelles règles de décembre 2005. Qui plus est, la baisse est bien plus conséquente entre 2000 et 2005 (de 71,5 % à 62,1 %) qu'entre 2005 et 2010 (de 62,1 % à 59,4 %). Cette tendance est également indépendante de la conjoncture économique. Deuxièmement, si l'instauration du permis à l'essai et des cours deux phases engendre un coût supplémentaire non négligeable pour des jeunes adultes (700 francs), celui-ci est à relativiser par rapport au coût total du permis (20 %), de l'achat d'une voiture ou d'un abonnement de transports en commun. Le prix de ces derniers a d'ailleurs augmenté plus rapidement ces dernières années que le coût de la mobilité individuelle motorisée¹⁰.

La baisse étudiée refléterait-elle le déclin de la nécessité de participer au système automobile ? Les reculs les plus marqués sont effectivement enregistrés dans les centres urbains, qui se caractérisent par un regain d'attractivité résidentielle pour les jeunes adultes et par une plus grande efficacité des transports en commun et de la mobilité douce. Il est intéressant de constater que la baisse est également marquée dans les communes suburbaines des grandes villes qui acquièrent les mêmes caractéristiques d'offre. Cette tendance reflète plus généralement les efforts de développer les transports en commun y compris le week-end et la nuit et les tarifs préférentiels pour les jeunes. À l'inverse, les deux-roues moteur constituent une étape dans la socialisation à la conduite motorisée (la proportion de détenteurs d'un permis de voiture atteint les 90 % et la diminution est le plus faible pour cette modalité).

L'hypothèse de la substitution entre permis et usage des transports en commun est corroborée par d'autres données issues du MRMT (tableau 5). En croisant la possession du permis à celle d'un abonnement de transport en commun, on constate

¹⁰ Selon l'organisme fédéral de surveillance des prix, entre 1990 et 2010, le coût de l'abonnement général (accès à tout le réseau de transports publics en Suisse) a augmenté de 53 %, l'abonnement demi-tarif (réduction de 50 % sur tout billet de train) de 50 %. En comparant cinq trajets types et lors de la même période, le prix du billet de train a augmenté de 71 % alors que le coût de la voiture (incluant les assurances, l'achat et l'amortissement du véhicule, etc.) n'a crû que de 32 % (Preisüberwachung PUE, 2016).

que deux catégories sont stables : les jeunes qui possèdent les deux (env. 35 %) et ceux qui n’en possèdent aucun (6-7 %). En revanche, la part de ceux qui n’ont que le permis diminue au profit de ceux qui n’ont que l’abonnement (de 36 % à 24 % et inversement). Le permis revêt également une utilité plus concrète. En 2000, 13,3 % des détenteurs d’un permis n’avaient pas de voiture à disposition contre 4,7 % en 2010. Parallèlement, ceux qui affirment avoir toujours accès à une voiture augmentent de 54,3 % à 58,3 %¹¹.

Tableau 5 : Permis de conduire et abonnement de transports en commun parmi les 18-24 ans, 2000-2010 (source : Microrecensement mobilité et transports)

| | 2000 | | 2010 | |
|--|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| | AVEC PERMIS DE CONDUIRE | SANS PERMIS DE CONDUIRE | AVEC PERMIS DE CONDUIRE | SANS PERMIS DE CONDUIRE |
| Avec abonnement de transport en commun | 36 % | 24 % | 35 % | 36 % |
| Sans abonnement de transport en commun | 36 % | 7 % | 24 % | 6 % |

Aucun élément dans les données utilisées ne permet de directement prendre en compte l’usage des technologies de la communication et de l’information. Toutefois, la baisse analysée est non seulement antérieure à la diffusion des *smart-phones* mais aussi plus forte en début de période, ce qui tend à rejeter l’hypothèse, par ailleurs contestée, de la substitution entre mobilité physique et virtuelle. Les TIC pourraient en revanche renforcer une tendance existante, à savoir l’attractivité grandissante des transports en commun grâce à la valorisation du temps de trajet qu’elles permettent.

Le permis a-t-il perdu de son statut de rite de passage ? Ici non plus le MRMT ne nous renseigne pas directement. L’enquête réalisée avec des étudiants donne quelques indications intéressantes à ce propos et tend à montrer un rapport plus fonctionnel à la voiture (tableau 6). Bien que cette étude soit de nature exploratoire, une majorité claire se distingue pour estimer qu’il n’est pas important de posséder sa propre voiture et que l’automobile apparaît de moins en moins indispensable. Le fait que la tendance soit la même entre les catégories de jeunes adultes (conducteurs, élèves conducteurs et sans permis) renforce cette interprétation.

¹¹ Les parts restantes – respectivement 32,3 % et 36,0 % – ont une voiture à disposition sur demande.

Tableau 6 : Degré d'importance de la voiture perçue par des jeunes adultes, 2016 (source : enquête par questionnaire)

| | COMPOSITION DE L'ÉCHANTILLON | ACCORD AVEC AFFIRMATION « IL EST IMPORTANT DE POSSÉDER SA PROPRE VOITURE » | | ACCORD AVEC AFFIRMATION « LA VOITURE EST AUJOURD'HUI DE MOINS EN MOINS INDISPENSABLE » | |
|------------------------------|------------------------------|--|--------------|--|--------------|
| | | D'ACCORD | PAS D'ACCORD | D'ACCORD | PAS D'ACCORD |
| Permis de conduire définitif | 64,2 % (427) | 34,2 % | 65,8 % | 61,5 % | 38,5 % |
| Permis d'élève conducteur | 11,4 % (76) | 30,7 % | 69,3 % | 58,9 % | 41,1 % |
| Sans permis | 24,4 % (162) | 27,3 % | 72,7 % | 69,2 % | 30,8 % |

C'est à cette aune que peut être expliquée la différence que nous avons relevée entre les jeunes adultes vivant chez leurs parents et les autres. Le passage à l'âge adulte et la recherche d'indépendance ne passeraient plus par le permis mais par d'autres moyens de retrouver et de communiquer avec ses pairs (virtuellement ou non) tout en bénéficiant de la mobilité motorisée mais comme passager. L'indépendance résidentielle serait quant à elle associée à davantage de responsabilité y compris du point de vue de la mobilité.

Une autre hypothèse avancée dans la littérature de la perte de statut de la voiture est la conscientisation des jeunes par rapport aux problèmes environnementaux. Une enquête a montré que l'importance des questions environnementales était en réalité la plus basse chez les jeunes adultes (EHLER *et al.*, 2016)¹². Ceci tend à relativiser ce facteur explicatif même si l'enquête ne faisait pas le lien avec la mobilité, et d'autres travaux ont montré les multiples écarts entre adhésion aux valeurs environnementales et usage de modes alternatifs à la voiture (VINCENT-GESLIN, 2014).

CONCLUSION

La baisse de la proportion de jeunes adultes a été observée dans un certain nombre de pays industrialisés. Ce phénomène n'a pas manqué d'interpeller tant la

¹² Le Panel suisse des ménages de 2014 (n = 12'090) qui posait la question «Quelle importance a pour vous la protection de l'environnement?» avec une échelle de 0 (pas du tout important) à 10 (très importants). Le score moyen enregistre sa valeur minimale pour les 15-24 ans (6,87) et augmente au fur et à mesure des classes d'âge pour obtenir 7,93 chez les plus de 65 ans (EHLER *et al.*, 2016).

voiture s’est diffusée et constitue un système de mobilité dominant. Que penser de cette baisse? Peut-on la considérer comme le «signal faible» d’un phénomène de *peak car*?

Afin de procéder à cette analyse, nous avons proposé une conceptualisation novatrice du permis de conduire afin de mettre en exergue la triple signification qui le caractérise. En effet, davantage qu’un simple document administratif, le permis est un ensemble de règles, un droit de conduire (et de participer au système automobile) et un rite de passage vers l’âge adulte.

Notre analyse montre tout d’abord qu’une certaine prudence est de rigueur quant à l’interprétation des chiffres fréquemment cités dans le cas suisse (OFS et ARE, 2012). D’une part, l’agrégation des 18 à 24 ans masque des disparités majeures. D’autre part, la variable utilisée est dichotomique et distingue les personnes qui détiennent un permis de celles qui n’en ont pas. Or, parmi ces dernières, se trouvent des individus qui sont en train d’apprendre à conduire et qui possèdent un permis d’élève conducteur.

Il n’en demeure pas moins qu’une baisse de la proportion de détenteurs d’un permis de conduire a été constatée entre 18 et 24 ans pour toutes les modalités retenues certes avec une intensité variable. La principale explication du recul est en premier lieu un effet d’âge (le permis est passé plus tardivement qu’avant). Un effet de génération, plus mesuré, existe toutefois également (le permis est moins passé qu’avant).

En fonction des données à disposition et de leurs limites, la baisse de la proportion de détenteurs d’un permis de conduire s’explique par une conjonction de facteurs. La complexification des critères d’accès au permis et l’augmentation subséquente des coûts de formation, de même que la diffusion des technologies de l’information et de la communication accompagnent cette tendance plutôt qu’ils ne l’engendrent. La baisse a en effet commencé au tournant des années 2000 – soit avant l’instauration de nouvelles règles et la diffusion massive des *smartphones* – et a été plus prononcée entre 2000 et 2005 qu’entre 2005 et 2010. D’autres facteurs entrent en ligne de compte tels que la concurrence des alternatives à la voiture – en premier lieu les transports en commun – ou la perte de statut de l’automobile. Le rapport à cette dernière deviendrait davantage fonctionnel et utilitaire. L’autonomisation vis-à-vis des parents pourrait passer par les réseaux sociaux et de nouveaux rites marqueraient le passage à l’âge adulte (voyages par exemple). Ces derniers points ont toutefois encore le statut d’hypothèses dans le cas suisse.

Les résultats appellent d’autres recherches à la fois sur les mécanismes mais également sur les conséquences du recul du permis parmi les jeunes. Cette question se pose même dans les cas où le permis n’est pas abandonné mais fait l’objet d’un report de quelques années. Est-ce que les jeunes qui ont temporairement renoncé au permis n’auraient de toute manière pas conduit régulièrement (étant donné leur localisation, leurs aspirations, etc.)? S’agit-il d’une simple parenthèse? Ou d’une opportunité significative dans la transition vers une mobilité durable? Cette période sans permis se traduit-elle par un apprentissage des alternatives à la voiture individuelle et résulte-t-elle sur leur appropriation plus ancrée et sur une mobilité davantage multimodale et moins motorisée? La voiture deviendrait-elle moins un objet en propriété individuelle mais serait-elle davantage partagée (autopartage)? Quels

seront les effets de la diffusion de services de transport avec chauffeur de type Uber et de la voiture autonome? Répondre à ces questions s'avère crucial pour la recherche mais aussi pour la gestion de la mobilité et la planification des infrastructures de transport.

BIBLIOGRAPHIE

- AVRILLIER Paul, HIVERT Laurent, KRAMARZ Francis, 2010: «Driven Out of Employment? The Impact of the Abolition of National Service on Driving Schools and Aspiring Drivers», *British Journal of Industrial Relations*, 48(4), 784-807.
- BERG Hans-Yngve, 2001: *Understanding subgroups of novice drivers: A basis for increased safety and health*, Linköping University Medical Dissertations, 665.
- BERTRAND Jean-Michel, 2005: *Faciliter l'accès des jeunes au permis de conduire*, Rapport parlementaire, Assemblée nationale, Paris, <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/054000133.pdf>
- BLUM Françoise, 2004: «Réflexions sur les usages sexués de l'automobile en France aux XIX^e et XX^e siècles. Femme au volant, figure de l'urbanité?», *Histoire urbaine*, 11(3), 55-79.
- BRON Jean-Stéphane, 1999: *La Bonne conduite - Cinq histoires d'auto-école*, Les Films de la dernière heure.
- DAVIS Benjamin, DUTZIK Tony, BAXANDALL Phineas, 2012: *Transportation and the new generation: why young people are driving less and what it means for transportation policy*. Frontier Group, http://www.uspirg.org/sites/pirg/files/reports/Transportation%20%26%20the%20New%20Generation%20vUS_0.pdf
- DELBOSC Alexa, CURRIE Graham, 2013: «Causes of Youth Licensing Decline: A Synthesis of Evidence», *Transport Reviews*, 33 (3), 271-290.
- DEMOLI Yoann, 2014: «Les femmes prennent le volant: Diffusion du permis et usage de l'automobile auprès des femmes au cours du XX^e siècle», *Travail, genre et sociétés*, 32(2), 119-140.
- DENNIS Kingsley, URRY John, 2009: *After the car*. Cambridge, Malden, Mass.: Polity Press.
- DUPUY Gabriel, 1995: *Les territoires de l'automobile*, Paris: Anthropos.
- EHRLER Franziska, BÜHLMANN Felix, FARAGO Peter, HÖPFLINGER François, JOYE Dominique, PERRIG-CHIELLO Pasqualina, SUTER Christian (dir.), 2016: *Rapport social 2016: Bien-être*. Zurich: Seismo-Verlag.
- GALLAND Olivier, 2011: *Sociologie de la jeunesse*, Paris: A. Colin.
- GOODWIN Phil, VAN DENDER Kurt, 2013: «“Peak Car” – Themes and Issues», *Transport Reviews*, 33(3), 243-254.
- HJORTHOL Randi, 2016: «Decreasing popularity of the car? Changes in driving licence and access to a car among young adults over a 25-year period in Norway», *Journal of Transport Geography*, 51, 140-146.
- KUHNIMHOF Tobias, BUEHLER Ralph, WIRTZ Matthias, KALINOWSKA Dominika, 2012: «Travel trends among young adults in Germany: increasing multimodality and declining car use for men», *Journal of Transport Geography*, 24, 443-450.

- MOKHTARIAN Patricia L., 2008: «Telecommunications and Travel: The Case for Complementarity», *Journal of Industrial Ecology*, 6(2), 43-57.
- NEWMAN Peter, KENWORTHY Jeff, 1999: *Sustainability and Cities: Overcoming Automobile Dependence*, Washington: Island Press.
- NOBLE Barbara, 2005: «Why are some young people choosing not to drive?», Proceedings of the European Transport Conference 2005, Strasbourg.
- OFS et ARE, 2012: *La mobilité en Suisse. Résultats du Microrecensement Mobilité et Transports 2010*, Neuchâtel & Berne: Office fédéral de la statistique (OFS) & Office fédéral du développement territorial (ARE).
- PREISÜBERWACHUNG PUE, 2016: *Entwicklung der Fahrkosten im Strassen- und Schienenverkehr. Eine Untersuchung anhand von fünf exemplarischen Strecken in der Schweiz*, Bern: Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung.
- RÉRAT Patrick, 2016: «Le retour des villes. Les phénomènes de déprise et de reprise démographiques dans les villes suisses», *Espace, populations, sociétés*, 2015/3-2016/1, <http://eps.revues.org/6204>
- ROUX Sophie, 2012: «La diffusion du permis de conduire en France», *Recherche transports sécurité*, 3 avril 2012, 154-166.
- SCHOETTLE Brandon, SIVAK Michael, 2014: «The Reasons for the Recent Decline in Young Driver Licensing in the United States», *Traffic Injury Prevention*, 15(1), 6-9.
- SIVAK Michael, Schoettle Brandon, 2011: «Recent Changes in the Age Composition of Drivers in 15 Countries», *Traffic Injury Prevention* 13(2), 126-132.
- SIVAK Michael, Schoettle Brandon, 2013: «Toward Understanding the Recent Large Reductions in the Proportion of Young Persons With a Driver’s License: A Response to Le Vine et al. (2013)», *Traffic Injury Prevention*, 14(6), 658-659.
- URRY John, 2004: «The “System” of Automobility», *Theory, Culture & Society*, 21(4-5), 25-39.
- VINCENT-GESLIN Stéphanie, 2010: *Altermobilités, mode d’emploi : déterminants et usages de mobilités alternatives au tout voiture*, Lyon: Éditions du Certu.
- VINCENT-GESLIN Stéphanie, 2014: «Les altermobilités : une mise en pratique des valeurs écologiques ?», *Noroi*, 231, 113-124.
- VINCENT-GESLIN Stéphanie, Pochet Pascal, Ortar Nathalie, Bonnel Patrick, Bouzouina Louafi, 2017: «Je t’aime... moi non plus. Quels changements dans le rapport des jeunes lyonnais à l’automobile ?», *EspacesTemps.net*, <http://www.espacestemp.net/articles/je-taime-moi-non-plus/>
- LE VINE Scott, LATINOPOULOS Charilaos, POLAK John, 2013: «A Tenuous Result: Re-analysis of the Link Between Internet Usage and Young Adults’ Driving License Holding. Comments on “Recent Changes in the Age Composition of Drivers in 15 Countries”», *Traffic Injury Prevention*, 14(6), 654-657.
- WALKS Alan (ed.), 2014: *The Urban Political Economy and Ecology of Automobility: Driving Cities, Driving Inequality, Driving Politics*, London & New York: Routledge.
- WILLIAMS Allan F., 2011: «Teenagers’ Licensing Decisions and Their Views of Licensing Policies: A National Survey», *Traffic Injury Prevention*, 12(4), 312-319.

THE DECREASE OF YOUNG ADULTS GETTING A DRIVING LICENCE: SIMPLE DELAY OR TURNING AWAY FROM THE CAR ?

In Switzerland, as in several western countries, the share of young adults holding a driving licence has decreased (from more than 70 % in 2000 to less than 60 % in 2010). This paper addresses this phenomenon by first conceptualising the driving licence as a set of rules, a right to participate in the automobile system and a rite of passage. The tendency to get the driving licence and its evolution are then analysed, based on the Mobility and Transport Microcensuses 2000 and 2010. The results show that much of this decrease is due to a delay of the age of getting the driving licence and not by a definitive renunciation. This delay seems less due to a complexification of the rules or an increase in costs but more to a functional and utilitarian relation to the car.

Keywords : *Driving licence, car, automobility, mobility, young adults.*

DER RÜCKGANG DES FÜHRERAUSWEISBESITZES BEI JUNGEN ERWACHSENEN: SIMPLER AUFSCHUB ODER ABWENDUNG VOM AUTO?

Wie in mehreren westlichen Ländern, hat auch in der Schweiz der Anteil junger Erwachsener, die einen Führerausweis besitzen, abgenommen (von über 70 % im Jahr 2000 auf unter 60 % im Jahr 2010). Der Artikel behandelt dieses Phänomen, indem er zunächst den Führerausweis als ein Regelwerk, ein Recht zur Teilnahme am automobilen System und ein Übergangsritual konzeptualisiert. Die Tendenz, den Führerausweis zu erlangen und deren Entwicklung werden anschließend auf der Basis der Mikrozensus Mobilität und Verkehr 2000 und 2010 analysiert. Die Ergebnisse zeigen, dass der Rückgang sich grösstenteils durch eine Verschiebung des Alters, in dem der Führerausweis gemacht wird, erklärt und nicht einem definitiven Verzicht gleichkommt. Dieser Aufschub scheint weniger den komplizierteren Regeln oder den höheren Kosten geschuldet, als vielmehr einer funktionaleren und zweckorientierteren Beziehung zum Auto.

Stichwörter: *Führerausweis, Auto, Automobilität, Mobilität, junge Erwachsene.*

PRÉSENTATIONS DE THÈSES

**LES RELATIONS D'ÉCHANGE AU SEIN DE SCHÉMAS
DE PAIEMENTS POUR SERVICES HYDRIQUES :
ENCASTREMENTS SOCIOÉCONOMIQUES,
JUSTIFICATIONS MORALES
ET IMPLICATIONS SOCIOPOLITIQUES
*ETHNOGRAPHIE DES «ACUERDOS RECÍPROCOS
POR EL AGUA» (BOLIVIE ORIENTALE) AU PRISME
DES NOTIONS DE RÉCIPROCITÉ ET DE RECONNAISSANCE***

FLORENCE BÉTRISEY — florence.betrisey@unil.ch

Directeur de thèse : Dr. Christophe Mager

Institut de géographie et durabilité, Université de Lausanne

Thèse soutenue le 23 septembre 2016

Cette recherche doctorale interroge les justifications de l'adoption d'initiatives de Paiements pour services hydriques (PSH) au niveau local, les types de relations d'échanges qui en découlent ainsi que les implications sociopolitiques de leur mise en œuvre, au travers d'une analyse de cas, dans la zone orientale et semi-tropicale de la Bolivie.

Cette thèse porte sur un schéma de PSH appelé «Acuerdos Recíprocos por el Agua» (ARA), développé à l'initiative d'une ONG régionale, la fondation Natura Bolivia, dans un contexte national, régional et local de mutations, qui sera explicité. Parmi les trente-six initiatives municipales institutionnalisées sous la bannière des ARA, cinq ont été retenues et analysées en profondeur lors de trois missions de terrain entre 2012 et 2014.

La diffusion internationale des Paiements pour services environnementaux (PSE) – instruments contemporains de gestion des ressources naturelles dont sont issus les PSH – a été largement interprétée comme une réponse strictement néolibérale à la nécessité d'assurer une gestion durable des ressources naturelles (KOSOY et CORBERA, 2010). Les PSE énoncés comme marchands ont également été encouragés en raison de leur potentiel supposé de réduction de la pauvreté (MCAFEE et SHAPIRO, 2010). Les PSE offriront en effet, en particulier au sein des pays et régions les plus défavorisés un accès facilité aux marchés, à la redistribution des ressources financières et à la formalisation des droits fonciers pour les individus et les groupes marginalisés. Ce faisant, ils permettraient d'accroître les conditions

d'équité et de justice sociale. Les PSE sont ainsi présentés comme des initiatives *win-win* (POKORNY *et al.*, 2012), censées améliorer à la fois la situation écologique et les statuts socio-économiques. Leurs détracteurs évoquent toutefois un risque, à terme, d'éviction de toute régulation autre que marchande – qu'elle s'applique à la nature ou aux rapports entre les partenaires de l'échange de services environnementaux (GOMEZ-BAGGETHUN *et al.*, 2010).

Privilégiant une vision critique des institutions (CLEAVER et DE KONING, 2015) et concevant l'économie, à l'instar de Karl Polanyi (2011), comme un «*processus institutionnalisé*», encadré dans des institutions et des normes sociales spécifiques structurantes, il a été possible de formuler l'hypothèse d'une éviction non systématique des régulations non marchandes. Est ainsi évoquée la possibilité d'une articulation – au travers des PSE/PSH, considérés comme des dispositifs sociospatiaux – des principes économiques idéaux typiques polanyiens que sont la réciprocité, la redistribution et l'échange marchand. Suivant une démarche abductive mobilisant divers outils méthodologiques qualitatifs (entretiens semi-directifs et narratifs, observation participante, analyse documentaire), nous établissons que les ARA ne font pas abstraction des logiques organisationnelles «populaires» réciprocity et redistributives, ajustant au contexte local un objet global. Ces PSH relèvent ainsi d'un «bricolage institutionnel» (CLEAVER, 2012), à la fois lié au jeu des acteurs locaux et à leurs représentations.

Parmi ces dernières, la «reconnaissance sociale» – considérée comme une valeur par certains «prestataires de services environnementaux» – joue un rôle important dans ce processus et constitue l'un des registres de justification de l'adhésion au PSH, tels qu'observés chez certains prestataires de services. Les ARA impliquent en effet une relation de reconnaissance – entendue comme une relation sociale, dynamique et performative, à connotation morale (HONNETH, 2004) ou politique (BUTLER, 2007), qui constitue invariablement un élément fondamental de la construction de la subjectivité (ALLEN, 2007) – qui se déploie selon des modalités variées, à la fois discursives et pratiques. L'analyse critique de cette relation de reconnaissance attire aussi l'attention sur la sensibilité des dispositifs PSH aux structures de pouvoir. Les ARA oscillent manifestement entre un potentiel émancipateur, «libérateur», par le biais de la création de nouveaux canaux de reconnaissance (ALLEN, 2006) et de transformation des structures de pouvoir, et un risque de subordination et de domination, par l'intermédiaire de la création de canaux de reconnaissance instables ou basés sur des structures de pouvoirs (nouvelles ou préexistantes), fortement excluantes.

Cette analyse par la reconnaissance, traitée cette fois en tant que catégorie analytique, permet d'aller au-delà des interprétations «classiques» des implications socio-politiques des PSH en matière d'accès et de participation (justice procédurale), de droits (justice libérale), et de redistribution des bénéfices/richesses (justice distributive). Elle permet aussi d'illustrer l'ambiguïté et les risques de subordination liés à de tels dispositifs. Il s'agit, en outre, d'un préalable nécessaire pour dégager des pistes d'actions pour la conception d'initiatives réellement susceptibles d'accroître les conditions de justice sociale de populations marginalisées.

Cet appareillage conceptuel gagne à être appliqué au-delà des dispositifs PSH/PSE et dans d'autres contextes géographiques. Il illustre l'importance à accorder aux théories récentes issues du tournant émotionnel en sciences sociales, afin d'élargir

encore le champ d'application de la reconnaissance. Passant alors du statut d'obstacle au statut d'outil heuristique, la reconnaissance, en tant qu'émotion partiellement conscientisée, serait capable de donner une nouvelle focale aux pratiques de recherche.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLEN Amy, 2006: «Dependency, subordination, and recognition: On Judith Butler's theory of subjection», *Continental Philosophy Review*, 38(3/4), 199-222, <http://doi.org/10.1007/s11007-006-9008-3>
- ALLEN Amy, 2007: *The Politics of Our Selves: Power, Autonomy, and Gender in Contemporary Critical Theory*, New York: Columbia University Press.
- BUTLER Judith, 2007: *Le récit de soi*, Paris: Presses universitaires de France (trad. B. Ambroise & V. Aucouturier).
- CLEAVER Frances, 2012: *Development Through Bricolage: Rethinking Institutions for Natural Resource Management*, London: Routledge (1^{re} édition).
- CLEAVER Frances, DE KONING Jessica, 2015: «Furthering critical institutionalism», *International Journal of the Commons*, 9 (1), 1-18. <http://doi.org/10.18352/ijc.605>
- GOMEZ-BAGGETHUN Eric, DE GROOT Rudolf, LOMAS Pedro, MONTES Carlos, 2010: «The history of ecosystem services in economic theory and practice: From early notions to markets and payment schemes», *Ecological Economics*, 69(6), 1209-1218, <http://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2009.11.007>
- HONNETH Axel, 2004: «La théorie de la reconnaissance: une esquisse», *Revue du MAUSS*, 23(1), 133-136, <http://doi.org/10.3917/rdm.023.0133>
- KOSOY Nicolas, CORBERA Esteve, 2010: «Payments for ecosystem services as commodity fetishism», *Ecological Economics*, 69(6), 1228-1236, <http://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2009.11.002>
- MCAFEE Kathleen, SHAPIRO Elizabeth, 2010: «Payments for Ecosystem Services in Mexico: Nature, Neoliberalism, Social Movements, and the State», *Annals of the Association of American Geographers*, 100(3), 579-599, <http://doi.org/10.1080/00045601003794833>
- POKORNY Benno, JOHNSON James, MEDINA Gabriel, HOCH Lisa, 2012: «Market-based conservation of the Amazonian forests: Revisiting win-win expectations», *Geoforum*, 43(3), 387-401, <http://doi.org/10.1016/j.geoforum.2010.08.002>
- POLANYI Karl, 2011: *La subsistance de l'homme: la place de l'économie dans l'histoire et la société*, Paris: Flammarion.

LES COMPOSANTES DU RISQUE : UNE ENTRÉE PAR LES ACTEURS ET LE CONFLIT LE CAS DE LOS CHORROS, GUATEMALA

MANUELA FERNANDEZ

Directeur de thèse : Prof. Jean Ruegg

Université de Lausanne

Thèse soutenue le 29 avril 2015

Ce travail présente une étude de cas post-catastrophe à San Cristobal, Guatemala, où un important glissement de terrain du nom de « Los Chorros » (8-10 millions de m³ de débris rocheux) affecte depuis 2009 diverses communautés et une des routes principales du pays, la RN-7W. Les gestionnaires des risques (techniciens et représentants d'institutions étatiques) ont décidé de répondre d'une manière qui ne correspond pas aux intérêts de la population affectée en construisant une route alternative, loin du tracé original. En réaction, les acteurs locaux (commerçants, exploitants de gypse et communautés indigènes mayas) ont exécuté eux-mêmes une nouvelle route à l'endroit même du glissement, défiant ainsi les propositions institutionnelles (figure 1).

Puisque les deux solutions sont valables selon chaque point de vue particulier, ma question de recherche principale est : *de quoi la solution dépend-elle ?* La confrontation de savoirs et de manières d'évaluer le risque s'est révélée comme une opportunité pour aller rencontrer la complexité de l'objet risque et améliorer sa caractérisation.

Ma porte d'entrée pour analyser et contextualiser le risque de catastrophe et sa réponse était les acteurs, le territoire et le conflit. J'ai combiné une approche par la pratique, à travers laquelle j'ai étudié les actions de chaque acteur pour faire face au glissement, en les accompagnant dans leurs activités, avec une approche des représentations basée sur les réponses récoltées lors d'entretiens semi-directifs. Ainsi, je me suis servie de ce que *disent* et de ce que *font* les divers acteurs du territoire.

Grâce à mes entretiens, mes observations et à la récolte de documents, j'ai identifié les critères mis en avant par chaque acteur lors de la définition du risque post-catastrophe. En interprétant la variabilité des réponses, j'ai pu également identifier et discuter les enjeux auxquels les gestionnaires du risque se voient confrontés au moment de décider de la stratégie de réduction de risques.

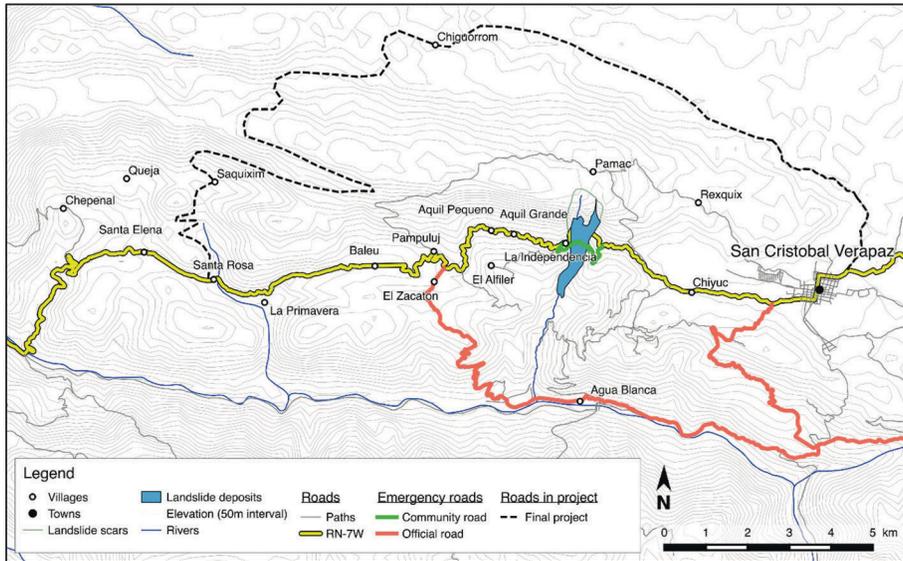


Figure 1: Carte des routes d'urgence et de la communauté ainsi que du possible tracé définitif de la RN-7W et des hameaux (FERNÁNDEZ, 2015, p. 156). Courbes de niveau tirées du MNT « GMTED » (United States Geological Survey, 2010).

La Coordination nationale de réduction de catastrophes (CONRED) évalue la situation à risque depuis une approche de sciences appliquées où les composants principaux sont d'une part le danger naturel, en termes de fréquence, magnitude et durée, et d'autre part les éléments exposés, c'est-à-dire les biens, les infrastructures, les personnes, les opérations ou les activités. La CONRED propose comme stratégie de réduction du risque des mesures structurelles telles que les ouvrages de protection ou la construction d'une route en dehors de la zone de danger. Elle veille ainsi à réduire l'exposition des éléments identifiés et interdit, d'autre part, la route de la communauté.

Les acteurs locaux se sont sentis menacés par les pertes économiques et leur isolement suite à l'abandon de la route détruite et à l'utilisation de la nouvelle route proposée par le gouvernement et les experts. Même s'ils ne le formulent pas dans ces termes, les *vulnérabilités* ont été privilégiées lors de leur évaluation du risque. En effet, les communautés font référence à une vulnérabilité culturelle due à l'interruption des cours scolaires, à une vulnérabilité économique causée par le manque d'emploi et d'accès au marché et à une vulnérabilité environnementale provoquée par la déforestation qui aurait lieu pendant la construction du nouveau tracé, pour n'en citer que quelques-unes. Cette évaluation peut être vue comme celle des sciences sociales où les facteurs explicatifs du risque de catastrophe ne sont pas seulement les aléas mais aussi les vulnérabilités des populations affectées. Ces dernières sont générées selon cette approche par des processus macro-économiques, sociaux et politiques (MASKREY, 1993; GARCÍA ACOSTA, 2005; LAVELL et BRENES, 2008) qui divisent les sociétés entre dominées et dominantes (O'KEEFE *et al.*, 1976). Cela signifie qu'une grande partie de la société est dans une situation de marginalisation,

incapable d'accéder à ou d'utiliser ses propres ressources. Cette dépendance rend certaines sociétés limitées, en ce qui concerne leurs choix de moyens de subsistance, augmentant ainsi les conditions de vulnérabilité. Poussées à l'extrême, les conditions précaires des populations en termes de logement, de nourriture, d'emploi, d'organisation, etc., sont les facteurs qui finissent par causer des catastrophes.

Finalement, CAMINOS, l'institution chargée du développement routier du pays, se voit obligée de trouver une solution qui soit techniquement valide et politiquement acceptable. Une solution qui respecte, d'une part, la proposition de la CONRED et, d'autre part, qui soit acceptable pour les utilisateurs de la RN-7W et les communautés riveraines de la route. Son évaluation du risque tient compte des impératifs divers liés à la sécurité de la route, au maintien de la connexion est-ouest, à l'accessibilité. Elle intègre le polygone de risque délimité par la CONRED et essaie de comprendre quels sont les impacts pour la population. CAMINOS veut être sûre des conditions sur le terrain avant d'initier de nouveaux ouvrages. En effet, elle sait que la mise en service d'une nouvelle route, loin du tracé de la RN-7W, pourrait compliquer certains aspects dans le territoire de référence. De cette manière, CAMINOS semble aller dans le sens de l'intégration des aléas, des enjeux et des vulnérabilités mis en évidence par chaque groupe d'acteurs. Cette démarche va dans le sens de ce qui peut être qualifié d'approche intégrée, une perspective analytique qui étudie l'interaction des dangers naturels et des vulnérabilités dans un endroit précis et à un moment donné.

Ce conflit montre que le risque de catastrophe n'est pas un concept univoque mais complexe, constitué par un grand nombre de composants. En termes de gouvernance, il met également en évidence la confrontation des savoirs et la tension qui peut exister entre les différentes approches du risque (FERNANDEZ *et al.*, 2013).

De surcroît, mon travail met en lumière les types de vulnérabilités auxquels les acteurs sont confrontés et les multiples enjeux du territoire, compte tenu du fait que les événements ont lieu dans des endroits déjà habités, construits et aménagés par l'homme. Pour cette raison, l'acteur devant définir ce qui constitue le risque dans son territoire de référence prend en compte non seulement le danger naturel mais également les enjeux qui lui paraissent les plus vitaux pour son fonctionnement et nécessaires à préserver.

Enfin, la proposition qui découle de l'exemple guatémaltèque invite à une autre manière de concevoir la gestion des risques de catastrophes en intégrant les différentes conceptions du risque et en visant une coordination stratégique entre les acteurs des politiques publiques, les échelles d'intervention, les experts en charge des différents aléas et la société civile, afin d'obtenir une solution acceptable pour tous les acteurs impliqués dans un territoire.

BIBLIOGRAPHIE

FERNANDEZ M., RUEGG J., BROCARD G., 2013: «Un défi des gestionnaires du territoire: comment composer avec les différentes définitions des risques?», *Mémoire de la Société vaudoise des sciences naturelles*, 25, 363-373.

- FERNANDEZ M., 2015 : *Les composantes du risque : une entrée par les acteurs et le conflit lors de la mise en place des solutions. Le cas de Los Chorros, Guatemala*, thèse de doctorat, UNIL, 385.
- GARCIA ACOSTA V., 2005 : «El riesgo como construcción social y la construcción social de riesgos», *Desacatos*, n° 19, 11-24.
- LAVELL A., BRENES TORRES A., 2008 : *ENOS: Variabilidad Climática y el riesgo de desastres en las Américas: procesos, patrones, gestión*, San José, Costa Rica: La Red.
- MASKREY A., 1993 : *Los desastres no son naturales*, Bogota: La Red.
- O'KEEFE P., WESTGATE K., WISNER B., 1976 : «Taking the naturalness out of natural disasters», *Nature*, 260, 566-567.

MORAL MATRICES : SPACE THROUGH THE UNFOLDING OF DIRECT DEMOCRACY IN SWITZERLAND / MATRICES MORALES : ESPACES GÉOGRAPHIQUES DE LA DÉMOCRATIE DIRECTE EN SUISSE¹

SHIN ALEXANDRE KOSEKI

Directeur de thèse : Prof. Dieter Dietz (EPFL-ENAC-IA-Alice)

Codirecteur de thèse : Prof. Jacques Lévy (EPFL-ENAC-IA-Chôros)

École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)

Programme doctoral en architecture et sciences de la ville (EDAR)

Le caractère proprement urbain de certains comportements politiques a été largement souligné lors de récentes votations en Suisse, ainsi que lors d'actions civiques et d'élections ailleurs dans le monde (FIORINA, ABRAMS et POPE, 2005 ; LEUTHOLD et HERMANN, 2003 ; SELLERS *et al.*, 2013). Dans une société globale de plus en plus urbanisée, cette polarisation, qu'on pensait disparue, tend à refaire surface. Le « retour à la ville » observé depuis la fin des années 1980, la dissolution des vecteurs politiques traditionnels et la connectivité croissante entre les villes aux échelles nationales et internationales remettent en question l'édification institutionnelle et régionaliste de la démocratie, et elles appellent à questionner la cohérence des théories urbaines du comportement politique (LÉVY, 1994).

Cette thèse de géographie politique et morale s'intéresse aux votations fédérales en Suisse entre 1981 et 2014. Y est explorée une question fondamentale, mais laissée sans réponse, des sciences de la ville : pourquoi et de quelle manière les valeurs socio-éthiques, morales et politiques varient-elles au travers des gradients d'urbanité (DURKHEIM, 1893). La réponse offerte s'inscrit dans les moyens de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire en liant les cadres épistémologiques, théoriques et méthodologiques de la géographie politique axiomatique (LÉVY, 1994), la psychologie politique de la moralité (HAIDT, 2007), et l'anthropologie cognitive et évolutionniste (CURRY, 2016). Ceci permet d'établir un modèle théorique explicatif simple mais efficace où se lient les aspirations individuelles, la perception de prises sociales et l'élaboration de capacités afin d'expliquer les variations morales relevées en Suisse.

¹ La thèse sera disponible pour consultation interne en ligne sur le portail de la bibliothèque de l'EPFL à l'été 2017. URL : <http://library.epfl.ch/theses/en>

La première étude se penche sur la composante spatiale de la cohésion politique définie comme l’actualisation socio-éthique de la coopération entre individus. À l’aide de méthodes de statistique inférentielle, d’analyse géométrique des données, et de transpositions cartographiques, l’étude démontre que le comportement politique collectif des résidents des communes de Suisse permet d’identifier leur niveau d’urbanité sociale et d’intégration au processus de globalisation. Se dégage de cette analyse une «variable d’urbanité sociale» qui lie principalement les grandes villes suisses, leurs périphéries immédiates, les collectivités linguistiques minoritaires ainsi que les villages où un tourisme national et international s’est développé à partir du XIX^e siècle.

Dans une deuxième étude, une analyse des proximités idéologiques entre populations communales permet d’établir l’existence de quinze «métropoles idéologiques» en Suisse. Pour cela est effectuée une analyse de réseaux construite à l’aide d’une métrique de l’accord et du désaccord politique. Les résultats de cette analyse montrent que les populations communales se constituent en quatre groupes idéologiques qui se spatialisent topographiquement et typologiquement en une série de sous-groupes liés par leurs préférences politiques. L’étude offre ainsi une explication alternative et territoriale au haut niveau de cohésion nationale qui prévaut en Suisse. Dans un second temps, celle-ci explore l’évolution du réseau idéologique qui se tisse entre les populations communales durant les trente dernières années. Cette analyse souligne le rapprochement entre toutes les régions de la Suisse, entraînant ainsi une dissolution progressive de la polarité politique entre groupes linguistiques. Durant la dernière décennie, les populations communales expriment, par l’entremise d’une majorité de votants, un alignement entre les préférences politiques des grandes villes suisses, de l’ensemble de la Romandie et du Tessin, et une partie des Grisons. Aujourd’hui, ce consensus entre grandes villes, minorités linguistiques et villages cosmopolites entraîne la réapparition d’une opposition plus marquée entre ces régions «ouvertes sur le monde», et les banlieues et populations périphériques de Suisse alémanique.

Une troisième et dernière étude se penche sur l’effet des émotions morales sur les résultats de vote pour chaque commune. Sont employés, pour cela, les cadres théoriques et méthodologiques de la *Théorie des fondements moraux* (HAIDT, 2007) qui permettent de lier les résultats de vote à une évaluation lexicométrique des valeurs morales présentes dans les arguments offerts à la population dans le matériel officiel de vote. Cette étude comprend la création d’une archive digitale du contenu de tous les documents explicatifs du vote produits entre 1981 et 2014; la traduction en français du *Dictionnaire des fondements moraux* (GRAHAM, 2009); et la combinaison du tout au travers d’une analyse de contenu. À l’aide de régressions binomiales multiples, les résultats démontrent que le contenu moral des arguments permet en partie de prédire les résultats de vote pour certaines communes. Dans un deuxième temps, l’élaboration d’une série de cartes morales permet d’illustrer la sensibilité de certains ensembles géographiques régionaux et interrégionaux aux émotions morales, et de mieux comprendre la relation qui s’établit entre l’espace, l’éthique et le politique en Suisse.

Force est de constater que la théorie urbaine actuelle est en inadéquation avec l’empirisme des comportements politiques (HUDDY, 2013). La pertinence de la géographie pour l’étude géographique des idéologies et de la moralité apparaît comme un moyen de mieux saisir les effets des processus de globalisation et d’urbanisation sur les individus. Pour aboutir à un résultat probant, cette quête ne peut être entreprise qu’au travers d’un effort interdisciplinaire soutenu et explicite menant

à davantage d'échange entre les sciences de l'individu et celles du social, entre méthodes quantitatives et qualitatives, au-delà des bastions disciplinaires entretenus par les chercheurs et leurs institutions.

BIBLIOGRAPHIE

- CURRY Oliver S., 2016: «Morality as Cooperation: A Problem-Centred Approach», in SHACKELFORD Todd K., HANSEN Ranald D. (eds.), *The Evolution of Morality*, London: Springer International Publishing, 27-51.
- DURKHEIM Émile, 1893 [1986]: *De la division du travail social* (11^e édition), Paris: PUF.
- FIORINA Morris P., ABRAMS Samuel J., POPE Jeremy C., 2005: *Culture war?*, New York: Pearson Longman.
- GRAHAM Jesse, HAIDT Jonathan, NOSEK Brian A., 2009: «Liberals and conservatives rely on different sets of moral foundations», *Journal of Personality and Social Psychology*, 96 (5): 1029-1046, doi: 10.1037/a0015141.
- HAIDT Jonathan, 2007: «The New Synthesis in Moral Psychology», *Science*, 316 (5827), 998-1002.
- HERMANN Michael, LEUTHOLD Heiri, 2003: *Atlas der politischen Landschaften: ein weltanschauliches Porträt der Schweiz*, Zürich: vdf Hochschulverlag AG.
- HUDDY Leonie, 2013: «From group identity to political cohesion and commitment», in HUDDY Leonie, SEARS David O., LEVY Jack S. (eds.), *The Oxford handbook of political psychology* (2^e édition), Oxford: Oxford University Press, 737-773.
- LÉVY Jacques, 1994: *L'espace légitime*, Paris: Presses de la Fondation nationale de Sciences politiques.
- SELLERS Jefferey M., KÜBLER Daniel, WALTER-ROGG Mélanie, WALKS R. Alan, 2013: *The Political Ecology of the Metropolis: Metropolitan Sources of Electoral Behaviour in Eleven Countries*, *Studies in European Political Science*, 8, Wivenhoe Park, UK: ECPR press.

NATURE EN VILLE ET FLEUVES URBAINS : LE RAPPORT AU FLEUVE DANS LES PROJETS DE REVALORISATION DES RIVES DE DEUX VILLES AU FIL DU RHÔNE¹

SOPHIE MARCHAND REYMOND

Directeur de thèse : Prof. Ola Söderström
Institut de géographie, Université de Neuchâtel
Thèse soutenue le 10 septembre 2015

Le questionnement initial de cette thèse part du constat que, depuis la fin des années 1990, de nombreux projets d'aménagement visant à revaloriser les rives de fleuves en ville se sont développés. Ces opérations de « reconquête » des rives, répondant à une forte demande sociale, privilégient un usage collectif et ont pour objectif d'améliorer la qualité de vie en ville. On observe ainsi une tendance générale à la réhabilitation des quartiers riverains dans le but d'en faire des espaces de loisir, de culture, ou d'habitation, des lieux esthétiquement agréables que les habitants de la ville peuvent pratiquer, s'approprier, territorialiser. Cette tendance s'inscrit dans une réflexion plus générale sur la place de la nature en ville à une époque où la notion d'espaces naturels multifonctionnels remplace petit à petit celle d'espaces verts.

Si aujourd'hui la question du lien ville-nature est vive au sein des travaux de géographie, pendant longtemps la recherche urbaine a ignoré la dimension naturelle de la ville. Il paraissait peu pertinent de travailler sur la nature en ville puisque cette dernière était traditionnellement associée à l'artifice, au non-naturel. Certains géographes (SWYNGEDOUW, 1999 ; GANDY, 2003 ; CASTREE, 2001) ont, depuis, cherché à montrer que la nature, qu'elle soit en ville ou ailleurs, est fondamentalement sociale et qu'il n'y a pas lieu de séparer nature et société. Ils privilégient une approche socionaturelle dans laquelle la nature urbaine peut être considérée au même titre que la nature hors des villes. À travers l'exemple des aménagements de fleuves en milieu urbain, cette thèse s'inscrit dans cette perspective et vise à questionner la dialectique ville-nature. En considérant le fleuve en premier lieu comme un élément naturel, qui a participé à la structuration de la ville dans laquelle il coule, cet objet d'étude permet de contribuer à la problématique de la place de la nature en ville.

¹ Une version en ligne est téléchargeable à cette adresse : <https://doc.rero.ch/record/257091/files/00002488.pdf>

En se basant sur l'exemple du Rhône et des villes de Genève et de Sierre, cette thèse analyse le processus de revalorisation des espaces fluviaux urbains en partant du principe qu'il s'explique par une transformation historique générale du statut de la « nature fluviale » dans les milieux urbains et qu'il résulte de l'interaction entre des conditions naturelles spécifiques et le jeu des acteurs urbains impliqués dans les projets d'aménagement. En s'appuyant sur un riche corpus iconographique et documentaire, la recherche montre comment le statut de la nature, et plus spécifiquement de l'eau, en ville, a évolué au fil du temps et comment ces transformations influencent les projets actuels d'aménagement.

Le recours aux cartes anciennes met en évidence un lien entre les représentations dominantes de la nature et l'évolution des aménagements fluviaux des deux villes étudiées. Le contexte urbain et naturel local influence le type d'aménagement du fleuve et il existe des différences importantes entre les deux études de cas. L'appréhension du danger que représente le fleuve constitue une différence majeure entre les deux villes et a joué un rôle important sur le développement urbanistique des rives du Rhône. À Sierre, la mémoire du risque étant très présente l'aménagement s'est, à l'origine, fait en retrait du fleuve alors qu'à Genève, où l'appréhension du risque est absente, le développement urbain a suivi la colonne vertébrale que représente le Rhône au cœur de la ville. On constate un endiguement massif du Rhône dans la région de Sierre et un tracé qui a été fortement modifié au cours du temps alors qu'il n'a connu que peu de changements à Genève. À Sierre, l'enjeu principal était donc la sécurisation des rives alors qu'à Genève il s'agissait surtout de gagner de l'espace sur l'eau afin de permettre l'extension du territoire de la ville. Les logiques d'urbanisation par rapport au fleuve sont ainsi fondamentalement opposées entre les deux villes. À Sierre, la ville s'est développée dans un premier temps à l'écart du fleuve et la « conquête urbaine » du Rhône ne s'est faite qu'à partir du début du xx^e siècle avec l'industrialisation qui nécessitait des espaces que les corrections du Rhône mettaient à disposition. À Genève, au contraire, l'origine de la ville est liée à la présence du fleuve et le développement du tissu urbain s'est fait dès le début sur les rives du Rhône. La très forte pression urbaine et le développement d'un urbanisme moderne ont conduit à couper ce lien avec le fleuve. Ainsi, les enjeux en matière d'aménagement du territoire sur le long terme sont très contrastés entre les deux études de cas. Cette analyse cartographique permet une première compréhension du Rhône comme étant une socionature complexe, un objet naturel construit par l'action physique des sociétés riveraines. Elle permet également de visualiser la transformation dans le temps de cette imbrication entre les sociétés et le fleuve.

Dans un deuxième temps, la recherche met en évidence l'importance du contexte local dans l'émergence de ce processus. Elle montre que la politique de l'eau suisse et la gestion intégrée des différents secteurs de l'eau se superposent aux enjeux locaux. À l'échelle communale, la prise en compte d'usages multiples et parfois contradictoires de l'espace fluvial conduit à l'élaboration d'aménagements centrés sur la valorisation du fleuve comme espace public structurant pour la ville dans laquelle il s'inscrit. L'analyse, d'un point de vue formel, de l'application de la politique de l'eau et du modèle de gestion intégrée de l'eau dans mes deux études de cas permet de montrer que la mise en œuvre locale des orientations cantonales en matière de gestion de l'eau débouche sur des projets majoritairement axés sur la

thématique de la valorisation des rives urbaines alors qu'elle représente pourtant un enjeu peu présent, voire absent, à l'échelle cantonale et fédérale. Cette préoccupation spécifique peut être vue comme une évolution, à l'échelle urbaine, du principe de renaturation qui ne peut s'appliquer en ville de la manière prescrite par la législation fédérale. En effet, la pression fédérale a poussé les cantons à mettre en place des mesures de renaturation mais celles-ci ne peuvent directement concerner les portions urbaines du fleuve. Dans le prolongement de cette impulsion fédérale, les communes font ainsi valoir l'intérêt de la revalorisation des rives pour la population. Les résultats indiquent que ces projets de revalorisation des rives de fleuve sont le fruit de ce que j'ai appelé une « traduction urbaine » du principe de renaturation à l'échelle communale.

Finalement, l'analyse du discours des acteurs permet d'identifier une circulation de différents régimes urbains de la nature. En faisant appel à l'histoire de l'environnement, à l'histoire du rapport à la nature en ville et à l'histoire des catastrophes naturelles, l'analyse a permis d'identifier des régimes urbains de la nature qui conditionnent l'évolution des représentations du Rhône à Genève et à Sierre: nature utilitaire, nature esthétique, nature hygiénique, ressource économique, tournant écologique. Ces différentes ontologies de la nature circulent dans le temps et il existe des moments charnières dans l'évolution du rapport à la nature en ville qui se retrouvent dans l'urbanisme des villes européennes. Ces régimes urbains de la nature ont eu un impact sur la relation des villes à l'eau et aux fleuves en particulier. Les deux études de cas permettent de montrer que le statut donné au fleuve aujourd'hui est représentatif d'une nouvelle façon de concevoir la nature urbaine: une nature sociale qui s'intègre à la ville.

Cette double perspective, historique et contemporaine, amène à conclure que les spécificités locales et l'évolution des représentations de l'espace fluvial sont décisives dans la réalisation de projet de valorisation de rives de fleuve.

BIBLIOGRAPHIE

- CASTREE N., BRAUN B. (eds), 2001: *Social nature: theory, practice and politics*. Oxford: Blackwell
- GANDY M., 2003: *Concrete and clay – reworking nature in New York city*, MIT Press.
- GRAEFE O., 2013: «The river basin as a territorial water management unit – Towards post-political water management», in ARNAUD-FASSETTA G., MASSON E., REYNARD E. (eds), *European Continental Hydrosystems under Changing Water Policy*, München: Verlag Dr. Friedrich Pfeil.
- LATOUR B., 1999: *Les politiques de la nature: comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris: La Découverte.
- MCNEILL J. R. 2003: «Observations on the nature and culture of environmental history», *History and Theory*, 42(4), 5-43.
- ROBINSON J., 2011: «Cities in a world of cities: The comparative gesture», *International journal of urban and regional research*, vol. 35, 1, 1-23.

- SWYNGEDOUW E., 1999: «Modernity and Hybridity: Nature, Regeneracionismo, and the Production of the Spanish Waterscape, 1890-1930», *Annals of the Association of American Geographers*, 89 (3), 443-465.
- VARONE F., REYNARD E., KISSLING-NÄF I., MAUCH C., 2002: «Institutional Resource Regimes: The Case of Water Management in Switzerland», *Integrated Assessment*, vol. 3, 1, 78-94. Doi: 10.1076/iaij.3.1.78.7412
- WALTER F., 1990: *Les Suisses et l'environnement: une histoire du rapport à la nature du XVIII^e siècle à nos jours*, Genève: Éditions Zoé.

NÉGOCIER L'ACCÈS, LA PROPRIÉTÉ ET L'AUTORITÉ PUBLIQUE À LA MARGE DE LA VILLE. ENJEUX FONCIERS À NIAMEY ET PRODUCTION D'ÉTAT AU NIGER

URSULA MEYER

Directeur de thèse : Prof. René Véron

Institut de géographie et durabilité, Université de Lausanne

Thèse soutenue en novembre 2016

La terre périurbaine dans les villes ouest-africaines est soumise à forte pression en raison de l'expansion croissante de l'urbanisation (BECKER, 2013 ; BERTRAND, 2015). Elle représente un objet de tiraillements entre différents groupes d'acteurs qui revendiquent l'accès ou la propriété à une ressource foncière convoitée. Cette thèse analyse les enjeux fonciers à Niamey sous un angle politique en interprétant l'accès et la propriété comme des questions de pouvoir et d'autorité (SIKOR et LUND, 2009 ; LUND, 2013). Les dynamiques qui se déploient autour de l'accès et de la reconnaissance de la propriété de la terre périurbaine constituent un révélateur des transformations sociopolitiques et institutionnelles du Niger depuis l'indépendance (OLIVIER DE SARDAN, 2004). Y sont inévitablement impliqués des institutions diverses – ministères, services déconcentrés, collectivités territoriales décentralisées – mais aussi les autorités coutumières et acteurs économiques influents. Tous cherchent à ancrer leur autorité et à établir leur légitimité par la formulation et l'établissement de droits d'usage ou de propriété (LUND, 2008). Le foncier périurbain à Niamey peut ainsi être considéré dans nombreux cas comme un objet-témoin qui reflète l'évolution des institutions et de l'autorité publique ainsi que les relations que celles-ci entretiennent avec des citoyens devenus de plus en plus explicitement des citoyens conscients de leurs droits démocratiques (NEVEU *et al.*, 2011). Or ces transformations ne se font pas sans friction, contestation, et conflit.

Trois cas localisés à l'ancienne et à l'actuelle périphérie urbaine de Niamey sont plus spécifiquement investigués. Le premier est une ceinture verte plantée d'arbres à partir des premières années après l'indépendance par des régimes autoritaires sans considération des droits coutumiers. En suivant l'établissement de cet espace vert et les mutations du service forestier dans une perspective historique, cette première analyse conceptualise l'espace vert comme une arène où se déploient des tentatives

de légitimation et d’enracinement d’un État en devenir (VÉRON et FEHR, 2011). Cette même ceinture verte fait l’objet d’une deuxième analyse, cette fois-ci contemporaine, axée sur les revendications de reconnaissance de droits coutumiers, le processus de formalisation de ces droits et l’institutionnalisation de la citoyenneté dans un contexte de démocratisation. Le troisième cas s’intéresse aux périphéries nouvelles et aux processus de lotissement par différents acteurs, en principe publics et privés. Cependant, cette production de parcelles urbaines est devenue depuis une quinzaine d’années de plus en plus une affaire exclusive des lotisseurs privés qui ne prennent que rarement en compte des considérations urbanistiques, mais qui inondent le marché foncier urbain avec des lots de terre qui ne sont accessibles qu’à ceux qui n’ont pas besoin de les occuper dans l’immédiat vu leur éloignement et leur sous-équipement infrastructurel. Ce blocage de larges zones périurbaines dans un système d’exclusivité, et cela sur des dizaines d’années à venir, est alors interprété comme une « territorialisation » (PELUSO, 2005) et une prise de contrôle des terrains de la future extension de la capitale par des acteurs économiques et leur clientèle, parfois plus puissants que l’État.

L’objectif de cette thèse était double. Il s’agissait, d’une part, d’entreprendre une lecture des dynamiques du foncier périurbain, en examinant comment divers acteurs produisent, contestent, façonnent et refaçonnent, pour différentes raisons, l’accès à et la propriété de la terre périurbaine. D’autre part, et au-delà des conflits fonciers concrets à Niamey, cette thèse cherchait à révéler comment l’autorité et la citoyenneté sont instituées, et, partant, comment, ces dynamiques politiques contribuent aux processus de formation de l’État (BIERSCHENK et OLIVIER DE SARDAN, 2014; HAGMANN et PÉCLARD, 2010). L’étude de conflits fonciers en milieu périurbain est ainsi particulièrement propice à la mise en lumière du fonctionnement de l’arène politique locale (HOLSTON, 2009). Encore mal circonscrit, soumis à de multiples pressions et caractérisé par une valeur matérielle en constante augmentation, le périurbain constitue un excellent terrain pour révéler les relations de pouvoirs et identifier les registres de référence de différents acteurs (ELDEN, 2010).

Les résultats de cette thèse, fondés sur une enquête de terrain de type socio-anthropologique de longue durée, démontrent finalement que les périphéries urbaines constituent des espaces d’expérimentation, de configuration et de reconfiguration de pouvoirs coutumiers, politiques, et économiques (PELUSO et LUND, 2011). Elles représentent une interface privilégiée de négociation constante des positions d’autorité et de légitimité, un espace où une citoyenneté locale se différencie petit à petit dans la confrontation d’une multitude d’enjeux, d’aspirations, de défis et de besoins. Se basant sur le constat conceptuel que les notions de la propriété, de la citoyenneté et de l’autorité publique sont mutuellement constitutives par leur reconnaissance réciproque, l’actualité des enjeux spatiaux et des conflits fonciers à la périphérie niaméenne peut alors être interprétée de manière plus globale que prise pour elle seule : elle nous enseigne en même temps sur les micropolitiques et les négociations qui font et défont les institutions locales et les autorités publiques. Dans un contexte postcolonial d’un État démocratique en devenir, où les autorités ne sont pas figées une fois pour toutes, les négociations sur l’accès à et la propriété de terres convoitées en marge de la ville contribuent ainsi aux processus de formation de l’État au niveau local.

BIBLIOGRAPHIE

- BECKER Laurence C., 2013: «Land sales and the transformation of social relations and landscape in peri-urban Mali», *Geoforum*, 46, 113-123.
- BERTRAND Monique, 2015: «Du District au “grand Bamako” (Mali). Réserves foncières en tension, gouvernance contestée», *Cybergeo. European Journal of Geography*, en ligne.
- BIERSCHENK Thomas, OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 2014: *States at Work. Dynamics of African Bureaucracies*, Leiden & Boston: Brill.
- ELDEN Stuart, 2010: «Land, terrain, territory», *Progress in Human Geography*, 34(6), 799-817.
- HAGMANN Tobias, PÉCLARD Didier, 2010: «Negotiating statehood. Dynamics of power and domination in Africa», *Development and Change*, 41(4), 539-562.
- HOLSTON James, 2009: «Insurgent citizenship in an era of global urban peripheries», *City and Society*, 21(2), 245-267.
- LUND Christian, 2008: *Local Politics and the Dynamics of Property in Africa*, Cambridge: Cambridge University Press.
- LUND Christian, 2013: «Propriété et citoyenneté. Dynamiques de reconnaissance dans l’Afrique des villes», *Politique Africaine*, 132, 5-25.
- NEVEU Catherine, CLARKE John, COLL Kathleen, DAGNINO Evelina, 2011: «Questioning citizenships/Questions de citoyennetés (Introduction)», *Citizenship Studies*, 15(8), 945-964.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 2004: «État, bureaucratie et gouvernance en Afrique de l’Ouest francophone. Un diagnostic empirique, une perspective historique», *Politique africaine*, 96, 139-162.
- PELUSO Nancy Lee, 2005: «Seeing property in land use. Local territorializations in West Kalimantan, Indonesia», *Geografisk Tidsskrift - Danish Journal of Geography*, 105(1), 1-15.
- PELUSO Nancy Lee, LUND Christian, 2011: «New frontiers of land control. Introduction», *Journal of Peasant Studies*, 38(4), 667-681.
- SIKOR Thomas, LUND Christian, 2009: «Access and property. A question of power and authority», *Development and Change*, 40(1), 1-22.
- VÉRON René, FEHR Garry, 2011: «State power and protected areas. Dynamics and contradictions of forest conservation in Madhya Pradesh, India», *Political Geography*, 30, 282-293.

L'ESPACE ESTHÉTIQUE : LE VISIBLE ET L'INVISIBLE DANS L'ACTION URBAINE¹

MIRZA TURSIĆ²

Directeur de thèse : Prof. Jacques Lévy
Laboratoire Chôros IA ENAC EPFL
Thèse soutenue le 16 mai 2017

Cette recherche explore comment la dimension esthétique nourrit et façonne la spatialité des individus et leurs processus de prise de décision, et donc influence d'autres dimensions (éthique, politique, économique) de la société. Puisque l'espace prend sa source dans la séparation entre les différents composants des systèmes urbains, une des tâches les plus importantes des sciences urbaines est l'étude de la nature et de la structure de cette séparation. Les phénomènes esthétiques tels que l'expérience de la beauté, sont importants précisément parce qu'ils modifient la distance entre les humains et leur environnement. Il est important de souligner que les propriétés esthétiques ne sont ni des propriétés de l'environnement en soi, ni simplement les propriétés d'individus réagissant à cet environnement. Ce sont plutôt des propriétés qui *émergent* de l'interaction entre les individus et leurs environnements, dans un processus où les individus se constituent en tant que sujets et où chaque individu a une idée plus ou moins précise de ce que la société devrait être et ce à quoi elle devrait ressembler.

Les problèmes esthétiques ou urbains sont donc des problèmes systémiques et devraient ainsi être abordés comme tels. Un ensemble de belles maisons ne crée pas nécessairement un beau quartier. Différents types des phénomènes esthétiques surgissent à chaque niveau de complexité, à chaque échelle sociétale. Le même principe s'applique à l'urbanité, un phénomène imprévu et involontaire qui émerge des intentions et actions des individus. L'approche systémique (BUNGE, 2000) de cette thèse est fondée sur la théorie relationnelle de l'espace, l'étude phénoménologique de l'imagination (MERLEAU-PONTY, 1964), et la théorie de l'urbanité (LÉVY, 1994).

¹ *Aesthetic Space: The visible and the invisible in urban agency.*

² Mirza Tursić est architecte et chercheur en sciences urbaines. Depuis 2015, il enseigne à l'EPFL un cours interdisciplinaire qui initie les étudiants aux sciences de la ville en mettant un accent tout particulier sur la notion d'espace public.

Il est essentiel de souligner que les humains, contrairement aux éléments de systèmes naturels, sont capables de mener des actions particulières grâce à leurs capacités imaginatives. Celles-ci leur permettent de transcender le monde actuel perçu par les sens. La dimension esthétique fait directement appel à la conscience imaginative, qui, à son tour, active l’espace virtuel, c’est-à-dire l’espace qui n’existe qu’en puissance. Lorsqu’un individu vit une expérience esthétique, l’individu se livre à une sorte de jeu imaginaire, où les souvenirs du passé, les attentes futures, et la connaissance sur le présent actualisé, sont évoqués en simultané, se nourrissant les uns les autres. Considérant toute expérience humaine comme spatialisée, j’explore une structure spatiale particulière où se manifeste l’expérience esthétique. J’appelle cette structure l’espace esthétique.

L’espace esthétique est un produit de la conscience imaginative qui fait coexister le monde actuel et le monde virtuel. Cet espace est topologique par nature et subjectif, car les objets qui constituent cet espace ne sont reliés entre eux que par les liens imaginaires produits par l’observateur ; ceci n’exclut pas la possibilité que certaines relations imaginées existent objectivement et indépendamment de l’observateur.

Ma tâche principale a été d’étudier les mécanismes qui régissent la production d’un espace esthétique qui est véritablement *vécu*. Cependant, cette tâche ne pouvait pas être accomplie simplement en considérant les individus comme des agents passifs. L’impératif épistémologique a été plutôt de reconnaître que les participants à la recherche étaient aussi des coproducteurs du savoir. J’ai donc établi une relation directe avec les habitants de l’Arc lémanique en Suisse. Ces entretiens m’ont permis de tirer plusieurs conclusions :

1. L’expérience esthétique suscite des émotions fortes, active la capacité d’agir des acteurs urbains et influence leurs actions individuelles et collectives ;
2. L’environnement urbain immédiat influence fortement les jugements esthétiques des individus, l’espace public agissant comme un espace par excellence où les sensibilités esthétiques peuvent évoluer et mûrir ;
3. Les jugements esthétiques des Suisses se sont développés selon des conditions spatiales, sociales et historiques particulières, où la ville a joué un rôle pivot ;
4. L’enfance semble être une période critique pour le développement des sensibilités esthétiques des individus ;
5. Les jugements esthétiques sont des choix particuliers, où chacun peut se libérer, en partie, du fardeau des décisions éthiques et concrètes qu’il doit prendre au jour le jour ;
6. Puisque les jugements esthétiques d’un individu requièrent qu’il se positionne sur des questions d’identité et de transformation, étudier la dimension esthétique permet aux chercheurs de mieux comprendre le processus à travers lequel les individus se constituent en tant que sujets autoréflexifs ;
7. Lorsqu’un individu change de mode de vie, ce changement est accompagné d’un changement de sa conception esthétique de l’environnement urbain.

Si les catégories esthétiques émergent d’un jeu imaginaire entre l’actuel et le virtuel, ce jeu est trop important pour être simplement mis de côté. C’est pourquoi les sensibilités esthétiques individuelles devraient être sujettes à discussion au sein de notre société, contrairement au vieux dicton latin *de gustibus non est disputandum* (le goût ne se discute pas).

BIBLIOGRAPHIE

- BUNGE Mario, 2000: «Systemism: the Alternative to Individualism and Holism», *The Journal of Socio-Economics*, 29 (2).
- LÉVY Jacques, 1994: *L'espace légitime*, Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- MERLEAU-PONTY Maurice, 1964: *Le visible et l'invisible; suivi de Notes de travail*, Paris: Gallimard.

RECENSION

PATRICK NAEF, 2016

La ville martyre. Guerre, tourisme et mémoire en ex-Yougoslavie,
Genève: Slatkine, 366 p.

L'ouvrage du géographe et anthropologue Patrick Naef renouvelle le regard sur l'ex-Yougoslavie à travers le trinôme guerre, tourisme et mémoire. Son approche est basée sur une longue enquête de terrain des *war tours* qui ont surgi dans les Balkans après le conflit des années 1990. Armé d'un vaste cadre conceptuel croisant les références francophones et anglophones, l'auteur étudie l'évolution de l'exploitation touristique à Sarajevo et Srebrenica (Bosnie) et Vukovar (Croatie), en amont et en aval de la guerre, au fil des requalifications mémorielles et identitaires.

Patrick Naef définit son objet d'étude dans le sillage des chercheurs qui se sont penchés sur le tourisme de mémoire traumatique, élaborant les notions de *dark tourism*, *tourisme noir*, *tourisme macabre* ou *tourisme sombre* associées aux sites de mort, de souffrance ou de catastrophe comme Auschwitz-Birkenau et Oradour-sur-Glâne, catégories qu'il questionne à l'aune des visions réductrices qu'elles peuvent entraîner. Ainsi, avance-t-il, on ne peut assigner le tourisme d'après-guerre à une seule fonction et un seul public. Il faut tenir compte de la porosité des postures dans la gestion de ce patrimoine mémoriel.

Par ailleurs, le géographe pointe la particularité de son terrain d'étude, les Balkans, qui, depuis le début du xx^e siècle, ont été assignés à l'image du «*baril de poudre*» (NAEF, 22-23, 83-92), une représentation qui a contribué à l'exploitation du tourisme politique et du *battlefield tourism*, souvent en proie aux usages nationalistes, alors que la région renferme également un patrimoine culturel exploité de longue date comme réservoir de diversité et de richesse identitaire. Les belligérants ne s'y sont d'ailleurs pas trompés en se livrant à un «*patrimonicide*», qui a pris pour cible des sites emblématiques comme la ville de Sarajevo, connue pour son multiculturalisme. C'est précisément autour de la notion de «*ville martyre*», érigée en symbole de guerre, que s'articule, selon l'auteur, la renationalisation des identités après le conflit. La «*ville martyre*» est liée à une supériorité morale qui fonde la nation. Les délimitations distinguent l'avant de l'après par des nouveaux marqueurs territoriaux issus de la mémorialisation tels que les monuments qui dessinent de nouvelles frontières symboliques, les musées qui proposent des narrations guidées par les usages politiques du présent, et donnent parfois naissance à des contre-monuments, attestant de la concurrence victimaire qui subsiste dans la région.

Patrick Naef éclaire en outre les acteurs de la « mise en tourisme » du *traumascape*, porteuse de vertus thérapeutiques et éducatives dans le processus de pacification ou de réconciliation, selon certains entrepreneurs de mémoire, mais aussi capable d’engendrer de nouveaux conflits d’interprétations et de représentations qui peuvent compromettre la paix. Le rôle du guide dans ce *touristscape*, est généralement tenu par d’anciens combattants, d’ex-prisonniers ou des témoins, qui agissent comme les nouveaux « *ambassadeurs de la guerre* » (NAEF, 73). Ils reproduisent les mémoires divisées attachées au « balkanisme » ou favorisent, au contraire, la pacification par des récits dépassant la dichotomie victimes et bourreaux en invitant les visiteurs à s’intéresser au point de vue de l’Autre. De même, le poids des institutions culturelles gérant les lieux de mémoire n’est pas sans effet sur l’usage qui est fait de ce passé et l’auteur de signaler par exemple qu’à Sarajevo, un rapport destiné au Conseil de l’Europe a conclu à la surreprésentation des Bosniaques dans ces organismes (NAEF, 282).

Enfin, l’auteur n’oublie pas d’évoquer les abus de cette *memorial mania* sur ces espaces. Ils semblent menacés d’être réduits à des destinations de « *tourisme de la désolation* » comme à Srebrenica, où, pour reprendre l’expression du photographe Ambroise Tézénas, « *on vient vérifier un cauchemar* »¹. Quant aux habitants, ils risquent de se voir « *piégés pour toujours dans leur sombre passé* » (NAEF, 341).

Voilà donc une étude à saluer car elle propose une approche originale des mémoires dans les territoires de l’ex-Yougoslavie, qui se distingue par une enquête réalisée *in situ* de 2010 à 2011 et par une remarquable démarche heuristique en matière de réflexion et de conceptualisation de ce phénomène en expansion que constituent les *war tours*. Ce travail incite en outre aux échanges disciplinaires. Si l’auteur convoque son savoir de géographe et d’anthropologue, il est également porteur de croisements avec la *public history*, une approche prometteuse s’intéressant à la médiation de l’histoire dans l’espace public dans une perspective critique.

MARI CARMEN RODRIGUEZ
 Université de Fribourg,
 Maricarmen.Rodriguez@unifr.ch

¹ TÉZENAS Ambroise, 2014 : *Tourisme de la désolation*, Arles : Actes Sud.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|------------|
| Marie-Christine FOURNY <i>Éditorial: L'habitabilité inattendue.</i> <i>Analyser, identifier, produire l'habitabilité de lieux sans qualités.....</i> | 5 |
| Pierre-André TREMBLAY <i>Innovation sociale en milieu rural: l'exemple de Saint-Camille (Québec).....</i> | 11 |
| Marion TILLOUS <i>Habitabilité du réseau de métro parisien: sur les pas d'Isaac Joseph, le long de l'espace public et au-delà.....</i> | 27 |
| Jennifer BUYCK et Olivier PERRIER <i>De la fête comme projet de territoire. Réflexions liminaires autour de «La Ferme du Bonheur».....</i> | 43 |
| Martine BERGER, Monique POULOT, Claire ARAGAU et Lionel ROUGÉ <i>L'habitabilité périurbaine dans les pratiques habitantes: de l'habitabilité restreinte au pavillon à l'habitabilité élargie.....</i> | 61 |
| CONTRIBUTIONS HORS THÈME | 77 |
| Fabio ROSSINELLI <i>Les origines coloniales de l'Association des sociétés suisses de géographie (1870-1880)</i> | 79 |
| Flore LAFAYE DE MICHEAUX et Christian KULL <i>Vers une «géographie environnementale» des fleuves: rapprocher political ecology et mésologie?.....</i> | 97 |
| Zoé CODELUPPI <i>Entre le plein et le vide: les espaces-temps quotidiens des jeunes patients souffrant de troubles psychotiques en milieu urbain</i> | 119 |
| Patrick RÉRAT, Stéphanie VINCENT-GESLIN, Gianluigi GIACOMEL, Antonio MARTIN et Daniel BAEHLER <i>La baisse du permis de conduire chez les jeunes adultes: simple report ou désamour de la voiture?</i> | 135 |
| PRÉSENTATIONS DE THÈSES | 157 |
| Florence BÉTRISEY, Manuela FERNANDEZ, Shin Alexandre KOSEKI, Sophie MARCHAND REYMOND, Ursula MEYER, Mirza TURSIC <i>RECENSION: Patrick Naef (2016). La ville martyre. Guerre, tourisme et mémoire en ex-Yougoslavie (par Mari Carmen RODRIGUEZ)</i> | 183 |

| | |
|--|----|
| Marie-Christine Fourny Éditorial: L'habitabilité inattendue. Analyser, identifier, produire l'habitabilité de lieux sans qualités | 5 |
| Pierre-André Tremblay Innovation sociale en milieu rural: l'exemple de Saint-Camille (Québec) | 11 |
| Marion Tillous Habitabilité du réseau de métro parisien: sur les pas d'Isaac Joseph, le long de l'espace public et au-delà | 27 |
| Jennifer Buyck et Olivier Perrier De la fête comme projet de territoire. Réflexions liminaires autour de « La ferme du Bonheur » ... | 43 |
| Martine Berger, Monique Poulot, Claire Aragau et Lionel Rougé L'habitabilité périurbaine dans les pratiques habitantes: de l'habitabilité restreinte au pavillon à l'habitabilité élargie | 61 |

CONTRIBUTIONS HORS THÈME

| | |
|--|-----|
| Fabio Rossinelli Les origines coloniales de l'Association des sociétés suisses de géographie (1870-1880) ... | 79 |
| Flore Lafaye de Micheaux et Christian Kull Vers une « géographie environnementale » des fleuves: rapprocher <i>political ecology</i> et mésologie? | 97 |
| Zoé Codeluppi Entre le plein et le vide: les espaces-temps quotidiens des jeunes patients souffrant de troubles psychotiques en milieu urbain | 119 |
| Patrick Rérat, Stéphanie Vincent-Geslin, Gianluigi Giacomel, Antonio Martin et Daniel Baehler La baisse du permis de conduire chez les jeunes adultes: simple report ou désamour de la voiture? | 135 |
| Présentations de thèses | 157 |
| Florence Bétrisey, Manuela Fernandez, Shin Alexandre Koseki, Sophie Marchand Reymond, Ursula Meyer, Mirza Tursić | |
| Recension: Patrick Naef (2016). La ville martyre. Guerre, tourisme et mémoire en ex-Yougoslavie (par Mari Carmen Rodriguez) | 183 |